
A
000 203 511 1
UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY


SEAL OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA
LET THERE BE LIGHT
1868



HISTOIRE

DE

HAINAUT.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,

RUE DE SEINE. N° 14.

HISTOIRE

DE

HAINAUT,

PAR JACQUES DE GUYSE,

TRADUITE EN FRANÇAIS, AVEC LE TEXTE LATIN EN REGARD,
ET ACCOMPAGNÉE DE NOTES.

(Le texte est publié pour la première fois sur deux manuscrits de la Bibliothèque du Roi.)

TOME DIXIÈME.

A PARIS,
CHEZ PAULIN, LIBRAIRE,
PLACE DE LA BOURSE;
CHEZ L'AUTEUR, RUE DE LA ROCHEFOUCAULD, N° 12.

A BRUXELLES,
CHEZ ARNOLD LACROSSE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

M DCCC XXXII.

PRÉFACE.

I. Les quatre volumes qui précèdent celui-ci, forment les tomes 6, 7, 8 et 9 de cet ouvrage: ils contiennent la seconde partie ou le second volume in-folio des Annales manuscrites de Jacques de Guyse. Ils vont depuis l'an 381 de notre ère jusqu'à l'an 1070. Ils comprennent donc un espace de 689 ans, renfermant les livres 8—14.

Dans son huitième livre, Jacques de Guyse cherche d'abord l'origine du nom de Hainaut. Le pays qui a pris ce nom dans la géographie moderne, était habité dans l'origine par les Nerviens, et plus anciennement par les Belges. Ceux-ci avaient pour capitale Bavai, ville très considérable par ses antiquités et ses monumens. Une ville que Jacques de Guyse dit avoir été bâtie par Blandinus, roi des Belges (1), et qui fut dans la suite peuplée et agrandie par les nobles et les Grands mécontens de Valacrinus, porta le nom de Nervie et devint la capitale d'une partie des

(1) Tome II, p. 247 de ces Annales, livre II, chap. 64.

Belges. C'est donc de cette ville appelée aujourd'hui Tournai, que dérive le nom des Nerviens, sous lequel les habitans du Hainaut sont désignés par Jules César. Mais leur pays moins étendu que celui des Belges, l'était plus que le Hainaut moderne. Les Nerviens étaient en effet bornés à l'orient par les Tréviriens (1), depuis le pays des Rémois à l'endroit où est Revin, jusqu'à celui des Atuatiques, à l'endroit où est Namur; on voit que la Meuse les séparait des Tréviriens et des Atuatiques. Ils étaient bornés au nord par les Ménapiens orientaux, appelés depuis Toxandriens, dont les Nerviens étaient séparés par le Rupel (2). A l'occident l'Escaut les séparait des Ménapiens (3) occidentaux et des Atrébates. Enfin au midi, les Nerviens étaient bornés par les Ambianiens, les Vermandois et les Rémois. « Près du pays des « Ambianiens, » dit Jules César (4), « est celui des « Nerviens... Ils ne permettent aucun accès au « commerce étranger; ils rejettent l'usage du vin « et des autres superfluités propres à énerver les « ames et à affaiblir le courage. Ces peuples sau« vages et intrépides reprochent amèrement aux

(1) Le pays attenant aux *Treveri*, dit Strabon, p. 194, est occupé par les *Nervii*, autre peuple germain.

(2) Histoire particulière des provinces Belgiques, par M. Dewez. Bruxelles 1816. I, 2.

(3) Après les Nerviens, venaient les Ménapiens, dit Strabon, p. 194. Il ajoute que les Ménapiens occupaient les deux rives du Rhin, près de son embouchure.

(4) *De bello Gallico*, *lib.* 2, *cap.* 15.

« autres Belges de s'être donnés aux Romains, et « d'avoir abjuré la vertu de leurs pères : ils ont « résolu de n'envoyer aucun député, et de n'ac- « cepter la paix à aucune condition. » Aussi leur nom ne se trouve point dans la Notice des provinces et des villes de la Gaule (1). Parmi les cent quinze cités qui y sont nommées, on trouve bien Cambrai et Tournai; mais Cambrai y est donnée aux *Camaracenses* et Tournai aux *Turnacenses*, en sorte qu'aucune cité n'est attribuée aux Nerviens.

Le pays des Nerviens comprenait donc le Cambrésis, le Hainaut moderne, l'ancien Brabant et le pays de Ryen ou quartier d'Anvers, et correspondait à l'ancien diocèse de Cambrai : Tournai n'en fut pas longtems la capitale, et Bavai reprit bientôt ses droits. Mais on lui donna le nom de *Bagacum Nerviorum*. La ville de Famars, à une lieue de Valenciennes, s'éleva tellement sur les ruines de Bavai, détruite par les Huns sur la fin du quatrième siècle, qu'elle devint la capitale du pays, dont la plus grande partie prit dans le cinquième siècle, du nom de la ville, celui de *Pagus Fanomartensis*, qu'il conserva jusqu'au septième, où, selon l'usage de ce tems, il prit le nom de Hainaut de la Haine qui l'arrose et qui va se jeter dans l'Escaut à Condé au-dessus de Valenciennes. Dans

(1) Essai sur le système des divisions territoriales de la Gaule, par M. Guérard. Paris 1832, p. 11.

les anciens monumens historiques du tems, le Hainaut est indifféremment appelé *Pagus Hainou, Hainaus, Hainoensis, Hainensis, Hainotens, Hagnou, Hagnaw, Ainau*. Le plus ancien monument où se trouve le nom de Hainaut, est la vie de saint Ansbert, évêque de Rouen (1), rédigée par le moine Aigrade presque contemporain, où on lit que le saint évêque mourut en exil l'an 695, dans le monastère de Haumont, situé sur la Sambre, au-dessous de Maubeuge, dans le pays de Hainaut(2). Ce n'était alors qu'un canton assez peu étendu; il se prolongeait en longueur depuis la source de la Haine jusqu'à son embouchure, c'est-à-dire à peu près de Binche à Condé, et en largeur depuis la Haine jusqu'à la Sambre qui coule en sens opposé et va se jeter dans la Meuse à Namur.

Jacques de Guyse fait d'abord le recensement des souverains dont il s'est occupé dans sa première partie, depuis Bavo qu'il dit avoir été le premier roi des Belges, jusqu'à Ursarius qu'il dit en avoir été le dernier. A dater de cette époque la principauté du territoire belge passa à Jules César, et après lui aux empereurs romains, jusqu'aux tems de Gratien et d'Honorius. Alors survinrent les Francs, les Huns, les Ostrogoths,

(1) Voyez sur ce saint la France litéraire. Paris 1735. III, 646.

(2) *Monasterium quod situm est in territorio* Haonauno *super* Sambre *fluvium. Acta ss. Belg. sel.* Tome V, p. 141; ou *Johannis* Mabillon *Acta sanctorum ordinis S. Benedicti tom. seu sæculum* I. *Parisiis* 1668, in-folio, p. 1049, 1050.

les Vandales et les autres nations barbares. Ces peuples enlevèrent la principauté aux Romains. Reconnaissant que la principauté de Hainaut fut d'abord conquise par les Francs auxquels elle demeura long-tems soumise, Jacques de Guyse commence par examiner l'origine de ces peuples ; et nous suivrons son exemple.

CHAPITRE PREMIER

Sur l'Origine des Francs.

II. Après la ruine de Troie, dit notre historien (1), les dépouilles des Troyens tombèrent au pouvoir des Grecs vainqueurs. Une partie des vaincus se crut encore assez forte pour se créer une nouvelle patrie. Les uns se dirigèrent vers l'Italie pour fonder l'empire romain sous la conduite d'Énée ; d'autres, au nombre de douze mille, parvinrent, sous la conduite d'Anténor, sur les confins de la Franconie, le long des Palus Méotides. Là ils bâtirent une ville qu'ils appelèrent Sicambrie, en mémoire de leur patrie. Ils l'habitèrent pendant un grand nombre d'années, et devinrent une nation puissante. Strabon (2) place à côté des Ménapiens dont j'ai parlé dans l'article précédent et qui habitaient vers Bois-le-Duc, Clèves,

(1) Tome VI, p. 35. Jacques de Guyse copie Sigebert de Gembloux. Voyez ci-après l'article VII.

(2) Livre IV, p. 194, édit. de Casaubon.

Wesel, etc., les Sicambres, qu'il dit être également Germains d'origine. Ils occupaient les pays de Berg, de Mark et d'Arensberg. Dans la suite ils firent partie des peuples connus sous le nom de *Franci* ou de Francs (1). Fatiguant le territoire romain par de fréquentes incursions, il étendirent jusque dans les Gaules les traces de leur courageuse audace (2). Constance, fils de Constantin-le-Grand, n'étant encore que César, fit la guerre à ces fiers ennemis des Romains, les accabla, et les ayant soumis à l'empire, les contraignit de se dépouiller un peu de leur férocité. C'est alors que l'on voit paraître dans l'histoire romaine, sous le nom de Mellobaudès, le plus ancien roi franc dont cette histoire fasse mention. Ce nom ne se trouve pas à la vérité sur la liste que Trithême a donnée des rois francs, depuis l'an 440

(1) Note de M. Gosselin sur la traduction française de Strabon.

(2) Sous le règne de Constantin-le-Grand, il y avait plusieurs Francs qui portaient les armes dans les troupes de l'Empire. Ammien Marcellin parle d'un Bonitus, franc de nation, qui servait en qualité de tribun sous cet empereur, lorsqu'il fesait la guerre à Licinius. Silvanus, fils de ce Bonitus, servait aussi les Romains dans les Gaules, et il y fut tué dans le tems que Julien y commandait. Suivant les apparences, Magnence qui fut proclamé empereur en l'année 350, et son frère Décentius qu'il fit César, étaient de cette même nation. Quand Julien eut fait une convention avec les Saliens, il enrôla un grand nombre de Francs qu'il fit même entrer dans les légions. Plusieurs des dignités de la Cour impériale étaient alors possédées par des Francs. (Histoire critique de la monarchie française, par l'abbé Dubos. Paris 1734. I, 192) *Tunc, in palatio, Francorum multitudo florebat.*, dit Ammien Marcellin. *Hist.* lib. XV.

avant notre ère, d'après l'historien Hunibaud (1); mais Ammien Marcellin, dont les récits ne sont pas contestés, nous apprend que du tems de l'empereur Julien il y avait plusieurs rois francs, et l'on sait que diverses nations étaient comprises sous ce nom, comme les Sicambres. L'empereur Constance avait un grand nombre de Francs dans sa garde, dont Mellobaudès fesait partie, l'an 354 de notre ère, avec le grade de tribun qui répondait à celui de colonel parmi nous, *tribunus armaturarum* (2). Il donne ce titre à Mellobaudès à l'occasion du procès fait par Constance à son fils Gallus, en 354, et à l'occasion de celui fait à Silvain, général de l'infanterie dans les Gaules, l'année suivante 355 (3).

Vingt ans après, c'est-à dire l'an 375, Ammien Marcellin et Zosime font mention de Mérobaudès que l'abbé Dubos a confondu avec Mellobaudès. Ces deux noms ont en effet quelque ressemblance. Mais il paraît que Mérobaudès était un personage beaucoup plus important. En effet Zosime dit que ce général était le plus grand militaire de son tems, et que l'empereur Valentinien, voulant faire la guerre aux Quades et aux Sarmates, lui confia le commandement de toute

(1) Je l'ai publiée p. 215 du tome I[er] des Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du Globe. Paris 1811.

(2) Ammien Marcellin emploie plusieurs fois cette expression Il qualifie ainsi Mellobaudès, livre XIV, chap. 11.

(3) Id. livre XV, chap. 5.

son armée (1), Mérobaudès, dit Ammien Marcellin (2), ayant pris les devans avec le corps d'infanterie qu'il commandait, et le comte Sébastien qu'on lui adjoignit pour piller et brûler les bourgades des Barbares, Valentinien marcha promtement à *Acincum* (ville de Pannonie, voisine d'Ofen (3), ou Bude dans la basse Hongrie), lia des bateaux, et en forma un pont sur lequel il passa le Danube par un autre côté dans le pays des Quades qui aperçurent son arrivée du haut des montagnes escarpées où la plupart s'étaient retirés avec leurs familles, vu l'incertitude des évènemens; mais leur surprise fut sans égale quand ils virent, contre leur attente, les enseignes romaines au milieu de leur pays. Avançant donc autant qu'il le put à grands pas, Valentinien fit égorger indistinctement les vieillards et les jeunes gens qu'il surprit de côté et d'autre, brûla les habitations, et revint avec tout son monde, sans avoir rien perdu. Comme l'automne tendait à sa fin, l'empereur s'arrêta à Acincum pour chercher des quartiers d'hiver commodes, dès que les glaces auraient, comme de coutume, affermi les chemins de ces contrées: il n'en trouva pas de plus convenable que *Sabaria* (Sargar), quoique mal fortifiée alors et ruinée par de fréquentes at-

(1) Zosime, livre IV, chap. 17.

(2) Livre XXX; chap. 5.

(3) Voyez la note de Wagner dans son édition d'Ammien Marcellin. Buda est le nom hongrois d'Ofen.

taques. S'éloignant donc à regret d'un lieu qu'il lui importait de conserver, il cotoya le rivage, le garnit de forts et de retranchemens nécessaires, et vint jusqu'à Brégition (Szoeny (1), près de la ville de Comorn). Il y séjourna longtems. Lors qu'il quitta cette ville pour se rendre à l'armée, il voulut sortir par la même porte qu'il était entré, pour en tirer un augure de son promt retour dans les Gaules; mais pendant qu'on débarrassait les décombres de ce lieu qui avait été négligé, les efforts d'une multitude de personnes ne purent parvenir à ôter une porte de fer qui était tombée et qui fermait le passage; le tems qu'on perdait inutilement à cet ouvrage, obligea le prince à passer par un autre endroit (2).

Les députés des Quades vinrent demander avec instance la paix et l'oubli du passé; ils furent admis dans le Conseil par la faveur d'Équitius qui s'intéressait pour eux. Ils déplurent à Valentinien, qui, transporté de colère, perdit la voix et fut couvert d'une sueur froide; on le mit au lit, où il expira (3) le 17 novembre de l'an 375, à l'âge de 55 ans (4).

(1) Voyez la note dans l'édition de Wagner, 1808, III, 357.
(2) Ammien Marcellin. XXX, 5.
(3) Id. chap. 6.
(4) Tillemont, hist. des Empereurs. Paris 1701. V, 831.

§ I.

Valentinien II est élu empereur par le crédit de Mérobaudès. 375.

III. Après qu'on eut annoncé publiquement la mort de Valentinien, et embaumé son corps pour l'ensevelir et l'envoyer à Constantinople, afin qu'il fût placé parmi les autres princes, l'armée suspendit quelque tems sa marche; on était incertain sur le parti que prendraient les cohortes gauloises, et l'on craignait, vu qu'elles n'avaient pas toujours été fidèles aux princes légitimes, que regardant l'empire comme s'il dépendait d'elles, elles ne formassent quelqu'entreprise. Ce qui pouvait encore les favoriser, c'est que Gratien, fils aîné de l'empereur, déjà associé au trône, mais qui ignorait ce qui venait d'arriver, était encore à Trèves, où son père, en partant de cette ville, lui avait ordonné de s'arrêter. Telle était la situation embarrassante des affaires, et chacun, semblable à un voyageur qui est dans un navire, appréhendant de partager le danger commun; les principaux résolurent de rompre le pont que la nécessité avait fait construire sur le Danube pour entrer sur les terres des ennemis, et d'adresser à Mérobaudès, comme si Valentinien vivait encore, l'ordre de revenir incessamment. Celui-ci, qui était pénétrant, se douta de ce qui

se passait ou peut-être l'apprit du courrier ; et soupçonnant que les soldats gaulois pouvaient rompre les liens de la paix, il feignit l'ordre de retourner avec eux pour observer les bords du Rhin, comme si la fureur des Barbares s'y exerçait avec plus d'acharnement ; suivant donc l'instruction secrète qu'il avait reçue, il détacha fort loin Sébastien qui ignorait la mort du prince ; c'était à la vérité un homme doux et pacifique, mais qu'on craignait extrêmement, parce que la faveur du soldat lui inspirait de la vanité.

Lorsque Mérobaudès fut de retour, on réfléchit profondément sur ce qu'il y avait à faire, et, par une promte délibération on choisit, pour l'élever à l'empire, le fils de Valentinien qui n'avait que quatre ans ; il était éloigné de cent milles (75000 toises), et vivait avec sa mère Justine dans une maison de campagne nommée Murocincta. Tous ayant, d'une voix unanime, confirmé ce choix, Céréalis, son oncle, fut aussitôt envoyé. L'enfant fut mis sur une litière, et on le conduisit au camp : six jours après le décès de son père, c'est-à-dire le 22 novembre 375, il fut légitimement promu empereur et proclamé Auguste (1).

Tel est le récit d'Ammien Marcellin qui ne confond point Mérobaudès avec Mellobaudès ; il savait le nom de celui-ci qu'il avait déjà écrit trois fois, et il nomme ici Mérobaudès qui paraît

(1) Ammien Marcellin, livre XXX, chap. 10.

avoir été un personage plus important, puisqu'après avoir commandé l'armée contre les Quades, il a le crédit de faire associer au jeune Gratien, Valentinien, enfant de quatre ans, sous lequel il se flattait peut-être de gouverner.

Tillemont (1), ordinairement si exact, mais s'appuyant ici sur un mauvais texte d'Aurélius Victor, en conclut que Mérobaudès était parent de l'impératrice Justine, mère de Valentinien II: mais on vient de voir que cette interprétation pèche par sa base, en se fondant sur un texte défectueux, Comme elle a cependant été adoptée un peu légèrement par l'historien du Bas-Empire (2), elle mérite d'être discutée ici.

Le texte d'Aurélius Victor que cite Tillemont (3) écrit après avoir rapporté la mort de Valentinien I : *itaque eo mortuo, Valentinianus adhuc quadriennis, auctore Equitio ac Merobaude propinquo, ubi cum matre fuerat allatus, creatus est imperator.* Tillemont a compris cette phrase : « C'est pourquoi Valens étant mort, Valentinien « qui n'était encore âgé que de quatre ans, fut créé « empereur à l'instigation d'Équitius et de Méro- « baudès son parent, dans l'endroit où il avait « été conduit avec sa mère. » Cette traduction est contraire à l'histoire, telle que nous la pré-

(1) Histoire des empereurs, Paris 1701. I, 140.

(2) Histoire du Bas-Empire, par Lebeau. Nouvelle édition revue par M. de Saint-Martin. Paris 1824. IV, 52.

(3) *Romanæ historiæ scriptores. Francofurdi an.* 1588.

sentent Ammien Marcellin, Zosime et d'autres historiens. Rien ne donne à présumer que Mérobaudès fût parent du jeune empereur, et Tillemont le reconnaît. Le jeune Valentinien n'avait point été porté où il était; il y demeurait avec sa mère à plus de trente lieues d'*Acincum* où était l'armée qui le proclama empereur. C'est ce que nous apprenons d'Ammien Marcellin (1): *centesimo lapide disparatus, degensque cum Justinâ matre in villâ quam Murocinctam adpellant.* C'est de cette maison de campagne que le jeune prince fut transporté (*allatus*) au camp pour être couronné empereur.

Aurélius Victor est parfaitement d'accord avec l'histoire, en lisant son texte tel que le donnent les éditions modernes, et tel qu'il doit être : le savant qui réimprima celle qu'a citée Tillemont (2), n'osa pas changer le texte de son prédécesseur, et mit la bonne leçon dans une note. Mais le dernier éditeur d'Aurélius Victor (3), plus hardi, et dont l'édition qu'il qualifie avec raison d'*accurata*, soignée, est bien supérieure à toutes celles qui l'ont précédée, ne fait nulle mention de la faute du premier éditeur, servilement copiée par le second, et il écrit : *Itaque eo mortuo, Va-*

(1) Livre XXX, chap. 10.

(2) *Scriptores Historiæ Romanæ, edente Bennone Casparo Haurisio. Heidelbergæ* 1743. II, 155.

(3) *Historiæ Romanæ scriptores. Editio accurata. Biponti* 1789, p. 205.

lentinianus adhuc quadriennis, auctore Equitio ac Merobaude, è propinquo, ubi cum matre fuerat, allatus, creatus est imperator. Cette préposition *è*, ainsi ajoutée, suffit pour mettre Aurélius Victor d'accord avec Ammien Marcellin et tous les autres historiens, en lui fesant dire : « C'est « ainsi qu'après la mort de Valentinien I, Valen-« tinien II, qui n'avait encore que quatre ans, « ayant été conduit au camp par Équitius et Mé-« robaudès, d'un lieu voisin où il avait été envoyé « avec sa mère, fut créé empereur. »

Ici la prétendue parenté disparaît; l'erreur de Tillemont adoptée par Lebeau, et non corrigée par son nouvel éditeur, est motivée et corrigée, puisqu'elle est détruite dans sa source.

§ II.

Partage de l'empire; portrait de l'empereur Gratien ; le comte Théodose est mis à mort.

IV. On s'attendait bien que Gratien aurait d'abord quelque mécontentement qu'on lui eût donné un collègue sans le consulter (1); mais on comptait sur la bonté de son cœur, et l'on ne fut pas trompé. Il aima tendrement son frère, qu'il regarda comme son fils, et prit soin de son éducation. Il le nomma consul pour l'année suivante

(1) Ammien Marcellin, livre XXX, chap. 10.

376, et ce jeune prince fut collègue de son oncle Valens, empereur d'Occident, qui prit le consulat pour la cinquième fois (1).

Équitius et Mérobaudès, en revêtissant Valentinien II de la robe impériale, avaient partagé l'empire entre Gratien et son jeune frère, qui d'eux-mêmes n'étaient encore capables d'aucune affaire. Ils avaient donné à l'aîné les Gaules, l'Espagne et la Grande-Bretagne ; à Valentinien II l'Italie et l'Afrique (2). Valens qui n'avait point été consulté sur ce partage, en fut mécontent (3). Mais Gratien gouverna seul tout l'Occident jusqu'à sa mort (4), qui arriva lorsque Valentinien n'avait pas encore douze ans accomplis. Il ne partagea donc réellement avec son frère que le titre et les honneurs du commandement, et non pas les provinces de l'empire (5).

La jeunesse de Gratien pouvait donner de l'inquiétude, si ses bonnes qualités n'eussent rassuré les esprits. Il était né à Sirmium le 18 (6) avril 359. Ainsi il n'était âgé que de seize ans et demi au tems de la mort de son père, marié depuis

(1) Histoire du Bas-Empire, par Lebeau, revue par M. de Saint Martin. Paris 1824. IV, 53.

(2) Zosime, liv. IV, c. 19.

(3) *Eunapu excerpta de legationibus*, dans le *Corpus historiæ Byzantinæ*, 1643.

(4) Hist. des emp. par Tillemont. I, 140.

(5) Histoire du Bas-Empire, par Lebeau, revue par M. de St. Martin. Paris 1824. IV, 53.

(6) Le 23 selon la chronique d'Alexandrie.

un an à Constantia, fille de Constance; il n'avait nul penchant à la débauche, et jamais il ne connut d'autre femme que la sienne. Ausone, le meilleur poëte de ce tems-là, avait été chargé de son éducation; et le jeune prince, dès-lors honoré du titre d'Auguste, ne s'était distingué des enfans ordinaires que par une soumission plus respectueuse. Son génie heureux et docile avait aisément pris le goût des lettres; plus vertueux que son maître, il n'avait appris de lui qu'à tourner agréablement des vers, à s'exprimer avec grace, à composer des discours; bien fait de sa personne, il s'était adonné aux exercices du corps, il s'y était même livré avec passion. Il surpassait ceux de son âge à la course, à la lutte, à tirer de l'arc, à lancer le javelot avec force et avec adresse; personne ne savait mieux manier un cheval. Sobre, frugal, dormant peu, c'était dans les exercices qu'il mettait tout son plaisir; mais il y mit aussi toute sa gloire; et l'on reproche à ses instituteurs de ne s'être pas appliqués à le former de bonne heure aux affaires de l'état, et à lui inspirer le goût des études politiques qui conviennent à un souverain.

L'usage de la puissance absolue ne changea rien dans son caractère: il commençait toutes les journées par la prière, et sa piété ne fut jamais équivoque. Sa démarche était modeste, sa contenance réservée, ses habits décens, mais sans luxe. Dans son Conseil, il montrait de l'intelligence

et une prudence naturelle; il ne manquait que de lumières. Il était promt à exécuter, son éloquence avait de la force et de la douceur. Il avait trouvé le palais plein d'alarmes et de terreur, il en fit un séjour aimable: on n'y entendit plus de gémissemens; on n'y vit plus d'instrumens de tortures, trop souvent employés par Valentinien Ier son père. Il rappela sa mère et un grand nombre d'exilés, il ouvrit les prisons à ceux que la calomnie y tenait enfermés; il rendit les biens confisqués injustement, et fit oublier la dureté du gouvernement de son père. Il remit ce qui restait à payer pour les impositions des années précédentes, fesant publiquement brûler les cédules des redevances. Il rendait à ses amis tous les devoirs de l'amitié la plus tendre. Traitant ses soldats comme ses enfans, il allait visiter les blessés, assistait à leurs pansemens, fesait charger ses mulets de leurs bagages, leur prêtait ses propres chevaux, les dédommageait de leurs pertes. Toujours accessible, écoutant avec patience, rassurant par sa bonté ceux que sa majesté intimidait, interrogeant lui-même ceux qui venaient lui porter leurs plaintes, il fesait consister son bonheur à répandre des graces et à pardonner. Il n'eut que trop d'indulgence, et ne vécut pas assez longtems pour apprendre qu'il est aussi nuisible aux États de ne pas châtier les crimes, que de ne pas récompenser les services. Il s'attacha à saint Ambroise; mais tous ceux qui approchèrent de sa personne,

n'eurent pas les sentimens de cette ame élevée et généreuse; et l'empire, sous un prince juste, humain, libéral, ressentit encore quelquefois les tristes effets de l'iniquité, de la cruauté et de l'avarice.

La première action de son règne fut la plus blâmable de toutes: pour en effacer l'horreur, il aurait fallu à Gratien une vie plus longue, et des vertus plus éclatantes. Théodose avait été, sous le règne de Valentinien, l'honneur et le soutien de l'État. Sa valeur venait de conserver l'Afrique, et sa sagesse y avait rétabli la paix et le bon ordre. Tout l'empire célébrait ses exploits, lui seul n'en était pas ébloui; l'habitude des grandes actions lui en cachait le prix; et quoiqu'il fût sur tout autre sujet fort éloquent, rien n'était plus simple ni plus succinct que le compte qu'il rendait de ses victoires. Il semblait ne mériter que des triomphes, lorsqu'il reçut son arrêt de mort. La postérité ignore la cause d'un si étrange évènement, et c'en est assez pour faire trembler les sujets lorsqu'ils voient monter sur le trône un prince encore jeune et sans expérience, quoiqu'avec les plus excellentes qualités. Tout ce que l'histoire nous apprend, c'est que ce guerrier invincible tomba sous une intrigue de Cour, et sous les coups meurtriers d'une cruelle jalousie. Il fut exécuté à Carthage (1) l'an 376 (2).

(1) Histoire du Bas-Empire, par Lebeau. Paris, 1824, IV, 53-57.
(2) Hist. des emp., par Tillemont. I, 831.

§ III.

Irruption des Huns. Mérobaudès consul. Mellobaudès, roi des Francs, vainqueur de Macrien et de Priarius.

V. Il est naturel que Mérobaudès, qui avait placé sur le trône Valentinien II, ait contribué à perdre Théodose qui était son rival dans l'exercice des emplois; et ce qui donne lieu de le croire, c'est que Mérobaudès fut nommé consul l'an 377, après l'irruption des Huns qui eut lieu l'année précédente (1). Les Visigoths chassés par eux, conjurèrent les Romains de leur accorder un asile, et l'empereur Valens leur accorda le passage et un établissement en Thrace, à condition qu'ils remettraient auparavant leurs armes entre les mains des officiers romains (2). Les Ostrogoths, au printems de l'an 377, envoyèrent demander à Valens la même grace qu'il avait déjà accordée à leurs compatriotes. On reconnut qu'on ne pouvait, sans un danger évident, recevoir tant de Barbares dans le sein de l'empire, on leur refusa le passage (3). Réunis avec les Visigoths, ils composèrent

(1) Zosime, livre IV, chap. 20. Edit. de Heyne. *Lipsiæ* 1784. Voyez sur ces peuples l'histoire de M. Lebeau et les savantes notes de M. de Saint-Martin.

(2) Hist. du Bas-Empire. IV, 93.

(3) Id. p. 103.

une armée innombrable (1). Les Romains s'emparèrent des passages à dessein de leur fermer l'entrée de la Thrace, et d'attendre les secours que Gratien, qui n'avait pas quitté Trèves depuis le commencement de son règne, leur envoya à la prière de Valens. Frigerid, excellent capitaine, amenait des troupes de la Gaule et de la Pannonie; et Richomer, comte des domestiques, marchait séparément avec un autre corps tiré aussi de la Gaule, mais dont la plus grande partie déserta dans la route et retourna sur ses pas. On soupçonna le consul Mérobaudès d'être l'auteur secret de cette désertion, parce qu'il craignait que la Gaule trop dégarnie, ne demeurât exposée aux incursions des Allemands (2). Il était naturel qu'il veillât à la conservation de son pays où l'empereur se trouvait alors lui-même.

L'année suivante 378, Gratien se préparait à marcher lui-même au secours de son oncle, et il avait déjà fait prendre les devans à plusieurs cohortes, lorsqu'il se vit réduit à défendre ses propres États (3). Ce fut peut-être alors que Mellobaudès, roi des Francs, prince guerrier, dit Ammien Marcellin (4), dressa des embûches à Macrien, roi des Allemands, qui avait envahi la France et la ravageait avec fureur: ces embûches

(1) Histoire du Bas-Empire, p. 109.

(2) Id. p. 111 et 112.

(3) Ammien Marcellin, livre 31, chap. 10.

(4) Id. livre 30, chap. 3.

réussirent si bien que Macrien fut tué. Un tel succès devait lui mériter la confiance de Gratien.

En effet cet empereur, ayant confié une expédition contre les Lentiens à Nanniénus, général plein de valeur et de sagesse, lui associa avec une égale autorité Mellobaudès (1), comte des domestiques, c'est-à-dire commandant des gardes du roi des Francs : c'était un prince qu'Ammien Marcellin dit avoir été d'un courage élevé, d'une grande expérience à la guerre(2). Cet historien le nomme cinq fois; il écrit deux fois son nom Mellobaudès, et trois fois Mallobaudès, suivant la dernière édition revue par Wagner, qui, dans sa table des matières, semble donner la préférence au nom de Mallobaudès: mais cet historien, qui ne paraît pas distinguer Mellobaudès de Mallobaudès, ne confond jamais le roi des Francs avec Mérobaudès dont il parle aussi, et que le savant abbé Dubos a cru être le même personage. Il observe que, d'après ce passage, les rois des Francs ne croyaient pas non plus que les autres rois appelés barbares par les Romains, que leur couronne fût incompatible avec les grandes dignités romaines (3).

Mérobaudès, qui avait été consul l'année pré-

(1) Ici Ammien Marcellin écrit Mallobaudès. Voyez sur cette charge l'édition de Leipsick 1808, III, 454.

(2) *Eique Mellobaudem junxit pari potestate collegam... Comitem domesticorum regemque Francorum, virum bellicosum et fortem.* Amm. Marcell. *lib.* 31, *cap.* 10.

(3) Histoire critique de la monarchie Françoise. Paris 1734. I, 192.

cédente, n'a jamais eu la qualification de roi. Il paraît plus jeune que Mellobaudès, qui dès l'an 354 (*art.* II.) avait été *tribunus armaturarum*, tribun de la garde. C'est cette charge qui l'avait conduit à l'emploi de *comes domesticorum*, commandant des gardes, tandis que Mérobaudès avant d'être consul avait commandé l'infanterie *cum militari peditum manu quam regebat* (1) l'an 375, qui précéda son consulat de deux ans. Zosime ne parle que du consul, et le désigne sous le nom de Mérobaudès, ainsi qu'Aurélius Victor et deux inscriptions de ce consulat, rapportées par Gruter (2).

« Nanniénus, » continue l'historien latin (3), « qui réfléchit sur toutes les révolutions de la « fortune, conclut qu'il était à propos de tempo- « riser; Mallobaudès, au contraire, entraîné selon « sa coutume par sa passion de combattre, souf- « frait impatiemment de ne pouvoir pas tomber « sur l'ennemi. Un bruit affreux, qui venait des « Barbares, ayant répandu l'effroi, les trompettes « sonnèrent la charge, et on en vint aux mains « près d'*Argentaria* » (4), aujourd'hui Harbourg, ou Arbourg, village situé sur la rive droite de la rivière d'Ill, vis-à-vis Colmar. C'est ce qu'assure

(1) Ammien Marcellin. XXX, 5.

(2) Hist des emp., par Tillemont. V, 146.

(3) Ammien Marcellin. XXXI, 10.

(4) Ce nom se trouve dans l'Itinéraire d'Antonin sous le nom d'*Argentovaria*. Ptolémée donne cette ville aux *Tribocei*.

Valois. Schœpflin et Mannert écrivent Horburg ou Horbourg, en Alsace, vis-à-vis Colmar.

« Il périt beaucoup de monde de part et d'au-
« tre par les flèches et les traits qu'on se décocha;
« mais au plus fort du combat, nos soldats sentant
« qu'il y aurait un danger manifeste à tenir ferme
« contre cette multitude d'ennemis, se retirèrent
« comme ils purent dans des sentiers étroits et
« couverts d'arbres, où ils se défendirent vail-
« lamment. L 'éclat des armes des troupes de l'em-
« pereur qui arrivèrent sur ces entrefaites, remplit
« de crainte les Barbares; ils tournèrent promte-
« ment le dos, puis essayèrent, pour tout tenter, de
« faire face quelquefois; mais ils furent tellement
« détruits, que de ce nombre prodigieux dont
« nous avons parlé, il n'en échappa, à ce qu'on
« croit, que cinq mille à la faveur de l'épaisseur
« des forêts; on compta parmi le grand nombre
« de personages vaillans et intrépides qui pé-
« rirent dans cette journée, le roi Priarius qui
« avait été l'auteur de cette guerre meurtrière.

« Gratien que cet heureux succès encouragea,
« dirigea sa marche vers les parties orientales;
« prenant ensuite à gauche, il traversa le Rhin à
« la dérobée, dans l'espoir de détruire entière-
« ment, si la fortune le favorisait, cette nation
« perfide et remuante. De fréquens courriers an-
« nonçant ce projet, les Lentiens presqu'exter-
« minés par les échecs qu'ils avaient essuyés, et
« interdits par l'arrivée brusque du prince, dans

« l'incertitude de ce qu'ils feraient, et faute d'a-
« voir assez de tems pour penser aux moyens,
« soit de résister, soit de faire des arrangemens
« propres à détourner le danger, se rendirent à
« grands pas, par des sentiers raboteux et impra-
« ticables, sur des collines : du haut de ces rochers
« escarpés de tous côtés, ils défendaient de tout
« leur pouvoir leurs biens et leurs familles, qu'ils
« y avaient conduites. Après qu'on eut réfléchi
« sur cette position difficile, on choisit sur chaque
« légion cinq cens soldats expérimentés, pour les
« exposer aux sorties de ces gorges. Animées par la
« présence du prince, qui se tenait vaillamment
« aux premiers rangs, nos troupes essayèrent de
« gravir contre ces montagnes, pour se saisir des
« ennemis comme d'une proie qui ne leur coûte-
« rait aucun effort, s'ils parvenaient une fois au
« sommet de ces hauteurs ; cette attaque, qui com-
« mença vers midi dura jusque dans la nuit. On
« combattait avec une grande perte de part et
« d'autre, plusieurs des nôtres massacraient, plu-
« sieurs aussi périssaient. Les gardes qui suivaient
« l'empereur, revêtus d'armes colorées et bril-
« lantes d'or, étaient accablés du poids des masses
« qu'on fesait rouler sur eux (1). »

(1) Ammien Marcellin, XXXI, 10.

§ IV.

Mort de Mellobaudès. Richomer lui succède. Mort de l'empereur Valens. Théodose est élevé à l'empire.

VI. Comme il n'est plus question de Mellobaudès dans la suite de ce récit, et que presqu'immédiatement après (1) Richomer est qualifié comte des domestiques, je soupçonne qu'il eut cette charge après Mellobaudès qui avait été tué à la bataille d'Argentaria. Il succéda sans doute aussi au royaume des Francs, comme nous l'apprenons de Grégoire de Tours et comme on le verra dans la suite. S'il est qualifié comte des domestiques par Ammien Marcellin (2) un peu avant le récit de la bataille d'Argentaria, c'est par anticipation. Nous ne voyons nulle part que la garde de l'empereur eût deux commandans à la fois, et cela n'est pas vraisemblable.

L'époque de la bataille d'Argentaria est certainement de l'an 378, comme le disent Ammien Marcellin, Zosime et l'exact Tillemont qui en fixe l'époque vers le mois de mai. Elle précéda la défaite de Valens par les Goths. Cet empereur périt

(1) Ammien Marcellin XXXI, 12. Il écrit toujours *Richomeres*.

(2) Id. XXXI, 7.

avec son armée auprès d'Andrinople le 9 août de cette même année 378 (1).

Le jeune Théodose ayant été associé au trône par Gratien le 19 janvier 379, le crédit de Mérobaudès n'en fut point altéré; peut-être les Sicambres en profitèrent pour passer le Rhin, et c'est alors que ces peuples ont pu être considérés par Jacques de Guyse comme les conquérans et les véritables possesseurs du Hainaut.

CHAPITRE SECOND.

Priam, premier souverain du Hainaut.

VII. Jacques de Guyse (2) donne la liste des souverains du Hainaut, et dit que le premier fut Priam, roi des Francs, qui monta sur le trône sous l'empire de Gratien et de Valentinien II en occident. Il ajoute que ce prince régna cinq ans, en sorte que Priam mourut l'an 386.

Les Alains, dit plus haut ce même auteur (3), s'étant révoltés contre l'empereur Valentinien Ier, et celui-ci ne pouvant les domter entièrement, parce qu'ils étaient couverts par les Palus-Méotides, qui sont impraticables, il publia que si quelque nation parvenait à pénétrer dans ces

(1) Histoire des empereurs, par Tillemont. V, 832.
(2) Tome VI, p. 63. Livre VIII, chap. 12.
(3) P. 37, chap. 7.

marais et à terrasser les Alains rebelles, il l'exemterait des tribus pendant dix ans. Les Troyens jugèrent que cette convention leur était fort avantageuse : l'empereur Constance, en les soumettant (*art.* II), et peut-être même plus anciennement l'empereur Constantin, leur avait sans doute imposé un tribut. Pleins de confiance dans leur valeur et dans l'habileté qu'ils avaient puisée au service des Romains, ils entrèrent, sous la conduite de Priam, dans les Palus-Méotides inaccessibles aux Romains, exterminèrent la nation des Alains, ou du moins la partie de cette nation qui avait fait une irruption dans l'empire, et satisfirent ainsi Valentinien Ier. L'empereur charmé de leur courage, leur donna, à eux qui s'étaient d'abord appelés Troyens, puis Anténorides et encore Sicambres dans la suite, le nom de Francs, tiré de l'ancienne langue de ce pays (1), et qui répond à celui de *feroces*, courageux, dans la langue latine.

D'autres prétendent qu'ils doivent leur nom de Francs à un de leurs rois nommé Francion, qui était très-brave à la guerre, et qui, après avoir livré plusieurs combats à un grand nombre de nations, avait dirigé sa route en Europe, et s'était fixé entre le Danube et le Rhin. Sa race s'y est accrue et jusqu'à ce tems, dit Jacques de Guyse à

(1) Il faut lire *antiqua* et non *attiquâ* dans le texte de Jacques de Guyse. En allemand, *frei* veut dire libre; et *frankiren* affranchir.

la fin du quatorzième siècle de notre ère; elle n'a voulu subir le joug de personne. Cette opinion est conforme à celle de l'ancien historien Hunibaud, qui nous est rapportée par Trithême (1). Il donne la liste des rois qui ont précédé Clovis; il la commence à Marcomer, l'an 440 avant notre ère; il compte pour dix-septième roi Franck qu'il fait monter sur le trône l'an 37 avant notre ère, c'est-à-dire, sous la domination des Triumvirs, et du nom duquel il dérive celui des Francs ou Français. Il fait de Marcomer V le quarantième roi, dont il date l'avénement à la couronne de l'an 378, et qu'il fait régner 15 ans. C'est donc Marcomer qui était roi des Francs lorsque Priam extermina les Alains. Les Francs sur lesquels il régnait étaient véritablement les Sicambres dont il resta le chef, pendant que Priam prit le titre de roi des Francs, ainsi que Mellobaudès l'avait fait avant lui. Mais les États de Mellobaudès ou Mallobaudès, situés sur la rive droite du Rhin, passèrent sans doute à Richomer qui les agrandit par de nouvelles victoires et par le crédit de son compatriote Mérobaudès.

Quant à Priam, Gratien, en reconnaissance du service que ce général des Francs avait rendu à son père, Gratien, dis-je, en lui donnant le titre de roi des Francs, lui accorda peut-être un terri-

(1) Voyez les Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du Globe. I, 216.

toire sur la rive gauche du Rhin ; et c'est par cette raison que Jacques de Guyse lui donne le titre de premier souverain du Hainaut et de premier roi des Francs : c'est ce qu'avait fait avant notre historien un chronologiste contemporain dont l'ouvrage nous est resté, Prosper Tiro, né dans les Gaules vers la fin du quatrième siècle. Sa chronique est ordinairement imprimée à la suite de celle de saint Prosper, appelé aussi Prosper d'Aquitaine. Dom Bouquet n'a pas oublié de la reproduire dans sa collection des Historiens de France (1). A la vérité Tiro Prosper ne parle pas de Priam comme d'un grand souverain ; il s'exprime en ces termes : *Priamus quidam regnat in Franciâ, quantùm altiùs colligere potuimus* : « Un certain Priam règne « en France, autant que nous avons pu nous en « assurer par de grandes recherches. » Tiro Prosper (2) écrivait en Aquitaine ; il n'avait pas de moyens faciles pour s'instruire de ce qui se passait sur les bords des Palus-Méotides et sur ceux du Rhin.

Il est aisé de se convaincre que cette chronique n'est qu'un abrégé de celle de Prosper d'Aquitaine, toutes deux commençant à la même époque et se servant souvent des mêmes expressions. Prosper Tiro a beaucoup abrégé, et quelquefois ajouté. L'article relatif à Priam est du nombre des additions et a paru suspect à divers auteurs par

(1) Paris 1738. I, 636.

(2) Voyez l'article de Prosper Tiro dans la Biographie universelle, et dans l'Histoire litéraire de la France, II, 326.

cette raison (1). Ils ont cru que Grégoire de Tours aurait dû parler de ce Priam ; mais il ne parle pas davantage de Mellobaudès sur lequel nous avons le témoignage formel d'Ammien Marcellin, historien contemporain dont l'exactitude est bien reconnue.

On a prétendu (2) que Tiro Prosper n'avait fait que défigurer le nom de Priarius, roi des Lentiens, qui fut tué l'an 378 à la bataille d'Argentaria (*art.* V); mais Priarius n'est nullement Priamus, et les Lentiens ne sont pas les Francs. C'était une nation allemande, dont le pays s'étendait vers la Rhétie (3); et la Rhétie répondait au pays des Grisons et à une partie du Tirol, de la Bavière, du Voralberg et de la Suisse. On retrouve le nom de Lentia dans le nom de Lentz sur la rive du Danube (4). Paul Orose dit formellement (5) que les ennemis vaincus par Gratien étaient des *Alamanni*, nom générique qui comprenait conséquemment les Lentiens d'Ammien Marcellin.

Si Tiro Prosper avait consulté le texte d'Ammien Marcellin le seul qui parle de Priarius, il y aurait plutôt puisé le nom de Mellobaudès ou Mallobaudès

(1) Note de Dom Bouquet sur Tiro Prosper.

(2) *Ammiani Marcellini edit. Lipsiæ*, 1808, III, 376. Notes de Lindenbrogius et de Wesseling.

(3) Ammien Marcellin, l. 31, chap. 10.

(4) D'Anville, Géographie ancienne abrégée. Paris 1768. I, 151.

(5) *Pauli Orosii historiarum libri septem : recensuit Havercampius. Lugduni Batavorum.* 1767. p. 552.

qu'Ammien Marcellin dit véritablement avoir été élu roi des Francs, et qui commanda l'armée par laquelle Priarius fut défait. Il n'aurait pas confondu le vaincu avec le vainqueur. Cette conjecture de critiques beaucoup trop hardis n'a donc aucun fondement, et les injures dites par Wesseling à ceux qu'a persuadés l'assertion de Tiro Prosper retombent sur lui-même.

Cette assertion a été admise par un auteur ancien souvent copié par Jacques de Guyse qui le cite, et je crois devoir le faire connaître ici.

§ I.

Sur Sigebert de Gemblours.

VIII. Sigebert de Gemblours, l'un des écrivains les plus savans et les plus laborieux du onzième siècle, était né vers l'an 1030 dans le Brabant français. Il prit, jeune, l'habit de saint Benoît, dans l'abbaye de Gemblours, au diocèse de Liège. Les bonnes études y étaient alors cultivées avec soin, et Sigebert, doué d'une grande vivacité d'esprit, jointe à une heureuse mémoire, se rendit bientôt très-habile dans les lettres sacrées et profanes. Il joignit à la connaissance du latin et du grec celle de l'hébreu, que la haine contre les Juifs empêchait alors d'étudier; il s'appliqua, non sans succès, à la poësie, à la mécanique et à l'astronomie. Ses talens le firent appeler à l'abbaye de

Saint-Vincent de Metz, où il professa long-tems avec le plus grand éclat. Il mérita l'affection non seulement de ses disciples et de ses confrères, mais encore des principaux habitans de Metz, qui cherchèrent par tous les moyens à le retenir dans une ville dont il était l'ornement. Les souvenirs de sa jeunesse et d'anciennes amitiés l'attachaient à Gemblours, où il désirait de retourner. Il partit enfin comblé de présens, qui lui servirent à décorer et embellir l'église de cette abbaye. Témoin de la lutte qui s'était engagée entre le sacerdoce et l'empire, il soutint, en sujet fidèle, que le pape Grégoire VII n'avait pas eu le droit de déposer l'empereur Henri IV, en 1076; mais il n'en resta pas moins attaché sincèrement au chef visible de l'église. Sigebert atteignit un âge très-avancé, sans éprouver les inconvéniens ordinaires de la vieillesse. Il mourut le 5 octobre 1112, à quatre-vingt-deux ans, et fut inhumé, sans aucune pompe, dans le cimetière commun, ainsi qu'il l'avait exigé de ses frères (1).

Jean Trithême, abbé de Spanheim, n'a point oublié Sigebert dans sa nomenclature des écrivains ecclésiastiques (2). Il dit que le moine de Gemblours écrivit en vers et en prose sous l'empereur-roi Henri III, mort l'an 1056, et qu'il vécut jusqu'à l'an 1110.

(1) Biographie universelle, Paris 1825. tome XIII. art. Sigebert, par M. Weiss.

(2) *Liber de Scriptoribus ecclesiasticis ab abbate Spanheymense.*

On a de Sigebert un grand nombre d'ouvrages, dont le principal est celui que cite Jacques de Guyse. Il est intitulé :

Chronicon ab anno 381, *quò Eusebius finit, usquè ad annum Christi* 1112; Paris, Henri Estienne, 1513, in-4°.

Cette première édition, que l'on doit au docteur Antoine le Roux, est augmentée d'extraits tirés de Galfrid ou Geoffroi de Monmouth, et de la continuation par Robert de Thorigni, abbé du Mont-Saint-Michel, jusqu'à l'année 1206. Cette chronique a été plusieurs fois réimprimée depuis (1).

Tout ce que dit Jacques de Guyse sur les Francs (*art.* 11) est tiré mot pour mot du préambule placé par Sigebert en tête de sa chronique, tel qu'on le trouve a la page 59 de l'édition dont voici le titre :

Germanicarum rerum quatuor celebriores vetustioresque chronographi, earum descriptionem ab orbe condito usquè ad tempora Henrici IIII imperatoris patriæ imperiiq; vindicis et propugnatoris acerrimi, singulari fide et diligentiâ, quasi continuâ successione deducentes, ad publicam historiæ studiosorum utilitatem in lucem revocati, et longè emendatiùs quàm anteà impressi, cum novo indice. Quorum nomina sunt :

(1) Voyez l'article de Sigebert dans la Biographie universelle.

Joannes Turpinus de vitá Caroli-Magni et Rolandi.

Rhegino abbas Drumiensis diocesi Treviren.

Sigebertus Gemblacensis ejusque continuator Robertus de Monte.

Lambertus Schaffnaburgensis, aliàs Hirsfeldensis dictus.

Impressum Francofurti ad Mœnum, anno Domini 1566.

L'épître dédicatoire de cette édition est signée à Spire le 1er juillet 1566 par Simon Shardius.

Sigebert (1) place sous l'an 301 la première année de l'empereur Gratien; de Sapor, roi des Perses; de Priam, roi des Francs; de Britannus, roi des Bretons; de Podigisile, roi des Vandales; de Fritigerne, roi des Visigoths; de Vinitharius, roi des Ostrogoths; et de Balamber, roi des Huns.

Ces dates méritent peu de confiance; il est vraisemblable qu'elles ont été ajoutées au manuscrit de Sigebert, du moins quant à l'époque des règnes; les erreurs y ont peut-être été insérées par l'éditeur Shardius, dont j'ai remarqué ailleurs l'inexactitude (2). La chronique d'Eusèbe, dans l'édition arménienne, ne finit pas à l'an 381 de notre ère, mais à l'an 2345 d'Abraham (3), correspondant à l'an 330 de notre ère. Gratien ne

(1) Page 61 de cette édition.

(2) Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du Globe I. 218.

(3) *Eusebii chronicon. Mediolani*, 1818, p. 396.

monta point sur le trône l'an 381, mais l'an 375, après la mort de son père. De même, comme le dit Jacques de Guyse, Priam monta sur le trône l'an 378 de notre ère, sans doute après la bataille d'Argentaria et la mort de Mallobaudès. Sigebert n'a fait que copier Prosper Tiro au sujet de Priam; mais Jacques de Guyse a trouvé dans les deux auteurs qu'il cite, et que nous avons perdus, des matériaux qui nous manquent. Nous allons tâcher d'y suppléer.

J'observerai seulement ici que le mot *Brit.*, traduit plus haut par Britannus, n'indique vraisemblablement pas un nom de roi, mais celui du peuple auquel appartient cette colonne de Sigebert. Jacques de Guyse (1) place en Bretagne, à l'époque dont nous parlons, un roi qu'il appelle Octavius, dont il dit que la fille a épousé Maxime qui nous occupera bientôt. Ce fut effectivement en 381, suivant les historiens anglais (2) que Magnus Maximus, Espagnol, appelé Maxime dans nos histoires, général des troupes romaines en Bretagne, s'y fit proclamer Auguste; et ce fut peut-être à cette condition qu'il épousa la fille du roi des Bretons.

(1) VI, 71.

(2) Histoire d'Angleterre, par Robert Henri, traduite par Boulard. Paris, 1789. t. I, p. 80.

§ III.

Premières années du royaume de Priam. Invasion des Gaules par Maxime. Mort du consul Mérobaudès. 383.

IX. Si Priam, roi des Francs, gouverna le pays des Nerviens comme le dit Jacques de Guyse, ce fut sans doute par une concession de l'empereur Gratien que la victoire d'Argentaria avait rendu maître absolu des Gaules. La mort de Valens arrivée quelques mois après, et l'heureux choix que Gratien fit de Théodose pour le remplacer, ne diminuèrent nullement sa puissance. Ce ne fut que l'invasion de Maxime qui la détruisit.

Maxime (Magnus Clemens Maximus) tenait un rang considérable dans les légions romaines qui défendaient alors la Grande-Bretagne contre les incursions des barbares du nord (1). Ayant discipliné une armée nombreuse, il prit la pourpre l'an 383, et passa aussitôt après avec cette armée dans la Gaule, où il avait pratiqué des intelligences : Mérobaudès était alors consul pour la seconde fois. Il resta fidèle à Gratien, quoique la chronique de saint Prosper, fautive dans presque toutes les éditions, semble l'accuser de trahison. Une légère correction dans le texte peut faire

(1) Histoire du Bas-Empire, par Lebeau. Paris 1824, IV, 226.

disparaître cette calomnie (1). Ce fut la cavalerie des Maures qui donna l'exemple de passer à l'ennemi ; et Gratien s'enfuit avec trois cens cavaliers à Lion, où il périt victime de la perfidie d'Andragathe, un des généraux de Maxime, le 25 août 383. Mérobaudès fut puni de sa fidélité par Maxime. « Après de très-honorables magistratures, » dit Pacatus Drépanius, orateur contemporain (2) ; « après avoir brillé plusieurs fois de la pourpre « consulaire, revêtu de l'habillement militaire des « chevaliers, il fut contraint de perdre la vie avec « les honneurs du sénat. » On voit que Mérobaudès, quoique contemporain de Mallobaudès, roi des Francs, et son compatriote, ne peut être confondu avec lui, ainsi que l'a prétendu l'abbé

(1) C'est Canisius qui propose de substituer à *Merobaudis magistri militum proditione superatus; Merobaude magistro militum, proditione superatus*. Cette leçon est fournie par le tome I des *Antiquæ lectiones Canisii* dans l'édition revue par Basnage, et adoptée dans l'édition des Œuvres de St. Jérome *Venetiis*, 1769, t. VIII, Ire partie, p. 825. M. St. Martin l'admet aussi sans citer Canisius. Histoire du Bas-Empire, IV, 232. Valois veut qu'on laisse le texte tel qu'il est, et qu'on y lise *Mellobaudis* au lieu de *Merobaudis*. On voit qu'il ne confond pas les deux personages, comme l'abbé Dubos dont l'auteur de la collection des Historiens de France, Dom Bouquet (I, 626), blâme aussi l'opinion. Mais rien n'autorise à regarder Mellobaudès comme traître, et j'ai conjecturé qu'il était mort dès l'an 378 à la bataille d'Argentaria. Il était *comes domesticorum*, et c'était Mérobaudès qui était *magister militum*.

(2) *Latini Pacati Drepanii Panegyricus cum notis, curante Joanne Arntzenio. Amstelædami* 1753, p. 90. Une des notes répète la faute de Tillemont sur la parenté prétendue de Mérobaudès et de l'empereur Valentinien II.

Dubos (1). Mérobaudès était bien plus grand seigneur, et il était plus jeune. La charge de maître de la milice qu'il avait quand Mallobaudès était comte des domestiques, prouve qu'il était plus grand seigneur; et la mention que fait Ammien de Mallobaudès en 354, tandis qu'il ne parle de Mérobaudès qu'en 374, prouve que ce dernier était le plus jeune.

Il paraît que le Mérobaudès, duc d'Égipte, à qui une loi fut adressée l'an 384 par les empereurs Théodose et Valentinien II (2), était fils du consul, et j'ai conjecturé (3) que notre roi Mérovée était son petit-fils. Peut-être ce jeune homme, dupe de l'artifice d'Andragathe, servit-il d'intermédiaire pour tromper Gratien, sans le vouloir. Je ne hazarde cette conjecture qu'en faveur de ceux qui voudront absolument conserver l'ancien texte de Prosper et le concilier avec celui de l'orateur Drépanius Pacatus.

§ IV.

Maxime est reconnu empereur par Valentinien II.

X. Justine et son fils Valentinien II attendaient

(1) Histoire critique de la monarchie française, Paris, 1734, I, 192.
(2) Histoire des Empereurs par Tillemont, Paris, 1701, V, 226.
(3) Préface du tome VI, p. 226.

à Milan la nouvelle de la défaite de Maxime, lorsqu'ils apprirent la mort cruelle de Gratien. Un si funeste événement les glaça d'effroi. L'Italie était dépourvue de troupes; Théodose était éloigné. Sans secours et presque sans conseil, au milieu d'une Cour mal affectionée, quel obstacle une femme et un enfant de douze ans pouvaient-ils opposer au rapide succès de l'usurpateur? Ce qui redoublait leur crainte, c'est que Maxime s'était déjà pratiqué des intelligences en Italie. Les païens, redoutables par leur nombre et l'esprit de vengeance qui les animait, se félicitaient secrètement de sa victoire. Quoiqu'il fût chrétien et qu'il eût une femme très-pieuse, il les avait gagnés par la flatteuse espérance de rendre à leur culte son ancienne splendeur. Son frère Marcellinus, qui s'était rendu à Milan avant même que la révolte fût déclarée, travaillait à former de sourdes intrigues. Pacatus lui donne le nom de Mégère de la guerre civile (1). Dans cette extrémité, Justine donna l'ordre de fermer le passage des Alpes avec de grands abatis d'arbres. Se défiant de tous ses courtisans, elle eut recours à saint Ambroise qu'elle haïssait, mais dont elle connaissait la fidélité et le courage. Elle déposa son fils entre les bras du saint évêque, lui recommandant avec larmes ce jeune prince et le salut de l'empire. Le généreux prélat embrassa tendrement Valenti-

(1) *Panegyricus*, c. 35 : *Marcellinus, belli civilis Megæra.*

nien, et, sans considérer le péril, il entreprit d'aller au-devant de l'ennemi, et de s'opposer seul aux progrès de l'usurpateur. Il pouvait garantir sa vie en s'assurant d'un ôtage. Valentinien pouvait venger la mort de son frère sur Marcellinus, qu'il avait entre les mains; par le conseil de saint Ambroise, il le renvoya au tiran (1).

Un guerrier plus actif que Maxime aurait profité de l'effroi que sa victoire avait répandu, pour se rendre maître de tout l'Occident; mais soit qu'il craignît d'attirer sur lui les armes de Théodose en s'approchant de ses États; soit qu'il voulût assurer ses conquêtes avant de les étendre, il s'arrêta dans la Gaule, et fixa son séjour à Trèves. Ambroise, en passant par Maïence, y rencontra le comte Victor : l'usurpateur l'envoyait de son côté à Valentinien, pour engager ce prince à venir en Gaule, afin de concerter ensemble une paix solide et honorable aux deux partis; il lui promettait une entière sûreté. Le prélat étant arrivé à Trèves, ne put obtenir une audience particulière. Il se présenta donc devant Maxime au milieu du Conseil, quoiqu'il lui parût que cette démarche dérogeait à la dignité épiscopale. Il exposa en peu de paroles l'objet de sa commission; c'était d'obtenir la paix à des conditions raisonnables. « Je « ne la refuserai pas, » dit Maxime; « mais c'est à

(1) Histoire du Bas-Empire, par Lebeau, Paris 1824, IV, 236 et 237.

« Valentinien à venir lui-même la proposer : qu'il « me regarde comme son père ; la défiance serait « un outrage. »

Ambroise repartit « qu'on ne pouvait exiger « d'un enfant et d'une mère veuve, qu'ils s'expo- « sassent à passer les Alpes durant la rigueur de « l'hiver ; qu'au reste, il n'avait aucun ordre de « rien promettre sur cet article ; qu'il n'était « chargé que de traiter de la paix. »

Maxime, sans vouloir s'expliquer davantage, ordonna au prélat d'attendre le retour de Victor. Ambroise, au milieu d'une Cour ennemie, n'ayant pour lui que Dieu et son courage, osa se séparer de communion d'avec l'usurpateur ; et sur la plainte que lui fesait Maxime : « Vous ne pouvez,» lui dit-il, « participer à la communion des fidèles, « que si vous avez fait pénitence d'avoir versé le « sang de l'empereur. » Enfin Victor arriva ; il rapporta que Valentinien était prêt d'accepter la paix ; mais qu'il refusait d'abandonner l'Italie pour venir en Gaule. Sur cette réponse, Maxime congédia saint Ambroise, qui, ayant pris sa route par la Gaule, rencontra à Valence, sur le rivage du Rhône, de nouveaux députés que Valentinien envoyait à Maxime. En traversant les Alpes, il en trouva tous les passages gardés par des troupes de l'un et l'autre parti.

Après plusieurs députations réciproques, Valentinien consentit à reconnaître Maxime pour légitime empereur de la Gaule, de l'Espagne, et

de la Grande-Bretagne; Maxime lui assura la possession tranquille du reste de l'Occident. La crainte inspirée par Théodose, qui armait déjà, contribua beaucoup à déterminer l'usurpateur pour cette transaction. Maxime associa à l'empire son fils Victor, encore enfant, et lui donna le nom de Flavius, que les empereurs portaient depuis Constantin; mais qu'il ne paraît, ni par les médailles, ni par les auteurs, qu'il ait pris pour lui-même (1).

Théodose avait d'autres ennemis, dont il était obligé de s'occuper. Les Huns firent l'an 383 une nouvelle irruption en Mésopotamie, et vinrent assiéger Édesse, d'où ils furent repoussés. Ils revinrent peu après avec un renfort de Perses qui s'étaient joints à ces barbares; mais ils ne furent pas plus heureux (2).

§ V.

Consulat de Richomer. Mort de Priam.

XI. Richomérès, que nous appelons Richomer, avait eu la plus grande part à la défaite des Huns et des Perses. L'année suivante 384, il fut revêtu du consulat avec Cléarque. Tous deux, quoique païens, étaient estimés de Théodose, et distingués,

(1) Histoire du Bas-Empire, par Lebeau, Paris 1824, p. 237 et 239.

(2) Id. p. 251 et 252.

l'un par les emplois militaires, l'autre par les charges civiles. Richomer était Franc de naissance, et j'ai déjà parlé de lui (*art.* VI). Son nom est écrit de diverses façons dans les auteurs anciens. On le trouve dans les premiers historiens de France sous la forme Richimer. Il était sorti du sang des rois, et j'ai conjecturé qu'il avait succédé au roi Mallobaudès. Il s'était attaché à Valentinien Ier, et parvint à la dignité de comte des domestiques après la mort de Mallobaudès. Il avait été envoyé au secours de Valens dans la guerre des Goths, où il s'était signalé. Gratien l'avait donné à Théodose, qui fit usage de sa bravoure en l'élevant au grade de général de la cavalerie et de l'infanterie. On croit qu'il fut père de Théodomer, roi des Français avant Faramond (1). C'est ce que nous apprenons de Grégoire de Tours dont le texte est formel : *In Consularibus legimus* (2) *Theodomerem regem Francorum, filium Richimeris quondàm et Aschilam matrem ejus, gladio interfectos.* « Nous lisons dans les fastes consulai-« res, que Théodomer, roi des Francs, fils de « Richimer, et Aschila sa mère, furent massa-« crés. »

Priam était sans doute allié de Richomer ou Richimer; il était soutenu comme lui, par Théodose : il ne serait pas étonnant qu'après avoir

(1) Histoire du Bas-Empire, par Lebeau, p. 255 et 256.
(2) *Lib.* 2, *cap.* 9.

d'abord été chassé par Maxime du pays des Nerviens, comme nous l'avons présumé, il eût fait une irruption dans les Gaules pendant la guerre de l'usurpateur contre Gratien, et qu'il se fût emparé de Mons et de Bavai qui formaient le Hainaut proprement dit. Jacques de Guyse se contente d'affirmer qu'il fut le premier souverain du Hainaut.

Ce silence des anciens historiens donne lieu de croire qu'il gouverna paisiblement le pays des Nerviens sous la protection de Richomer jusqu'à sa mort, arrivée l'an 386. Il ne gouverna donc pas cinq ans comme le dit Sigebert, ni quinze comme le dit Jacques de Guyse, mais huit ans. On a déjà vu (*art.* VIII) que l'opinion attribuée à Sigebert ne mérite aucune attention. Quant à celle de Jacques de Guyse, elle tendrait à faire confondre Priam avec le Marcomer V de Trithème (1), qui monta aussi sur le trône en 378, et régna de même quinze ans. Mais nous avons déjà cru devoir distinguer ces deux rois francs, et Marcomer V pourrait plutôt être confondu avec le Marcomir de Jacques de Guyse, dont nous allons parler.

(1) Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du Globe. I, 218.

CHAPITRE TROISIÈME.

Marcomir second roi des Francs, et second souverain du Hainaut.

XI. Marcomir, fils de Priam, second roi des Francs, est aussi regardé par Jacques de Guyse (1) comme le second souverain du Hainaut, qui régna trente-trois ans, et conséquemment de l'an 386 à l'an 419.

Quelqu'origine que les historiens aient pu donner à leur nom de Francs en remontant aux tems les plus éloignés, dit plus haut Jacques de Guyse (2), il est certain que Priam régnait sur eux du tems de Valentinien ; car rappelant par ce nom même de leur roi la noblesse de Priam, sous lequel Troie avait été détruite, ils se glorifiaient d'appartenir à une nation qui tirait de là une si belle origine.

Sigebert (3) dit sous l'an 396, 1er de Marcomir : « Les Francs, après Priam, furent gouvernés « trente-quatre ans par Marcomir, fils de Priam, « et Somno, fils d'Anténor. Sous leur conduite, « les Francs, sortis de la Sicambrie, s'établirent « le long du Rhin dans les villes (*in oppidis*) de la « Germanie. » On voit que cet auteur ne dit pas

(1) Tome VI de cette édition, p. 63, livre VIII, chap. 12.

(2) Id. p. 37, chap. 7.

(3) *Germanicarum rerum quatuor chronographi.* p. 62, verso.

que les Francs fussent déjà établis dans le Hainaut du tems de Priam, et qu'il les fait sortir de la Sicambrie sans même dire formellement qu'ils aient passé le Rhin; il semble seulement leur faire faire des établissemens sur la rive droite de ce fleuve qui séparait la Gaule de la Germanie. Il ne distingue pas les Francs restés sur la rive gauche, de ceux auxquels Gratien avait donné un territoire sur cette rive en-deçà de la Meuse. Ceux-ci étaient les habitans du Hainaut, et c'est d'eux que je vais continuer de parler. Sans doute ils formaient une même nation avec ceux de la Sicambrie gouvernés par Marcomer V, dont le nom ressemble beaucoup à celui de Marcomir.

Lorsque Marcomir monta sur le trône, les Gaules appartenaient à Maxime, que Théodose avait été forcé de reconnaître pour empereur. Cette reconnaissance ne suffisait pas à l'ambition de Maxime, qui voulut dépouiller Valentinien II de ce qu'il lui avait laissé. Pendant qu'il était occupé à cette guerre, Victor, son fils, qui, dans un âge encore tendre, portait déjà le titre d'Auguste, était demeuré dans la Gaule. Son père avait confié le soin de cet enfant et la défense du pays à Nanniénus et Quintinus qu'il avait établis maîtres de la milice (1). Tandis que Maxime était occupé de

(1) *Nannienus et Quintinus militiæ magistri, quibus infantiam filii et defensionem Galliarum Maximus commiserat.* Sulpitius Alexander, cité par Grégoire de Tours, livre 2, chap. 9. Cet historien est celui qui donne les détails rapportés ici.

la guerre contre Théodose venu au secours de Valentinien II, ces généraux en avaient deux à soutenir contre les Saxons et contre les Francs. Les premiers avaient fait une descente sur les côtes de la Gaule; ils furent aisément repoussés. Il n'en fut pas de même des Francs. Au bout de dix années d'exemtion, les receveurs de Maxime qui avait besoin d'argent pour son expédition, avaient exigé qu'ils payassent des tributs. Ces peuples ne furent pas effrayés par la victoire honteuse remportée sur Gratien. Celle qu'eux-mêmes avaient autrefois obtenue (*art.* VII) les avait rendus insolens. Ils présumaient de leurs propres forces, et ne craignirent pas, non-seulement de refuser tout tribut aux Romains, mais encore de se révolter contr'eux (1). Conduits par trois princes, Génobaudès, Marcomir et Sunnon, ils passèrent le Rhin, massacrèrent les habitans, et donnèrent l'alarme à Cologne (*Colonia Agrippina*) (2), qui est sur la rive gauche du Rhin, en sorte qu'il s'agit ici des Sicambres. Ces peuples habitaient ce que l'on appelle aujourd'hui la Westphalie, vers la source de la Roër (le Ruhr) qui se jette dans le Rhin à Duisbourg, appelée alors *Dispargum* (3), ils occupaient le pays situé entre cette rivière et la terre qui est son affluent. C'est sans doute à

(1) Jacques de Guyse, tome VI, p. 37, livre VIII, chap. 12.
(2) Grégoire de Tours, livre II, chap. 9.
(3) Voyez la carte de la Gaule dans le prem. tome de dom Bouquet.

Duisbourg, au-dessous de Cologne, que les Sicambres avaient traversé le Rhin. Jacques de Guyse donne sur ce sujet, d'après l'historien Alméric, des détails qui feraient croire que loin d'être alliés avec les habitaus du Hainaut, ils étaient leurs ennemis.

Fesant des incursions dans la Germanie et dans la Gaule, dit-il (1), ils pillèrent un grand nombre de villes, comme Cologne, Nimègue, Tongres; et enfin étant entrés dans la forêt Charbonière, ils renversèrent plusieurs forts. Dans le siège qu'ils entreprirent de Bavai, qui s'appelait autrefois Octovie, ils réduisirent la ville aux extrémités. Alors les Morins, les habitans de Tournai, les Nerviens, les Ménapiens, les habitans de Famars et ceux de Cambrai d'une part; les Trévirois, ceux de Metz, de Toul, les Argentins et les Magontiens d'autre part, c'est-à-dire les habitans de Strasbourg et de Maïence, s'unirent pendant ce siège contre les Francs, et les taillèrent en pièces à une sortie des habitans de Bavai. Puis ils les refoulèrent des frontières des Gaules, et les forcèrent de repasser le Rhin d'où ils étaient descendus. C'est à cause de cette déroute sanglante, ajoute Jacques de Guyse, que les Francs nourrirent une haine implacable contre toutes ces nations conjurées.

On sent que ces nations eurent besoin pour

(1) Tome VI, p. 107, livre VIII, chap. 12.

combattre les Francs, d'être réunies par des chefs. C'est ce qu'explique Grégoire de Tours en disant (1):

Aussitôt que la nouvelle de l'irruption des Francs eut été portée à Trèves, Nanniénus et Quintinus, commandans de la milice, à qui Maxime avait confié l'enfance de son fils et la défense des Gaules, assemblèrent une armée et se rendirent à Cologne. Mais les ennemis chargés de butin, après avoir pillé les richesses des provinces, repassèrent le Rhin, laissant sur le territoire romain plusieurs de leurs chefs prêts à recommencer le ravage. Les Romains les combattirent avec avantage, et tuèrent un grand nombre de Francs près de la forêt Charbonière, *apud Carbonariam ;* c'était une partie de la forêt des Ardennes qui s'étendait entre le Rhin et l'Escaut.

§ I.

Victoire des Francs. Mort de Quintinus. 387.

XII. L'historien de Trèves ajoute que les Francs ayant repassé le Rhin, n'osèrent plus depuis ce tems prendre leurs quartiers d'hiver sur le territoire des Tréviriens (2). C'est convenir qu'ils l'avaient fait auparavant. Mais Grégoire de Tours

(1) Livre II, chap. 9.
(2) Annales de Hainaut; VI, 109.

nous instruit mieux de la manière dont se termina cette expédition.

Après ce succès des généraux romains, comme on délibérait pour savoir si on profiterait de la victoire en passant dans le pays des Francs, Nanniénus s'y refusa fortement, sachant bien qu'ils étaient prêts à les recevoir, et qu'ils seraient certainement plus forts chez eux. Quintinus et le reste de l'armée étant d'un avis différent, Nanniénus retourna à Maïence (*Moguntiacum*). Quintinus, ayant passé le Rhin avec son armée auprès de Neuss (1) (*Nivisium*), arriva, le deuxième jour de marche, le long du fleuve (2), à des maisons inhabitées et à de grands villages abandonnés. Les Francs, feignant d'être épouvantés, s'étaient retirés dans des bois très-enfoncés, et avaient fait des abatis sur la lisière des forêts; les Romains, après avoir incendié toutes les maisons, croyaient, dans leur lâche sottise, que déployer contre ces murs leur fureur, c'était consommer leur victoire (3). Les soldats, chargés de leurs armes, passèrent la

(1) Ville située sur la rive gauche du Rhin, entre Cologne et Duisbourg, en face de Dusseldorf. Dom Bouquet écrit mal Nuitz. Son nom latin doit s'écrire *Novesium*.

(2) *Secundis à fluvio castris, casas habitatoribus vacuas atque ingentes vicos destitutos offendit* (*Quintinus*). Sulpitius Alexander, au troisième livre de son histoire, citée par Grégoire de Tours, livre II, chap. 9. Après avoir atteint Duisbourg, les Romains remontèrent sans doute la Ruhr, ou Roer.

(3) Il y a ici un contresens grossier dans la traduction française, p. 62 de la Collection de M. Guizot.

nuit dans l'inquiétude. Dès la pointe du jour, étant entrés dans les bois sous la conduite de Quintinus, ils s'engagèrent presque jusqu'à la moitié du jour dans les détours des chemins, et s'égarèrent tout-à-fait. A la fin, arrêtés par une enceinte de fortes palissades, ils se répandirent dans des champs marécageux qui touchaient à la forêt. Quelques ennemis se montrèrent sur leur passage, montés sur des troncs d'arbres entassés ou sur des abatis. Du haut de ces sortes de tours, ils lançaient, comme si c'eût été avec des machines de guerre, des flèches trempées dans le poison des herbes; de sorte qu'une mort certaine était la suite des blessures qui n'avaient fait qu'effleurer la peau, même dans des parties du corps où les coups ne sont pas mortels. Bientôt l'armée, environnée d'un grand nombre d'ennemis, se précipita avec empressement dans les plaines que les Francs avaient laissées ouvertes. Les cavaliers s'étant plongés les premiers dans les marais, on y vit périr pêle-mêle les hommes et les chevaux. Les fantassins qui n'étaient pas foulés par les piés des chevaux, plongés dans la fange, et débarrassant leurs piés avec peine, se cachaient de nouveau en tremblant dans les bois dont ils venaient de sortir. Les légions romaines, ayant rompu leurs rangs, furent massacrées. Héraclius, tribun des Joviniens, nom d'une de ces légions, ayant été tué ainsi que la plupart des officiers, un petit nombre trouva son salut dans l'obscurité de la nuit et les retraites des

forêts. Ce récit de la guerre des Romains contre les Francs se trouve dans le troisième livre de l'histoire de Sulpitius Alexander. Ce fragment et quelques autres passages conservés dans Grégoire de Tours, sont tout-à-fait propres à faire regretter l'ouvrage historique composé par cet auteur (1). Il qualifie Génobaudès, Marcomir et Sunnon, ducs des Francs (2).

La date de cet événement nous est fournie par Sigebert qui dit (3) : « Sous l'an 387, qui est l'an 2 « de Marcomir, les Francs détruisent l'armée de « Quintinus et d'Héraclius, généraux romains, « qui sont tués avec toutes leurs troupes auprès « de la ville de Trèves. » L'auteur donne exactement l'année de Marcomir avec celle de l'ère chrétienne.

C'est donc mal à propos que l'historien du Bas-Empire place cet événement sous l'an 388, et suppose que Quintinus revint en Gaule. Maxime passa les Alpes vers le mois d'août 387 (4), et ce fut sans doute alors que les Saxons et les Francs, peut-être secrètement dirigés par Théodose et Richomer, firent leur irruption dans la Gaule dont le gouvernement était abandonné à un enfant. C'est Tillemont qui a fait le premier la faute de placer en 388 la défaite des généraux ro-

(1) Histoire du Bas-Empire, IV, 378, note de M. Saint-Martin.
(2) Voyez ce passage, t. VI de ces Annales, p. 119 et 147.
(3) *Germanicarum rerum quatuor chronographi*, p. 63, *verso*.
(4) Histoire des empereurs, par Tillemont, V, 283.

mains (1), et de faire survivre Quintinus à cette défaite (2), quoique Sigebert soit au nombre des auteurs qu'il a consultés. Lebeau n'a fait que le suivre ici trop servilement, comme il le fait ordinairement.

La preuve que Tillemont donne de son opinion est très-faible. Saint Ambroise (3), dit-il, rapporte que Maxime fut en même tems défait par les Saxons, par les Francs, et par Théodose. Il n'est pas nécessaire que ce soit le même jour. Nous ignorons l'époque précise des deux batailles gagnées par Théodose contre les troupes de Maxime, ainsi qu'on va le voir.

§ II.

Mort de Maxime. 388.

XIII. Les Francs jouaient alors un grand rôle dans les affaires des Gaules, et plusieurs d'entr'eux occupaient les places les plus importantes, tant civiles que militaires (4). Richomer et Arbogaste, Francs de naissance, et pleins de cette bravoure impétueuse qui plaît surtout aux Barbares, eurent la plus grande part à la campagne que fit l'empe-

(1) Histoire des Empereurs par Tillemont, p. 296.

(2) Id. p. 309.

(3) Édition de Paris, 1603, *epistola* 17, tome V, p. 215, g.

(4) Histoire des Gaulois, par Jean Picot. Genève, 1804, II, 62, voyez-y les citations.

reur Théodose contre Maxime (1). On a vu que Richomer avait été consul l'an 384. Arbogaste, sous le jeune Valentinien, exerça un pouvoir presqu'absolu. Ses talens militaires et son désintéressement lui avaient concilié la faveur de l'armée.

Celle de Maxime s'était partagée en deux corps, dont chacun surpassait en nombre les troupes de Théodose ; ayant traversé les montagnes, elle entra dans les plaines de la Pannonie. Pour enfermer l'ennemi, qui, ayant passé la Save, marchait entre cette rivière et celle de la Drave, l'un des deux corps s'arrêta à Siscia, ville alors considérable, qui n'est plus qu'un bourg nommé Siszek, sur le bord méridional de la Save; l'autre corps, composé des troupes d'élite, et commandé par Marcellinus frère de l'usurpateur, alla camper à Pettau, (*Petavio*) sur la Drave. Théodose battit successivement ces deux armées (2). Autant qu'on en peut juger par les récits tronqués et peu concordans de plusieurs auteurs comparés ensemble (3), il paraîtrait que Maxime mérita son malheur, en fesant d'une armée formidable deux corps séparément faibles; et que Théodose profita habilement de cette faute; que le premier corps fut surpris et défait sans beaucoup de résistance; que le

(1) Histoire du Bas-Empire, IV, 367.
(2) Id. p. 371 et 372.
(3) Théodoret, Philostorge, Zosime, saint Ambroise, Orose.

second combattit avec vigueur, et qu'en général les troupes gauloises ne manquèrent ni de valeur ni d'affection pour l'usurpateur (1). Maxime n'eut pas le courage de se trouver en personne à l'une ni à l'autre bataille: il s'était tenu à quelque distance des deux armées. A la nouvelle de la double victoire de Théodose, il prit la fuite sans tenir de route certaine: détesté des vaincus, poursuivi par les vainqueurs, déchiré par les remords de son crime, il ne voyait nulle retraite assurée. Conduit par le guide le plus infidèle, la crainte, il n'osa prendre la route de la Gaule pour aller rejoindre son fils dont les troupes venaient d'essuyer une défaite si complète; il alla se jeter dans Aquilée, sur la route de Pettau à Milan; c'était se renfermer lui-même dans une prison pour y attendre le supplice. Aquilée était cependant une des villes les plus considérables de l'empire romain (2). Elle était peu éloignée des côtes de la mer Adriatique, vers lesquelles fesait voile Andragathe, meurtrier de Gratien, et l'un des généraux les plus attachés à Maxime. Mais la ville n'était pas en état de tenir contre une armée victorieuse. Théodose marchait avec ses troupes légères. Lorsqu'il approchait d'Émona, qui venait de ressentir tous les maux d'un long siége, les habitans sortirent au-devant de lui

(1) Considérations sur l'esprit militaire des Gaulois (par M. de Sigrais). Paris, 1774, p. 528.

(2) Elle ne fut détruite qu'en 452, par Attila.

avec les démonstrations de la joie la plus vive. Les sénateurs vêtus d'habits blancs, les prêtres païens, couverts de leurs plus riches ornemens, étaient suivis de tout le peuple, qui fesait retentir l'air de chants de victoire. L'entrée du prince fut un triomphe. Les portes étaient ornées de fleurs, les rues de riches tapis; partout brillaient des flambeaux allumés; une multitude de tout sexe et de tout âge s'empressait auprès du vainqueur; tous le félicitaient et priaient le ciel de couronner ses succès par la mort du tiran.

Théodose, ayant traversé la ville, franchit les Alpes-Juliennes, dont Maxime avait laissé les passages ouverts, et s'arrêta à trois milles d'Aquilée. Arbogaste, à la tète d'un gros détachement, s'étant avancé jusqu'à la ville, força les portes, qui n'étaient défendues que par une poignée de soldats. Maxime, encore plus dépourvu de conseils que de forces, était si peu instruit des mouvemens de son ennemi, qu'on le trouva occupé à distribuer de l'argent aux troupes qui lui restaient. On le jette en bas du tribunal, on lui arrache le diadème, on le dépouille, et, les mains liées derrière le dos, on le conduit au camp du vainqueur, comme un criminel au lieu du supplice. L'empereur, après lui avoir reproché son usurpation et l'assassinat de Gratien, lui demanda sur quel fondement il avait osé publier que, dans sa révolte, il agissait d'intelligence avec Théodose. Maxime répondit en tremblant, qu'il n'avait inventé ce

mensonge que pour s'attirer des partisans, et s'autoriser d'un nom respectable. Cet aveu et l'état déplorable du vaincu désarmèrent la colère du vainqueur: la compassion sollicitait déjà la clémence de Théodose, lorsque ses officiers enlevèrent Maxime de devant ses ieux, et lui firent trancher la tête hors du camp. Ainsi périt cet usurpateur le 27 août (1), cinq ans après qu'il eut fait mourir son prince légitime. On sacrifia ensuite deux ou trois de ses partisans les plus opiniâtres, et quelques soldats maures, ministres de ses cruautés. Théodose fit grace à tous les autres (2). Andragathe arrivait avec sa flotte lorsqu'il apprit la mort de son empereur. Il ne put supporter cette nouvelle, et se précipita dans la mer.

Théodose envoya aussitôt à Trèves le général Arbogaste, qui se saisit du fils de Maxime dans cette ville. Il fit aussitôt périr le jeune Victor, qui ne survécut que peu de jours à son père. Zosime (3) l'appelle Μειράκιον, jeune adolescent. Aurélius Victor dit que ce n'était encore qu'un enfant (4).

(1) Je suis l'historien Socrates, livre V, chap. 14, dont l'opinion est adoptée par l'Art de vérifier les dates. La Chronique d'Idatius dit le 28 juillet, et Tillemont reste indécis.

(2) Histoire du Bas-Empire, IV, 373—375.

(3) Livre IV, chap. 47.

(4) Histoire des empereurs, par Tillemont, V, 296.

§ III.

Valentinien II est mis en possession de la Gaule ; il fait la paix avec les Francs.

XIV. Jamais victoire, après une guerre civile, ne fut moins sanglante ni plus désintéressée. Théodose pouvait regarder tout l'Occident comme sa conquête; il pouvait du moins retenir les provinces que Maxime avait enlevées à Gratien, et que le jeune Valentinien n'avait pas encore possédées. La perfidie de ceux qui s'étaient livrés à l'usurpateur, et qui avaient secondé son audacieuse entreprise, mettait le vainqueur en droit de les punir. Théodose n'écouta point les conseils d'une politique avide et ambitieuse, qui aurait bien su lui établir des droits spéciaux sur la Gaule, l'Espagne et la Grande-Bretagne. Il rendit à Valentinien tout ce que ce jeune prince avait perdu ; il y ajouta le reste de l'Occident; il accorda une amnistie générale à ceux qui avaient suivi le parti de Maxime; il leur conserva leurs biens et leur liberté. En les dépouillant des dignités qu'ils tenaient d'une main usurpatrice, il les laissa jouir de celles qu'ils possédaient avant la révolte. Toutes les inimitiés cessèrent avec la guerre. L'empereur d'Orient oublia qu'il avait vaincu; et, ce qui est plus difficile encore et plus avantageux pour assurer la paix, les vaincus oublièrent qu'ils avaient été ses enne-

mis. On vit alors ce qui, selon la remarque d'un auteur païen, ne peut être que l'effet d'une vertu rare et sublime, un prince devenir meilleur lorsqu'il n'eut plus rien à craindre, et sa bonté croître avec sa grandeur (1).

Arbogaste, après avoir mis à mort le jeune Victor, substitua Charietton et Sirus à ce Nanniénus qui avait eu la prudence de ne pas poursuivre les Francs (*art.* XII). Il paraît que ceux-ci se crurent alors autorisés à venir encore piller la Germanie et voulurent sans doute rentrer en possession du Hainaut, ce qui obligea Théodose à envoyer Valentinien dans les Gaules (2). Arbogaste, qui y était encore en qualité de général de toutes les troupes, engagea le jeune empereur à se mettre à la tête de son armée pour châtier ces peuples qu'ils appelaient barbares, ou les forcer à restituer ce qu'ils avaient enlevé l'année précédente après la défaite des troupes de Quintinus, et à livrer les auteurs de la guerre. Pendant qu'il était en marche, Marcomir et Sunnon envoyèrent demander une conférence ; elle leur fut accordée. Ils se rendirent au camp de l'empereur. Sans doute ils représentèrent qu'ils avaient combattu l'ennemi de Théodose et qu'ils n'avaient fait que reprendre ce que

(1) Histoire du Bas-Empire, par Le Beau, IV, 378 et 379.

(2) Histoire des empereurs, par Tillemont, V, 309, *eo tempore, Charietto et Syrus in locum Nanneni subrogati, in Germaniâ cum exercitu opposito Francis diversabantur.* Sulpitius Alexander, cité par Grégoire de Tours, liv. II, chap. 9.

Gratien leur avait donné. On ignore les conditions du traité; on sait seulement que l'empereur exigea d'eux des ôtages. Valentinien vint passer à Trèves l'hiver de 389 à 390 (1).

Tous ces faits ont été tirés par Grégoire de Tours (2) de l'historien Sulpitius Alexander dont j'ai parlé plus haut (*art. IX*). Cet auteur donne aux princes francs le titre de *regales*, royaux; mais ailleurs il les appelle *subreguli*. Voici ses expressions : *Post dies pauculos, Marcomere et Sunnone, Francorum regalibus, transacto cursim conloquio, impetratisque ex more obsidibus, ad hiemandum Treveris concessit.* Je prendrai la traduction un peu plus haut, pour faire connaître le passage entier.

Dans le quatrième livre de son Histoire, Sulpitius après avoir raconté le meurtre de Victor, fils du tiran Maxime, dit : « Dans ce tems, Charietton « et Sirus, mis à la place de Nanniénus, s'oppo« sèrent aux Francs avec une armée dans la Ger« manie ; » et après quelques mots sur le butin que les Francs avaient remporté de Germanie, il ajoute : « Arbogaste, ne souffrant aucun délai, en« gagea César à infliger aux Francs le châtiment « qu'ils méritaient, à moins qu'ils ne restituassent « tout ce que, dans l'année précédente, ils avaient « pillé après le massacre des légions, et qu'ils ne

(1) Histoire du Bas-Empire, IV, 426.
(2) Livre II, chap. 9.

« livrassent les auteurs de la guerre, afin qu'on « les punît d'avoir violé perfidement la paix. »

Il raconte ce qui se passa pendant le commandement de Charietton et de Sirus, et ajoute : « Peu de jours après, ayant eu une courte entre-« vue avec Marcomer et Sunnon, officiers royaux « des Francs, et en ayant reçu des ôtages, selon la « coutume, le général romain se retira à Trèves « pour y passer l'hiver. »

Comme il les appelle royaux, ajoute Grégoire de Tours, nous ne savons s'ils étaient rois ou s'ils en tenaient la place. Le texte porte en effet *Francorum regalibus*, et non pas *regibus*. Mais il y a tout lieu de croire que par *regalibus*, Sulpitius Alexander entendait simplement *regibus* (1). En effet on a vu (*art. IX*), que Mellobaudès, plusieurs années auparavant, est qualifié roi des Francs par Ammien Marcellin.

Marcomer a donc pu être successeur de Priam dans la possession du pays des Nerviens; mais regardant Maxime et Victor comme des usurpateurs, il a pu faire une incursion dans le pays des Tréviriens qui ne lui appartenait pas, et Arbogaste a pu le regarder comme coupable par cette raison. Il a pu même faire restituer le butin; mais il n'a sans doute pas privé Marcomer du territoire dont ce roi des Francs avait la jouissance. Aucune des expressions placées dans la bouche de Sulpitius

(1) Observation de M. Guizot sur sa traduction française.

Alexander par Grégoire de Tours ne nous autorise à dire que Jacques de Guyse s'est trompé en regardant Marcomer comme le second souverain du Hainaut.

§ IV.

Arbogaste assassine Valentinien II, 392. *Il nomme Eugène empereur. Tous deux combattent les Francs.*

XV. Il paraît que dans le reste de son règne, Valentinien ne s'occupa plus des Francs. Sulpitius Alexander rapportant la situation critique de cet empereur, ajoute: « Pendant que divers événe-« mens se passaient dans la Thrace, en Orient, « l'état des affaires était troublé dans la Gaule. Le « prince Valentinien, renfermé à Vienne dans l'in-« térieur de son palais, et presque réduit au des-« sous de la condition de simple particulier, le « soin des affaires militaires était livré à des sa-« tellites Francs, et les affaires civiles étaient passées « entre les mains de la faction d'Arbogaste. Parmi « tous les soldats engagés dans la milice, on n'en « trouvait aucun qui osât obéir aux ordres ou aux « discours particuliers de ce prince (1). »

Valentinien était encore bien jeune, puisqu'il

(1) Sulpitius Alexander, cité par Grégoire de Tours, livre II, chap. 9, tome II, p. 165, dans la Collection de dom Bouquet.

n'avait alors que vingt ans (en 392). Il n'en voyait pas moins avec dépit un crédit aussi considérable s'élever dans sa Cour, et s'indignait de recevoir la loi d'un de ses sujets: il eût été plus prudent de dissimuler; mais la franchise de son âge ne le lui permit pas. Il s'opposait fréquemment aux volontés d'Arbogaste; et ne pouvant employer la force contre lui, il se plaisait au moins à lui témoigner son mécontentement toutes les fois que l'occasion s'en présentait. Enfin un jour, ne pouvant plus supporter l'insolence de ce soldat, il voulut faire un dernier essai de ses forces, et lui remit un ordre écrit par lequel il le destituait de son emploi de général. Arbogaste lut l'ordre en sa présence. Après la lecture, « Ce « n'est pas toi, » dit-il, « qui m'as donné le pouvoir « dont je jouis, et tu ne pourras me l'ôter. » A ces mots, déchirant l'ordre, il en jeta les morceaux par terre, pour témoigner le peu de cas qu'il en fesait.

Peu après cependant, il jugea prudent de se défaire de Valentinien, qui, après un pareil éclat, n'avait plus aucun ménagement à garder. Il le fit attaquer, ou plutôt l'attaqua lui-même pendant qu'il s'exerçait avec quelques soldats, le blessa mortellement, et se débarrassa ainsi du seul ennemi qui osât le contredire. Suivant quelques auteurs, il le fit étrangler (1). Cet horrible forfait eut lieu

(1) Histoire des Gaules, par Jean Picot. Genève, 1804, II, 62 et 63.

le samedi 15 mai 392. Valentinien II était âgé de vingt ans et quelques mois, étant né l'an 371 (1).

Arbogaste aurait pu facilement revêtir la pourpre : mais son rôle lui paraissait aussi beau, d'en disposer; ou peut-être craignait-il de perdre son crédit dans l'armée, s'il usurpait le titre d'empereur. Quoi qu'il en soit, il préféra de faire nommer une de ses créatures, qui s'appelait Eugène, en remplacement de Valentinien; lui-même continua réellement à régner sous le nom de ce nouvel empereur (2).

Devenu usurpateur comme Maxime, Arbogaste devint odieux comme lui au souverain du Hainaut et ne craignit pas de s'exposer au sort de Quintinus. Les devoirs de sa place ou plutôt son ambition lui firent oublier la première obligation d'un bon citoyen, et il se permit de ravager son propre pays (3).

C'est sans doute après avoir rapporté le meurtre de Valentinien II, que Sulpitius Alexander (4) s'exprime ainsi : « Dans la même année, Arbogaste, « poursuivant Sunnon et Marcomer, petits rois « Francs, avec une haine de barbare, se rendit à « Cologne dans la plus grande rigueur de l'hiver, « pensant qu'il pénétrerait facilement dans les re-

(1) L'Art de vérifier les dates. Chronologie des empereurs d'Occident.

(2) Histoire des Gaulois, par Jean Picot, II, 64.

(3) Id. p. 58.

(4) Toujours cité par Grégoire de Tours, livre II, chap. 9.

« traites des Francs, et y mettrait le feu lorsqu'ils « ne pourraient plus se cacher en embuscade dans « les forêts arides et dépouillées de feuilles. Ayant « donc rassemblé une armée, il passa le Rhin, et « ravagea le pays des Bructères, qui sont les plus « près de la rive, et un village habité par les Cha- « maniens, sans que personne se présentât, si « ce n'est quelques Ampsuares et Chattes, com- « mandés par Marcomer, qui se montrèrent sur « les plus hauts sommets des collines. »

On voit par ce passage que les Francs étaient la confédération de plusieurs tribus, parmi lesquelles se trouvaient les Bructères, les Ampsuares et les Chattes.

Les Bructères dont parlent Paterculus, Tacite et d'autres, sont joints par Sidonius (1) aux Thuringiens, aux Francs, etc. Ils habitaient l'Over-issel, et une partie de la Vestphalie entre le Rhin et l'Ems (2).

Les Ampsuares sont les Ampsivariens ou les Angrivariens de Tacite (3). Ils habitaient entre le Rhin et l'Elbe. Ils se soumirent aux Romains, et Germanicus triompha d'eux (4). Ils occupaient la principauté de Minden et le comté de Schawenburg.

Les Chattes ou Cattes sont aujourd'hui les peu-

(1) *Carmen*, 7.

(2) Voyez les Annales de Tacite. I, 51 et 60.

(3) Annales, II, 8, 19, 22 et 24.

(4) Id. chap. 41.

ples de la Hesse. Ce sont les ancêtres des Bataves, et les éternels ennemis des Chérusques. Germanicus triompha aussi d'eux, et Tacite en parle souvent (1).

J'ai fait mention plus haut des Chamaniens ou Chamaves; ils occupaient l'évêché d'Osnabrug. Ils se sont joints aux Angrivariens pour prendre la place des Bructères (2).

Sulpitius Alexander, continue Grégoire de Tours, laisse là de nouveau ceux qu'il appelle *chefs* et *royaux;* il dit clairement que les Francs avaient un roi lorsqu'il s'exprime ainsi sans indiquer le nom de ce prince; « Ensuite le tiran Eugène, ayant « entrepris une expédition militaire, après avoir, « selon sa coutume, renouvelé les anciens traités « avec les rois des Allemands et des Francs, gagna « la limite du Rhin pour effrayer les nations sau- « vages par l'aspect d'une armée très considé- « rable. » C'est là, dit encore Grégoire de Tours, tout ce que Sulpitius Alexander a dit des Francs (3). Cet historien terminait sans doute son récit avec la vie de Théodose.

(1) Annales, I, 55 et 56; II, 7. Histoire, IV, 12 et 27; Mœurs des Germains, 29, 30 et 31, etc.

(2) Mœurs des Germains, chap. 33 et 34

(3) Grégoire de Tours, livre II, chap. 9, tome II, p. 165 dans la Collection de dom Bouquet.

§ V.

Théodose fait mourir Arbogaste et Eugène. Il meurt lui-même. Victoires de Stilicon. Marcomer est fait prisonnier.

XVI. L'expédition d'Eugène est rapportée à l'année 393. Ce fut cette même année que mourut Marcomer V, roi des Sicambres, que remplaça Dagobert II, qui régna cinq ans (1). Ce fut peut-être avec Dagobert qu'Eugène fit son traité, ainsi qu'avec Marcomer, souverain du Hainaut. Sans doute il importait à cet usurpateur de s'assurer la paix de ce côté, afin de pouvoir résister de toutes ses forces aux armes de Théodose (2), qui, au bout de deux ans, vengea le meurtre de Valentinien; il attaqua Arbogaste qui avait réuni une armée de Francs et de Gaulois, le défit, et le poursuivit avec une extrême activité; mais il n'eut pas la satisfaction de le faire prisonnier: ce Franc courageux, voyant qu'il ne pouvait échapper, préféra la mort à la captivité, et trancha lui-même le fil de ses jours. Eugène montra moins de courage; vaincu avec Arbogaste, il se laissa arrêter, charger de chaînes, et conduire à la mort (3), le

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire ancienne du Globe, I, 2 8.
(2) Histoire des Gaulois, par Jean Picot. Genève, 1804, II, 68.
(3) Id. p. 64. Voyez la Chronique d'Idace et celle du comte Marcellin, dans la Collection de dom Bouquet, t. I, p 640.

6 septembre 394. Mais celui qui avait remporté la victoire, l'empereur Théodose, n'y survécut pas long-tems. Il mourut lui-même à Milan, le 7 janvier 395. Ce fut le dernier empereur qui eût possédé l'empire romain tout entier. Il le partagea en mourant entre ses deux fils, Arcadius et Honorius. Ce dernier eut l'empire d'Occident (1) dont le Hainaut était une dépendance. Stilicon, général des armées de ce prince, s'avança l'an 395 sur les bords du Rhin; il s'y fit connaître, la première fois, par ses talens militaires. Les Francs et les Allemands, effrayés par ces victoires, s'empressèrent de lui demander la paix; ils lui offrirent même des otages. Claudien, digne Homère de ce nouvel Achilles, a célébré en très-beaux vers, la conduite et les succès de son héros (2).

« Tu commandes d'abord à Stilicon, » dit ce poëte à Honorius, « de marcher sur le Rhin pour « rétablir la paix parmi des peuples inconstans; il « part sur ses rapides coursiers; sans aucune es- « corte, il franchit les monts sourcilleux de la « Rhétie, et, ne consultant que son courage, il se « présente seul sur un territoire habité par l'en- « nemi. Soudain, la terreur dans l'ame, le front « humilié, les rois fendent à l'envi le fleuve. Le « Sicambre abaisse sa blonde chevelure jusqu'aux « piés du héros, et le Franc agenouillé, implore

(1) L'Art de vérifier les dates.

(2) *Libro quarto de consulatu Honorii*, vers. 439 et suiv.

« son pardon d'une voix tremblante. Quoiqu'ab-« sent, Honorius, ils te jurent obéissance, la Ger-« manie suppliante invoque ton nom. On voit « accourir le farouche Bastarne; après lui vient le « Bructère, qui habite la forêt d'Hercinie; le Cimbre « abandonne ses vastes marais, et le terrible Ché-« rusque a quitté les bords de l'Elbe. Stilicon écoute « leurs diverses prières; il n'y accède qu'avec len-« teur, et leur accorde la paix comme un bienfait « qu'ils méritent peu... Vit-on jamais le Rhin vaincu « par la seule terreur? Cette gloire que d'autres « n'ont pu obtenir que par une longue suite de « guerres, la présence de Stilicon suffit pour te « l'assurer (1). »

La fin du quatrième siècle ne fut pas heureuse pour les Francs. L'an 397, vaincus de nouveau, ils furent obligés de livrer à Honorius leur roi Marcomer. Ce prince malheureux fut d'abord jeté dans une prison, et, après cela, envoyé en Étrurie; son frère Sunnon, triste victime de l'insubordination des Francs, avait juré de venger l'injure faite à Marcomer; il cherchait à exécuter son projet, lorsqu'il fut arrêté et mis à mort par ses compatriotes (2).

Claudien (3) parle ainsi de cet événement:

(1) Voyez encore Claudien, *libro primo de laudibus Stilichonis*, vers 197 et suiv.

(2) Histoire des Gaulois, par Jean Picot, II, 69 et 70.

(3) *Libro primo de laudibus Stilichonis*, vers 240 et suiv.

Regia Romanus disquirit crimina carcer.
Marcomeres Sunnoque docent, quorum alter Etruscum
Pertulit exilium: quum se promitteret alter
Exsulit ultorem, jacuit mucrone suorum;
Res avidi concire novas, odioque furentes
Pacis, et ingenio, scelerumque cupidine fratres.

« Sous le monarque qui nous régit, les prisons « de Rome demandent compte aux rois de leurs « forfaits. Marcomer et Sunnon l'enseignent par « leur exemple: le premier subissait, au sein de « l'Étrurie, l'exil, prix de sa révolte, lorsque son « frère, qui promettait de le venger, périt sous les « coups de ses propres soldats; avides de troubles « et de changemens, ennemis jurés de la paix, leur « esprit inquiet et leur amour du crime les ren- « daient dignes l'un de l'autre. »

Marcomer prisonnier, ne pouvait plus défendre ses États. Ils devinrent la proie des barbares, jusqu'à ce qu'un nouveau roi sicambre, Faramond, vint rétablir l'autorité des Francs sur le Hainaut, l'an 419. Il paraît qu'il était fils de Théodomer et petit-fils de Richimer; il descendait ainsi d'un consul romain, et les premiers souverains du Hainaut ne furent pas moins distingués par leur origine que par leur valeur. C'est en vain que l'on voudrait détruire l'avantage d'une illustre naissance. L'héritage de la gloire n'est pas moins réel que celui des propriétés. Mais l'un et l'autre ont besoin d'être conservés par une bonne éducation et maintenus par une conduite ferme, noble et sage.

Sans cela, celui que la fortune en a fait jouir, n'en tombe que de plus haut, et son malheur est plus grand.

J'ai parlé de Faramond et de ses successeurs dans les préfaces des tomes VI et VII.

Le Marquis de Fortia.

AVERTISSEMENT.

Les Annales de Hainaut par Jacques de Guyse forment en manuscrit trois volumes in-folio.

Le premier volume manuscrit contient un prologue et sept livres, dont la table est à la page 316 du cinquième tome de cette édition.

Le second volume manuscrit contient les sept livres suivans, c'est-à-dire depuis le livre VIII jusqu'au livre XIV. c'est de ce second volume, qui comprend les tomes VI jusqu'à IX de cette édition, que l'on trouvera ici la table.

TABLE

ANALITIQUE ET ALFABÉTIQUE

Des tomes VI, VII, VIII et IX, de cette édition formant le second volume des manuscrits de Jacques de Guise.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T

U.

V.

W.

X.

Y.

Z.

FIN DE LA TABLE.

SUR L'EXISTENCE

D'HOMÈRE

ET

SUR L'AUTHENTICITÉ DE SES OUVRAGES.

AVERTISSEMENT.

Après la table de la première partie de l'ouvrage de Jacques de Guyse, j'ai cru devoir ajouter un volume tout entier où j'ai parlé de la langue celtique et des auteurs que l'on doit consulter pour nos antiquités. J'ai discuté le degré de confiance qui peut être accordé aux ouvrages attribués à Bérose. Ici je vais parler d'Homère, dans les poëmes duquel se trouvent les antiquités de Troie d'où Jacques de Guyse fait venir le roi Bavo pour civiliser la Belgique. Peut-être lira-t-on avec quelque intérêt le mémoire par lequel j'ai signalé mon entrée à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; l'indulgence avec laquelle j'ai été entendu

dans cette assemblée composée de savans très-distingués, me donne lieu de croire que ma dissertation pourra être de quelque utilité pour l'examen d'une question qui a donné lieu à des discussions assez vives.

Paris, 14 *octobre* 1831.

SUR L'EXISTENCE
D'HOMÈRE
ET
SUR L'AUTHENTICITÉ DE SES OUVRAGES.

CHAPITRE PREMIER [1].

INTRODUCTION.

DE L'USAGE DE L'ÉCRITURE DANS LA GRÈCE.

Confiance due à l'Histoire.

I. L'objet de ce mémoire est d'examiner un point de critique très-important, puisqu'il y sera question de fixer nos idées sur l'existence d'Ho-

(1) Un extrait de ce mémoire avait été lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres le 24 juin 1831. L'usage est à cette Académie que l'on fasse une seconde lecture des mémoires qui y sont lus. Dans cette seconde lecture commencée le 25 août suivant, j'ai développé mes preuves, ainsi qu'on va le voir. J'ai cru qu'il était inutile de publier mon premier mémoire, dont le contenu se trouve tout entier dans celui-ci.

mère et sur l'authenticité de ses ouvrages. Il s'agit de combattre une disposition malheureusement trop commune aujourd'hui qui nous fait révoquer en doute tout ce qu'ont cru nos ancêtres. Le tems, en éclaircissant quelques vérités, en obscurcit d'autres, et les événemens qui s'éloignent de nous, deviennent souvent plus difficiles à comprendre. La probabilité diminue à mesure que les faits vont se placer à une plus grande distance, et la raison de cette décroissance peut être facilement expliquée.

D'abord, cet affaiblissement paraît incontestable quand la probabilité s'appuie sur un simple témoignage verbal de génération en génération, de même qu'un fait arrivé de notre tems et dans l'ordre le plus commun, est d'autant moins certain pour nous, qu'il se trouve plus de personnes entre celui qui raconte et celui qui dit avoir vu. Car, pour croire ce fait, il faut supposer que chaque témoin intermédiaire l'a réellement ouï dire à celui qui le lui a transmis; puisque s'il en est un seul qui ne l'ait réellement pas ouï dire, dès lors la chaîne de la tradition est rompue : il est donc évident que les raisons de douter se multiplient à mesure qu'il y a plus de témoins intermédiaires. Or, le même motif de doute a lieu pour les faits qui sont transmis de bouche d'une génération à l'autre; il est même plus fort dans le second cas, parce que les témoins intermédiaires n'existant plus, comme ils existent dans l'hypo-

thèse d'un fait arrivé de notre tems, il est impossible de s'assurer s'ils ont dit en effet ce qu'on leur attribue.

Il n'en est pas de même quand le fait est transmis par écrit. Tout se réduit alors à savoir si l'ouvrage qui nous le transmet n'est ni supposé, ni altéré; car alors cet ouvrage doit obtenir de nous la même croyance que si l'auteur nous racontait directement le fait dont il est ou dont il prétend avoir été le témoin. Il ne s'agira plus ensuite que d'examiner quel degré de confiance on doit à ce témoin. Ce degré doit être mesuré sur la nature du témoin et sur celle du fait qu'il raconte. Dès qu'on ne pourra raisonnablement douter que Tite-Live, par exemple, n'ait écrit son histoire, l'existence de Scipion ne sera guère plus douteuse dans dix siècles, qu'elle ne l'est aujourd'hui (1).

Je conviendrai sans peine que les traditions sont quelquefois altérées par l'addition de circonstances merveilleuses, et même absurdes, si l'on veut; mais en même tems, je demanderai si l'on est en droit pour cela de les rejeter absolument. Avec cette dialectique qui permet ainsi de généraliser les conséquences, on rejettera bientôt aussi les témoignages contemporains; car enfin l'histoire, fondée sur ces témoignages, n'est pas à couvert d'un tel reproche: le merveilleux et les fables dont elle est souvent remplie empêchent-ils que

(1) Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie, par d'Alembert. Amsterdam, 1767. tome V, p. 81-84.

l'on ajoute foi à ce qu'elle contient de vraisemblable? Agissons-en de même avec la tradition historique : rejetons ce qu'elle contient de merveilleux, d'incroyable et d'absurde, ne recevons que ce que nous y verrons de raisonnable ; mais pensons que si nous récusions absolument son témoignage, parce qu'il ne faut pas le recevoir sans quelque précaution, le même motif nous obligerait aussi à rejeter absolument celui de l'histoire (1).

Séparons du récit principal ces circonstances incroyables que l'amour du merveilleux ajoute presque toujours aux grands événemens ; mais ne distinguons point sur cet article la tradition de l'histoire. Rejetons également, dit le savant Fréret, les fables mêlées à l'histoire de Sémiramis, de Thésée, de Romulus, de Cirus, d'Alexandre, de Scipion, de Mahomet, de Genghiskan, de Tamerlan, de Fernand Cortez, et de presque tous les grands hommes que leurs exploits ont rendus célèbres ; mais ne nions pas le reste de leur histoire.

Des monumens incontestables nous apprennent que, du tems d'Alexandre, de Scipion et de Genghiskan, les peuples ajoutaient foi aux fables qui donnaient une origine divine à ces héros. Pour Alexandre, on le voit dans Plutarque, Arrien, etc. ; pour Genghiskan, consultez l'histoire d'Arménie,

(1) Mémoires de l'Académie des Inscriptions. VI, 156 et 157. Mémoire de Fréret.

du moine Hayton, et l'ouvrage de Marco Polo, tous deux presque contemporains de ce conquérant. Enfin, pour Scipion, dans Tite-Live (1), qu'on lise le discours prononcé par Publius Scipion Nasica devant le peuple, dans lequel il dit, en parlant de celui dont il s'honorait de porter le nom, qui était même son parent très-proche, puisqu'ils étaient fils de deux frères (2). « Scipion « l'Africain a tellement surpassé la réputation de « son père, qu'il a fait croire que son origine de« vait être rapportée non pas à un homme, mais à « un Dieu » : *Publium Africanum tantùm paternas superavisse laudes, ut fidem fecerit non sanguine humano, sed stirpe divinâ satum se esse.*

Malgré ce témoignage bien formel, nous rejetterons cette opinion populaire, comme celle qui fesait Thésée fils de Neptune, Romulus fils de Mars, et Sémiramis fille de Dercéto. Mais aussi, de même que ces fables mêlées à l'histoire d'Alexandre, de Scipion et de Genghiskan, ne nous font point regarder comme fabuleux les autres événemens de leur vie, qui ne contiennent rien de semblable, de même aussi les fictions qui ont embelli et défiguré la vie de Sémiramis, celle de Thésée et celle de Romulus, ne nous feront point rejeter la tradition constante et unanime des peuples qui les croyaient fondateurs d'un grand em-

(1) Livre XXXVIII, chap. 55-58.

(2) Et non pas frères comme le dit Fréret.

pire, et de deux états aussi célèbres que ceux d'Athènes et de Rome (1).

§ I.

De l'amour du merveilleux.

II. L'amour du merveilleux a régné dans tous les tems avec une égale force : il n'a varié que pour se conformer aux différens goûts des hommes. Tite-Live entasse les prodiges dans son histoire, et rapporte exactement ceux même dont il nous apprend la fausseté. Tacite affecte de répandre sur les événemens un merveilleux politique qui fait dépendre le succès de cette prudence scélérate que Machiavel a réduite en sistème. Les écrivains postérieurs à l'établissement du christianisme, je dis même les plus vertueux et les plus religieux, comme Grégoire de Tours, ont rempli leurs ouvrages de miracles quelquefois puérils. Faudra-t-il, parce que le témoignage de ces écrivains est le plus souvent faux sur les faits d'une certaine espèce, le rejeter indistinctement sur toutes sortes d'événemens? On ne doit pas craindre que les esprits vraiment justes tombent dans ces excès; mais la tradition est comme l'histoire : elle a besoin de la même précaution, et sans admettre ni rejeter indistinctement son auto-

(1) Mémoire de Fréret dans le tome VI des mémoires de l'Académie des Inscriptions, p. 157.

rité, les faits qu'elle rapporte obtiendront ou n'obtiendront pas notre croyance, suivant que ces mêmes faits, examinés avec attention et sans préjugé, nous paraîtront la mériter. Il faut examiner tout, peser les divers degrés de probabilité, rejeter le faux, et assigner à chaque fait le degré de vérité ou de vraisemblance qui lui appartient: les soupçons vagues et généraux ne doivent pas nous induire à tout rejeter, mais seulement à ne recevoir pas tout indistinctement. Il y a plusieurs traditions fausses, il y en a d'incertaines et de douteuses; mais toutes ne le sont pas; et il y en a peut-être telle qui, par son universalité, opère en nous une persuasion aussi forte dans son genre que celle de beaucoup de faits établis sur des témoignages contemporains (1).

Il arrive même quelquefois que nous sommes obligés de reconnaître la vérité de plusieurs récits qui nous avaient paru absurdes. Telles sont les pluies de pierres que nous rapportait Tite-Live, que nous ne pouvions concevoir, que nous refusions d'admettre, et dont une expérience réitérée nous a démontré la possibilité, en sorte que notre incrédulité, en cette occasion comme en plusieurs autres, n'a prouvé que notre ignorance.

Nous avons tous lu dans notre jeunesse les Métamorphoses d'Ovide: les fables intéressantes que raconte ce poète sur un grand nombre de perso-

(1) Mémoire de Fréret dans le tome VI des mémoires de l'Académie des Inscriptions, p. 158.

nages, ne sont certainement pas vraies, du moins pour la plupart; mais les personages n'en ont pas moins presque tous existé. Il nous parle, par exemple, fort au long d'Orphée (1), fils d'Œagre, roi de Thrace. La fable de sa descente aux enfers et de sa mort tragique sur les bords de l'Hèbre, est rapportée par Apollodore (2), par Diodore de Sicile (3), par Pausanias (4), par Diogène-Laërce (5), et par plusieurs autres auteurs. Apollonius de Rhodes, Valérius Flaccus, Apollodore et Higin, mettent Orphée au nombre des Argonautes. Au retour de la fameuse expédition de Colchos, il gouverna les Thraces, leur donna des lois, et leur apprit à respecter le sang humain dont ils se nourrissaient; ce qui fit dire, comme l'observe Horace, qu'il avait su apprivoiser les tigres et les lions. On croit que, le premier, il établit dans la Thrace des dogmes, des mistères, un culte; qu'il composa des prières et des himnes en l'honneur des Dieux, et qu'il réunit la dignité de pontife à celle de roi. C'est surtout par l'établissement d'une religion, frein nécessaire aux passions, et plus sacré, plus puissant que les lois, qu'Orphée devint le bienfaiteur des hommes.

Selon Diodore de Sicile, qui vivait sous Jules

(1) Livre X, vers 3 et suivans.
(2) Livre I, c. 7.
(3) Livre IV.
(4) Livre IX, c. 30.
(5) Livre I, c. 5.

César (1), Orphée devait être placé au-dessus de tous les mortels dont les noms étaient alors connus. Il avait voyagé en Égipte, il s'y était fait initier dans les mistères d'Isis et d'Osiris (Cérès et Bacchus chez les Grecs); il apporta des bords du Nil dans la Grèce le dogme consolateur des expiations; celui de la nécessité des sépultures, et d'autres usages qu'il mêla à la religion des Grecs, et qu'il consacra dans ses poésies; Pausanias ajoute son témoignage à celui de Diodore. Selon ce savant voyageur, Orphée enseigna que les hommes pouvaient effacer leurs crimes par le repentir, apaiser par des purifications les dieux qu'ils avaient irrités par des injustices.

Suivant Apollodore, Orphée fut enterré à Piérie, ville de Macédoine. Les habitans de Dion, autre ville de la même contrée, les Libéthriens, et les Thraces se vantaient d'avoir son tombeau. Les Thraces disaient, au rapport de Pausanias, que les rossignols qui avaient leur nid aux environs du tombeau d'Orphée chantaient avec plus de force et de mélodie que les autres, ce que l'on n'est pas obligé de croire.

Après sa mort, Orphée fut mis au rang des Dieux (2). Ce mélange du merveilleux avec l'histoire est sans doute le motif par lequel Aris-

(1) Il écrivit l'an 60 avant l'ère chrétienne, selon la Biographie universelle.

(2) S. Augustin, *de Civitate Dei*, liv. XVIII, ch. 14, et Albricius. *de Deorum imagin.* c. 18.

tote fut conduit à croire qu'Orphée n'exista jamais, et que les vers qui lui étaient attribués sont l'ouvrage d'un pithagoricien, nommé Cercops. Cette assertion, un peu hazardée, nous est rapportée par Cicéron (1), qui, dans le même endroit, parle d'Homère comme d'un personage historique; ce passage prouve donc qu'Aristote n'a du moins élevé aucun doute sur l'existence d'Homère, ni sur l'authenticité de ses ouvrages, quoiqu'il parût si incrédule sur l'existence d'Orphée.

§ II.

Invention de l'écriture.

III. Afin de constater cette existence, il est nécessaire de rechercher à quelle époque les Grecs ont connu l'écriture, véritable source de toutes les sciences historiques, et même de toutes nos connaissances. Les hommes, rassemblés en famille, se communiquèrent leurs pensées par l'usage de la parole. Le besoin de conserver le souvenir de certains faits, l'invention des arts utiles qu'ils craignaient d'oublier, les vertus des grands hommes qu'ils voulaient transmettre à leur postérité comme des exemples encore vivans, leur firent chercher l'art de se communiquer leurs idées sans le secours des sons. Au moyen des bois, des pierres, des marbres et des métaux, ils tracè-

(1) *De natura deorum*. C. 38.

rent quelques signes de convention qui représentaient les objets, ou qui en étaient l'emblème. C'est ce que nous appelons l'*écriture des pensées*, bien différente de l'écriture des sons, puisque celle-ci se prononce et que l'autre ne peut point s'articuler (1).

L'écriture des pensées signifiait donc, au lieu de sons, un ensemble d'objets, une action, un événement avec toutes ses circonstances, et quelquefois même, au moyen de certaines nuances, le jugement qu'on en devait porter. On peut distinguer plusieurs sortes d'écritures de pensées; l'une était *hiérogliphique représentative:* voulait-on faire concevoir l'idée d'une montagne, d'un fleuve, d'un arbre? on peignait ces objets. Celle-ci, ainsi que la suivante, ne pouvait s'exercer que sur les choses matérielles, l'autre était *hiérogliphique imitative:* ainsi un cercle signifiait le soleil; un croissant, la lune, en quelque état qu'elle se trouvât. Une troisième était *hiérogliphique caractéristique:* ainsi l'hippopotame signifiait l'impudence et la cruauté. Les notations chronologiques peuvent être placées dans cette classe. Or M. Champollion affirme que ces notations chronologiques ont été employées dans le dix-neuvième siècle avant notre ère, telles qu'elles l'ont été depuis; et il le prouve par des monumens encore existans. Une quatrième était *simbolique et emblématique*, ou

(1) Dictionnaire raisonné de diplomatique, par Dom de Vaines. Paris, 1774, art. Écritures L, 412 et 413.

allégorique : ainsi un soleil annonçait la divinité, l'œil peignait un monarque ; une sauterelle, animal que l'on croyait alors sans bouche, représentait une personne initiée dans les mistères et obligée au secret. Enfin, une cinquième était purement *énigmatique*.

Cette écriture de pensées en général a été fort en vogue chez les Égiptiens et chez les Chinois : elle l'est encore chez ces derniers ; ceux-ci ont même des caractères arbitraires qui dénotent des pensées, sans signifier en même tems des mots (1).

Cependant il restait toujours une difficulté d'exprimer une infinité de pensées intellectuelles et métaphisiques, et c'est ce qui fit inventer l'*écriture des sons*. Au lieu d'une infinité de traits et de caractères qui, étant isolés, avaient un sens déterminé et fort étendu, on se restreignit à vingt-quatre, ou à peu près, de ces signes, auxquels on donna un son de convention ; puis, par les divers assemblages et les différentes combinaisons de ces caractères sonores rapprochés, on forma premièrement des mots univoques ou monosillabiques, expressifs pourtant eux-mêmes, mais qui furent ensuite les racines de plusieurs autres notes composées de ces monosillabes. Les uns et les autres servirent à représenter les pensées et à les différencier selon leur degré de ressemblance, d'analogie ou de disparité. Telle est la

(1) Dictionnaire raisonné, p. 413 et 414.

marche graduelle de l'esprit humain dans l'invention de l'écriture (1).

Nous avons quelque peine à bien comprendre cette dernière invention dans celles de nos langues modernes qui en ont perdu les avantages parce qu'elles sont dérivées du latin. Si la langue française est préférable à toutes les autres à cause de sa clarté, de sa précision et de son élégance, dit très-bien un auteur moderne, quoique allemand (2); si la langue espagnole se distingue par sa pompe et sa magnificence, et l'italienne par son harmonie, la langue allemande ou teutonique a un caractère qui lui est propre, et qui, sous ce rapport, la place au-dessus de toutes celles qui dérivent du latin. Dans ces dernières, tous les mots semblent avoir reçu du hazard ou du caprice de ceux qui les ont employés les premiers, la signification qui leur est propre, de manière que, pour le vulgaire qui ne sait pas le latin, il n'existe pas de raison, autre que le hazard, pour que le mot *révolution*, par exemple, ait été choisi pour exprimer le mouvement d'une planète, plutôt que celui de *contribution.* Il n'en était pas ainsi pour le romain de qui nous avons emprunté ces termes, à mesure qu'il prononçait ces mots : *re-volu-tio et con-tribu-tio*, chacune de leurs sillabes fesait naître dans l'ame de celui qui l'écoutait une idée particulière quoique imparfaite, et la réunion

(1) Dictionnaire raisonné, p. 414.

(2) M. Schoell, Cours d'histoire des États européens, I., 247.

de toutes ces idées, pour ainsi dire, partielles, formait l'idée parfaite et composée qui devait être exprimée. Ainsi *re-volu-tio* signifiait une action (*tio*) par laquelle un certain objet fait un mouvement de rotation (*volu*), au moyen duquel il revient au point d'où il est parti (*re*); *con-tribu-tio* exprimait l'idée d'une action (*tio*) par laquelle plusieurs se réunissent (*con*) pour prendre part à une certaine dépense (*tribu*). La langue allemande possède le même avantage, mais à un degré bien supérieur : toutes ses racines sont monosillabiques; chaque sillabe de plus, ajoutée à la fin du mot, est tantôt un simple crément qui indique un rapport de déclinaison ou de conjugaison; tantôt elle exprime une modification qui fait prendre à l'idée radicale le caractère d'une action ou d'une qualité, ou désigne l'instrument de l'action, ou la cause de la qualité, et qui fait paraître alternativement le mot comme substantif, adjectif, adverbe ou verbe. Un grand nombre de particules ajoutées au commencement de la sillabe radicale modifient aussi l'expression; la réunion de plusieurs racines exprime une idée composée. On en trouvera plusieurs exemples dans l'ouvrage cité. Cet avantage de la langue allemande est aussi celui de la langue grecque et des langues plus anciennes.

§ III.

Usage de l'Écriture chez les Grecs.

IV. Il n'est pas facile de connaître à qui l'invention de l'écriture appartient primitivement. Cependant on peut dire que de toutes les écritures alfabétiques, la caldaïque, l'égiptienne et la samaritaine ou phénicienne sont les seules qui puissent entrer en lice pour disputer l'antiquité (1). On est d'accord que l'alfabet arabe actuel n'est autre chose dans son origine que l'alfabet *siriaque*, introduit à la Mekke et à Médine vers l'an 530 de notre ère; on convient encore que le siriaque d'alors n'était qu'une altération ou une variété du *babilonien* ou *caldéen* qui est notre hébreu présent, et que, plus anciennement, les uns et les autres ne furent que l'altération du phénicien, représenté par le caractère dit *samaritain*, lequel a été l'hébreu primitif dont s'est servi Moïse, et dont l'usage a subsisté comme national jusqu'à la captivité de Babilone (2). Tous ces faits sont prouvés par le *Talmud de Babilone*, traité du Sanhédrin, chapitre II, qui désigne le samaritain par *khétab Jbri* כתב עברי, et l'hébreu par *khétab Assyri* כתב אשורי· Voici ses propres paroles :

אמר מר זוטרא ואותמה מר עוקבא · בתחלה נתנ

(1) Dictionnaire raisonné de diplomatique I, 414 et 415.
(2) OEuvres complètes de Volney, Paris 1821, VIII, 363.

תורה לישראל בכתב עברי ולשון הקדש · חזרה ונתנה להם בימי עזרא בכתב אשורי ולשון ארמי · וברדו להם לישראל כתב אשורי ולשון הקדש · והניחו להדיוטות כתב עברי ולשון ארמי : מאן הדיותות · אמר רב חסדאי כותאי (שמרונים) :

Voyez aussi Azarias de Robeïs, *Méor Anaïm*, chapitre 56, page 178 *recto* de l'édit. de Mantoue, 1574, in-4°.

Cnéus Gellius, cité par Pline le naturaliste (1), et Diodore de Sicile (2) attribuent l'invention des lettres au célèbre Toth, appelé Hermès par les Grecs, et Mercure par les Latins. Mais il paraît que les Égiptiens ont employé l'écriture hiérogliphique plus mistérieuse, et par cela même plus convenable à leur caractère. Voyez sur ce sujet la seconde partie du tome V des *Annales du Hainaut*, page 345. Les Phéniciens, plus communicatifs, ont mieux mérité notre reconnaissance en transmettant leur écriture alfabétique aux Grecs, de qui nous la tenons, ainsi que les Romains. C'est une justice que rend Lucain à ce peuple, lorsqu'il dit (3) :

> C'est de lui que nous vient cet art ingénieux
> De peindre la parole et de parler aux ieux,

(1) Livre VII, ch. 56.

(2) Livre I, ch. 16 dans l'édition de Wesseling. Cicéron *de naturâ deorum*, livre III, c. 22, compte cinq Hermès; mais il n'attribue à aucun l'invention de l'écriture.

(3) Pharsale, livre IV, vers 220-221, traduction de Brébeuf. Paris 1659, p 89.

Et par les traits divers des figures tracées
Donner de la couleur et du corps aux pensées.

L'écriture fut en effet enseignée aux Grecs par les Phéniciens plusieurs siècles avant le siège de Troie, l'an 1428 avant notre ère, si l'on admet la chronologie d'Eusèbe qui fixe sous cette année l'arrivée de Cadmus à Thèbes, fondé sur l'autorité de Castor (1), d'après laquelle Cadmus est né vers l'an 1479 avant notre ère. M. Petit-Radel, notre savant collègue, préférant l'autorité des marbres de Paros, fait naître Cadmus l'an 1540 (2). Il en résulte une différence de soixante-un ans qui est peu considérable pour des tems aussi éloignés. Il serait trop long de la discuter ici, où il me suffit de prouver que les Phéniciens ont enseigné l'écriture aux Grecs. C'est ce que nous apprend Hérodote dans sa grande histoire (3), où il dit :

« Pendant le séjour que firent en ce pays, » c'est-à-dire dans la Béotie, « les Phéniciens qui avaient « accompagné Cadmus, et du nombre desquels « étaient les Géphiréens, ils introduisirent en « Grèce plusieurs connaissances, et entre autres « des lettres, qui étaient, à mon avis, inconnues « auparavant dans ce pays. Ils les employèrent d'a-

(1) *Eusebii chronicon. Mediolani*, 1818, p. 135, 286 et 191. Voyez la note 1.

(2) Examen analitique Paris, 1827, p. 142.

(3) V. 58.

« bord de la même manière que tous les Phéni-
« ciens. Mais dans la suite des tems, ces lettres « changèrent avec la langue, et prirent une autre « forme. Les pays circonvoisins étant alors occu-« pés par les Ioniens, ceux-ci adoptèrent ces let-« tres dont les Phéniciens les avaient instruits; « mais ils y firent quelques légers changemens. « Ils convenaient de bonne foi, et comme le vou-« lait la justice, qu'on leur avait donné le nom de « lettres phéniciennes, parce que les Phéniciens « les avaient introduites dans la Grèce. Les Ioniens « appellent aussi, par une ancienne coutume, les « livres des *diphtères* (ou parchemins), parce « qu'autrefois, dans le tems que le *biblos* était « rare, on écrivait sur des peaux de chèvre et de « mouton; et encore à présent », dit toujours Hérodote qui écrivait dans le cinquième siècle avant notre ère, « il y a beaucoup de barbares « qui écrivent sur ces sortes de peaux. »

Le *biblos* dont Théophraste et Pline nous ont laissé la description (1) est la même chose que le *papyrus*. M. Bernard de Jussieu et M. le comte de Caylus ont très-bien expliqué (2) comment les Égiptiens s'en servaient pour fabriquer du papier. Les barbares, c'est-à-dire les peuples qui n'étaient pas Grecs, auraient pu faire venir du papirus

(1) Voyez la note de M. Larcher sur Hérodote, livre II, § 92, note 325.

(2) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tome XXVI, p. 267.

d'Égipte comme les Grecs ; mais ils étaient accoutumés à écrire sur des peaux préparées que nous appelons parchemins. « Il n'y a pas long-tems, » dit Pline le naturaliste (1), qui écrivait plus de cinq cens ans après Hérodote, « qu'on a découvert qu'il croît du papirus dans l'Euphrate, « aux environs de Babilone, et que l'on peut en « faire du papier, de même qu'on en fait du papirus d'Égipte ; et cependant les Parthes aiment « encore mieux à présent écrire sur des peaux. » Hésichius nous apprend (2) que les Celtes écrivaient aussi sur des peaux de chèvre. L'ancienne écriture, connue sous le nom de *runique*, était gravée sur des planchettes, et le plus souvent sur des rouleaux ou bâtons de bois bien lissés (3).

Hérodote ne se contente pas de dire que les Grecs avaient puisé leurs lettres chez les Phéniciens ; il le prouve par des monumens qu'il a vus et qui existaient encore de son tems, monumens très-antérieurs au siège de Troie.

« Moi-même, » dit-il, « j'ai vu aussi à Thèbes en « Béotie, des lettres cadméennes dans le temple « d'Apollon Isménien ; elles sont gravées sur des « trépiés, et ressemblent beaucoup aux lettres « ioniennes. Sur un de ces trépiés, on voit cette

(1) Livre XIII, chap. 2.

(2) Art. Βαρακακαι.

(3) Voyez sur cette écriture des détails curieux dans le Cours d'histoire de M. Schœll. Paris 1830, II, 291 et suiv.

« inscription : Amphitrion m'a dédié à son retour « de chez les Téléboens. Cette inscription pour- « rait être du tems de Laïus, fils de Labdacus, « dont le père était Polidore, fils de Cadmus.

« Le second trépié dit en vers hexamètres : « Scaios, victorieux au pugilat, m'a dédié à Apol- « lon pour lui servir d'ornement. Ce Scaios pou- « vait être le fils d'Hippocoon (1), contemporain « d'Œdipe, fils de Laïus, si véritablement c'est « lui qui a consacré ce trépié et non un autre « Scaios, de même nom que le fils d'Hippo- « coon (2).

« On lit aussi sur le troisième, en vers hexa- « mètres : Le tiran Léodamas a dédié ce trépié à « Apollon, afin de servir à son temple. Sous ce « prince, fils d'Étéocles, les Cadméens, chassés « par les Argiens, se réfugièrent chez les Enché- « léens (3). »

§ IV.

Anciennes inscriptions grecques.

V. Les trois inscriptions, rapportées par Hérodote, remontent plus haut que le siège de Troie.

(1) Ce Scaios fut tué avec son père par Hercules. Voyez la Bibliothèque d'Apollodore, livre III, chap. 10, § 5.

(2) Hérodote, livre II, § 60.

(3) Hérodote, livre II, § 61.

Il en existe une actuellement encore plus ancienne que celles-là sur le frontispice du temple d'Onga, nom donné à la Minerve des Béotiens et des Laconiens. Cette inscription porte (1) que ce temple, existant encore tout entier à Amycles, où l'abbé Fourmont l'a vu, fut consacré à Onga, par Eurotas, roi des Ictéocratéens. Ces Ictéocratéens étaient les anciens Laconiens, comme l'a très-bien expliqué Hésychius (2). Eurotas était le troisième roi de Lacédémone, de la dinastie qui régna dans ce pays avant la conquête des Héraclides, vers l'an 1522 avant notre ère (3), vingt-sept ans après l'arrivée de Cadmus à Thèbes, si l'on adopte le calcul de M. Larcher (4). Il n'en serait pas de même si l'on préférait la date que j'ai tirée du chronologiste Castor (art. III).

Il devait y avoir une foule d'inscriptions de ce genre, dès les tems les plus reculés, dit avec raison M. Larcher (5); il ne se passait pas une action remarquable, qu'on ne l'écrivît dans les fastes de la ville qui avait donné le jour à son auteur, avec son nom et celui de son père. On le gravait sur le marbre et sur l'airain. Un particulier quelconque

(1) Mémoires de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Tome XV, p. 403. Mémoires de l'abbé Fourmont, lu en 1740.

(2) De l'édition d'Alde et de Schrével. Celle d'Alberti est fautive sur ce point. M. Larcher le prouve clairement p. 355 de sa Chronologie d'Hérodote.

(3) Chronologie d'Hérodote, par M. Larcher, p. 356.

(4) Id. p. 327.

(5) Id. p 553.

ne remportait pas un prix à un jeu public, que son nom et celui de son père ne fussent gravés sur le trépié qui avait été le prix de la victoire. Comme les dignités, les postes les plus éminens, dans la religion et dans le civil, étaient attachés à certaines maisons, on cessera d'être surpris du soin religieux que prenaient les Grecs pour conserver leur filiation. C'est ce que prouvent les trois inscriptions rapportées par Hérodote (1).

Celle d'*Amyclæ*, appelée aujourd'hui *Schabochori*, est un témoignage irrécusable, et l'on voit par ces exemples qu'il est incontestable que l'écriture a été connue des Grecs plusieurs siècles avant Homère. Nous allons voir qu'ils ont eu des écrits tracés en lettres phéniciennes, à peu près à la même époque. M. Clavier, que l'Académie regrettera lorsqu'il sera question de la Grèce, a très-bien défendu la cause que je soutiens (2), et fait aussi valoir en sa faveur l'ancienne inscription de Sigée. M. Dureau de Lamalle, notre savant confrère, qui a aussi rempli la même tâche, de manière à me laisser bien peu de choses à dire (3), prouve qu'il est certain que les lettres et l'écriture étaient usitées chez les Pélasges et les Hellènes, avant le déluge de Deucalion et l'arrivée de Cadmus.

(1) Chronologie d'Hérodote par M. Larcher, p. 327.

(2) Histoire des premiers temps de la Grèce. Paris, 1822, p. 15.

(3) Géographie de la mer Noire par A. Dureau de Lamalle. Paris, 1807, p. 230.

§ V.

Écrits des Grecs avant Homère.

VI. Diodore de Sicile (1), sur l'autorité de Denis de Milet (2), ancien poète ciclique, affirme que Linus fut le premier des Grecs qui employa dans ses écrits les lettres que Cadmus avait portées de Phénicie. Il les employa pour décrire les exploits du dieu de Nisa et pour faire d'autres récits. Ces lettres furent d'abord nommées phéniciennes, à cause de leur origine; on les appela depuis pélasgiennes, parce que les Pélasges sont les premiers chez lesquels elles furent en usage. On dit que Linus écrivit en lettres pélasgiennes les exploits du premier Dionusos, et qu'il avait laissé dans ses commentaires plusieurs autres récits. On prétend, dit toujours Denis de Milet, que ces caractères pélasgiens furent employés par Orphée, disciple de Linus, Pronapidès, précepteur d'Homère, excellent musicien, et Thumoitès, fils d'un Lacédémonien du même nom qui vivait du tems d'Orphée. A ces quatre auteurs, sur lesquels M. Du-

(1) Biblioth. III, 66, édit. de Wesseling.

(2) Comme le dit Heyne, *de fontibus hist. Diodori*, en tête du premier volume de l'édition de Wesseling. L'abbé Terrasson le confond avec Denis de Mitilène, bien plus récent. Voyez la note ci-après p. 88.

reau de Lamalle nous fournit des détails curieux, il en ajoute plusieurs autres (1).

Diodore de Sicile dit ailleurs (2) que, suivant les mithologistes crétois, les muses reçurent d'Apollon leur père, non-seulement le talent des compositions poétiques, mais aussi l'art d'écrire. Ils conviennent que, d'après quelques auteurs, les Siriens sont les inventeurs des lettres qu'ils ont transmises aux Phéniciens, que ceux-ci les apportèrent de la Phénicie lorsqu'ils suivirent Cadmus à son passage en Europe; et que, par cette raison, les Grecs eux-mêmes nomment phéniciens les caractères de l'écriture; mais ils prétendent que les Phéniciens n'ont réellement point inventé les lettres, et que la dénomination de phéniciennes vient seulement de ce que les Phéniciens ont changé l'ancienne forme de ces lettres en une autre que la plupart des peuples ont adoptée.

En effet, lorsque Cadmus arriva dans ce pays, qui fut appelé de lui la Cadméide, les Pélasges, que Pline (3) dit avoir apporté les lettres dans le Latium, les avaient déjà portées dans le Péloponèse, puisque Prométhée, selon Eschile (4), avait enseigné à ses concitoyens l'art de tracer des ca-

(1) Géographie de la mer Noire, p. 238.

(2) V. 74 dans l'édition de Wesseling.

(3) Histoire naturelle de Pline, livre VII, chapitre 55. J'ai rapporté et commenté ce passage dans mes Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du Globe, VII, 14.

(4) Tragédie de Prométhée enchaîné, acte III, scène I.

ractères. Or, Prométhée peut être placé sous l'an 1606 avant notre ère, puisque, selon les marbres de Paros, son fils Deucalion commença, l'an 1573, à régner en Licorie, près du mont Parnasse (1). Son écriture est peut-être celle que nous appelons l'écriture étrusque, dérivée aussi de l'écriture phénicienne, mais moins bien formée que l'écriture grecque.

Si les poètes préférèrent l'écriture phénicienne, comme l'assure Denis de Milet, s'ils écrivirent des livres long-tems avant Homère, Homère a donc pu écrire comme eux. Les inscriptions qui se sont conservées jusqu'à nos jours, quoique plusieurs remontent à plus de trente-trois siècles, autorisent à croire que, dans les beaux tems de la Grèce, il en existait une suite non interrompue, qui facilitait aux historiens la connaissance des anciens faits. Les particuliers d'une naissance distinguée conservaient avec soin leurs généalogies. Hécatée de Milet, historien qui a précédé Hérodote d'un petit nombre d'années, fesait remonter sa généalogie (2) à seize générations; et quoiqu'il crût ou feignît de croire que son seizième aïeul était un dieu, on ne doit pas en conclure que sa généalogie ne fût qu'un tissu de fables. Il faut seulement supposer que son quinzième aïeul était un personage illustre. C'était peut-être le premier qui

(1) L'Art de vérifier les dates avant l'ère chrétienne. III, 140.
(2) Hérodote, livre II, § 143.

se fût distingué; et comme on ignorait quel avait été son père, la vanité de cette maison lui avait fait imaginer qu'il devait sa naissance à un dieu (1). Toutes ces généalogies furent recueillies avec le plus grand soin par les écrivains critiques sur lesquels on peut consulter M. Heyne (2), et dont le recueil vient d'être publié en Allemagne par M. Muller (3). Ces ouvrages étaient alors très-connus, et c'était dans ces sources que puisaient les poëtes et surtout les tragiques. Les historiens eux-mêmes, et d'autres écrivains en prose, ne dédaignaient pas de les consulter (4). Homère a aussi consulté leurs écrits, et a écrit comme eux. On voit avec quelle attention ses héros, dans les discours qui précèdent leurs combats, rappellent le nom de leurs ancêtres.

Ses ouvrages peuvent être considérés comme une espèce d'enciclopédie, et l'art d'écrire n'y a point été oublié. On connaît ce passage du sixième livre de l'Iliade, où il est parlé des dépêches que Prœtus chargea Bellérophon de porter en Licie, et qui renfermaient l'ordre secret de le mettre à mort. On observera que Prœtus vivait deux générations avant la guerre de Troie. Il ne faut pas le confondre avec celui qui monta sur le trône d'Ar-

(1) Chronologie d'Hérodote, p. 357.

(2) *Excurs.* I. *ad lib.* II. *Æneidos.*

(3) *Lipsiæ*, 1830 in-8. Journal des Savans de novembre 1830, p. 700.

(4) Chronologie d'Hérodote, p. 358.

gos, l'an 1358 avant notre ère (1). Voici les deux vers d'Homère :

Πέμπε δέ μιν Λυκίηνδε, πόρεν δ' ὅγε σήματα λυγρὰ,
Γράψας ἐν πίνακι πτυκτῷ θυμοφθόρα πολλά (2).

Le *Métaphraste*, manuscrit de la Bibliothèque Royale, explique les deux vers en ces termes : παρέσχετο δὲ οὕτως σήματα λυπηρὰ (*vel potiùs* χαλεπὰ *ut emendatum est*) γράψας ἐν πινακιδίῳ ἐσφραγισμένῳ καὶ δεινὰ πλεῖστα. Ce précieux manuscrit est du treizième siècle (3). La même explication se trouve en glose interlinéaire dans un exemplaire de l'édition d'Homère, par Chalcondyle, en 1488, dont les marges sont chargées de notes manuscrites. Eustathe, archevêque de Thessalonique, qui vivait sous l'empereur Manuel Comnène, dans le douzième siècle, s'étend beaucoup sur ce passage (4), et prétend que les dépêches de Prœtus étaient en caractères hiérogliphiques. Tous les scoliastes imprimés ou manuscrits s'accordent à expliquer σήματα, γράμματα (5).

(1) 658 d'Abraham. *Eusebii chronic. Mediolani* 1818, p. 289. Voyez sur la différence de ces deux Prœtus la note de M. Clavier sur Apollodore. Paris 1805. II, 227.

(2) Iliade, vers 168 et 169.

(3) Il est coté 2766.

(4) Tome II, p. 638.

(5) Magasin encyclopédique, 3e année, t. III. Paris 1797, p. 200.

§ VI.

Explication des vers d'Homère sur Bellérophon.

VII. Les véritables lettres, dit le savant Dacier (1), peuvent fort bien être appelées poétiquement des signes, σήματα, parce qu'en effet elles sont les signes et les marques des pensées. On voit même, ajoute-t-il, qu'on leur a donné ce nom; car on trouve dans les anciens, Φοινικικά σήματα Κάδμου, les signes phéniciens de Cadmus, c'est-à-dire les lettres que Cadmus porta de Phénicie en Grèce (2).

Aussi, Mme. Dacier n'hésite point à traduire les deux vers que je viens de rapporter: « Prœtus (3), « déguisant son ressentiment contre Bellérophon, « l'envoie en Licie, et lui donne pour le roi, son « beau-père, des lettres bien cachetées, où il lui

(1) Remarques sur l'Iliade. Paris, 1756. II, 189.

(2) Henri Étienne, p. 763. G. σῆμα, il rapporte le passage de l'Iliade qu'Ovide traduit ainsi : *ad fratrem scriptas exarat illa notas*, et d'après cette autorité Henri Étienne traduit σήματα par *notæ*. Ce vers d'Ovide est dans son *epist.* II, *lib.* III, vers 90, où il s'agit d'une lettre écrite par Iphigénie à Oreste. En cela Ovide est parfaitement d'accord avec Euripides, qui, dans son Iphigénie en Tauride, parle avec beaucoup de détail (vers 589-596) des lettres écrites en Grèce par Iphigénie, en employant les mots ἐπιστόλαι et γράμματα.

(3) Je supprime dans la traduction *Roi d'Argos* qui n'est pas dans le texte, et qui est contre la vérité de l'histoire.

« marque l'injure qu'il a reçue, et prie ce prince « de le défaire d'un traître qui a voulu le désho- « norer. »

M. Dugas-Montbel a préféré de traduire : « Prœtus envoya Bellérophon dans la Licie, et lui « remit des signes funestes. Ayant gravé sur des « tablettes jointes avec art plusieurs indices de « mort, il lui commanda de les montrer à son « beau-père, afin que Bellérophon perdît la vie. »

Je demande laquelle de ces deux traductions paraît la plus simple et la plus conforme à l'esprit du texte. Apollodore d'Athènes dit formellement (1) que Prœtus chargea Bellérophon de porter au roi de Licie une lettre (ἐπιστολάς) dans laquelle il écrivait (ἐνεγέγραπτο) à ce prince de le faire périr. J'aime bien mieux reconnaître ici l'exactitude scrupuleuse d'Homère, et en croire Eustathe, qui dit que Prœtus, roi de Corinthe, d'une ville éminemment commerciale, n'employa pas dans sa lettre l'écriture des Phéniciens qui était la plus usitée, mais l'écriture hiérogliphique des Égiptiens, portée en Grèce par Cécrops et par Danaüs, plusieurs siècles avant Bellérophon, mais réservée aux collèges mistérieux des prêtres. Ainsi le mot σήματα était véritablement le mot propre. C'est dans ce langage de la pensée qu'ont été puisées cette foule d'images qui animent les récits de l'Iliade et de l'Odissée. Mais si Homère a connu l'écriture

(1) Bibliothèque, livre I, chap. 3.

hiérogliphique, comme il le prouve par ce passage, il n'a pas ignoré l'écriture phénicienne qu'il a employée pour ses ouvrages. C'est ce que prouve Denis de Milet que Suidas dit avoir vécu 520 ans avant l'ère chrétienne, c'est-à-dire quarante ans avant Hérodote (1). C'est ce que nous diront Hérodote, Plutarque, Diodore de Sicile, et tous les Anciens qui seuls peuvent nous enseigner l'histoire ancienne (2).

Au lieu de placer Homère dans l'enfance des sociétés, contentons-nous de le placer dans l'enfance de la Grèce qui, civilisée par les Égiptiens et les Phéniciens, puisait chez ces deux peuples tout ce qui devait l'éclairer un jour. La philosophie a dû venir plus tard que la poésie; mais Homère qui a connu, qui a étudié les deux nations, a dû naître avant Hérodote et Platon. Il a dû se créer le premier un stile original qui, par les circonstances heureuses où il est né, a produit deux poëmes immortels, que nous comprendrons mieux lorsque nous en connaîtrons mieux l'auteur, et que nous n'en admirerons pas moins.

(1) Voyez Heyne *excursus* I *ad* librum II *Æneidos*, dans son Virgile *Lipsiæ volumen secundum*. p. 356. Denis de Milet avait écrit Μυθικὰ, Ἀργοναυτικὰ, Τρωϊκῶν Βιβλία Υ et Κύκλον ἱστορικὸν ἐν Βιβλίοις ζ' Il avait fait aussi τὰ Περσικὰ et τὰ μετὰ Δαρεῖον, qui peut-être ne composaient qu'un seul ouvrage.

(2) Voyez encore ci-après l'article XXXVIII.

CHAPITRE SECOND [1].

Sur l'existence et la vie d'Homère.

VIII. Après avoir prouvé que l'écriture était connue dans la Grèce habituellement plusieurs siècles avant la guerre de Troie, il me sera facile de faire voir qu'Homère a existé et qu'il a composé les deux poëmes que nous avons sous son nom, car ici ce n'est pas un historien qui nous parle : c'est Homère lui-même qui vient nous prouver son existence par deux ouvrages admirables. Vingt fois j'ai lu l'Iliade avec un vif intérêt, je n'ai pu en quitter la lecture lorsqu'une fois je l'ai eu commencée : je l'ai lue en grec, en latin, en français, en italien, en anglais; j'ai reconnu et partagé l'admiration que tous les peuples ont ressentie pour ce chef-d'œuvre de la poésie héroïque. L'auteur m'a toujours paru honorer l'hu-

(1) Ce chapitre a été lu à l'Académie dans la séance du 2 septembre 1831.

manité : me dire qu'il n'a jamais existé, c'est m'affliger, c'est vouloir me persuader que je ne dois pas voir ce que je vois, que je ne dois pas sentir ce que je sens.

La vie d'Homère a été écrite par le premier historien de la Grèce, qui vivait quatre ou cinq cens ans après lui. Si cette Vie, écrite avec un grand caractère de vérité, est authentique, elle doit fixer notre opinion. Quatre ou cinq siècles ne sont pas un intervalle assez long pour que l'histoire ne se conserve pas dans le pays où les événemens ont eu lieu. Hérodote était né dans l'Asie Mineure, comme Homère ; il parlait la même langue ; il était en quelque sorte de la même famille. Comment aurait-il pu se tromper sur des faits qu'il racontait à ses concitoyens? il se nomme en tête de son ouvrage. Il faut donc supposer un faussaire pour ne pas le lui attribuer, et ce faussaire serait bien ancien; car un des premiers auteurs dont la religion chrétienne invoque le témoignage, Tatien, né aussi dans l'Asie Mineure, l'an 130 de notre ère, cite la vie d'Homère, composée par Hérodote. Étienne de Bizance, Suidas, Eustathe, Tretzès, en ont fait autant. Strabon même, bien plus ancien que tous ces auteurs, semble avoir puisé un fait important (1) dans cette vie d'Homère. Il existe un long essai sur la vie et les ouvrages d'Homère, attribué à Plutarque (2), lequel, en attestant aussi

(1) Livre XIV, p. 638 de l'édition de Casaubon.

(2) Il paraît en effet que Plutarque avait composé une vie d'Ho-

l'existence de notre poëte, ne cite point Hérodote; il préfère l'historien Éphore, d'après lequel il raconte quelques circonstances omises par Hérodote dont il a critiqué la grande Histoire, qui n'en est pas moins authentique parce que Tacite ne l'a pas connue. L'accusation intentée par Plutarque contre Hérodote (1) ne devait pas lui faire bien soigneusement rechercher les ouvrages de cet historien.

J'observerai que, dans sa vie d'Homère, Hérodote dit que ce poëte eut pour maître Phémios, que Denis de Milet appelle Pronapidès (2). Plutarque répète le même fait d'après Éphore, et Homère lui-même le confirme en parlant de ce maître avec éloge. Les instructions de Phémios ne purent qu'être utiles à son jeune disciple.

Hérodote dit aussi (3) qu'un maître de navire, appelé Mentès, instruit dans les lettres et savant pour ce tems-là, se chargea de faire voyager Homère pour son instruction. Le poëte s'étant em-

mère, et Aulu-Gelle en cite des passages; mais comme ils ne se trouvent pas dans celle qui nous reste sous le nom de Plutarque, on a cru cet ouvrage supposé; il a cependant un grand caractère d'antiquité, et n'est pas indigne de l'écrivain auquel il est attribué. Quelques critiques ont cru reconnaître qu'il renferme des morceaux de deux écrivains différents qu'on aura réunis en un seul (Histoire de la littérature grecque par M. Schœll. Paris, 1823. I, 138). Quoi qu'il en soit, cet essai est attribué à Plutarque.

(1) Traité de la malignité d'Hérodote.

(2) Diodore de Sicile, III, 63. Théodose lui donne le même nom *in schol. ad Dionys. thrac* Fabricius dans sa *Bibliotheca græca* distingue Phémios de Pronapidès. Je crois que c'est sans raison.

(3) Vie d'Homère, chap. 6.

barqué, examina par lui-même toutes les particularités des pays où il abordait, et s'en instruisit avec le plus grand soin par les questions qu'il fesait aux uns et aux autres. Il est même naturel d'imaginer, ajoute Hérodote, qu'Homère mit par écrit ce qui lui parut plus digne de remarque.

On sent combien cette circonstance est utile pour expliquer l'exactitude des détails géographiques contenus dans l'Iliade et l'Odissée. Notre savant confrère, M. Dureau de Lamalle, dans son ouvrage curieux intitulé : *Géographie phisique de la mer Noire, de l'intérieur de l'Afrique et de la Méditerranée* (1), vante cette exactitude et discute avec étendue (2) les connaissances géographiques qu'Homère avait de l'Orient, ainsi que des rivages de l'Afrique sur la mer Méditerranée.

Long-tems avant M. Dureau de Lamalle, le géographe Strabon avait prouvé qu'Homère a été le plus exact de tous les géographes et qu'il a enseigné la méthode de cet art à ceux qui l'ont suivi: car ce poète ne s'est pas contenté de bien désigner la situation des lieux; il en a marqué la nature, et a parfaitement caractérisé leurs habitans, en nous apprenant les habitudes, les inclinations et les coutumes des peuples, en spécifiant même souvent quels étaient leurs vêtemens. Il a parfaitement bien distingué toutes les nations de la

(1) Paris, 1807, p. 43.
( ) id. p. 47 et suivantes.

Grèce(1). Ces éloges donnés par Strabon à l'exactitude d'Homère sont tels que, considérées seulement sous ce rapport, l'Iliade et l'Odissée prouvent la vérité des récits d'Hérodote. Cet historien était bien plus voisin d'Homère que Plutarque, qui a écrit la vie de Thésée, antérieur de deux siècles à Homère. Plutarque, qui vivait quatre ou cinq siècles après Hérodote, a eu bien moins de moyens encore de connaître son héros. Nous ne contestons cependant pas l'existence de Thésée. Celle d'Homère peut-elle donc paraître douteuse?

Les autres particularités que l'on trouve dans sa vie, telle que nous la donne Hérodote, ne sont pas moins utiles pour faire voir comment s'est développé le talent de ce poëte. Aussi le laborieux traducteur d'Hérodote, M. Larcher, n'a pas négligé de comprendre la vie d'Homère dans son Hérodote traduit du grec. Mais, entraîné par l'autorité de Vossius (1), il n'a cependant point admis l'authenticité de cet ouvrage. Examinons les fondemens sur lesquels s'appuient les soupçons de ces deux critiques.

(1) Préface de l'Iliade par Mad. Dacier. Paris, 1756. I, p. 52.
(2) *De Historicis Græcis. Cap.* III, *in fine.*

§ I.

Réponses aux critiques de la vie d'Homère par Hérodote.

IX. On lit à la fin de la biographie d'Homère par Hérodote ce paragraphe, le seul qui contienne une date précise, et qui donne lieu à quelques difficultés. Je répète les propres expressions de M. Larcher (1), qui traduit en général avec plus d'exactitude que d'élégance, mais qui a cependant omis ici dans sa version une demi-phrase assez importante, que j'ai cru devoir rétablir.

« J'ai rapporté ce qui regarde la naissance, la « vie et la mort d'Homère; il me reste à parler du « tems où il a vécu. On le déterminera facilement « et avec exactitude, sans crainte de se tromper, « si on l'examine de cette manière-ci. L'île de Les- « bos n'avait pas encore de villes; on y en fonda « cent trente ans après l'expédition de Troie, où « commandaient Agamemnon et Ménélas. Cumes « (Cumê), ville éolienne, appelée aussi Phriconis, « fut fondée vingt ans après Lesbos; et dix-huit « ans ensuite, Smirne (Smurnê) le fut par les Cu- « méens. Ce fut en ce tems-là qu'Homère vint au « monde. Il y a 622 ans de la naissance de ce poëte « jusqu'au passage de Xerxès en Grèce, de ce Xer- « xès qui, ayant fait construire des ponts sur les

(1) Histoire d'Hérodote, traduite du grec. Paris 1802. VI, 188.

« deux rives de l'Hellespont, passa d'Asie en Eu-« rope avec son armée. Depuis cette époque, il « est plus facile de calculer la suite des tems par « les archontes. Il est donc prouvé qu'Homère est « né 168 ans après la prise de Trøie. »

Ces deux phrases, « il y a 622 ans de la nais-« sance de ce poëte jusqu'au passage de Xerxès en « Grèce, de ce Xerxès qui, ayant fait construire « des ponts pour joindre les deux rives de l'Helles-« pont, passa d'Asie en Europe avec son armée. « Depuis cette époque, il est plus facile de calcu-« ler les tems par la suite des archontes » sont évidemment interpolées, puisqu'elles coupent le raisonnement de l'auteur; en effet la phrase suivante : « Il est donc prouvé qu'Homère est né 168 ans « après la prise de Troie » est évidemment la conséquence de la période précédente, puisque le nombre 168 se compose des nombres 130, 20 et 18.

Une seconde raison non moins forte, qui prouve l'interpolation, c'est la date qu'elle donne à la prise de Troie; en effet, si l'on adopte le calcul du scoliaste qui a fait cette interpolation, il faut placer la naissance d'Homère 622 ans avant le passage de Xerxès, fixé sans contestation sous l'an 480 avant notre ère (1). Homère sera donc né l'an 1102 avant notre ère, et Troie aura été prise l'an 1270. Or cette date paraît fausse.

Avant l'institution des olimpiades, les Grecs avaient sans doute des traditions plus ou moins

(1) Histoire d'Hérodote, traduite du grec. Paris 1802. VII, 144.

vraies et quelques monumens historiques; mais ils n'avaient pas encore d'annales : ils n'eurent même des historiens que deux siècles après (1). Les premiers marchèrent tous à l'aide du calcul des générations ; Hellanicus de Lesbos seul prit pour base du sien la suite des prêtresses de Junon à Argos, et rapporta la date des événemens aux années de leur sacerdoce. On sait combien Hérodote profita de cet ouvrage, et quels efforts il fit pour ne pas laisser égarer ses lecteurs dans le vaste champ qu'il offre à leurs ieux (2). Il admit dans son ouvrage la chronologie des Égiptiens, bien plus ancienne et bien plus exacte que celle des Grecs. Mais il ne put pas l'étudier aussi bien que lorsque les conquêtes d'Alexandre eurent soumis l'Égipte à la Grèce, et lorsque les Ptolémées eurent en quelque sorte transporté la Grèce en Égipte.

Ce ne fut qu'alors que la date de la prise de Troie put être fixée avec quelque exactitude. Je crois donc que l'on peut s'en rapporter à Ératosthènes, né 276 ans avant notre ère et par conséquent 208 ans après Hérodote. Il fut appelé à Alexandrie par Ptolémée III ou Évergète, qui lui donna la direction de sa bibliothèque, place qu'il exerçait encore sous Ptolémée V ou Épiphane. Ce savant très-distingué réunissait à un degré peu commun plusieurs genres de connaissances. Il fut

(1) Examen critique des anciens historiens d'Alexandre le Grand. Paris 1804. p. 577.

(2) Id. p. 578.

géomètre, astronome, géographe, philosophe, grammairien et poëte. Il perdit la vue dans sa vieillesse, et en conçut un tel chagrin qu'il se laissa mourir de faim, à l'âge de quatre-vingts ans (1). Parmi le grand nombre d'ouvrages qu'il avait composés, il y en avait un sur la chronologie. Clément d'Alexandrie (2) nous en a conservé le passage suivant : « De la prise de Troie au retour des Héraclides, il y a 80 ans; de là à la colonie Ionienne, il y a 60 ans; de là jusqu'à la tutèle de Licurgue, 159 ans; de là à la première année de la première olimpiade, 108 ans. » Ces sommes réunies donnent 407 ans d'intervalle entre la prise de Troie et la première olimpiade : donc Troie a a été saccagée, selon le sistème d'Ératosthènes, 1183 ans avant notre ère.

Cependant Apollodore, qui florissait 148 ans avant notre ère et qui connaissait bien les ouvrages d'Ératosthènes, évalue à 408 ans l'intervalle entre la prise de Troie et la première olimpiade (3). Il place donc la prise de Troie sous l'an 1184 avant l'ère chrétienne.

D'un autre côté, Denis d'Halicarnasse ayant dit (4) que Caton avait placé la fondation de Rome 432 ans après la prise de Troie, ajoute que si l'on

(1) Biographie universelle. Paris 1815. XIII, 236. Art. Ératosthène par M. Delambre.

(2) *Stromata, lib.* I, p. 402.

(3) Diodore de Sicile, livre I, § 5.

(4) *Antiquit. Rom. lib.* I, § 74, p. 59.

mesure ce tems selon la chronologie d'Ératosthènes, on atteindra la première année de la septième olimpiade : donc Ératosthènes croyait, selon le témoignage de Denis d'Halicarnasse, qu'il y avait entre le saccagement de Troie et la première olimpiade 408 ans d'intervalle, et conséquemment 1184 ans avant notre ère. Cette dernière opinion paraît la plus vraisemblable, parce qu'il est naturel de penser qu'Apollodore, qui est postérieur à Ératosthènes, s'il eût voulu s'écarter de cet écrivain, ne l'eût pas fait pour une différence aussi légère que celle d'une année (1).

On peut donc affirmer qu'Ératosthènes, Apollodore et Denis d'Halicarnasse ont placé la prise de Troie sous l'an 1184 avant notre ère. Ainsi Hérodote, qui fait naître Homère 168 ans après, place la naissance de ce poëte sous l'an 1016. Quant au calcul du scoliaste, les calculs de notre savant collègue M. Saint-Martin, adoptés par M. Petit-Radel dans le travail neuf et curieux qu'il a publié sur les généalogies (2), prouvent clairement que la date de 1270 ne peut être admise. A la vérité, ils reculent de quinze ans la date de 1184, qu'ils portent en 1199; mais cette différence, que je ne discuterai point ici, est peu importante à une époque aussi reculée. L'opinion de l'abbé Barthélemi qui, dans ses tables de l'*Ana-*

(1) Chronologie d'Hérodote, par M. Larcher, p. 375.
(2) Examen analytique, imprimerie royale, 1827, p. 63.

charsis (1), met la prise de Troie en 1282, ne paraît pas soutenable. Dans tous les cas, il est clair que la date donnée par Hérodote diffère beaucoup de celle de son scoliaste; et M. Larcher, qui le reconnaît, aurait dû soupçonner l'interpolation que je crois avoir prouvée.

§ II.

Nouvelle preuve de l'interpolation faite dans la vie d'Homère par Hérodote.

X. Personne jusqu'à présent n'ayant énoncé aucun soupçon sur l'interpolation faite dans la biographie d'Homère par Hérodote, je n'ai pas cru devoir m'en tenir aux deux raisonnemens que je viens de faire, et qui sont cependant bien simples et bien concluans. J'ai examiné le texte grec de cette biographie. Je n'ai pas voulu m'en rapporter à mon propre jugement, craignant d'être prévenu par une opinion déjà formée. J'ai consulté sur ce sujet le meilleur helléniste qu'il y eût à Rome où j'étais en 1813, lorsque cette observation m'est venue à l'esprit; c'est l'abbé Amati, employé à la bibliothèque du Vatican, où sont les meilleurs manuscrits de l'Europe, si l'on en exceptait alors notre Bibliothèque portant à cette époque le nom d'Impériale. Je vais rapporter textuellement sa réponse écrite en latin. Cette longue

(1) Ces tables ont été rédigées par M. de Sainte-Croix.

citation est trop importante pour qu'il me soit permis d'y rien supprimer.

Finis vitæ Homeri per Herodotum ex codice Palatino-Vaticanæ 310, qui est bonæ ætatis, p. 4, 1°.

Τὰ μὲν οὖν ὑπὲρ τῆς γενήσιος, καὶ τελευτῆς, καὶ βίου, δεδήλωταί μοι· περὶ δὲ ἡλικίης τοῦ Ὁμήρου, ἐκ τῶν δ' ἄυτις ἐπισκηπτάμενος, ἀκριβῶς καὶ ὀρθῶς λογίζοιτο· ἀπὸ γὰρ τῆς εἰς Ἴλιον στρατείης (1) ἣν Ἀγαμέμνων καὶ Μενέλαος ἤγειραν ἔτεσιν ὕστερον ἕκατον καὶ τριήκοντα (2), Λέσβος ᾠκίσθη, κατὰ πόλεις, πρότερον ἐοῦσα ἄπολις. Μετὰ δὲ Λέσβον οἰκισθεῖσαν ἔτεσιν ὕστερον εἴκοσι Κύμη ἡ Αἰολϊῶτις καὶ Φρικῶτις καλεομένη, ᾠκίσθη, μετὰ δὲ Κύμην ὀκτωκαίδεκα ἔτεσιν ὕστερον, Σμύρνα ὑπὸ Κυμαίων κατωκίσθη· καὶ ἐν τούτῳ γίνεται Ὅμηρος. Ἀφ' οὗ δὲ Ὅμηρος ἐγένετο, ἔτεα ἐστὶν ἑξακόσια εἴκοσι δύο, μέχρι τῆς Ξέρξεω διαβάσεως· ἣν στρατευσάμενος ἐπὶ τοὺς Ἕλληνὰς καὶ ζεύξας τὸν Ἑλλήσποντον, διέβη ἐκ τῆς Ἀσίας εἰς τὴν Εὐρώπην. Ἀπὸ δὲ τούτου ῥηϊδίως ἐστὶν ἀριθμῆσαι τὸν χρόνον τῷ ἐθέλοντι ζητεῖν ἐκ τῶν ἀρχόντων τῶν Ἀθήνησι. Τῶν δὲ Τροϊκῶν ὕστερον γεγένηται Ὅμηρος, ἔτεσιν ἑκατὸν ἑξήκοντα ὀκτώ.

Et ità legit codex alter ejusdem bibliothecæ Palat. 179. *Si ergò periodus illa assumentum est ex margine, ut clarissimo viro videtur, assumentum istud jàm longo à tempore codices insedit.— Examinetur in bibliothecâ imperatoris Parisiensi*

(1) Schweighæuser écrit στρατείας.
(2) Il écrit Τριάκοντα.

codex Vaticanus 305 *qui fortassè his nostris antiquior, etc.*

Meo sanè judicio scholion, ut fit, in textum intrusum, incipit à verbis ἦν στρατευσάμενος, *etc. usquè ad* Ἀθήνῃσι. *Nullus enim in illis adest Ionismus, si fortassè illud* ῥηϊδίως *excipias, quod etiàm malè jacet, atque res ipsa et phraseos structura Herodoto prorsùs indigna.—Quis prætereà non videat illud ipsum* ῥηϊδίως, *faciliùs, supputationem inferre ab illâ Herodoti diversam, ac proindè ab adnotatiunculâ marginali manifestè promanasse?*

HIERONYMUS AMATIUS.

Je soumets ces observations aux savans hellénistes qui se trouvent dans l'Académie, et je ne doute pas qu'elles ne leur paraissent ajouter une très-grande force aux miennes. Les deux phrases incidentes n'ont été omises dans aucun des manuscrits de la vie d'Hérodote, l'insertion du scolie étant évidemment antérieure à tous ces manuscrits; ces deux phrases appartiennent à un ancien scoliaste, et ont passé de la marge dans le texte. L'interpolation a été faite par un copiste maladroit. Elle commence évidemment plus haut que ne l'a cru M. Amati, c'est-à-dire aux mots ἀφ' οὗ δὲ, etc. Cela est nécessaire pour que la contradiction très-bien observée par M. Amati lui-même entre Hérodote et son scoliaste existe. En effet, si l'on supprime dans le texte d'Hérodote de M. Amati, le même que celui de l'Hérodote grec

et latin d'Henri Étienne (1) et celui de M. Schweighæuser (2), l'interpolation qui y a été faite, il en résultera ce qui suit :

« J'ai rapporté ce qui regarde la naissance, la « vie et la mort d'Homère, il me reste à parler du « tems où il a vécu. On le déterminera facilement « et avec exactitude, sans crainte de se tromper, « si on l'examine de cette manière-ci. L'île de Les« bos n'avait point encore de villes ; on y en fonda « 130 ans après l'expédition de Troie, où comman« daient Agamemnon et Ménélas. Cumes, ville éo« lienne, appelée aussi Phriconis, fut fondée vingt « ans après Lesbos ; et dix-huit ans ensuite, Smirne « le fut par les Cuméens. Ce fut en ce tems-là que « Homère vint au monde. Il est donc prouvé que « Homère est né 168 ans après la prise de Troie. »

§ III.

Réfutation de deux argumens contre la vie d'Homère.

XI. De la même manière que je viens de prouver l'interpolation faite au texte d'Hérodote par la différence des stiles, Wesseling a voulu démontrer que la Vie d'Homère qui porte le nom d'Hérodote n'est pas de cet historien. Il compare le stile de cette biographie à celui de la grande Histoire d'Hé-

(1) P. 637.
(2) IV, 339.

rodote, et trouve celui-ci différent. Hemsterhuys et le savant philologue hollandais Louis-Gaspard Walckenaer, sont cités pour avoir été du même avis (1). Je respecte infiniment leur opinion : mais en adoptant celle de M. Amati pour un passage interpolé coupant et contrariant le raisonnement de son auteur, je crois pouvoir le contester pour deux ouvrages d'une nature très-différente, dans lesquels Hérodote n'a pas dû avoir le même stile, et qu'il a pu composer à des âges divers. Comparez les premières pièces de Corneille et de Racine aux dernières, *Agésilas* à *Cinna*, *Athalie* aux *Frères ennemis;* vous croirez lire deux auteurs différens. Ne retrouve-t-on pas d'ailleurs cette belle simplicité de l'historien grec dans le début de sa biographie?

« Hérodote d'Halicarnasse, ne cherchant que la « vérité, a composé cette histoire de la naissance « et de la vie d'Homère. »

Il me reste à examiner la difficulté chronologique qui a frappé Vossius et M. Larcher.

Si l'on abandonne la note du scoliaste, opposée au texte d'Hérodote et à la chronologie, si l'on admet la date de la prise de Troie, telle que l'ont admise Ératosthènes, Apollodore, Diodore de Sicile, et Denis d'Halicarnasse, (art. IX) sous l'an 1184 avant notre ère, Hérodote fera naître Homère 168 ans après, c'est-à-dire l'an 1016. On peut

(1) *Herodoti musæ. Argentorati.* 1816 VI, 321. Wesseling sera combattu à l'article XVII.

croire, dit M. Larcher (1), que ce poëte mourut vers la soixante-troisième année de son âge, puisqu'il était encore assez fort pour entreprendre le voyage de la Grèce. En adoptant cette conjecture, l'époque de la mort d'Homère doit être placée sous l'an 953.

M. Larcher, qui place la naissance d'Homère beaucoup plus tard, s'appuie sur un passage de la grande Histoire d'Hérodote; et comme cet historien ne lui paraît pas avoir pu se contredire lui-même, il en conclut que la Vie d'Homère n'est pas d'Hérodote. C'est le raisonnement qu'avait fait Vossius, et le seul qui ait été allégué avec quelque apparence de raison en faveur de cette opinion.

En effet Hérodote, au second livre de son Histoire (2), dit qu'Homère et Hésiode ne vivaient que quatre cens ans avant lui; et comme la naissance d'Hérodote est placée par Aulu-Gelle (3) 53 ans avant la première année de la guerre du Péloponèse, c'est-à-dire l'an 484 avant notre ère (4), la naissance d'Homère n'aurait eu lieu que sous l'an 884, c'est-à-dire cent trente-deux ans après l'époque ci-dessus fixée si l'on prend l'époque de la naissance, et seulement soixante-neuf ans si l'on prend celle de la mort. Mais comme le tems de l'existence des deux poëtes est comparé par Héro-

(1) Histoire d'Hérodote traduite du grec. II, 285.
(2) § 53.
(3) Livre XV, chap. 29.
(4) Chronologie d'Hérodote, p. 664.

dote au tems de la sienne, il semble que c'est l'année de la naissance des uns qui doit être comparée à celle de la naissance de l'autre; et alors la différence est véritablement de plus d'un siècle.

On peut répondre qu'Hésiode n'était point contemporain d'Homère, comme Hérodote semble le dire ici. Cet historien ne s'explique pas d'une manière assez claire sur ce sujet, pour que l'on doive regarder ce passage comme une autorité décisive. Quelques écrivains, et notamment l'auteur des Marbres de Paros (1), prétendent qu'Hésiode était le plus ancien. Mais M. Larcher lui-même croit plus sûr de suivre le sentiment de Cicéron (2), qui assure qu'Homère l'a devancé de plusieurs siècles. On peut en effet en apporter des preuves, ajoute M. Larcher. La première sillabe du mot καλὸς est toujours longue dans Homère. Or, comme on trouve ce mot plus de deux cent soixante-dix fois dans cet auteur, c'était donc une prononciation de son siècle. Dans Hésiode, cette première sillabe est tantôt longue et tantôt brève. Homère fait toujours longue la pénultième du mot ὀπωρινὸς, au lieu qu'Hésiode la fait toujours brève avec les modernes; ce qui prouve que lui-même était moderne en comparaison d'Homère (3).

Au reste, les historiens ne sont pas infaillibles

(1) Époques 29 et 30.
(2) *De Senectute*. C. 15.
(3) Voyez Samuel Clarke sur l'Iliade d'Homère, liv. II, vers 43.

sur les dates. Qui croirait que dans *Le siècle de Louis XIV*, ouvrage composé avec beaucoup de soin par Voltaire, pendant la vie duquel on l'a réimprimé plus de vingt fois, il s'est glissé une faute répétée dans toutes les éditions, et qu'aucun de ses nombreux critiques n'avait observée avant moi. Il dit que Philippe, duc d'Orléans, alors duc de Chartres et depuis régent du royaume, n'avait pas quinze ans lors du combat de Steinkerque, tandis que ce prince avait alors dix-huit ans accomplis (1); conclura-t-on de cette erreur que *Le siècle de Louis XIV* n'a pas été écrit par Voltaire?

Il n'est donc pas surprenant que les Anciens n'aient pas été d'accord entre eux sur l'époque de la mort d'Homère: l'unanimité de leurs témoignages en cette occasion comme en tant d'autres serait beaucoup plus étonnante.

§ IV.

Sur l'époque de la vie d'Homère.

XII. Nous avons une troisième biographie d'Homère, qui fesait partie de la Chrestomathie de Proclus; il en existe deux autres que Léon Allatius (Allazzi) a publiées avec celle-là dans son traité *De patriâ Homeri*, *Lugduni*, 1649, in-8°, et plus correctement M. Tychsen, d'après un manuscrit

(1) Voyez ma dissertation sur le passage du Rhône et des Alpes par Annibal, Paris, 1821, page 128

de l'Escurial, dans *Bibliothek der alten litt. und Kunst*, n° 1. Les auteurs de ces deux vies sont anonimes. Une troisième, dont l'auteur est aussi anonime, a été trouvée dans un manuscrit de Madrid : elle est fort courte, mais renferme quelques données que les autres n'ont pas ; elle a été placée par Jean Iriarte dans son *Catal. manusc. græc. biblioth. matrit.*, vol. 1er, p. 233 (*Hist. de la Littérature grecque*, par M. Schoell. *Paris*, 1823, 1, 139). Il n'est pas étonnant que ces six ouvrages (1) ne soient pas toujours d'accord entre eux, quoique tous les six concourent à prouver l'existence d'Homère.

Plutarque, ou l'auteur de l'Essai sur la vie et la poësie d'Homère qui lui est attribué, convient qu'on n'est pas d'accord sur l'époque à laquelle a vécu l'auteur de l'Iliade. Aristarque dit qu'il vivait à l'époque du départ de la colonie Ionienne ; or, cette colonie alla s'établir dans l'Asie soixante ans après le retour des Héraclides dans le Péloponèse, et ce retour n'eut lieu que quatre-vingts ans après le siège de Troie. Cratès dit qu'il vivait avant le retour des Héraclides dans le Péloponèse, moins de quatre-vingts ans après le siège de Troie. Mais l'opinion la plus accréditée, dit qu'il était postérieur à ce siège d'un peu plus de cent ans, et qu'il vivait un peu avant l'établissement des Jeux olim-

(1) L'une de ces vies est attribuée à Dion. Voyez ci-après l'article XXIX.

piques, époque depuis laquelle on a compté les olimpiades (1).

Cet énoncé de Plutarque est bien peu concluant. En admettant que la prise de Troie a eu lieu sous l'an 1184, le retour des Héraclides, qu'Aristarque plaçait quatre-vingts ans après, a été effectué l'an 1104, et la colonie Ionienne l'an 1044. C'est un peu trop tôt selon la vie d'Homère par Hérodote. Cratès fait naître Homère encore plus tôt. L'opinion commune, telle que l'énonce Plutarque, se rapproche beaucoup de celle d'Hérodote.

Éphore de Cumes, dans l'ouvrage intitulé: *De l'Histoire de ma patrie*, cherchant à prouver qu'Homère était de Cumes, dit que cette ville vit naître trois frères, Atellès, Maeon et Dios. Ce dernier, étant accablé de dettes, quitta le pays et alla s'établir à Ascra, bourg de la Béotie; il y épousa Pucimède, et il en eut un fils qui fut Hésiode. Atellès mourut à Cumes, laissant une fille nommée Crithéis, qu'il confia aux soins de Maeon, son frère; celui-ci, l'ayant séduite, et craignant que ses concitoyens ne s'en aperçussent et ne le punîssent, la donna en mariage à Phémios, maître d'école à Smirne. Crithéis, allant un jour laver son linge dans le fleuve Mélès, fut surprise par les douleurs de l'enfantement, et accoucha d'Homère sur les bords de ce fleuve; ce fut pour cela qu'on le nomma d'abord *Mélésigènes*. Il changea par la

(1) Essai sur la vie et la poésie d'Homère, par Plutarque, § 3.

suite, lorsqu'il eut perdu la vue, ce nom en celui d'Homère, nom que les habitans de Cumes, et les Ioniens en général, donnaient aux aveugles, parce qu'ils ont besoin de quelqu'un pour les conduire (τῶν ὁμηρεδόντων). Voilà le récit d'Éphore (1), selon Plutarque, et ce récit est assez conforme à celui d'Hérodote.

En effet, cet historien appelle aussi Crithéis la mère de notre poëte ; mais il ne nomme point son père. Il dit seulement que Crithéis, ayant été surprise par les douleurs de l'enfantement sur les bords du Mélès, accoucha d'un fils auquel elle donna le nom de Mélésigènes, parce qu'il était né sur les bords du fleuve. Elle épousa ensuite Phémios, qui enseignait les belles-lettres et la musique, et qui se chargea de l'éducation de son fils, qu'il adopta. Seulement Éphore diffère d'Hérodote en ce qu'il appelle Ménalopos le père de Crithéis et Cléanax, d'Argos, le tuteur de cette fille. Ces différences prouvent qu'Éphore n'avait pas puisé aux mêmes sources qu'Hérodote, à qui il était postérieur, puisqu'il mourut vers l'an 300 avant l'ère chrétienne (2). Mais ce qui est remarquable, c'est qu'il fait Hésiode plus ancien qu'Homère, puisque le premier était fils de Dios, et le second petit-fils d'Atellès, frère de Dios. C'est donc vraisemblablement sur cette autorité que le rédacteur de la Chronique des Marbres a prétendu qu'Hésiode florissait l'an

(1) Vie d'Homère attribuée à Plutarque, § 2.

(2) Biographie universelle, art. Éphore.

943 avant notre ère, sous l'archonte Mégaclès, et Homère, l'an 906, sous l'archonte Diognète. Mais cette dernière date paraît beaucoup trop rapprochée de nous, et Pausanias, qui écrivait dans le deuxième siècle de notre ère (1), cinq cents ans après Éphore, nous dit qu'ayant recherché avec le plus grand soin l'époque à laquelle Homère et Hésiode avaient vécu, il n'avait pas cru devoir écrire sur ce sujet, sachant combien de querelles cela avait excité entre plusieurs personnes, et surtout parmi ceux de ses contemporains qui s'occupaient de poësie (2).

Aussi Eusèbe, dans l'édition Arménienne, parle d'Homère, sous l'an 915 d'Abraham (3), équivalant à l'an 1201 avant notre ère; mais il rapporte plusieurs opinions copiées fidèlement par le Sincelle (4). Velléius Paterculus (5) place la naissance d'Homère sous l'an 969. « Il n'y a qu'environ neuf « cent cinquante ans qu'Homère florissait, » dit-il, l'an 30 de l'ère chrétienne, et il date de l'an 31. Il ajoute : « Et il n'y en a pas mille depuis sa nais- « sance jusqu'à nous. » Cette date de l'an 969 ne s'éloigne pas beaucoup de celle qui a été donnée dans la vie d'Homère par Hérodote qui lui attribue alors quarante-six ans.

(1) Biographie universelle, article Pausanias.
(2) Pausanias. Voyage en Béotie, chap. 30.
(3) Édition de Milan. 1818, p. 302.
(4) Édition de Bonn. 1829, p. 339.
(5 Livre I, chap. 5

Suidas (1), d'après Porphire, est d'accord avec les Marbres de Paros auxquels il donne aussi le nom de Marbres d'Oxford; il place la naissance d'Homère sous l'an 907, cent neuf ans plus tard qu'Hérodote. Mais je prouverai facilement dans le chapitre suivant (2) que cette date est fautive, quoique puisée chez l'historien Éphore, si ma conjecture est juste.

Quant à la date donnée par Hérodote dans sa grande histoire, peut-être cet historien, en confondant Hésiode avec Homère dans le passage que j'ai rapporté (*art.* XI), tiré de sa grande Histoire, et voulant abréger les tems pour se rapprocher d'eux autant qu'il lui était possible, n'a véritablement parlé que de la naissance d'Hésiode. Ce seraconséquemment ce dernier poëte, qui, selon lui, sera né l'an 884 avant notre ère, cent trente-deux ans après la mort d'Homère, en adoptant la date fixée par Hérodote, qui m'a paru la plus vraisemblable.

Au reste, cette diversité d'opinions n'a fait jeter aucun doute sur l'existence d'Homère. Elle prouve seulement que la Grèce n'avait pas de chronologie à cette époque, et qu'Homère n'était pas un personage assez considérable de son tems pour avoir laissé à la postérité des monumens de son passage dans cette vie. Les grands hommes jouissent bien rarement de leur gloire, et ce n'est qu'après leur mort que leur réputation leur crée une nouvelle vie.

(1) Art. Ὅμηρος.
(2) Art. XVI.

CHAPITRE TROISIÈME.

Des Rhapsodes, de Licurgue et de la première édition d'Homère.

XIII. Les premiers hommes qui ont écrit, ont été les poëtes, ou plutôt les chanteurs. Cette vérité est aujourd'hui devenue si triviale, qu'elle n'a plus besoin de démonstration. On sait que les Bardes, chez les peuples du nord, les Maures dans leurs *zambras*, les anciens Américains dans leurs *areytos*, se transmettaient leur histoire par des chants.

Dans l'Égipte et dans la Grèce, les premiers chants connus furent des vers en l'honneur des dieux, chantés par les poëtes eux-mêmes. Bientôt adoptés par les prêtres, ils passèrent jusqu'aux peuples, et de là prirent naissance les concerts et les chœurs de musique.

Les Grecs n'eurent point de poësie qui ne fût chantée ; la poësie lirique l'était avec un accompagnement d'instrumens, ce qui la fit nommer *mélique*. Le chant de la poësie épique et dramatique était moins chargé d'inflexions, mais il n'en

était pas moins un vrai chant ; et lorsqu'on examine avec attention tout ce qu'ont écrit les Anciens sur leurs poësies, on ne peut pas révoquer en doute cette vérité. C'est donc à la lettre qu'il faut prendre ce qu'Homère, Hésiode et d'autres ont dit au commencement de leurs poëmes. L'un invite sa muse à chanter la fureur d'Achilles; l'autre va chanter les muses elles-mêmes. Ce langage est très-exact, parce que leurs ouvrages n'étaient destinés qu'à être chantés. L'expression n'est devenue figurée que chez les Latins, et depuis parmi nous (1). On vantait en Orphée, en Musée, en Linus, le merveilleux pouvoir de leurs chansons et de leur musique. Le savant Fabricius, dans sa *Bibliothèque grecque*, a compté soixante et dix poëtes qui avaient écrit avant Homère; mais leurs ouvrages ne s'étant pas conservés, l'excellence qu'on leur suppose n'a été sentie que par leurs contemporains. On peut en juger par l'idée que donne Homère de son Démodocos (Odissée, liv. I) et de son Phémios (Odissée, livre VIII), dont le premier paraît inventé pour faire honneur aux poëtes, mais dont le second était le maître et le père adoptif d'Homère. Leurs chefs-d'œuvre étaient des vers faits et chantés à table par des personnes qui savaient un peu de musique et de poësie : le nom de poëte n'était pas même connu ; Homère ne l'a pas employé une seule fois dans ses écrits;

(1) Encyclopédie, art. Chant.

c'est néanmoins de cet état naissant de son art, qu'il prend occasion d'en faire le plus grand éloge. Ulisses, dans le huitième livre de l'Odissée, voulant mettre à l'épreuve les talens de Démodocos, après lui avoir entendu chanter quelques exploits des Grecs, lui dit : « Il semble que vous ayez vu « ces choses, ou du moins qu'on vous en ait bien « instruit; mais chantez sans aucune exagération « la conduite d'Ulisses au sujet du cheval de bois, « et j'avouerai que les dieux vous ont enseigné vos « chants. » Démodocos commence; Ulisses écoute, s'attendrit, répand des larmes, et avoue qu'il est satisfait. Ces prétendues inspirations du ciel qui animaient les chanteurs, ne pouvaient se mettre en crédit qu'à la faveur d'une extrême ignorance. Homère les supposa de son chef: la poësie, s'en trouvant bien, s'est maintenue dans le privilège d'être inspirée, et même de prédire. Mais personne avant lui n'avait porté le titre de poëte dans la Grèce, titre que les hommes n'ont pas cessé de lui donner comme n'appartenant par excellence qu'à lui (1). A côté de ces chanteurs, que l'on peut regarder comme d'anciens troubadours, et qui récitaient leurs propres compositions, se placèrent de jeunes chanteurs, qui d'abord de concert avec les auteurs, et ensuite avec le simple secours de leur mémoire, gagnèrent l'argent du

(1) Préface de l'Homère anglais par Pope, p. 390-392, dans le tome 1er des OEuvres diverses de Pope. 1754.

public en récitant des ouvrages qu'ils n'avaient pas composés et qu'ils prirent quelquefois à différens auteurs. Ainsi naquirent chez les Grecs les Rhapsodes, mot composé de ῥάπτω, je couds, ou de ῥάϐδος, baguette, branche, et de ᾠδὴ, chant, chanson, poëme. Selon la première étimologie, il signifie un poëte auteur de plusieurs chants ou livres de poësie, qui sont liés ensemble, et font un tout, un poëme entier, dont les parties peuvent se détacher et être chantées ou récitées chacune en particulier. Selon la seconde, il signifie un chantre qui, tenant à la main une branche de laurier, chante ses propres poësies ou celles de quelque poëte célèbre.

Hésiode s'attache à la première étimologie, que Mme Dacier regarde comme la plus vraisemblable ou plutôt la seule vraie (Vie d'Homère, p. 23). Le scoliaste de Pindare (1) rapporte trois vers hexamètres, que l'on trouve aussi parmi les fragmens d'Hésiode (2), où ce poëte dit qu'Homère et lui sont les premiers qui ont chanté à Délos de nouveaux himnes qu'ils avaient composés (comme ensemble) à l'honneur d'Apollon. Homère, Hésiode, etc., étaient rhapsodes en ce sens. Ils composaient leurs poëmes en plusieurs livres, en plusieurs chants; ces pièces étaient liées ensemble,

(1) *Ad Nemes.* Ode II, vers 1, page 331, colonne 1, ligne dernière.

(2) Édition de Robinson, p. 204.

et fesaient un tout. Les anciens poëtes allaient de contrée en contrée et de ville en ville, instruire et amuser les peuples par le chant de leurs poësies. On leur rendait de grands honneurs, et la libéralité des peuples leur fournissait d'abondantes ressources pour subsister. C'est ce que nous voyons dans la vie d'Homère, composée par Hérodote (1). Le plus ancien rhapsode que l'on connaisse est ce Phémios qu'Homère, qui avait été son disciple, a immortalisé dans son Odissée (2). Platon lui donne le nom de rhapsode (3). J'ai déjà conjecturé (*art.* VIII) qu'il est le même que Denis de Milet appelle Pronapidès.

Ces anciens poëtes, chantres, rhapsodes, qui récitaient et chantaient des vers de leur composition, portaient-ils une baguette ou une branche de laurier? C'est un fait controversé entre les critiques. L'opinion la plus probable est qu'en chantant leurs propres pièces ils tenaient à la main une branche de laurier, surtout quand ils n'accompagnaient pas leurs poësies du son des instrumens. « On voit par les vers même d'Hésiode, » dit Pausanias, (4) « qu'il récitait ses vers en tenant « à la main une branche de laurier. »

Les rhapsodes de la seconde espèce, c'est-à-dire

(1) § 10.

(2) Livre I, vers 153, 154, 155.

(3) *In Ione*, tome I, p. 523. C. ou dans l'édition de Deux-Ponts. VI, 185. Φημίου τοῦ Ἰθακησίου ῥαψῳδοῦ.

(4) Bœotiques ou livre IV, chap. 30.

ceux qui toujours tenaient à la main une branche de laurier, venaient au secours des poëtes; on leur donnait aussi le nom d'*hipocrites*, c'est-à-dire d'acteurs, on les appelait aux fêtes et aux sacrifices publics, pour chanter les poëmes d'Orphée, de Musée, d'Hésiode, d'Archiloque, de Mimnerme, de Phocilides, et particulièrement ceux d'Homère. Parmi ceux-ci, les uns n'étaient que rhapsodes dans le sens de la seconde étimologie. Ils se contentaient de réciter ou de chanter les vers des autres poëtes, sans y rien ajouter du leur. Les autres étaient doublement rhapsodes, ainsi que les anciens poëtes, mais dans un sens un peu différent. Ils n'étaient point assez habiles pour composer, mais ils ajoutaient aux pièces des Anciens; ils les liaient, les cousaient ensemble, en fesaient un tout, soit en y mettant des exordes, soit en y ajoutant des épilogues; et en cet état ils les chantaient, une branche de laurier à la main. C'est ce que nous apprenons de Pausanias, qui nous dit (1): « Ceux d'entre les Béotiens qui habitent aux envi-« rons de l'Hélicon pensent, et c'est une tradition « qu'ils tiennent de leurs ancêtres, qu'Hésiode n'a « fait que le poëme des Travaux et des Jours; ils « en retranchent même le préambule ou invoca-« tion aux muses. » On est donc fondé à croire que ce préambule est l'ouvrage de quelque rhapsode. Ainsi l'on ne peut blâmer le savant Brunck de

(1) Même livre, chap. 31.

l'avoir proscrit de l'excellente édition des poëtes gnomiques, qu'il a publiée à Strasbourg, où il ne le place pas même entre deux crochets (1); mais il s'est bien gardé de croire que le texte d'Hésiode eût été altéré par les rhapsodes, et il n'y a rien changé ni supprimé.

§ I.

Des Homérides.

XIV. Comme le plus souvent les rhapsodes chantaient des morceaux d'Homère, on leur donnait aussi le nom d'Homérides ou d'Homéristes; et comme ces fragmens étaient disposés par eux suivant un certain ordre, Pindare (2) les appelle chantres de vers cousus, ῥαπτῶν ἐπέων ἀοιδούς. Mais il ne dit point que les rhapsodes y insérassent aucun vers de leur composition.

Les descendans d'Homère furent les premiers rhapsodes (3). Après eux, Cinéthos de Chio acquit beaucoup de célébrité. On prétend même qu'il publia sous le nom d'Homère (4) beaucoup de vers qu'il avait faits, et que l'himne en l'honneur d'Apollon est de lui : ἦν δὲ ὁ Κιναιθὸς Χῖος ὃς καὶ τῶν ἐπι-

(1) Histoire d'Hérodote, trad. du grec. Paris, 1802. IV, 296 298. Note de M. Larcher.

(2) Mém. Ode II, vers 1.

(3) *Scholiast. Pindari ad Nem. od.* II, *vers.* 1, p. 331, col. 1

(4) M. Larcher traduit mal, qu'il inséra dans ses poëmes

γραφομένων Ὁμήρου ποιημάτων τῶν εἰς Ἀπόλλωνα γεγραμμένων ὕμνον λέγεται πεποιηκέναι (1). Mais Nicoclès assure qu'Hésiode est le plus ancien des rhapsodes (2).

Ils chantaient assis sur un théâtre, s'accompagnant eux-mêmes avec la cithare ou quelque autre instrument; on leur donnait pour récompense une couronne d'or (3). Ils mettaient leurs soins, non-seulement à prononcer chaque morceau de poësie suivant le rhithme qui lui était propre, mais encore à entrer dans l'esprit du poëte et à connaître tellement le fond de sa doctrine, qu'ils fussent en état de l'expliquer. Bien plus, comme les poëtes parlent de toutes les sciences et de tous les arts, les rhapsodes s'imaginèrent avoir des connaissances supérieures au reste des hommes, ce qui les rendit ridicules. Platon s'en moque ouvertement dans son dialogue intitulé *Ion* (4); mais il ne dit nulle part que ces rhapsodes osassent altérer leur texte, ni rien y ajouter du leur. S'ils avaient eu cette hardiesse, Platon, grand admirateur du talent d'Homère, et dont le génie n'était guère moins poëtique, n'aurait pas manqué d'en faire mention. Il ne dit rien qui puisse le faire

(1) *Jo. Alberti Fabricii Bibliotheca græca. Hamburgi* 1705. I, 265.

(2) *Scholiast. Pindari ad Nem. od.* II, *vers* 1, page 331, col. 2, l. 3.

(3) Plato *in Ione*, tome I, page 541, C.

(4) Pages 539, 540 et 541.

croire; il met Socrate en présence du rhapsode Ion, qui venait de remporter le prix à Épidaure, aux fêtes d'Esculape, et qui se préparait à le disputer à Athènes. Cet Ion ne chantait ni les vers d'Archiloque, ni ceux d'Hésiode, mais seulement ceux d'Homère, et Socrate lui dit :

« Quand vous récitez l'épopée avec le succès « qui vous est ordinaire, et que la multitude vous « écoute frappée d'étonnement ; soit que vous « chantiez Ulisses s'élançant sur le seuil de son « palais, se fesant connaître aux amans de Péné-« lope, et jetant à ses piés les flèches qui vont « le venger, soit que vous présentiez le terrible « Achilles fondant sur Hector, soit que vous re-« traciez les malheurs d'Andromaque, ou d'Her-« cule, ou de Priam....... vous êtes hors de vous-« même; emportée par les actions que vous récitez, « votre imagination croit y être présente, en quel-« que lieu qu'elles se soient passées, soit à Troie, « soit à Ithaque, soit en tel autre endroit que vous « entraînent les vers (1)...... Tantôt les audi-« teurs répandent des larmes, tantôt ils lancent « des regards sombres et terribles, toujours pé-« nétrés et surpris de ce qu'ils entendent...... Le « spectateur est le dernier des anneaux qui, comme « suspendus à une pierre magnétique, se trans-« mettent la vertu qu'ils en reçoivent; vous, acteur

(1) J'adopte la traduction de l'abbé Arnaud dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tome XXXIX, p. 264.

« et rhapsode, vous êtes l'anneau du milieu, et le « premier des anneaux est le poëte lui-même; c'est « par ces divers chaînons que la divinité de la-« quelle ils empruntent la vertu et la puissance « de la transmettre, attire et meut à son gré l'ame « des humains ; à elle ainsi qu'à une pierre d'ai-« mant est suspendue une longue chaîne d'ac-« teurs, de maîtres et de sous-maîtres attachés « obliquement aux anneaux qui tiennent à la muse; « un poëte tient à une muse, et une autre muse « attire un autre poëte; c'est ce qui fait dire d'eux « qu'ils sont possédés : en effet, ils (1) ne se pos-« sèdent pas eux-mêmes, ils ne sont point à eux, « ils sont au pouvoir de la muse. A ce premier « rang d'anneaux, c'est-à-dire aux poëtes, sont « suspendus d'autres anneaux, les uns à ceux-ci, « d'autres à ceux-là, d'où naissent comme autant « de différentes branches de l'enthousiasme. Les « uns sont attirés et divinisés par Orphée, les autres « par Musée, d'autres enfin par Homère, et c'est « parmi ces derniers qu'il faut vous compter, Ion; « vous dont Homère saisit l'ame tout entière; vous « qui, si l'on vient à chanter en votre présence les « vers de tout autre poëte, bâillez, sommeillez, « êtes insensible et muet, pendant qu'au récit de « quelque passage de l'Iliade ou de l'Odissée, vous « vous réveillez à l'instant, sentez votre cœur tres-« saillir, et parlez avec abondance. Aussi n'est-

(1) Mémoires de l'Académie, tome XXXIX, p. 265.

« ce point en vertu de l'art ni de la science que « vous parlez si bien sur Homère, mais unique- « ment par une inspiration et une possession di- « vine (1). »

Sans doute Socrates, en parlant ainsi, ne croyait pas sérieusement qu'Ion fût inspiré par une divinité; mais Ion et Socrates auraient été bien surpris si on leur avait dit que deux mille ans après eux il s'élèverait une secte de pirrhoniens qui affirmeraient avec assurance que cet Homère dont ils s'entretenaient avec tant de chaleur n'avait jamais existé, et que dans cette Iliade et cette Odissée où ils admettaient un caractère poëtique si bien prononcé, des peuples regardés alors comme barbares sauraient distinguer divers fragmens composés par plusieurs poëtes inconnus d'eux et de toute l'antiquité. Je ne puis cacher ma surprise d'avoir à combattre une telle assertion.

§ II.

Du nom de Rhapsodies donné aux poésies d'Homère.

XV. Les poësies d'Homère, dit M. Larcher (2), ont été appelées rhapsodies, ou parce qu'il les

(1) Mémoires de l'Académie, tome XXXIX, p. 266.

(2) Histoire d'Hérodote, trad. du grec. Paris, 1802. IV, 298 Note de M. Larcher.

chantait lui-même, une branche de laurier à la main, ou parce que les homérides les chantaient de la sorte; dans ce sens-là, rhapsodie vient de ῥάβδος, baguette, branche; ou parce qu'Homère, ayant conçu et arrangé dans sa tête le poëme entier, ne le donnait que livre à livre, qu'il liait ensemble jusqu'à ce que tout le poëme fût achevé. Ce fait peut être expliqué par la Vie d'Homère, où ce poëte est représenté allant de ville en ville pour réciter ses vers, qui lui fournissaient le moyen de subsister.

Devenu aveugle, il y réussit encore plus difficilement. Cependant, arrivé à Phocée, il y vécut de la même manière qu'il l'avait fait ailleurs, fréquentant assidûment les lieux d'assemblée, où il récitait ses vers. Il y avait en ce tems-là à Phocée un nommé Thestoridès qui instruisait les jeunes gens dans les lettres (1). M. Larcher observe que Thestoridès est un nom patronimique signifiant fils de Thestor. Calchas, ce fameux devin qui accompagna les Grecs à l'expédition de Troie, était aussi nommé Thestoridès, parce qu'il était fils de Thestor, et c'est ainsi que le nomme souvent Homère (2). C'est une semblable analogie qui m'a fait conjecturer que Phémios Pronapidès était Phémios fils de Pronaps.

« Le Thestoridès de Phocée, » continue Héro-

(1) Histoire d'Homère, § 15.

(2) Note 18 de M. Larcher sur la vie d'Homère.

dote (1), « était sans probité. Ayant reconnu les « talens d'Homère pour la poësie, il lui offrit de « le nourrir et de prendre soin de lui, s'il voulait « lui permettre d'écrire ses vers, et s'il voulait lui « apporter tous ceux qu'il composerait dans la « suite. Homère avait besoin du ministère de quel- « qu'un dans les choses les plus nécessaires à la « vie; il accepta cette offre.

« Pendant son séjour à Phocée, chez Thestori- « dès, il composa la petite Iliade. En voici les deux « premiers vers : — Je chante Ilion, la Dardanie « abondante en excellens chevaux, et les maux « qu'ont soufferts dans ses campagnes les Grecs « serviteurs d'Arès », que nous appelons Mars.

Cette petite Iliade était peut-être l'extrait de l'Iliade de Corinnos, né à Ilion, et bien antérieur à Homère. Il vivait, dit-on, du tems même du siège de Troie, dont il célébra les revers et la fin tragique dans un poëme qui servit de modèle et de canevas à Homère. Voyez Suidas et la princesse Eudoxie. (*Biographie universelle*, art. CORINNUS.)

« Il composa encore à Phocée la Phocæide, et « c'est le sentiment des Phocéens. Quand Thesto- « ridès eut écrit ce poëme et tous ceux qu'il tenait « d'Homère, il le négligea, et, résolu de s'appro- « prier ses ouvrages, il quitta Phocée. Homère lui « adressa ces vers :

« — Thestoridès, de mille choses qui sont ca-

(1) Vie d'Homère, § 15.

« chées aux mortels, la plus impénétrable est l'es-
« prit humain. —

« Thestoridès, au sortir de Phocée, se rendit à « Chio, où il établit une école de littérature. Ayant « récité les vers d'Homère comme s'il en eût été « l'auteur, on lui donna de grandes louanges, et « il en retira un profit considérable. Quant à Ho- « mère, il continua le même genre de vie, et ses « vers lui procurèrent le moyen de subsister (1).

« Peu de tems après, des marchands étant venus « de Chio à Phocée, se rendirent aux assemblées « où se trouvait Homère. Surpris de lui entendre « réciter des poëmes qu'ils avaient souvent en- « tendu déclamer à Thestoridès dans l'île de Chio, « ils l'avertirent qu'il y avait à Chio un professeur « en littérature qui s'attirait de grands applaudis- « mens en chantant ces mêmes poëmes! Homère, « comprenant aussitôt que c'était Thestoridès, se « hâta de se rendre à Chio (2). » Il n'y arriva qu'a- près quelques aventures racontées par Hérodote. Je me contenterai de dire avec cet historien (3) que Thestoridès n'eut pas plus tôt appris qu'Homère était sur les lieux, qu'il quitta l'île de Chio.

Homère comprit sans doute que s'il continuait à composer de petits poëmes que la nécessité l'obligeait de faire écrire par d'autres, il serait exposé à être privé de ses moyens d'existence. Il ne fit

(1) Vie d'Homère, § 16. J'adopte la traduction de M. Larcher.
(2) Id. § 17.
(3) Id. § 24

copier que des portions de ses deux grands poëmes, dont lui seul connaissait l'ensemble; et comme cet ensemble en fesait le véritable mérite, il conserva ainsi la propriété de ses deux grands ouvrages, les seuls qui lui ont assuré une gloire immortelle que le pirrhonisme moderne ne pourra lui enlever. Mais afin qu'il pût jouir de cet avantage, il fallut qu'après sa mort un homme bien capable de le juger se chargeât de transmettre à la postérité ses deux poëmes. Cet homme fut le célèbre législateur Licurgue, qui, sous ce rapport du moins, mérite de nous occuper ici.

§ III.

Sur Licurgue et la première édition des poëmes d'Homère.

XVI. La vie d'Homère est liée, comme on va le voir, à celle de Licurgue, où les dates peuvent être déterminées plus facilement parce qu'elle est entièrement historique, et que nos critiques les plus hardis n'ont pas encore osé l'attaquer. Plutarque, qui nous a donné sa biographie, témoigne cependant une grande incertitude sur le tems auquel a vécu le législateur de Lacédémone, mais il observe avec raison qu'Ératosthènes, Apollodore et d'autres, en comptant les années par la succession des rois de Sparte, ont prouvé qu'il était antérieur de plus d'un siècle à la première olim-

piade (1). J'ai rapporté (*art.* IX) un passage d'Ératosthènes conservé par Clément d'Alexandrie (2). Il dit formellement que la tutèle de Licurgue précéda la première olimpiade de cent huit ans. Cette époque est célèbre. C'est celle à laquelle les jeux olimpiques, institués par Héraclès, Pélops et Pisos, ayant été interrompus, furent renouvelés par Licurgue de Lacédémone, Iphitos d'Élée et Cléosthènes de Pise, vingt-sept olimpiades avant celle où Corœbos d'Élée remporta le prix (3). Je ne sais si, après un témoignage aussi formel, on peut admettre la conjecture de M. Larcher (4), qui place la tutèle de Licurgue quatre ans plus tôt, l'an 888 avant notre ère.

Quoi qu'il en soit, ce même M. Larcher (5) place la législation de Licurgue sous l'an 866, et le fait voyager l'an 863. Je puis admettre ici ses dates pour répondre à son raisonnement contre la Vie d'Homère par Hérodote.

Quand Homère eut composé ses poëmes, le mérite en fut si promtement reconnu, qu'ils furent bientôt répandus dans toute l'Ionie; ils étaient continus, et nullement divisés par livres; mais comme tout le monde ne pouvait pas les avoir

(1) Plutarque, vie de Licurgue, chap. 1.

(2) *Stromata*, lib. I, p. 402.

(3) *Phlegontes Tralliani de Olympiis fragm. ex edit. Meursii, in collectione operum*, tom. VII, p. 125. *Eusebii Chronicor. liber prior*, p. 39.

(4) Chronologie d'Hérodote, p. 490, 491 et 590.

(5) Id. p. 490

entiers, et qu'il y avait des gens qui gagnaient leur vie à les réciter, ils coururent par fragmens détachés, et ces différentes parties reçurent des noms tirés de ce qu'elles contenaient; car on les appelait : la Colère d'Achilles; le dénombrement des Vaisseaux; le Combat de Pâris et de Ménélas; la Revue; les exploits de Diomèdes; les Adieux d'Hector et d'Andromaque. Il en fut ainsi de toutes les autres parties de l'Iliade et de l'Odissée, qui avaient chacune leur nom. Élien nous en a laissé un détail très-circonstancié dans ses Histoires diverses (1).

Les deux poëmes d'Homère entiers n'étaient pas connus en Grèce avant Licurgue. Ce fut ce grand législateur qui, étant allé en Ionie et y ayant trouvé le recueil complet de l'Iliade et de l'Odissée, prit lui-même la peine de les faire copier (2), et apporta ce trésor en Grèce, où il n'y avait qu'un petit nombre de personnes qui eussent vu quelques-uns de ces fragmens détachés, dont nous venons de parler.

Voilà ce que l'on peut appeler la première édition d'Homère, qui avait paru en Grèce plus de cent ou de cent vingt ans avant la fondation de Rome (3); tel est le récit de Plutarque, et Strabon

(1) Livre XIII, chap. 14.

(2) Et non de les copier comme dit Sabbathier.

(3) Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques, par Sabbathier. Paris, 1776, XXI, 330, art. Homère.

n'a pas été bien compris (1) lorsqu'on lui fait dire que Licurgue rencontra Homère lui-même dans l'île de Chio (2), par une méprise que Fabricius a relevée dans sa Bibliothèque grecque (3).

En effet, Plutarque nous dit formellement (4) que les poësies d'Homère étaient entre les mains des descendans de l'hôte de ce poëte, appelé Cléophile, qui les avait conservées dans l'île de Crète : « Licurgue, » ajoute ce sage historien, « jugea que « la morale et la politique renfermées dans ces « deux poëmes n'étaient pas moins utiles que les « fictions et les récits n'y sont agréables. Il s'em-« pressa de les faire copier (5), et les réunit en un « seul corps pour les porter en Grèce. Ils y étaient « faiblement connus, » dit encore Plutarque, « et « quelques autres personnes en avaient des par-« ties détachées qui se répandaient de côté et « d'autre. Mais Licurgue fut le premier qui les fit « généralement connaître. » Le savant Dacier (6), dans ses notes sur la traduction de Plutarque, fait sur ce sujet une observation très-juste. C'est ainsi

(1) Livre X, p. 482 de l'édition de Casaubon.

(2) Version latine de Casaubon, et traduction française de Strabon. IV, 147.

(3) *Lib.* I, *cap.* 35, *t.* I, *p.* 437. Cette explication de Fabricius est approuvée par M. Burette dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions. X, 287.

(4) Vie de Licurgue, chap. 4.

(5) Ἐγράψατο. Cette expression ne laisse aucun doute.

(6) Note sur le passage de Plutarque; elle a été copiée par Ricard dans sa traduction.

que les Romains eurent d'abord des fragmens séparés de l'Énéide, tels que l'éloge de Marcellus, les amours et la mort de Didon, la descente aux Enfers. Conclurait-on de là que l'ouvrage de Virgile n'est pas un poëme complet?

C'est donc à Licurgue que la Grèce eut l'obligation de pouvoir lire l'Iliade et l'Odissée l'an 863 avant notre ère, en admettant les calculs de M. Larcher. Si Homère était né l'an 907, comme le croit aussi M. Larcher, ces poëmes auraient été bien récens, et à peine auraient-ils été composés. Licurgue, dans cette supposition, aurait eu peu de mérite à les recueillir. Au contraire, en adoptant la date fournie par Hérodote, ce voyage aurait eu lieu quatre-vingt-onze ans après la mort d'Homère; cet intervalle de tems suffit pour que Licurgue ait eu quelque peine à rassembler les ouvrages de notre poëte: la Vie d'Homère par Hérodote est donc parfaitement d'accord avec celle de Licurgue par Plutarque, ainsi qu'avec Élien, qui dit (1) que ce fut assez tard que Licurgue porta en Grèce toutes les poësies d'Homère.

§ IV.

Nouvelles observations sur la vie d'Homère par Hérodote.

XVII. J'ai fait voir (*art.* XI) qu'en supprimant dans la Vie d'Homère par Hérodote l'interpolation

(1) Livre XIII, chap. 14.

qui l'a défigurée, le motif par lequel Vossius et M. Larcher l'ont attaquée n'existe plus. M. Larcher lui-même a pris soin de combattre dans les notes de sa traduction française quelques critiques de détail hazardées par M. Wesseling dans les notes de son édition d'Hérodote.

Par exemple, on lit dans la Vie d'Homère que les uns nomment le fruit du pin *strobilos* et les autres *cônos* (1). Or Wesseling cite un passage de Galien, qui vivait sous Marc-Aurèle et qui affirme que cône est l'ancien mot, mais que *strobilos* est une expression moderne. M. Larcher en convient et ajoute que l'on pourrait même citer d'autres mots d'un siècle très-récent, dans la biographie attribuée à Hérodote. « Mais, » dit-il, « cela ne « prouve rien. Homère a fait dans tous les tems la base de l'éducation de la jeunesse. On y joignait « communément la vie de ce grand poëte. La langue « ayant peu à peu changé, il s'y trouva quelques « termes difficiles à comprendre. On leur substitua « à la marge des expressions usitées. Les copistes, « à qui ces nouvelles expressions étaient plus fa- « milières que les anciennes, les firent passer de « la marge dans le texte (2). Je ne me persuaderai « jamais, » dit M. Larcher en terminant sa note, « qu'un ouvrage qui respire partout le goût de la « saine antiquité soit la tradition d'un siècle bar- « bare. »

(1) Vie d'Homère, § 20.
(2) Hérodote traduit du grec. VI, 199.

Ce témoignage rendu en faveur de la biographie d'Homère par un critique persuadé qu'elle n'était pas d'Hérodote, est certainement d'un grand poids. M. Larcher aurait cependant pu en dire encore davantage; car Athénée (1) cite un ancien poëte comique grec, appelé Diphile, contemporain de Ménandre, qui emploie le mot στροβιλὸς comme signifiant la noix du pin et comme étant un aliment très-sain. L'observation de Galien n'est donc pas exacte, et le raisonnement de Wesseling porte à faux.

Je citerai encore une autre observation de Wesseling qui m'a également paru manquer de justesse. Hérodote raconte que pendant qu'Homère se reposait sous un pin, dans l'île de Chio, le fruit de cet arbre tomba sur lui. Homère, ajoute-t-il, fit les vers suivans sur cet événement :

« Sur les sommets de l'Ida toujours agité par les « vents, est une espèce de pins, différente des « tiens, et dont les fruits sont plus agréables. Du « sein de cette montagne sortira le fer consacré au « dieu de la guerre, lorsqu'elle sera occupée par « les Cébréniens. »

Or l'historien d'Homère observe qu'alors des Cuméens se disposaient à bâtir Cébrénies au pié du mont Ida, à l'endroit d'où l'on tire le fer (2).

Si donc on n'a commencé à exploiter les mines

(1) *Deipnosoph*. II, 49.
(2) Vie d'Homère, § 20.

de fer du mont Ida qu'après la fondation de Cébrénies, que devient la tradition qui attribue cette exploitation aux Dactiles Idéens? Wesseling conjecture qu'Éphore, natif de Cumes, ayant écrit sur la colonie des Cuméens, l'auteur de la Vie d'Homère a puisé dans son ouvrage cette particularité. De là il est aisé, dit-il, de conclure que cet écrivain est au moins postérieur à Éphore.

M. Larcher s'est encore chargé de répondre à Wesseling. Il est permis, dit-il (1), de douter de cette assertion et de la justesse de cette conclusion : Éphore a dû nécessairement emprunter ce fait de quelque auteur qui lui était antérieur. Pourquoi ne veut-on pas que l'écrivain de la Vie d'Homère, quel qu'il soit, ait puisé à la même source qu'Éphore? S'il ne l'a point fait, comment peut-on le prouver, puisqu'il ne nous reste qu'une très-petite partie des écrits des Grecs?

Cette réponse de M. Larcher est satisfesante. J'en pourrais hazarder une autre, tirée de ce que la découverte du fer par les Dactiles Idéens est consignée dans les Marbres de Paros (2) sous l'an 1431 avant notre ère. Or j'ai déjà conjecturé (*art.* XII) que ces dates avaient été puisées dans l'histoire d'Éphore. C'est donc cet historien qui, pour la seconde fois, a voulu corriger Hérodote.

(1) Dans sa note p. 200.
(2) Époque XI.

Mais M. Larcher a très-bien prouvé (1) que la découverte du fer remonte à la plus haute antiquité. L'historien d'Homère n'a sans doute voulu parler que d'une mine récemment découverte de son tems, ou dont l'exploitation venait d'être reprise après avoir été abandonnée.

Ces discussions grammaticales ne méritent pas de nous occuper plus long-tems. Tout concourt à nous prouver que la biographie d'Homère est bien véritablement d'Hérodote. Elle est décisive pour l'objet qui nous occupe. Elle explique très-bien comment l'auteur de l'Iliade a composé ses deux poëmes immortels. Elle le place très-jeune auprès d'un excellent maître; plus âgé, il voyage pour s'instruire, il visite par lui-même tous les pays qu'il veut décrire, il en questionne les habitans, il écrit les réponses (2). Non-seulement Hérodote dit qu'il savait écrire, mais Plutarque assure que Licurgue fit copier ce qu'Homère avait écrit. J'ai déjà prouvé (*art.* IV) qu'à cette époque reculée les Grecs possédaient depuis plusieurs siècles cet art de l'écriture sans lequel il serait bien difficile de comprendre comment Homère a pu composer environ trente mille vers. Tout est lié dans ces croyances véritablement historiques.

(1) Histoire d'Hérodote traduite du grec. Paris, 1802. I, 218.
(2) Vie d'Homère, § 6.

§ V.

Sur la conservation et la publication des OEuvres d'Homère depuis Licurgue jusqu'à Pisistrate.

XVIII. On a vu que jusqu'à Licurgue (*art.* XVI) on n'avait eu les poëmes d'Homère que par fragmens détachés. Ce fut lui qui, ayant obtenu la communication de l'Iliade et de l'Odissée complètes, peut-être même de tous les ouvrages d'Homère, en fit faire une copie l'an 863 avant notre ère.

Il paraît que l'exemplaire de Licurgue, conservé sans doute à Lacédémone, n'y fut pas publié. Peut-être Pithagore en eut-il connaissance. Hiéronime ou Jérôme de Rhodes, qui vivait sous Ptolémée Philadelphe, racontait que Pithagore avait été aux Enfers; qu'il y avait vu l'ame d'Hésiode attachée à une colonne d'airain et grinçant les dents; et qu'il y avait aperçu encore celle d'Homère pendue à un arbre, et environnée de serpens, en punition des choses qu'il avait attribuées aux dieux (1). Ce voyage aux Enfers et cette ame pendue sont bien ridicules; mais ils semblent prouver que Pithagore a connu les œuvres d'Homère, puisque sa fille Damo les a commentées. Au reste, Platon nous apprend dans son *Protagoras* (2) que les Lacédé-

(1) Diogène Laërce. Vie de Pythagore. C. 19.
(2) *Platonis opera. Biponti*, 1782 III, 182.

moniens n'aimaient pas à faire part de leur science à leurs voisins, et que, par cette raison, ils n'admettaient aucun étranger dans les conversations qu'ils avaient avec leurs sophistes. Ainsi les copies des deux poëmes d'Homère ne furent pas multipliées, et les parties détachées continuèrent d'être chantées séparément; mais il paraît qu'on ne s'y permettait de faire aucun changement. En effet, Clisthènes, tiran de Sicione, mécontent des éloges qu'Homère donne souvent à Argos et aux Argiens (1), ne voulut pas que les rhapsodes vinssent chanter à Sicione, et si les poëmes d'Homère n'avaient pas été trop connus pour que l'on y pût rien changer, il aurait aisément fait ajouter quelques vers en l'honneur de Sicione. Il n'est question de Sicione que deux fois dans l'Iliade, et Homère la soumet à Agamemnon roi de Micènes : 1° chant II, vers 572; 2° chant XXIII, vers 299. Il était bien facile de supprimer ou de changer ces deux passages. Clisthènes avait envahi l'autorité dans sa patrie l'an 596 avant notre ère (2); deux ans après, Solon donna des lois à la république d'Athènes (3), et il fut plus hardi que Clisthènes. Pour faire croire à ses concitoyens que l'île de Salamine leur appartenait, après un vers du catalogue qu'Homère fait des princes grecs :

(1) Hérodote, V, 67.
(2) Selon M. Larcher, note sur ce passage d'Hérodote, p. 291.
(3) Chronologie d'Hérodote, p. 614.

« Ajax de Salamine conduisait douze vaisseaux, »

Αἴας δ' ἐκ Σαλαμῖνος ἄγεν δυοκαίδεκα νῆας,

il en ajouta un autre dont le sens était : « qui se « joignirent au camp des Athéniens. »

Στῆσε δ' ἀγῶν, ἵν Ἀθηναίων ἵςαντο φάλαγγες.

(1) Mais c'est ici que l'on peut dire que l'exception confirme la règle; car cette hardiesse de Solon plut tellement aux Athéniens, que depuis ce tems-là, si nous en croyons Diogènes Laërce (2), il n'y avait personne qui ne souhaitât qu'il prît le gouvernement de la ville. Il fallait donc tout l'intérêt de la nation qui pouvait être considérée alors comme la première de la Grèce, pour que l'insertion d'un seul vers pût être faite dans le texte de l'Iliade.

Il était naturel qu'après avoir fait un tel usage des poëmes d'Homère, Solon s'occupât de la manière dont ils étaient chantés par les rhapsodes. Il ordonna donc que ceux qui les réciteraient en public le feraient alternativement, en sorte que l'endroit où l'un aurait cessé serait celui ou l'autre commencerait (3).

Clisthènes et Solon paraissent ainsi avoir eu des

(1) Diogènes Laërce. Vie de Solon, chap. 2. Vers 557 et 558 du livre II de l'Iliade. *Voyez* la note d'Ernesti.

(2) Id. chap. 3.

(3) Id. chap. 9.

exemplaires complets des deux poëmes d'Homere, qui avaient enfin pénétré hors de Lacédémone. Clisthenes maria sa fille Agariste à Mégaclès, riche citoyen d'Athenes (1), l'an 570 avant notre ere (2), et peut-être Agariste porta-t-elle à son mari l'exemplaire de son pere. Pisistrate ayant suivi l'exemple de Clisthenes, l'an 561 avant notre ere (3), usurpa la tirannie à Athenes. Ce fut lui qui obligea les rhapsodes à chanter les poëmes d'Homere dans les fêtes connues sous le nom de Panathénées, instituées cinq ans auparavant, l'an 566 avant notre ere (4). Il épousa la fille de Mégaclès (5), et obtint peut-être ainsi l'exemplaire des poëmes d'Homere qui avait appartenu à Clisthenes. En effet Platon, dans son dialogue intitulé *Hipparque*, si ce dialogue est véritablement de lui, dit que les Athéniens avaient l'obligation à Hipparque, fils aîné de Pisistrate, qui l'avait eu d'une premiere épouse, de posséder Homere entier, et que ce fut lui qui le porta le premier à Athenes, plus de 300 ans après Licurgue. Car il paraît que Solon n'avait pas voulu publier le sien.

Je viens d'expliquer comment les poëmes d'Homere, qui avaient été portés à Lacédémone par Licurgue, avaient pu être si long-tems inconnus

(1) Hérodote, VI, 126, 130.
(2) Chronologie d'Hérodote, p. [illegible]
(3) Id. p. [illegible]
(4) Id. p. [illegible]
(5) Hérodote, I, 61.

à Athènes, et comment ils avaient pu y parvenir de deux manières. Il paraît que les Athéniens avaient été jusqu'au tems de Solon et de Pisistrate sans avoir ces poëmes entiers ; que Pisistrate, qui avait beaucoup de savoir et d'esprit, et qui eut l'art de rendre quelque tems la tirannie aimable aux Athéniens, ayant trouvé tous ces fragmens réunis dans le manuscrit porté de Sicione par son épouse, les fit copier par son fils Hipparque; et qu'ainsi les Athéniens eurent les deux corps de l'Iliade et de l'Odissée.

C'est alors que les poëmes d'Homère, publiés dans un pays où il n'y avait pas de secrets même dans l'administration politique, furent généralement connus dans leur entier. Mais quoique conservés jusqu'alors seulement par fragmens chez les rhapsodes, ils ne s'étaient pas moins transmis fidèlement par eux, d'une génération à l'autre, conformes au manuscrit de Licurgue, qui les avait laissés à Lacédémone où l'on pouvait venir les consulter.

CHAPITRE QUATRIÈME[1].

Éditions des poëmes d'Homère, publiées en Grèce et en Égipte après celle de Pisistrate.

XIX. L'édition faite par les ordres de Pisistrate eut cours en Grèce pendant plus de deux cent quarante ans, jusqu'au règne d'Alexandre, et dans cet intervalle les copies d'Homère devinrent si communes, que les rhapsodes récitaient ses vers dans toutes les villes de la Grèce et dans les îles. On les lisait même publiquement dans les écoles, témoin l'histoire de Phidias et celle d'Alcibiades: celui-ci était admirateur passionné d'Homère; il entra un jour dans une école, et demanda quelque morceau de l'Iliade; le maître lui ayant répondu qu'il n'avait rien des ouvrages d'Homère, Alcibiades lui appliqua un violent coup de poing, et sortit en le traitant de maître ignorant qui ne ferait de ses écoliers que des ignorans comme

(1) Le troisième chapitre a été lu à la séance du 9 septembre; et celui-ci à celle du 23 septembre 1831.

lui (1). On voit que les poëmes d'Homère devaient être alors très-répandus, et qu'il n'était pas permis d'enseigner la jeunesse sans les connaître; sans cela le maître d'école aurait été excusable et n'aurait pas mérité un pareil traitement (2).

Aussi Alcibiades trouva-t-il un autre grammairien qui avait un Homère entier corrigé de sa main : mais il le reprit pour cela même, en lui disant : « Eh quoi! tu es capable de corriger Homère, et « tu montres la grammaire à des enfans! que ne « formes-tu plutôt des hommes? » (3) tant il était difficile, je ne dis pas de corriger le texte d'Homère, mais seulement de le commenter!

Alexandre aimait ce poëte avec passion; il le mettait toutes les nuits avec son épée sous son chevet; il l'appelait ses provisions de l'art militaire; il voulut qu'une cassette inappréciable, distinguée parmi les dépouilles de Darius, ne servît qu'à renfermer ces poëmes, afin, disait-il, que l'ouvrage le plus parfait de l'esprit humain fût enfermé dans la plus précieuse cassette du monde (4). Il observa que parmi cette grande quantité d'exemplaires qui couraient de ces deux poëmes, il s'était glissé des fautes par la négligence des copistes, et peut-être même des additions par la témérité

(1) Élien, livre XIII, chap. 38. Plutarque rapporte le même fait dans la vie d'Alcibiades. C. 7.

(2) Observation de Ricard dans sa note sur ce passage.

(3) Plutarque. Vie d'Alcibiades, chap. 7.

(4) Plutarque. Vie d'Alexandre, chap. 35.

des rhapsodes. Il voulut que le sien fût correct. Il employa à la révision des meilleures copies deux grands philosophes, Callisthènes et Anaxarque, qui le suivaient dans son expédition d'Asie. Non-seulement il voulut assister lui-même à cette révision, mais encore écrire de sa propre main l'ouvrage entier comme ils le corrigeaient; il consulta même Aristote sur ce travail. Cette édition d'Homère, ainsi corrigée par Alexandre, fut appelée l'édition de la Cassette.

Aucun doute ne s'éleva parmi les Anciens sur l'existence d'Homère ni sur l'authenticité de ses ouvrages. On a vu avec quel empressement ses deux poëmes ont été recherchés, et avec quel soin ils avaient été revus. On ne s'appliqua pas seulement à corriger le texte, on travailla aussi à l'expliquer par de savans commentaires. J'ai déjà dit qu'une femme même, Damo, fille de Pithagore, en avait composé (*art.* XVIII). Métrodore de Lampsaque, Stésimbrote de Thasos et plusieurs autres, en firent d'autres. Après Platon, plusieurs habiles critiques travaillèrent à expliquer Homère (1). Si quelqu'un leur avait dit que pendant huit ou neuf siècles ils ne s'étaient occupés que d'un fantôme, et que leur idole n'était qu'une chimère, ils auraient été bien surpris, et avec raison.

(1) Préface de l'Iliade, par madame Dacier. Paris, 1756, p. lviij, copiée dans le Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques, par Sabbathier. Paris, 1776, art. Homère, p. 332.

§ I.

Révision des ouvrages d'Homère sous les Ptolémées.

XX. Après la mort d'Alexandre, Zénodote d'Éphèse, bibliothécaire d'Alexandrie, revit encore les œuvres d'Homère sous le premier des Ptolémées. M. Schœll, dans son *Histoire de la littérature grecque* (1), donne quelques détails sur ce critique et sur le célèbre Aristarque, qui sous Ptolémée Philométor, vers l'an 154 avant notre ère, publia une nouvelle édition d'Homère; il compara avec soin celle d'Alexandre, celle de Zénodote, et les différentes copies qu'il put réunir. Cette édition eut une si grande réputation, que les copies s'en multiplièrent extrêmement. Elle produisit vraisemblablement la copie de Marseille et de Sinope : c'est de cette copie que sont venues peut-être toutes nos éditions, si l'on en croit madame Dacier (2).

Aristarque accompagna la sienne de longs commentaires (3); mais on lui reproche deux défauts :

(1) Paris, 1824. III, 183.

(2) Préface de l'Iliade, p. lvij, copiée dans le Dictionnaire de Sabbathier, 332.

(3) Voyez sur ces commentaires M. Schœll, Hist. de la littérature grecque. Paris, 1823, t. I, p. 136-138.

le premier, d'avoir adopté trop légèrement les sentimens de Zénodote en admettant plusieurs corrections un peu hazardées, et en retranchant comme (1) lui quelques vers qu'il devait conserver si l'on en croit madame Dacier. Le second défaut est d'avoir condamné toute allégorie. Les anciens commentateurs étaient partagés sur la manière dont il fallait entendre Homère : les uns prenaient tout allégoriquement; et comme s'ils avaient eu honte qu'il eût parlé quelquefois en homme, ils convertissaient en allégories les choses les plus simples et les plus évidemment historiques. Agamemnon, Achilles, Nestor, Ulisses, et tous les autres héros, n'étaient que des persomages fabuleux et allégoriques. D'autres, au contraire, prenaient tout dans son sens naturel et n'admettaient aucune allégorie. Aristarque avait suivi ces derniers. Mais il est certain qu'il y a beaucoup d'allégories dans Homère (2). Cependant, dit très-bien M. Bignan, si Homère a suivi avec exactitude la tradition relative aux évènemens humains, il y a lieu de croire qu'il s'est montré également historien dans la partie mithologique de son poëme. Un des plus graves défauts des commentateurs, c'est la manie de prêter à un auteur des intentions qu'il n'a jamais conçues. Aussi a-t-on cherché dans l'Iliade ce qui n'est pas, au

(1) Préface de l'Iliade, p. lviij.
(2) Id. p. lix.

lieu de voir seulement ce qui s'y trouve (1). Un grand nombre de commentaires sur Homère ont été faits après ceux d'Aristarque. On peut consulter à ce sujet l'*Histoire de la littérature grecque* par M. Schœll (2). Didime d'Alexandrie écrivit quatre mille volumes, parmi lesquels s'en trouvait un grand nombre sur Homère (3). On ne doit pas être surpris de cette multitude de commentaires. Il n'y a point de terme à faire des livres, disait Salomon du tems d'Homère (4), et bien loin qu'il fût rare de savoir écrire, c'est de son tems et dans les siècles suivans que furent composés les deux cent mille volumes de la bibliothèque des rois de Pergame, selon Plutarque, et les sept cent mille qui formaient celle des rois d'Égipte, selon Aulu-Gelle. Ce nombre de volumes est en effet bien considérable : mais les manuscrits étaient conservés avec plus de soin que nos livres imprimés. Lorsque Xerxès prit la ville d'Athènes, et qu'il la fit brûler, il épargna la bibliothèque : tant était grand le respect que les Perses du tems de Xerxès avaient pour les livres (5). Les nouveaux n'étaient composés qu'avec les anciens, et lorsque Ptolémée Philadelphe, voulant augmen-

(1) Essai sur l'épopée homérique, par M. Bignan, dans sa traduction de l'Iliade. Paris, 1830. I, p. liij.
(2) Paris, 1823, t. I, p. 139.
(3) Id. t. V. p. 15.
(4) Ecclésiaste. XII, 12.
(5) Notes de M. Perrault sur Vitruve. Paris, 1673, p. 217.

ter sa bibliothèque, établit des jeux pour y faire concourir les auteurs, la dispute ayant commencé par les poëtes, Aristophanes, l'un des juges nommés par Ptolémée, prouva qu'ils n'avaient récité que d'anciens ouvrages, et qu'il n'y avait qu'un des auteurs qui fût véritablement poëte par des vers de son invention. Aristophanes, en récompense de ce jugement, fut créé intendant de la bibliothèque de Ptolémée.

Quelques années après, Zoïle (1), qui se fesait appeler le fléau d'Homère, vint de Macédoine à Alexandrie, et présenta au roi des livres qu'il avait composés contre l'Iliade et contre l'Odissée. Ptolémée, indigné que l'on attaquât si insolemment le père des poëtes, et que l'on maltraitât celui que les Savans reconnaissaient pour leur maître, dont toute la terre admirait les écrits, et qui n'était pas là pour se défendre, ne fit point de réponse. Zoïle, après avoir attendu long-tems, se trouvant gêné par un besoin d'argent, fit supplier le roi de lui accorder quelque secours. On dit que Ptolémée lui répondit que puisque Homère, depuis mille ans (2) qu'il était mort, avait nourri plu-

(1) Élien nous a donné le portrait de ce Zoïle, qu'il ne faut pas confondre avec un orateur du même nom. Voyez la dissertation d'Hardion sur les deux Zoïles dans les mémoires de l'Académie des Inscriptions pour 1728, et l'édition de Boileau, par Saint-Surin. Paris, 1821, III, 201.

(2) Ptolémée exagérait ici l'antiquité d'Homère, pour la faire paraître plus vénérable.

sieurs milliers de personnes, Zoïle, qui se croyait bien plus savant qu'Homère, devait avoir l'industrie, non-seulement de se nourrir, mais plusieurs autres encore. La mort de ce Zoïle, ajoute Vitruve à qui nous devons tous ces faits (1), se raconte diversement : les uns disent que Ptolémée le fit pendre, d'autres qu'il fut lapidé, d'autres qu'il fut brûlé vif à Smirne, et tous disent qu'il subit la punition réservée aux parricides. Quoi qu'il en soit, conclut Vitruve, il est certain que Zoïle a bien mérité cette punition, puisqu'on ne peut pas commettre un crime plus odieux qu'est celui de reprendre un écrivain qui n'est pas en état de rendre raison de ce qu'il a écrit.

Je ne sais si cette décision de Vitruve est bien juste ; car il nous est assurément permis de juger les ouvrages des Anciens, et il faut bien s'y déterminer lorsqu'ils ne sont pas d'accord entre eux, ce qui leur arrive très-souvent. Mais cette admiration presque universelle accordée aux écrits d'Homère me paraît être du moins un sûr garant de l'existence de cet auteur et de l'authenticité de ses ouvrages.

(1) Préface du livre VII de son Traité d'architecture.

§ II.

Du portrait d'Homère.

XXI. Ce n'était pas assez de lire les ouvrages d'Homère : sans doute on voulut se représenter l'auteur, et le voir en quelque sorte de ses ïeux. La peinture et la sculpture s'associèrent à la poësie en reproduisant les traits d'un homme qui honorait l'humanité. Moi-même j'ai voulu aussi me figurer ce poëte célèbre que mon imagination me représentait avec une profonde vénération. Son buste m'est offert toujours avec les mêmes traits par les plus habiles antiquaires. Il est resté empreint dans ma mémoire. Je l'ai fait peindre dans ma bibliothèque.

A la vérité, Pline dit expressément que dans le tems où il écrivait, on n'avait pas le véritable portrait d'Homère, et que les têtes données alors pour représenter ce grand poëte étaient faites d'imagination. *Quin imò etiàm quæ non sunt finguntur, pariuntque desideria non traditi vultus, sicut in Homero evenit* (1). Plus bas il attribue l'invention ou plutôt l'introduction de ces portraits supposés, dans Rome, à Asinius Pollion (2). *Asinii Pollionis hoc Romæ inventum, qui primus bibliothecam dicando, ingenia hominum rem*

(1) *Plinii Hist. natur. Lib.* XXXV, *cap.* 2.
(2) *Id. ibidem.*

publicam fecit. Mais c'est en Grèce que le buste d'Homère fut composé, comme le prouve cette épigramme grecque du cinquième livre de l'Anthologie:

Εὔφρονα χαλκὸς Ὅμηρον etc.

Æs vitâ vegetum nobis ostendit Homerum;
Non animus, non sensus abest: sed solius ille
Vocis eget: mirum quò vis præcesserit artis:
Quis deus hæc nobis dedit æs et in ære figuram? etc. (1)

« L'airain, par le talent de l'artiste, nous repré-
« sente Homère vivant. L'esprit et le sentiment
« s'y trouvent; la voix seule y manque. L'art a pro-
« duit un effet admirable. Quel dieu nous a donné
« cet airain? quel dieu, par le secours des végé-
« taux, y a empreint cette figure? »

La vénération des Anciens pour Homère ne se contenta point de cette statue; elle alla jusqu'à lui donner des temples. Ptolémée Philopator, roi d'Égipte, en érigea un magnifique où la statue fut placée. Il en est question dans un dialogue attribué à Lucien. C'est l'éloge de Démosthènes. L'auteur y dit que la chevelure de cette figure est flottante.

Autour de cette statue, Ptolémée fit graver les plans des villes qui se disputaient l'honneur de l'avoir vu naître. Ces villes étaient au nombre de

(1) Hist. nat. de Pline traduite en français. Paris, 1778. XI, 166.

sept : Smirne, Rhodes, Colophon (1), Salamine, Ios et Athènes, suivant cette épigramme de l'Anthologie :

Ἑπτὰ πόλεις διερίζουσιν περὶ ῥίζαν Ὁμήρου·
Σμύρνα, Ῥόδος, Κολοφὼν, Σαλαμὶν, Ἴος, Ἄργος, Ἀθῆναι.

On a vu (*art.* XII) que selon le récit d'Éphore, conforme à celui d'Hérodote, Homère était né à Smirne. Aussi les habitans de cette ville firent bâtir un grand portique carré, avec un temple dédié à Homère, dont la statue n'y fut pas oubliée (2).

A Chio, tous les cinq ans, on célébrait des jeux en l'honneur de ce poëte, et l'on frappait des médailles pour conserver la mémoire de ces jeux.

On fesait la même chose à Amastris, ville de Paphlagonie (3), située sur les rives du Pont-Euxin. M. Mionnet, dans son excellente description des médailles antiques, en décrit cinq de cette ville (4).

(1) Smirne était autrefois une des douze villes de l'Æolide; elle était située, dit Pausanias (Achaïques, chap. 5), dans l'endroit que l'on nommait encore de son tems la vieille ville. Des Ioniens venus par mer de Colophon, l'enlevèrent aux Æoliens et la gardèrent. C'est peut-être pour cela que les Colophoniens prétendirent que leur cité était la patrie d'Homère; la distance de ces deux villes est d'ailleurs peu considérable; on peut l'évaluer à 300 stades olimpiques. Les Smirnéens purent être quelque tems sujets des Colophoniens, puisque Pausanias dit qu'ils ne furent admis au Panionium que dans la suite des tems.

(2) Voyez ci-après l'art. XXIX.

(3) Et non pas du Pont comme le dit madame Dacier.

(4) Tome II. Paris, 1807, p. 390 et 391. N°s 18, 19, 20, et 21. Supplément, tome IV, Paris, 1829, p. 557, n° 40. On a gravé la

Deux d'entre elles représentent d'un côté la tête d'Homère, et sur le revers un fleuve couché, la main droite posée sur une lire, le bras gauche sur une urne renversée d'où s'échappent des eaux; dessous on lit : ΜΕΛΗΣ.

Il décrit aussi quatre médailles d'Homère, frappées dans l'île d'Ios (1), l'une des Sporades, où Hérodote (2) raconte que ce poëte mourut. Son tombeau y a été effectivement retrouvé en 1771 par le comte Pasch de Krienen, officier au service de Russie, ce qui est une nouvelle preuve de l'exactitude des faits contenus dans la biographie attribuée à Hérodote (3).

Les Argiens, quand ils fesaient leurs sacrifices, y invitaient Apollon et Homère. Ils lui offrirent des sacrifices particuliers, et lui érigèrent dans leur ville une statue de bronze (4).

Les têtes qui paraissent sur ces médailles sont si différentes, qu'elles ne semblent pas celle de la même figure, à moins que l'on ne prétende que ces médailles et ces figures d'Homère ont été faites sur des portraits conservés dans ces villes, et

médaille que je décris ici, p. 38 de la vie d'Homère dans le tome I[er] de l'Iliade, traduite par madame Dacier. Paris, 1756.

(1) Tome II, p. 316 et 317, n[os] 37, 38 et 39, et supplément, t. IV, n° 199.

(2) Vie d'Homère, § 34, 35 et 36.

(3) Voyez la *Descrizione dell' Arcipelago* par le comte Pasch, imprimée à Livourne en 1773. Cette découverte est contestée, mais je ne donne pas ici toutes les médailles gravées en l'honneur d'Homère, et il y en a de plus anciennes, selon M. Raoul Rochette.

(4) Vie d'Homère, par madame Dacier, p. 33.

qu'elles ne sont différentes qu'à cause de la différence de l'âge où ils ont été faits. Mais cela serait difficile à croire (1), et Pline assure le contraire. Il n'est nullement nécessaire pour constater l'existence d'Homère, que son portrait ait été conservé, et ceux qui ont dessiné sa figure, quoiqu'ils n'en aient puisé les traits que dans des traditions incertaines, n'en ont pas moins cru qu'ils retraçaient les traits d'un homme réel et non pas d'un être imaginaire. « Quel est donc cet homme, » dit Alexandre Pope (2), « dont les rois veulent connaître la patrie « par la voix des oracles, au sujet de qui le « monde se divise, que tant de villes se disputent « la gloire d'avoir produit, gloire qui leur fut si « chère, que, pour l'acquérir, je vois des Savans « et des princes consumer leurs jours dans une pé« nible étude, évoquer les ombres, intéresser le « ciel, la terre et les enfers dans une recherche « dont la grande importance vient de ce qu'il en « est le sujet? Que peut-on faire de plus pour té« moigner qu'on l'admire? »

§ III.

De l'Apothéose d'Homère.

XXII. Les honneurs rendus à Homère en tant d'endroits différens donnèrent à un ancien sculp-

(1) Vie d'Homère par madame Dacier, p. 39.

(2) OEuvres diverses de Pope. Amsterdam, 1754. III, 361. La préface de l'Homère anglais.

teur de Priène, appelé Archélaüs, fils d'Apollonius, l'idée de faire en marbre l'apothéose de ce poëte. On y voit Homère, assis sur un siège, accompagné d'un marche-pié (1); car c'était le siège que l'on donnait aux dieux, comme on le voit dans l'Iliade : Junon promet au Sommeil un trône d'or qui sera accompagné d'un marche-pié. Le poëte a le front ceint d'un bandeau, qui est un signe de royauté ou de divinité, comme étant roi ou dieu des poëtes. Aux deux côtés de sa chaise sont deux figures à genous, qui représentent l'Iliade et l'Odissée (2). L'Iliade est désignée par le mot ΙΛΙΑΣ, qui est au-dessous; et sans le mot même, on la reconnaîtrait à l'épée qu'elle tient, et qui fait allusion aux combats décrits dans ce poëme. La figure qui est à gauche, et dont on ne voit que la tête et la main, c'est l'Odissée, comme le mot ΟΔΥΣΣΕΙΑ le fait comprendre, et comme on le reconnaît à ce qu'elle tient à la main; c'est un ornement de la poupe d'un vaisseau connu sous le nom d'*acrostolium* et d'*aplustre;* il désigne les voyages d'Ulisses. En effet, Strabon nous apprend que de semblables ornemens placés dans un temple

(1) Ce portrait d'Homère se retrouve plus en grand d'après un autre marbre, et le même monument dans l'Antiquité expliquée par Montfaucon, supplément, tome IV. Paris, 1757, p. 84.

(2) On trouvera une petite partie de ce monument gravée p. 38 de la vie d'Homère dans le tome Ier de l'Iliade traduite par madame Dacier. Mais le monument tout entier se trouve très-bien gravé dans l'Antiquité expliquée par Montfaucon. Paris, 1722, t. V, première partie, 2e édition, p. 165. Il a été mieux gravé en 1821.

de Minerve en Espagne annonçaient qu'Ulisses avait été jusque-là.

Enfin, sous les piés d'Homère, au bas de son marche-pié, on voit deux rats qui rongent quelque chose. Winckelmann (1) assure que c'était pour indiquer le poëme de la *Batrachomiomachie*, du combat des grenouilles et des rats. Hérodote attribue en effet ce poëme à Homère (2). Cependant madame Dacier (3) préfère de croire que l'habile sculpteur a voulu désigner ainsi ces insectes du Parnasse, ces médiocres auteurs qui n'ayant pu parvenir à faire estimer leurs ouvrages, ont voulu se venger de ce mépris sur les ouvrages les plus estimés, et qui, lorsque le tems et la terre entière couronnent Homère, ont pris à tâche de le décrier. Il y en a plusieurs dans l'Antiquité, comme nous le voyons dans Aristote, dans Strabon et ailleurs; car il y a eu des goûts dépravés dans tous les siècles. Zoïle, comme on l'a déjà vu (*art.* xx), se signala par-dessus tous les autres; il présenta au roi Ptolémée les livres qu'il avait composés contre ce poëte : il y mêlait la plaisanterie à la critique; mais il fut très-mal reçu. Vitruve écrit que sa fin fut tragique; ce qui est certain, c'est que ce misérable, comme l'appelle madame Dacier (4), a été

(1) Histoire de l'Art chez les Anciens. Paris, an II, tome II, p. 260.

(2) Vie d'Homère, p. 24.

(3) Dans sa Vie d'Homère, p. 39.

(4) Préface de sa traduction de l'Iliade, p. lxvij

diffamé dans tous les siècles, et qu'après lui son nom a toujours servi à désigner ceux qui, par une noire envie ou seulement par un esprit de contradiction, se sont attachés à décrier ce qui est digne d'estime. Les plaisanteries qu'on a voulu faire sur ce poëte ont fort mal réussi dans tous les tems, et n'ont fait que rendre leurs auteurs très-ridicules, les muses, dit madame Dacier (1), ayant toujours pris soin de venger leur favori.

Aussi dans le marbre dont je parle ici, le poëte est précédé d'Apollon et des neuf muses, pour faire voir que c'est par le secours des muses qu'Apollon est arrivé à l'immortalité (2).

Homère est assis sur un trône; il tient un sceptre d'une main et de l'autre un rouleau : sa tête est ornée d'un diadême, ce qui se trouve dans d'autres images d'Homère et dans plusieurs de ses médailles. Devant lui est un sacrifice qui se fait sur un autel rond, derrière lequel est un taureau qui va être immolé. Les personnes qui concourent principalement à faire le sacrifice sont la Fable, l'Histoire et la Poësie, indiquées par ces mots grecs, ΜΥΘΟΣ, ΙΣΤΟΡΙΑ, ΠΟΙΗΣΙΣ. *Muthos* est masculin en grec : on l'a exprimé par un jeune garçon qui sert de Camille, jeune homme de condition libre qui servait aux autels; il tient d'une main un préféricule, sorte de vase employé dans les sacrifices, et de

(1) Préface de sa traduction de l'Iliade, p. lxviij.

(2) Encyclopédie par ordre des matières. Antiquités, article Homère.

l'autre une espèce de patère. L'Histoire est représentée en femme : elle sacrifie en jetant quelque chose sur l'autel; de l'autre main elle tient un livre ou, suivant quelques-uns, une boîte, et peut-être une *acerra* ou cassolette pour mettre de l'encens. La Poësie, représentée aussi en femme, tient deux torches allumées qu'elle élève en haut, comme on fesait aux sacrifices. Puis viennent la Tragédie et la Comédie, qui ont aussi leurs inscriptions, ΤΡΑΓΩΔΙΑ, ΚΩΜΩΔΙΑ; elles assistent au sacrifice : l'une et l'autre ont puisé dans Homère. La Tragédie est voilée en sorte que le voile fait une pointe sur le devant; elle est vêtue avec plus de dignité que la Comédie, parce que ses personages sont des héros ou des hommes qui ont un rang dans la société. La bande inférieure du monument est terminée par cinq figures mises ensemble, et indiquées par ces mots, ΦΥΣΙΣ, ΑΡΕΤΗ, ΜΝΗΜΗ, ΠΙΣΤΙΣ, ΣΟΦΙΑ; la Nature, la Vertu, la Mémoire, la Foi, la Sagesse : tout cela accompagne Homère et fait le mérite de ses ouvrages. La Nature est représentée par un petit enfant qui tend la main à la Foi; la Vertu élève la main, la Mémoire est la plus reculée, la Foi tient le doigt sur la bouche, et la Sagesse porte la main sous le menton (1). Il

(1) L'Antiquité expliquée, par Montfaucon. Paris, 1722, tome V, première partie, p. 168 et 169. On trouvera toutes les opinions émises sur ce monument dans l'Encyclopédie méthodique, dictionnaire des antiquités, art. Apothéose. Paris, 1786, I, 240. M. Cousinéri, notre savant collègue, m'a donné un dessin, fait d'après

y a une autre apothéose d'Homère représentée sur un vase d'argent, en forme de mortier, découvert à Herculanum (1), et conséquemment plus ancien que le précédent. Elle est gravée dans la traduction française de l'ouvrage de Winckelmann. Bayardi l'avait décrite dans le Catalogue raisonné des découvertes d'Herculanum (2), et le comte de Caylus dans son recueil d'antiquités (3). M. Millingen l'a publiée en dernier lieu.

§ IV.

De la Table Iliaque.

XXIII. Le beau marbre que je viens de décrire est à Rome, au palais Colonna. Il fut trouvé par hazard dans les ruines d'un édifice sacré, situé sur la voie Appienne, dans l'endroit connu sous le nom de *Fratocchie*, à environ dix milles de Rome, où était le village appelé *Bovillæ* par les Romains.

Dans ce même lieu où s'était trouvée l'apothéose d'Homère, on découvrit aussi le monument que

Carle Maratte, de l'apothéose d'Homère et un autre de la grotte où travaillait Homère, qu'il a découverte auprès du fleuve Mélès pendant le long séjour qu'il fit à Smirne.

(1) Histoire de l'art chez les Anciens, par Winckelmann, traduite de l'allemand. II, 258 et planche VIII, à la fin du volume.

(2) Vases, N. 540, p. 246.

(3) Recueil d'antiquités, t. II, antiq. grec., planche 41.

présente la soixante-huitième planche du tome quatrième du *Musée Capitolin*, l'un des plus intéressans pour sa célébrité et pour l'érudition avec laquelle il a été expliqué. L'éclaircissement que Foggini donne sur ce morceau de sculpture est digne de son auteur, préfet de la bibliothèque du Vatican (1). Le monument appartient tout entier à la mémoire d'Homère. « Les deux grands poëmes « d'Homère, » dit-il, « qui dans tous les tems et « chez toutes les nations cultivées, ont été l'admi- « ration et les délices des hommes de bon goût, « furent aussi la mine d'où ceux qui professaient « autrefois les arts du dessin, tiraient ordinaire- « ment les sujets qu'ils voulaient représenter au « moyen de la peinture, des marbres et des mé- « taux, parce qu'ils croyaient que l'imagination « d'Homère avait tracé tous les mistères de la Di- « vinité, indiqué les différentes coutumes de toutes « les nations, donné l'idée de tous les arts néces- « saires à la société humaine, et recueilli les prin- « cipales maximes de la philosophie la plus par- « faite. Telle fut l'idée de l'artiste de ce célèbre « bas-relief, ainsi que l'atteste l'inscription qu'il « y a gravée en lettres majuscules, comme une in- « vitation à la plus sérieuse contemplation de ce « monument. Cette inscription était comprise dans « un distique dont les premiers mots manquent,

(1) Voyez son article dans la Biographie universelle. Il est né en 1713, et mort en 1783.

« avec toute la partie gauche de la sculpture. Voici « ce qui en reste :

. . . . ΩΡΗΟΝ ΜΑΘΕ ΤΑΞΙΝ ΟΜΗΡΟΥ
ΟΦΡΑ ΛΑΕΙΣ ΠΑΣΗΣ ΜΕΤΡῸΝ ΕΧΗΣ ΣΌΦΙΑΣ (1).

On voit que le premier vers peut être aisément complété, sinon pour l'expression, du moins pour le sens, et qu'alors il signifie : « en voyant (ce dé« tail de l'Iliade), apprenez à connaître l'ordre des « procédés d'Homère, afin d'acquérir parfaitement « la science de la versification. » (*Poema legens*) *venustum, disce ordinationem Homeri, ut fruaris omni metricâ scientiâ.* On voit que je prends ὡρῆον pour ὡραῖον. Quant à μάθε, c'est évidemment l'impératif de l'aoriste du verbe μανθάνω.

Ce fragment de bas-relief antique, d'un pié carré de surface, est connu sous le nom de Table Iliaque. Un chanoine de la maison Spagna, appelé Marc-Angelo Spagna, chassant sur la voie Appienne, non loin de Rome, près d'Albano, découvrit ce fragment presque au même lieu où avait été trouvée peu de tems auparavant l'apothéose d'Homère du palais Colonna. L'empereur Claude avait eu une maison de campagne en cet endroit. A la mort du chanoine, la Table Iliaque passa par succession à la maison Spada, qui en fit présent au Capitole.

(1) Encyclopédie par ordre de matières. Antiquités, art. Homère. Ces vers sont au N° 120 dans la table iliaque de Montfaucon.

« Elle est composée, » dit Montfaucon, « de cette « matière ou stuc que Vitruve (1) appelle *tecto-* « *ria*, qu'on fesait avec de la chaux et du sable, « pilés dans des mortiers, dont les Grecs, » dit le même auteur, « composaient un mastic si dur « qu'on en fesait des incrustations aux murs, et « qu'on les détachait des vieilles murailles pour « en faire des tables sur lesquelles on voyait des « figures en bosse. Cette table contient la guerre « de Troie représentée assez grossièrement, avec « des inscriptions grecques à chaque fait particu- « lier, qui font connaître ce que dessinent les « bas-reliefs. La table est mutilée, l'un des côtés « est perdu; ce côté perdu contenait un pilastre « chargé d'écriture comme celui qui reste, et « douze petits tableaux qui renfermaient la suite « de la première partie de l'histoire de Troie, de- « puis la retraite d'Achilles, qui est représentée « dans la bande d'en haut; en sorte que chaque « tableau, contenant l'histoire de l'un des livres « de l'Iliade, était marqué des lettres numériques « A, B, Γ, etc., de même que la seconde partie de « cette histoire est continuée dans les douze ta- « bleaux qui restent, en commençant par le bas « et finissant par le haut, où sont représentées les « funérailles d'Hector, qui finissent l'Iliade d'Ho- « mère. Le milieu de la planche contient le sac de « Troie, décrit par Stésichore, comme porte l'in-

(1) Livre VII, chap. 3.

« scription, et la bande d'en bas contient la suite « de la guerre de Troie depuis l'Iliade d'Homère, « selon les Troïques de Stésichore, l'Æthiopide « d'Arctinos de Milet et la petite Iliade de Leschès « Pirrhæos, comme nous l'apprend une autre in- « scription de la même table. »

§ V.

Observations sur la Table Iliaque.

XXIV. On voit que pour compléter l'histoire de la prise de Troie, l'auteur de la table Iliaque a consulté quatre auteurs différens, et la désignation précise qu'il en fait prouve bien que les ouvrages d'Homère n'étaient pas confondus avec ceux des autres poëtes, même les plus voisins de lui.

En effet Stésichore était l'un des plus anciens poëtes de la Grèce. Il naquit à Himère en Sicile, dans la trente-septième olimpiade d'Iphitus, l'an 740 avant notre ère. MM. Larcher (1) et Schœll (2) ont cru que cette olimpiade devait être comptée avec celle de Corœbus, et qu'ainsi Stésichore était né l'an 631 avant notre ère. Je préfère de croire que c'est la trente-septième olimpiade d'Iphitus, c'est-à-dire l'an 740, pour faire Stésichore contem-

(1) Histoire d'Hérodote traduite du grec. IX, 606.

(2) Histoire de la littérature grecque, par M. Schœll. Paris, 1825. VIII, 59.

porain d'Arctinos, comme il paraît l'avoir été; et pour comprendre la tradition des auteurs qui lui donnent Hésiode pour père: il faut aussi l'admettre pour croire avec Dodwell que la naissance de Stésichore ne précéda que de douze ans la mort d'Homère. Son ouvrage sur la ruine de Troie était estimé. Alexandre le plaçait parmi les livres dignes d'être lus par les rois. « Les sujets qu'a choisis « Stésichore, » dit Quintilien, « prouvent la force « de son génie : il a chanté les guerres les plus « célèbres des chefs les plus illustres, et a soutenu « de sa lire toute la grandeur de la poësie épique. « S'il eût su se modérer, il aurait presque égalé « Homère; mais on peut lui reprocher d'avoir une « trop grande abondance, et de ne savoir point « s'arrêter. » Le tems a presque entièrement dévoré ses ouvrages (1).

Arctinos de Milet, dont parle Proclus dans sa Chrestomathie, vivait entre la cinquième et la neuvième olimpiade, c'est-à-dire de l'an 760 à l'an 742 avant notre ère, du tems des nouveaux poëtes cicliques : les Anciens, tels que Créophile de Samos et Siagrius, sont placés par M. Schœll (2) sous l'an 1102 avant notre ère. Artémon de Clazomène, qui avait fait un livre sur Homère, est cité par Suidas comme ayant dit qu'Arctinos était dis-

(1) Voyez son article dans la Biographie universelle, où l'on fait deux Stésichores d'un seul.

(2) Histoire de la littérature grecque. VIII, 35.

ciple d'Homère. Tzetzès répète la même chose (1). Quant à Leschès, Proclus, dans sa Chrestomathie, dit qu'il était de Lesbos. Ainsi la qualification de Pirrhéen donnée par l'auteur de la Table Iliaque devrait être remplacée par celle de Lesbien. Aristote assure que la petite Iliade, dont il ne nomme pas l'auteur, pouvait fournir le sujet de huit tragédies (2). Celui qui a composé la table Iliaque semble dire que Leschès avait composé un poëme appelé ainsi. Il écrit en effet (3) Ἰλιὰς μικρὰ λεγομένη (4) κατὰ Λέσχην Πυῤῥαῖον ; mais j'ai déjà dit d'après Hérodote (*art.* XV) que la petite Iliade avait été composée par Homère, à qui Thestoridès l'avait dérobée. Quoi qu'il en soit, Leschès de Lesbos était un poëte très-ancien, puisque Phanéas, cité par Clément d'Alexandrie (5), dit qu'il a remporté le prix de poësie qui lui était disputé par Arctinos.

Tels étaient les trois poëtes qui ont eu l'honneur d'être associés à Homère dans la sculpture de la Table Iliaque ; mais ils n'ont plus été confondus, lorsqu'il s'est agi de donner un modèle de versification, et le distique que je viens de traduire ne parle alors que d'Homère.

(1) Vossius. *De Poetis græcis*, *cap.* 2. et Tzetzès, chil. XIII. vers 641.

(2) Poëtique d'Aristote, chap. 24.

(3) Au N° 79 de Montfaucon où la Table Iliaque est gravée, à la fin du quatrième volume.

(4) Montfaucon écrit mal λετομένη.

(5) *Clementis Alexandrini stromata*, *lib.* I, p. 333. B dans l'édition de Paris, 1641.

Dès l'an 1683, Fabretti a fait sur cette table une fort longue dissertation, que l'on peut appeler un commentaire sur l'Iliade. Il y a joint une planche que le Père Montfaucon a copiée. Béger, qui a expliqué cette table après Fabretti, a suivi presque partout ce savant critique, et a ajouté quelques monumens qui regardent l'histoire de Troie, dont la plupart se trouvent dans l'ouvrage de Montfaucon (1), qui même en a publié plusieurs autres (2). M. Visconti l'a fait graver dans la Description du cabinet Clémentin (3). Le cabinet des antiquités à la Bibliothèque du Roi a une copie de ce monument en plâtre, qui lui est venue d'Angleterre où ce monument est à présent. Selon M. Raoul Rochette, la Table Iliaque était employée par les grammairiens pour l'explication des poëmes d'Homère. De pareils travaux annoncent-ils le plus léger doute sur l'existence d'Homère et sur l'authenticité de ses ouvrages?

La Table Iliaque apprend peu de chose sur les événemens décrits par Homère. Les figures y sont si petites, qu'on ne peut pas bien y observer la forme des habits, ni celle des armes. Cette image est d'ailleurs faite avec tant de négligence, que, bien que tirée de l'Iliade elle-même, elle s'éloigne

(1) Encyclopédie méthodique. Paris, 1790. Art. Iliaque.

(2) Supplément au livre de l'Antiquité expliquée, tome IV. Paris, 1757, chap. v, vi, et vii, p. 79.

(3) Histoire de l'art, par Winckelmann. II, 259.

assez (1) souvent de la narration d'Homère; de sorte que s'il fallait faire un commentaire, il vaudrait mieux le composer sur Homère même que sur cette table.

Dans les trois derniers tableaux qui continuent l'Iliade (2), Énée s'embarque avec son père qui porte les dieux Pénates, et Misène qui tient une rame (3).

On voit que la table finit où l'Énéide commence: c'est peut-être ce qui a fait croire à Fabretti que la table est postérieure à l'Énéide, et Montfaucon se montre disposé à adopter cette opinion, qui est aussi celle de Winckelmann (4). Mais si ces tableaux avaient été destinés à précéder ceux de l'Énéide, à plus forte raison Virgile aurait reçu le même honneur qu'Homère et les trois autres poëtes placés avec lui. D'ailleurs Macrobe nous dit formellement (5) que dans son Énéide Virgile a copié presque littéralement le poëme de Pisander; il y a puisé tout ce qui concerne la ruine de Troie, le perfide Sinon, et le cheval de bois; enfin tout ce qui compose son second livre. C'est le texte qu'il a fidèlement commenté. De plus, il est cer-

(1) Antiquité expliquée, par Montfaucon. Paris, 1722, tome IV, seconde édition, seconde partie, p. 299.

(2) Numéros 117, 118 et 119.

(3) Montfaucon, p. 302.

(4) Hist. de l'art chez les Anciens. Paris, an 11, tome II, p. 257, où cette opinion est discutée.

(5) Saturnales, livre V, chap. 2.

tain que l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie sous Jules César fit disparaître beaucoup d'ouvrages, et il paraît que ceux de Stésichore, d'Arctinos et de Leschès n'existaient plus sous Auguste. Ainsi la Table Iliaque a été faite vraisemblablement sous quelqu'un des Ptolémées, et peut-être par son ordre. Les rois et les peuples se sont accordés dans tous les tems pour rendre hommage aux talens d'Homère.

CHAPITRE CINQUIÈME[1].

Critiques modernes contre Homère et histoire de ses écrits jusqu'au seizième siècle. Paradoxes de Flavius Joseph et de Dion Chrisostôme.

XXV. On ne cite parmi les Anciens que Zoïle qui ait osé attaquer Homère ; mais il le critiqua sans nier son existence ni l'authenticité de ses ouvrages; et Didime d'Alexandrie, grammairien de l'école d'Aristarque et contemporain de Jules

(1) Ce chapitre a été lu à l'Académie dans la séance du 30 septembre 1831.

César, dans les quatre mille volumes qu'il publia, parla de l'édition d'Aristarque et fit, dit-on, des commentaires sur l'Iliade et l'Odissée (1). Il ne paraît pas avoir émis aucun doute sur leur auteur. Quintilien fit d'Homère un magnifique éloge; mais lorsque la Grèce, conquise et asservie par les Romains, n'eut plus que les souvenirs de son ancienne gloire, lorsque l'Égipte devenue grecque fut gouvernée par des préfets que nommaient les empereurs, lorsque la famille des Jules, qui se glorifiait de descendre des Troyens, eut entièrement disparu pour faire place à celle de Vespasien, la littérature grecque perdit beaucoup de son prix, et les Phéniciens, qui avaient été les maîtres des Grecs, crurent pouvoir exagérer leurs avantages en dépréciant ceux de leurs élèves. « Les Grecs, » dit Flavius Joseph (2), « se vantent d'avoir appris « les lettres des Phéniciens et de Cadmus : mais « ils ne sauraient montrer ni dans leurs temples « ni dans leurs archives publiques aucune inscrip- « tion faite de ce tems-là, et l'on doute même, « malgré les recherches qui ont été faites, que, « plusieurs siècles après, ceux qui entreprirent le « siège de Troie, eussent l'usage de l'écriture : la « plus commune opinion est qu'ils ne l'avaient pas « telle que nous l'avons aujourd'hui. On ne saurait « contester que leur plus ancien poëme ne soit

(1) Histoire de la littérature grecque, par M. Schœll.

(2) Réponse à Apion, chap. I.

« celui d'Homère, qui ne peut avoir été fait que « depuis cette guerre si célèbre. On dit même qu'il « n'avait point été écrit, et qu'il ne s'était conservé « que dans la mémoire de ceux qui l'avaient ap- « pris par cœur pour le chanter; que depuis on « l'écrivit, et que c'est par cette raison qu'il s'y « rencontre plusieurs choses qui se contrarient. »

Ces assertions prouvent seulement que l'historien juif, pour faire mieux valoir aux ïeux des Romains l'antiquité, d'ailleurs indubitable, des livres sacrés de sa nation, veut diminuer celle des ouvrages des autres peuples. Elles sont évidemment fausses, comme le prouvent les inscriptions déjà rapportées (*art.* IV *et* V).

Il paraît que Flavius Joseph, qui n'avait jamais été en Grèce, qui n'était pas né dans l'Asie mineure, comme Tatien, n'avait pas lu l'histoire d'Homère par Hérodote. Lui-même, quoique suspect ici d'une grande partialité, ne prétend pas donner un grand poids à son récit, ne citant à l'appui aucun écrivain, et se contentant d'ajouter : καὶ φασὶν, « on dit même. » Cette opinion vague (1) n'avait probablement d'autre source que la perte de quelques poësies d'Homère, occasionée par la négligence du poëte à les écrire, suivant un des anciens scoliastes. La conservation des autres aura donc été due au soin qu'il avait pris de les copier de sa propre main et de les dicter à ses

(1) Villoison. *Anecdota græca.* II, 182.

disciples ou parens appelés Homérides (1). Les copistes devaient se trouver aisément alors en Grèce. Encore aujourd'hui à Constantinople et dans d'autres grandes villes où l'imprimerie n'est pas employée communément, les copistes sont en très-grand nombre.

Aussi Vossius (2), le président Bouhier (3), le savant Harles (4), et plusieurs autres auteurs cités dans la nouvelle édition de la *Bibliotheca græca* de Fabricius, ont réfuté l'assertion de Flavius Joseph. Les Juifs eux-mêmes n'y ont fait aucune attention. Les livres d'Homère ont toujours été en vénération parmi les rabbins, et tandis que le Talmud de Jérusalem proscrit la lecture de deux auteurs célèbres chez les Hébreux (5), il respecte les ouvrages d'Homère. Voici ses propres paroles, *Traité Sanhedrin*, chap. VII, pag. 28 *recto*, de l'édition de Venise :

רבי עקיבה אומר אף הקורא בספרים חצונים כגון סיפרי בן־סירא · וספרי בן־לענה · אבל סיפרי המירוס וכל ספרים שנכתבו מכאן ואילך · הקורא בהן · כקורא באיגרת :

La révolution qui avait privé du trône les descendans de Jules César et d'Auguste pour y placer

(1) Magasin encyclopédique, 3ᵉ année, t. V. Paris 1797. Mémoire de M. de Sainte-Croix.

(2) *De arte grammaticâ*, *lib.* I, *cap.* 10.

(3) *Dissert. de priscis græc. litteris.*

(4) T. I, p. 554.

(5) Ben-Sira et Ben-Laanah. Voyez aussi l'ouvrage du rabbin

la famille Flavia, avait fait naître dans quelques esprits une disposition à révolutionner aussi les idées reçues. Ce que Joseph avait entrepris contre Homère sous Vespasien, Dion Chrisostôme, qui vivait sous Dioclétien, l'essaya contre l'histoire même qui avait servi de texte à ce grand poëte, dont l'exactitude scrupuleuse avait jusqu'alors été si admirée. Depuis plus de mille ans on avait constamment placé au nombre des faits réels la prise de Troie par les Grecs. Cette opinion était généralement reçue lorsque Dion entreprit de la combattre dans un discours adressé aux Troyens eux-mêmes. La ville de Troie qui subsistait de son tems n'était plus qu'un ancien village élevé à la dignité de ville par Alexandre-le-Grand. Quoique cette Troie nouvelle fût éloignée de plus de dix stades, dit Strabon (1), du lieu où était située l'ancienne, ce géographe nous assure que les habitans avaient la vanité de soutenir que leur ville était cette même Troie que les poëmes d'Homère avaient rendue si fameuse. On est porté naturellement à croire que le projet de Dion n'avait rien (2) de sérieux : cependant quelques savans modernes ont été ébranlés par ses raisonnemens. Cluvier (3), Adamus

Azarias de Rubeis, déjà cité, chapitre II, page 21 *recto* et *verso*.

(1) Livre XIII, p. 566 et suiv. de l'édition de Bâle in-folio; p. 597 de celle de Casaubon.

(2) Vie des anciens orateurs grecs, tome II, p. 163. Paris 1752. Dion Chrisostôme.

(3) *Italia antiqua*, *lib.* III, *cap.* 2.

Rupertus (1), Thomasius (2), se sont laissé séduire par l'art avec lequel il a soutenu son sentiment. M. de Bréquigny, qui a traduit son Discours en français, avait d'abord été séduit comme eux (3); mais un plus mûr examen lui a fait voir qu'il s'était trompé. On doit convenir qu'il y a des traditions vagues et populaires qui ne prouvent rien; mais il existe aussi des traditions universelles et soutenues d'âge en âge, qui prouvent autant que des auteurs contemporains. Plus ces traditions varient sur les détails, moins on a droit de conclure qu'elles n'ont aucun objet (4) réel. Le concert unanime sur un fait principal, au milieu de circonstances contradictoires, ne peut jamais convenir à un fait chimérique. Les auteurs anciens varient sur les circonstances du siège de Troie, sur les moyens par lesquels cette ville fut prise; mais tous, excepté Dion seul, conviennent que les Grecs la prirent.

Ce fait n'a pas été seulement connu des Grecs, mais des Égiptiens et des Perses; il est attesté par l'usage de dater de cette époque, qui se remarque non-seulement dans les anciens auteurs de la Grèce, mais sur les marbres de Paros, si précieux pour la chronologie (5).

(1) *Observ. ad hist. univ. synops.* Besoldi. *Franequeræ*, 1698, p. 64.
(2) *Observ. select.*, tome I. *Halæ*, 1701, in-8°. *Observ.* 1.
(3) Vie des anciens orateurs grecs. II, 164.
(4) Id. p. 169.
(5) Id. II, 170. Voyez sur Dion Chrisostôme la *Bibliotheca*

Au reste, le Discours de Dion prouve le peu de mérite des objections de Flavius Joseph, puisqu'en écrivant fort longuement contre Homère, il n'en a employé aucune.

§ I.

Opinions sur Homère depuis la naissance du christianisme.

XXVI. Longin, qui vivait sous Aurélien l'an 272 de notre ère (1), plaçait le sublime de Moïse à côté de celui d'Homère (2). Mais lorsque Constantin, parvenu à l'empire l'an 306, eut élevé le christianisme sur le trône, l'adoration du paganisme cessa avec celle d'Homère, et l'on tint sur ce poëte un langage bien différent; il fut censé le père des erreurs qu'il s'agissait de détruire; ses fictions, qui avaient été la croyance des païens, devinrent une source d'objections entre les mains des fidèles: on l'intéressa vivement dans les controverses; c'était un coupable qui avait entraîné les hommes en mille absurdités criminelles. Non content d'avoir tiré des faussetés impies et ridicules de son imagination, il en avait enté sur les livres de notre

critica nova, vol. V, part. II. *Lugduni Batavorum*, 1831, p. 576. *Observationes in Dionem Chrysostomum. Auctore A. Emperio. Lips.* 1830.

(1) Histoire de la littérature grecque, par M. Schœll. Paris, 1825, VIII, 267.

(2) Traité du Sublime, chap. 7.

Ancien Testament. La tour de Babel et la chute de Lucifer lui avaient fourni la révolte des Titans et l'expulsion d'Até ou de la Discorde.

Voilà, s'écriait Arnobe dès l'an 303 (1), celui qui a blessé votre Vénus, emprisonné votre Mars, mis votre Jupiter sous la protection de Briarée, et qui a trouvé des raisons pour autoriser tous nos vices (2). La nature humaine se vit tourner en ridicule pour s'être laissé ainsi aveugler par les visions insensées d'un poëte. Platon fut celui de tous les philosophes que l'on ménagea le plus, parce qu'il avait banni ce scandaleux Homère de sa république idéale. On fit un crime à Homère de tout son mérite poëtique. Les agrémens de son stile étaient les amorces du paganisme, dont le règne ne subsistait plus, et l'appui des égaremens qu'ils avaient accrédités en leur donnant le charme de la poësie. L'empereur Julien, Porphire et les philosophes de cette école arguaient de la doctrine de Platon pour faire un crime à Homère d'avoir altéré la majesté de la religion par ses travestissemens (3). L'empereur Julien étant mort l'an 363, Grégoire de Nazianze, parlant avec plus de liberté, s'écria : « Si les poëtes furent les calomniateurs de « vos dieux, pourquoi tant de pompeux éloges

(1) Voyez la Bibliothèque choisie des Pères de l'Église, par M. l'abbé Guillon. Paris, 1824, III, 297.

(2) OEuvres diverses de Pope. Amsterdam, 1754. III, 387.

(3) Bibliothèque choisie des Pères de l'Église, par M l'abbé Guillon. Paris, 1825. VI, 189.

« donnés à leurs chants et à leurs personnes? « pourquoi ces sortes d'apothéoses à des hommes « envers qui l'on eût été généreux de ne point « les punir pour leur impiété? Vos lois décernent « bien des peines capitales contre le plus léger « outrage commis, même dans l'ombre, contre « ces prétendus dieux : quels ménagemens méri- « taient donc des hommes qui n'ont épargné au- « cune de ces divinités, les ont déshonorées sans « mistère, comme sans pudeur, en leur prêtant « les désordres les plus honteux qu'ils ont accré- « dités dans leurs vers, et les livrant ainsi à la risée « de tous les siècles. (1) »

Telle était la situation du père des dieux, pendant que l'on fesait la guerre à ses enfans. La lecture de l'Iliade était alors un péché. Rufin en accusa hautement saint Jérôme. Saint Augustin proscrivit Homère, comme inventeur de la fable, et conséquemment de bien des mensonges; mais on voit que ce ne fut pas sans quelque peine. Le *dulcissimè vanus* qu'il lui dit en le quittant, indique moins son repentir de l'avoir lu que la violence qu'il se fit en renonçant au plaisir de le lire encore.

Les philosophes qui avaient tant admiré Homère furent alors réduits à le défendre. Ne pouvant plus soutenir ses fables dans le sens littéral, ils les convertirent en allégories; cela réussit à

(1) Bibliothèque choisie des Pères de l'Église. VI, 189 et 190.

quelques égards : le plus souvent ils se rendirent ridicules (1).

Junon se parant de la ceinture de Vénus pour plaire à Jupiter devint l'air qui se purifiait aux approches du feu (2). Les amours de Mars et de Vénus étaient le simbole de ceux qui naissaient sous la conjonction de ces deux planètes (3). L'esprit et l'érudition trouvèrent abondamment de quoi s'exercer. Jamais l'imagination n'eut un plus vaste champ. Tantôt Jupiter était le feu, et tantôt Vulcain. Ici la fable de Vénus était une leçon de morale, et là un problème d'astronomie. Des rares découvertes de Porphire (4) et de celles des autres visionnaires qui avaient érigé le poëte en catéchiste des Grecs, résulta, tout bien discuté, dit Eusèbe (5), « l'art d'altérer le sens naturel de ses « expressions, pour les rendre mistérieuses. » Les moyens auxquels on eut recours pour justifier le poëte anéantirent les dieux. Ce que l'on avait adoré jusqu'alors ne fut plus qu'un recueil de figures poëtiques; et les Savans, à force d'allégories, n'avaient rien laissé dans l'univers qui pût être l'objet de ses adorations, quand il s'en offrit un réel dans le christianisme.

(1) OEuvres diverses de Pope, t. III, 388.

(2) Plutarque. Sur la manière de lire les poëtes I, 108, dans la traduction des OEuvres morales de Plutarque, par Ricard. Paris, 1783.

(3) Id. ibidem.

(4) *De antro nympharum.*

(5) *Præpar. Evangelica. l.* III, *cap.* I.

Il fut donc nécessaire alors que la dispute cessât : dès ce moment le génie rentra dans tous ses droits : Homère ne perdit aucun des siens, pour n'être plus adoré : ses ouvrages n'étant point révérés comme un sistème de la vraie religion (1), on les considéra comme l'image fidèle d'une fausse religion qui laissait de grands souvenirs. On goûte et l'on approuve les maximes du poëte sans le respecter comme un législateur. Les écrivains, en citant ses ouvrages, ne prétendent point que ce soient des oracles; on est attentif aux observations dont il fournit la matière aux philosophes ; on est sensible aux beautés que les poëtes admirent dans ses vers, et l'on n'outre point son éloge en disant que ce fut un génie du premier ordre, que nul autre ne l'a jamais surpassé, enfin que ses ouvrages le présentent à la postérité comme le père et le prince de la poësie (2).

Aussi les ridicules assertions de Flavius Joseph ne furent répétées par personne. Au contraire, par une lettre de Libanius, qui a eu pour disciples saint Bazile et saint Jean Chrisostôme, il paraît que de son tems, c'est-à-dire de l'an 360 à 370 de notre ère, un bruit s'était répandu qu'il y avait à Athènes une copie de l'Odissée, qu'on prétendait être du tems même d'Homère. Libanius pria un de ses amis de l'acheter à quelque prix que ce

(1) Préface de l'Homère anglais, par Pope, p. 389.
(2) Id., p. 390.

fût. On ne sait pas quel succès eut cette commission. Il y a lieu de croire que c'était une vision, peut-être même une imposture (1), mais à laquelle Libanius n'aurait fait aucune attention s'il avait partagé l'opinion de Flavius Joseph. Tout en critiquant quelquefois Homère, le satirique Lucien n'a rien dit qui puisse la favoriser (2).

§ II.

Depuis la translation de l'Empire à Constantinople, jusqu'à l'arrivée des Œuvres d'Homère en France.

XXVII. Le siège de l'empire ayant été transféré à Constantinople le 11 mai de l'an 330 (3), la langue grecque lutta contre la langue latine, et les dictionnaires devinrent nécessaires. Celui d'Hésichius qui vivait, selon l'opinion commune, vers la fin du quatrième siècle (4), fut abrégé par Suidas qui, d'après l'opinion la plus probable, vivait à la fin du neuvième et au commencement du dixième siècle (5). Mais l'empire ayant été partagé l'an 395,

(1) Préface de l'Iliade, par madame Dacier. Paris, 1756, p. lvij et lviij.

(2) Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques, article Homère, p. 332.

(3) Histoire de la littérature grecque, par M. Schœll. Paris, 1825. VIII, 274.

(4) Id. VI, 281.

(5) Biographie universelle, art. Suidas. XLIV, 186.

après la mort de Théodose, il y eut un empire d'Occident dont le siège fut à Rome (1), et où la littérature grecque fut négligée. Bientôt cet empire fut détruit par Odoacre, en 476 (2), et l'Occident tomba dans la barbarie. L'usage de la langue latine y fut détruit, et à plus forte raison celui de la langue grecque. La langue grecque était cependant cultivée en France dans le neuvième siècle. Voyez deux Lettres de M. A. Le Glay sur l'étude du grec dans les Pays-Bas avant le quinzième siècle. Cambrai, 1828, en 25 pages. L'Odissée fut continuellement citée en France, entre les tems de Raban Maur et de Vincent de Beauvais (3). La langue grecque continua d'être cultivée dans l'Orient, où Eustathe, archevêque de Thessalonique, florissait à Constantinople dans le douzième siècle (4). Il composa des commentaires sur l'Iliade et l'Odissée, immense trésor d'érudition littéraire et grammaticale. Mais Flavius Joseph ne fut pas même nommé par lui. Ce fut en 1287 que Gui Colonne, juge de Messine, composa en latin son *Historia Trojana*, imprimée à Strasbourg en 1494. Lui-même dit avoir copié Dictis de Crète, qu'il croit

(1) Histoire de la littérature grecque, par M. Schœll. VIII, 286.

(2) Id. t. VIII, 300.

(3) Recherches sur les bibliothèques anciennes et modernes, par M. Petit-Radel. Paris 1819, p. 147 et 158.

(4) Tzetzès, autre commentateur d'Homère, vivait aussi à cette époque.

seul véridique, affirmant qu'Homère, Virgile et Ovide n'ont pas dit la vérité sur la prise de Troie.

Robert, dit le Sage et le Bon, élevé sur le trône de Naples, en 1309, après la mort de son père (1), aimait la langue grecque avec prédilection; et beaucoup de savans furent occupés, par ses ordres, à traduire des ouvrages grecs, du nombre de ceux qu'il avait rassemblés à grands frais dans son immense bibliothèque. Parmi les hellénistes de ce tems, celui qui se distingua particulièrement fut Bernard Barlaam, moine de l'ordre de saint Basile, savant en théologie, en astronomie, en mathématiques, et dans tous les genres de littérature.

Il était grec d'origine, né en Calabre, dans la ville de Séminara; il alla, jeune encore, dans l'Orient, fit de bonnes études à Thessalonique, où l'archevêque Eustathe avait sans doute fondé une bonne école, et s'établit dans la capitale de l'empire grec, où il jouit de la faveur d'Andronic III Paléologue, dit le Jeune, qui l'élut abbé du Saint-Esprit. Fier de son savoir et de la fortune qui lui souriait, il se montra l'antagoniste de l'église grecque, et s'attira de puissans ennemis avec lesquels il eut à soutenir les plus violens débats. Il était occupé à combattre, avec les armes de la scolastique, Grégoire Palamas, chef de la secte des quiétistes et célèbre moine du mont Athos,

(1) L'Art de vérifier les dates. Chronologie des rois de Naples.

lorsque l'empereur Andronic l'expédia en Occident (1), l'an 1339, avec le titre d'ambassadeur (2), pour proposer la réunion des églises grecque et latine, et pour obtenir, par ce moyen (3), le secours des princes chrétiens contre les Turcs, qui menaçaient son trône. Barlaam, n'ayant pu réussir dans sa mission, retourna en Grèce (4) au mois de septembre 1339.

Voici comment Boccace nous peint cet envoyé grec, qu'il avait connu à Naples. « Barlaam était « fort petit, mais grand par son esprit et par son « savoir : il y avait long-tems que la Grèce n'avait « produit un homme aussi savant que lui. Il était « profond dans tout ce qui concerne l'histoire, la « philosophie et la langue grecque, et il portait « des certificats des princes et des savans de Con- « stantinople, où tout cela était attesté » (5).

Sa courte négociation avait eu lieu à Avignon, où siégeait le pape Benoît XIII. Pétrarque était aussi alors dans cette ville. Il y avait long-tems qu'il avait envie d'apprendre le grec, surtout pour pouvoir lire dans leur langue Homère et Platon, dont on n'avait pas même alors des traductions

(1) Mémoires sur le royaume de Naples, par le comte Orloff. Paris, 1825, IV, 136.

(2) L'Art de vérifier les dates. Chronologie des empereurs d'Occident.

(3) Mémoires du comte Orloff. IV, 136.

(4) Id. p. 137.

(5) Boccace. *De Geneal. deor. l.* 15, *cap.* 6.

supportables. « Le nom d'Homère, » dit-il (1), « est à peine connu de ces barbares, dont nous « ne sommes séparés que par les Alpes; et plût à « Dieu le fussions-nous par l'Océan entier! Le livre « qui court sous le nom d'Homère n'est qu'un « abrégé de son Iliade fait par un écolier dont on « ne sait pas même le nom. »

La langue grecque n'avait jamais été tout-à-fait éteinte en Italie; mais il est certain que dans le tems dont (2) je parle, on aurait eu peine à trouver six personnes qui en eussent quelque teinture. Quoique le Dante, dans son fameux poëme, cite plusieurs auteurs grecs, Mannéti et Philelphe assurent qu'il ignorait cette langue.

Pétrarque se crut fort heureux de trouver l'occasion de l'apprendre à Avignon; il la saisit, et cela l'engagea à séjourner dans cette ville plus long-tems qu'il n'avait coutume de le faire depuis son établissement à Vaucluse (3). Si Pétrarque brûlait de savoir le grec, Barlaam, de son côté, désirait passionnément d'apprendre à fond la langue latine, dont il avait déjà quelque teinture, ayant reçu sa première éducation en Calabre, de maîtres qui parlaient latin. Ce besoin mutuel eut bientôt lié deux personnes également avides d'apprendre

(1) *Famil. l.* 24, *ep.* 12, dans un manuscrit de la bibliothèque du Roi.

(2) Mémoires pour la vie de Pétrarque. Amsterdam. 1764. I, 405.

(3) Id., p. 406

ce qu'elles ne savaient pas, et capables de se le communiquer l'une à l'autre.

Ils commencèrent par lire ensemble Platon; c'est dans la lecture de ce philosophe que Pétrarque a puisé ce sistème raffiné sur l'amour, sur l'origine des âmes, leur transmigration, leur passage dans les planètes quand elles sont débarrassées des liens du corps; en un mot, toutes les idées platoniciennes qu'on trouve répandues dans ses ouvrages. Un esprit vif et perçant comme le sien fit des progrès rapides dans une langue qu'il étudiait avec ardeur; et il l'aurait bientôt possédée, s'il avait pu conserver le maître habile qui lui en découvrait les mistères (1).

Lorsque Barlaam partit d'Avignon, au commencement de septembre, le pape lui (2) donna une lettre pour le roi de Naples, datée du 30 août. Pétrarque fut au désespoir de perdre un maître habile qui pouvait en fort peu de tems le mettre en état de lire les bons auteurs grecs dans leur langue; mais surtout Homère et Platon, pour lesquels il eut une prédilection singulière (3). Il eut du moins l'avantage d'avoir un exemplaire complet des œuvres d'Homère, et il paraît que cet exemplaire est le premier que nous ayons eu en France depuis la restauration des lettres. Il venait de Thessalonique.

(1) Mémoires pour la vie de Pétrarque. I, p. 408.
(2) Id., p. 409.
(3) Id., p. 410.

§ III.

Etablissement d'une chaire à Florence pour l'explication des Œuvres d'Homère.

XXVIII. Barlaam, après s'être arrêté quelque tems à Naples, fut à Constantinople rendre compte à l'empereur de ce dont il avait été chargé; il revint ensuite à Thessalonique (1), où il éprouva quelques désagrémens qui lui firent quitter la Grèce. Il retourna à Naples en 1341 (2), et y donna des leçons à Paul de Pérouse, qui profita de ses lumières pour enrichir la bibliothèque du roi de beaucoup d'ouvrages grecs qui, dans ce tems, étaient encore inconnus en Europe (3). Il revint en 1342 à Avignon, où Pétrarque fut fort aise de revoir son maître : son ardeur pour le grec ne s'était pas refroidie; au contraire; mais elle céda au penchant qui le portait à faire du bien et à obliger ses amis, même à ses dépens. Barlaam ne voulait plus retourner en Grèce; il désirait un établissement en Italie. Pétrarque contribua beaucoup par son crédit à lui procurer l'évêché de Géraci, dans la Calabre, suffragant de Rheggio. Il y fut nommé le 2 octobre 1342. Cet évêché était

(1) Mémoires pour la vie de Pétrarque, tome II, p. 75.
(2) Id., p. 76.
(3) Mémoires du comte Orloff. Paris, 1825. IV, 137.

peu considérable; mais il convenait à Barlaam, parce qu'il le ramenait dans sa patrie, où il finit ses jours six ans après, en 1348 (1).

Un de ses élèves les plus distingués fut Léonce Pilate (2), Grec de Thessalonique, qui l'avait accompagné en Calabre. Voici le portrait que Boccace nous en a tracé. « Son aspect était effrayant, « son visage hideux; il portait une barbe fort lon- « gue, des cheveux noirs et mal peignés. Plongé « dans une méditation continuelle (3), il négligeait « les bienséances de la société; c'était un homme « grossier, rustre, sans urbanité et sans mœurs : « mais en revanche il possédait à fond la langue « et la littérature grecque, dont il disait avoir « pris des leçons de Barlaam le Calabrois. Sa tête « était pleine de fables et d'histoires grecques; « pour le latin, il n'en avait qu'une légère tein- « ture. Persuadé qu'une origine étrangère fait plus « d'honneur, il se disait Grec en Italie, et Italien « dans la Grèce. »

Boccace le trouva, vers la fin de 1360, allant de Venise à Avignon où les papes séjournaient encore alors. Il l'engagea à venir avec lui à Florence, le reçut dans sa maison, et lui procura une chaire de langue grecque dans l'université qui venait d'y être établie. Léonce Pilate y expliqua pendant

(1) Mémoires pour la vie de Pétrarque. II, 77.

(2) Mémoires du comte Orloff. IV, 138.

(3) Mémoires pour la vie de Pétrarque. Amsterdam, 1767, III, 625.

plus de deux ans les poësies d'Homère, dont il donnait des leçons particulières à Boccace. Telle est la véritable époque du retour de la langue grecque en Italie, où elle était presque entièrement ignorée, quoi qu'en dise le Père Gradenigo dans sa Lettre au cardinal Quirini (1), où il entreprend de faire voir que cette langue a toujours été cultivée en Italie depuis le onzième siècle. Le savant Huet, évêque d'Avranches, donnait dans un autre excès. Il prétendait que, dans le quinzième siècle, les Italiens ne cultivaient pas encore la langue grecque. Léonce Pilate n'était pas inconnu à Pétrarque; Boccace parlait souvent de lui dans sa correspondance avec son ami. Il paraît même que ce fut de concert avec ce Grec que Boccace écrivit une lettre en latin à Pétrarque sous le nom d'Homère, en 1360 (2). Dans cette lettre, Homère, après avoir parlé de ses maîtres, de sa patrie, de ses voyages en Phénicie et en Égipte, se plaint de plusieurs choses : 1° de ce que la plupart de ses livres ne se trouvent pas en Italie, et qu'au-delà des Alpes son nom est à peine connu; que dans sa patrie même on a laissé perdre une grande partie de ses ouvrages; 2° de l'ingratitude de ses imitateurs, surtout de Virgile qui ne l'a pas même nommé, quoiqu'il lui ait plus d'obligation qu'un autre et qu'il se soit paré de

(1) *Lettere del P. Grad. al card. Quirini.* Venise, 1742.
(2) Mémoires pour la vie de Pétrarque. III, 626.

ses dépouilles; 3° de ce que son nom, si révéré autrefois par les jurisconsultes et les médecins, est à présent le jouet du public; 4° de ce que Léonce Pilate l'a traîné à Florence, où il est comme exilé, n'y ayant trouvé que trois amis. Il finit par prier Pétrarque de le prendre sous sa protection et de le mettre à l'abri des insultes.

Pétrarque adresse sa réponse (1) au prince de la muse grecque, et satisfait à toutes ses plaintes: sur la perte de ses livres, il dit que c'est le sort des choses humaines. « Qui pourra désormais être sur-« pris de disparaître, puisque le soleil de l'élo-« quence a souffert une éclipse? » dit-il dans son langage un peu emphatique.

Sur ses imitateurs, il répond: « Toujours sûr « de la première place, vous devez être bien aise « de voir des gens qui s'efforcent de vous égaler, « et ne peuvent y parvenir. Pour moi, je voudrais « avoir des imitateurs qui pussent me surpasser. « Virgile, la plus belle âme qui fut jamais, si l'on « en croit Horace, n'était pas capable d'ingrati-« tude; il a parlé de Théocrite dans ses Bucoliques, « d'Hésiode dans ses Géorgiques: les ayant pris « pour guides, comment n'aurait-il pas parlé de « vous dans son Énéide? C'est qu'il vous avait des-« tiné la place la plus honorable; il voulait termi-« ner son poëme par votre éloge, et c'était ce qu'il « pouvait faire de mieux. La mort ne lui a pas per-

(1) *Famil. l.* 24, *ep.* 2.

« mis d'y mettre la dernière main; c'est de la mort « que vous devez vous plaindre. Ignorez-vous ce « qu'il répondit à ceux qui l'accusaient de piller « vos vers? — Il faut être bien fort pour enlever « à Hercule sa massue (1). — Vous sentez le sel de « cette réponse. Dans les Saturnales de Macrobe « il y a un grand procès entre lui et vous, sur la « supériorité, et ce procès n'est pas encore jugé. »

Sur la troisième plainte, Pétrarque console Homère en lui disant qu'il y a des gens à qui il est glorieux de déplaire; qu'il éprouve ce qui arrive au soleil, dont les vues faibles et les oiseaux de proie ne peuvent supporter l'éclat; que tous ceux qui ont eu quelque étincelle de génie, anciens et modernes, l'ont regardé non-seulement comme un philosophe sacré, mais comme le premier et le plus sublime des philosophes (2).

§ IV.

Invention de l'imprimerie.

XXIX. Pétrarque n'accordait cet éloge à Homère que parce qu'il le connaissait bien. Il en avait un exemplaire grec qui, étant venu de Thessalonique, ainsi que nous l'avons déjà vu, avait en quelque sorte été copié sous les ieux de l'archevêque Eus-

(1) Macrobe. Saturnales, liv. V, chap. 3.

(2) Mémoires pour la vie de Pétrarque. III, 628.

tathe, dont toute la vie avait été consacrée à ce travail. Pétrarque le fesait traduire par Léonce Pilate (1), et la chaire établie à Florence l'y avait bien fait connaître, lorsque la prise de Thessalonique par les Turcs, en 1429, obligea le grammairien Théodore Gaza de quitter cette ville, où il était né, pour venir fonder une académie à Ferrare (2). Bernard Justiniani fit en France (vraisemblablement à Avignon après la mort de Pétrarque) l'acquisition de l'Iliade pour donner la première édition de la traduction de ce poëme, à Brescia, l'an 1474 (3). Un des meilleurs élèves de Théodore Gaza fut Démétrius Chalcondile, né à Athènes. La réputation de ce disciple fut telle, que Laurent de Médicis l'invita à venir professer le grec à Florence, où il arriva vers 1479 (4). L'imprimerie était alors connue. Démétrius en profita pour publier une édition que l'on peut regarder comme représentant le texte d'Eustathe. Elle parut en 1488, en deux volumes in-folio. Elle est très-belle, les exemplaires complets et en bon état sont rares, et un exemplaire non rogné s'est vendu jusqu'à 3601 francs (5). Bientôt après, le fameux Alde Manuce, l'an 1504, en publia une autre édition plus

(1) Mémoires pour la vie de Pétrarque. III, 629.

(2) Biographie universelle, article Gaza (Théodore).

(3) Recherches sur les bibliothèques, par M. Petit-Radel, p. 148.

(4) Biographie universelle, art. Chalcondyle.

(5) A la vente de M. Cotte. Voyez le Manuel du libraire, par Brunet. Paris, 1801, art. Homère.

portative, en deux volumes in-8°, où le texte grec était accompagné d'une version latine et des vies d'Homère par Hérodote, par Dion et par Plutarque. Elle s'est vendue 2900 francs à la vente de M. Larcher (1). Manuce avait fait fondre pour sa collection des classiques latins un caractère imité, dit-on, de l'écriture de Pétrarque. Il l'avait employé, la première fois, pour l'impression du Virgile qui avait paru en 1501. Il avait fondé pour la surveiller, une académie que sa trop courte durée n'a point empêchée d'obtenir une grande célébrité. Érasme en était membre, ainsi que le moine Bolzani, le premier qui écrivit en latin les principes de la grammaire grecque, et Démétrius Chalcondile n'y avait pas été oublié (2). Quel est l'éditeur moderne qui ait pu avoir de pareils secours? On voit que la Vie d'Homère par Hérodote fut imprimée presque aussitôt que ses poëmes. C'est Ambroise Camaldule qui la trouva dans une bibliothèque de Mantoue (3). Ce Camaldule n'était pas un homme inconnu. On l'appelait Ambroise de Camaldoli, parce qu'il était abbé général de l'ordre des Camaldoli. C'était un des savans les plus distingués du quinzième siècle. Il avait étudié le grec sous Emmanuel Chrisoloras, qui l'enseignait à Venise. Il était entré dans l'ordre des

(1) Manuel du libraire, art. Homère.

(2) Biographie universelle, art. Manuce.

(3) Vossius. *De Historicis Graecis*. L. I, ch. 3, p. 17. Lefèvre, vie d'Homère, p. 7.

Camaldoli ou Camaldules à quatorze ans, et en avait obtenu le généralat en 1431. Il avait été à Constantinople en 1437, et avait fait avouer aux Grecs que personne n'entendait mieux le grec que lui parmi les Latins. Bayle lui a consacré un long article dans son Dictionnaire (1). Ce n'était certainement point un faussaire qui voulût tromper Alde Manuce. Une édition du même format que celle de Manuce fut publiée par les Juntes, et les Aldes en donnèrent deux autres, en sorte qu'Homère, par le secours de l'impression, devint peut-être plus commun en Italie qu'il n'avait été dans la Grèce. Sa gloire n'y fut pas moindre, et Sannazar s'écria :

Homère est immortel, le ciel est sa patrie.

Cedite, jàm cœlum patria Mœonidæ est.

Ce vers n'est qu'une traduction d'Antipater, dont l'épigramme se trouve dans l'Anthologie grecque, et n'avait point empêché qu'on ne crût en Grèce à l'existence d'Homère.

Ce poëte ne pouvait échapper à l'admiration du restaurateur des lettres parmi nous, de François I[er], à qui Hugues Salel dédia les dix premiers livres de l'Iliade, traduits en vers héroïques français, qui furent imprimés à Paris en 1545 in-folio (2). L'au-

(1) Art. Camaldóli.

(2) Les Bibliothèques françaises, par Rigoley de Juvigny. Paris, 1772. I, 382.

teur y joignit le onzième livre dans l'édition publiée en 1555, in-8°, par Charles l'Angelier (1). On le réimprima après sa mort en y joignant le onzième et le douzième avec une partie du treizième, en 1574, in-8° (2). Claude Gautier fut l'imprimeur de cette troisième édition (3). Amadis Jamyn, l'un des poëtes français les plus célèbres du seizième siècle, termina en vers alexandrins la traduction de l'Iliade d'Homère qu'Hugues Salel avait faite en vers de dix sillabes, et qui s'arrêtait au douzième livre; et il eut le mérite de sentir qu'Homère ne devait être traduit qu'en grands vers. Après avoir donné une première édition des treize derniers livres de l'Iliade, Paris, 1574, in-4°, il revit et corrigea le travail de Salel, qu'il publia avec le sien, Paris, 1580, in-12, et 1584, même format. Cette édition est augmentée de la traduction des trois premiers livres de l'Odissée. On trouve dans cette traduction d'Homère de beaux vers et des passages rendus d'une manière très-poëtique (4). On l'a réimprimée à Rouen, in-12, en 1606 (5). Ce Jamyn était valet de chambre du roi Charles IX (6). Ni lui ni Salel ne furent obligés de savoir même le latin pour traduire Homère;

(1) Les Bibliothèques françaises. IV, 242.
(2) Id. I, 382.
(3) Id. IV, 242.
(4) Biographie universelle, art. Jamyn.
(5) Mémoires de Niceron. XXXVI, 171.
(6) Les Bibliothèques françaises. I, 17.

car dès l'an 1515 Jean Petit avait imprimé à Paris, in-4°, une traduction, en prose française et en vieux langage, des vingt-quatre livres de l'Iliade d'Homère, avec les prémices ou commencemens de Guido Columna, juge de Messine, qui avait grossi de ses visions celles de Dictis de Crète et de Darès de Phrigie. Il y avait une édition de cet ouvrage publié à Strasbourg en 1494; mais le texte avait été composé vers la fin du treizième siècle (1). Quant à la traduction française de l'Iliade par Samxon, elle avait été composée sur la version latine de Laurent Valla, publiée pour la première fois à Bresse en 1497. Car Samxon n'entendait pas le grec (2).

On voit que dans le quinzième et seizième siècle, Homère était bien connu en Italie et en France; mais aucune discussion ne s'éleva à cette époque sur l'existence de ce poëte et l'authenticité de ses ouvrages. L'opinion hazardée depuis si long-tems par Flavius Joseph ne trouva des échos que dans le dix-septième siècle. Lorsque les nations commencent à s'éclairer, elles sont avides de croyances. Ce n'est qu'après avoir lu et raisonné long-tems, qu'elles commencent à douter et qu'elles finissent par tout mettre en question, en fabriquant de nouveaux sistèmes.

(1) Les Bibliothèques françaises. IV, 516.
(2) Id. p. 588.

CHAPITRE SIXIÈME [1].

Critique d'Homère par l'abbé d'Aubignac et Perrault.

XXX. François Hédelin, connu sous le nom de l'abbé d'Aubignac, ne s'est pas contenté de répéter ce qu'avait dit Flavius Joseph, lorsqu'il a composé ses Conjectures académiques ou Dissertations sur l'Iliade. Le paradoxe qu'il entreprend de soutenir dans ce livre, est qu'il n'y a jamais eu d'homme appelé Homère qui ait composé les poëmes que nous avons sous les noms d'Iliade et d'Odissée, qui ne sont, selon lui, qu'une compilation de vieilles tragédies ou de divers poëmes chantés anciennement dans la Grèce, et conséquemment que ces deux poëmes tant admirés ne contiennent pas toutes les beautés que leurs partisans ont prétendu y trouver. Il ne nie pas qu'il n'y ait beaucoup de choses agréables et utiles, dont on peut tirer de grands exemples et de bonnes maximes;

(1) Ce chapitre a été lu à l'Académie le 21 octobre 1831.

il est forcé de reconnaître que divers événemens y sont heureusement conduits. Il dit n'avoir écrit (1) que pour exposer des doutes qui l'affligeaient, pour s'instruire de ce qu'il ignorait, et pour découvrir la vérité. Cet ouvrage, de l'aveu de tout le monde, est rempli d'érudition; mais il n'intéresse point par le stile. Il resta long-tems manuscrit; l'auteur avait dessein de le faire imprimer, et l'académicien François Charpentier fut chargé de l'examiner. Ce Savant éclairé, qui ne pouvait adopter de semblables idées, représenta à l'abbé d'Aubignac que l'ouvrage lui ferait peu d'honneur, malgré son érudition, puisqu'il démentirait le zèle que l'auteur avait témoigné jusqu'alors pour les Anciens. Mais l'abbé d'Aubignac persista dans son opinion, et voulut absolument être imprimé. Charpentier, qui ne voulait pas approuver l'ouvrage, traîna l'affaire en longueur. La mort de l'abbé d'Aubignac, arrivée en 1676, l'empêcha de mûrir ses idées et de modifier son sistème de manière à le rendre plausible. Son manuscrit resta entre les mains de Charpentier (2).

Soit que ce manuscrit eût passé en Allemagne comme l'a soupçonné La Monnoye (3), soit qu'un examen trop minutieux des ouvrages d'Homère y

(1) Mémoires de Nicéron. Paris, 1728. IV, 142.

(2) Id., p. 143.

(3) Jugemens des Savans sur les principaux ouvrages des auteurs, par Adrien Baillet. Paris, 1722. III, 364. Cette édition est celle de la Monnoye, celle de Baillet avait paru en 1689. Tome I de l'édition de 1722, p. 15.

eût fait découvrir des défauts déjà signalés par Horace qui avait dit :

Quandòque bonus dormitat Homerus.

l'opinion de Flavius Joseph et même celle de l'abbé d'Aubignac trouva des partisans. Dès 1685, le savant Baillet écrivait (1): « J'ai ouï dire à un homme « de lettres des pays étrangers qu'on travaille en « Allemagne à faire voir qu'il n'y a jamais eu d'Ho- « mère, et que les poëmes qui portent son nom « ne sont que des rhapsodies ou des compilations « que les critiques ont composées de diverses « pièces de vers ou chansons détachées, auxquelles « on a donné la liaison et la suite que nous voyons « aujourd'hui. » Mais ce juge éclairé ajoute aussitôt après : « J'avoue que ce sentiment me paraîtra tou- « jours un paradoxe, jusqu'à ce que le public soit « en possession de ce curieux livre : et il faut une « résolution plus qu'ordinaire pour entreprendre « de déraciner un préjugé établi depuis plus de « vingt-sept siècles. »

Cependant, soit que cette annonce d'un ouvrage allemand eût paru suffisante à Charles Perrault pour adopter le nouveau sistème, soit qu'il eût eu communication du manuscrit de l'abbé d'Aubignac, dès l'an 1687, dans un poëme lu à l'Académie Française et en présence de Louis XIV, il osa

(1) Jugemens des Savans sur les principaux ouvrages des auteurs, par Adrien Baillet. III, 364.

déprécier les auteurs anciens, et les placer au-dessous des modernes (1). Cette assertion, qui aurait pu flatter les modernes, les souleva au contraire contre son auteur, et Despréaux l'attaqua d'abord par cette épigramme, qui mérite d'être répétée ici, quoiqu'elle soit bien connue :

Clio vint l'autre jour se plaindre au dieu des vers
Qu'en certain lieu de l'univers,
On traitait d'auteurs froids, de poëtes stériles,
Les Homères et les Virgiles.
« Cela ne saurait être, on s'est moqué de vous, »
Reprit Apollon en courroux ;
« Où peut-on avoir dit une telle infamie?
« Est-ce chez les Hurons, chez les Topinambous? —
« C'est à Paris. — C'est donc dans l'hôpital des fous? —
« Non, c'est au Louvre, en pleine académie. »

Perrault sentit la nécessité de justifier ce qu'il avait avancé, par un ouvrage en prose dont la première partie parut dès 1688, sous le titre de *Parallèle des Anciens et des Modernes, en ce qui regarde les arts et les sciences* (2). Un second volume traita de l'éloquence, et un troisième de la poësie. Ce dernier parut en 1693, et cette année une nouvelle édition des deux premières parties fut annoncée avec la troisième. Dans cette der-

(1) Voyez la Bibliothèque universelle et historique de l'année 1687. Amsterdam, 1688, p. 499.
(2) Mémoires de Niceron, tome XXXIII, art. de Perrault.

nière (1), dont un ouvrage estimé en Allemagne et en France publia un extrait favorable, Perrault fit usage du manuscrit de l'abbé d'Aubignac. Il y trouva des conjectures qui lui parurent très-fortes pour appuyer un paradoxe favorable à sa cause. Elles se réduisent à deux, dont l'une est que l'on ignore quelle ville a vu naître Homère ; l'autre est que les ouvrages de ce poëte s'appellent *rhapsodies*, mot qui désigne un amas de chansons cousues ensemble ; d'où il conclut que les poëmes d'Homère sont des pièces ramassées de différens auteurs, jamais aucun poëte, dit-il, n'ayant intitulé ses ouvrages *Rhapsodies*.

Ces deux objections sont les seules qui aient paru à Boileau mériter une réponse, les autres, qui se trouvaient dans Flavius Joseph (*art.* xxv), ayant été parfaitement réfutées par Vossius.

§ I.

Réponse aux objections de Perrault.

XXXI. Boileau parle en premier lieu de l'abbé d'Aubignac, dont cet excellent critique n'avait pas vu les Mémoires, sa réponse ayant été composée en 1694. Il dit donc seulement que cet abbé savait médiocrement le grec et n'a pu imaginer d'attaquer les poëmes d'Homère que sur la fin de sa

(1) Bibliothèque universelle de Leclerc, pour 1693, p. 260.

vie, où il était tombé dans une espèce d'enfance. Au reste, ajoute-t-il avec beaucoup de raison, cet abbé ne pouvait ignorer qu'il n'y eut jamais deux poëmes si bien suivis et si bien liés que l'Iliade et l'Odissée, ni où le génie éclate partout davantage, comme tous ceux qui les ont lus en conviennent (1).

Après ce préambule, Boileau entreprend d'expliquer comment la patrie d'Homère n'est pas bien connue, et comment ses poëmes avaient reçu la qualification de rhapsodies.

« Voilà d'étranges preuves, » dit notre satirique (2); « car, pour le premier point, combien « n'avons-nous pas d'écrits fort célèbres qu'on ne « soupçonne point d'être faits par plusieurs écri- « vains différens, bien qu'on ne sache point les « villes où sont nés les auteurs; ni même le tems où « ils vivaient! témoin Quinte-Curce, Pétrone, etc. »

J'ajouterai à cette réponse très-juste, que l'autorité d'Hérodote jointe à celle de l'historien Éphore, adoptée par Plutarque (*art.* VIII), paraît suffisante pour décider la question en faveur de Smirne. De plus, le nom de Mélésigénès donné à Homère, lorsqu'il naquit, semble en être une preuve irrécusable. Hérodote, dans sa grande Histoire, parle de Smirne sans rien dire d'Homère, ayant réservé

(1) Réflexion 3 sur Longin à la suite de la traduction du Traité du sublime. Tome III, p. 196, dans l'édition des OEuvres de Boileau, par M. Amar. Paris, 1824.

(2) Id. p. 196 et 197.

ces détails pour la Vie du poëte. Mais Strabon n'oublie pas d'observer que, de son tems, c'est-à-dire sous l'empereur Auguste, les Smirnéens avaient un portique carré où était la statue d'Homère (*art.* XXI). Car, ajoute-t-il, ils sont fort jaloux de ce que ce grand poëte est né parmi eux, et ils ont fait frapper un médaillon de cuivre qu'ils appellent Homêrion. La rivière Mélès, dit encore Strabon, coule autour de ses murailles. Pausanias dit que vers sa source est une grotte où Homère a composé ses vers (1). Ce fleuve est représenté sur une médaille de Sabine, sous la figure d'un vieillard appuyé de la main gauche sur une urne, tenant de la droite une corne d'abondance. J'ai déjà dit (*art.* XXI) qu'il l'était de même sur deux médailles de la ville d'Amastris. Il l'est encore sur une médaille de Néron, à la simple légende de la ville, de même que celles de Titus et de Domitien (2). Tournefort dit que, de son tems, ce n'était plus qu'un ruisseau qui fesait moudre deux moulins (3). On a montré à M. de Choiseul le lieu où Crithéis avait donné le jour à Homère, et la caverne où ce poëte se retirait pour composer ses vers immortels (4).

(1) Pausanias. Achaïques, chap. 5.

(2) Relation d'un voyage du Levant, par Tournefort. Lyon, 1717. III, 387 et 388.

(3) Id., p. 387 On y trouvera la vue de Smirne et le plan de sa baie.

(4) Itinéraire de Paris à Jérusalem, par M. de Châteaubriand.

A l'égard des rhapsodies, dit Boileau (1) en passant à la seconde objection qu'il voulait combattre, on étonnerait peut-être bien M. Perrault si on lui fesait voir que ce mot ne vient point de ῥάπτειν, qui signifie joindre, coudre ensemble, mais de ῥάβδος, qui veut dire une branche. Les livres de l'Iliade et de l'Odissée ont été ainsi appelés parce qu'il y avait autrefois des gens qui les chantaient, une branche de laurier à la main, et qu'on appelait, à cause de cela, les chantres de la branche, ῥαβδῳδοὺς.

Boileau convient cependant que, selon la commune opinion (*art.* xv), rhapsode vient de ῥάπτειν ᾠδάς, et que rhapsodie veut dire un recueil de vers d'Homère que l'on chantait, y ayant des gens qui gagnaient leur vie à les chanter, et non pas à les composer, comme Perrault se l'était persuadé. On peut lire sur ce sujet les commentaires d'Eustathe, qui sont formels à cet égard. J'ai invoqué pour le prouver (*art.* xiv) le témoignage de Platon, auquel je ne crois pas qu'on puisse rien opposer. Il n'est donc pas surprenant, ajoute Boileau, qu'aucun autre poëte qu'Homère n'ait intitulé ses vers rhapsodies, parce qu'il n'y a jamais eu proprement, dit-il, que les vers d'Homère que l'on ait chantés de la sorte. Il paraît néanmoins que ceux qui dans la suite ont fait de ces paro-

Paris, 1830. II, 248. M. Cousinéri m'a donné le dessin de cette grotte que lui-même a fait sur les lieux.

(1) Réflexion 3 sur Longin, p. 196 dans l'édition de M. Amar.

dies que l'on appelait centons d'Homère (Ὁμηρόκεντρα), ont aussi nommé ces centons rhapsodies; et c'est peut-être ce qui a rendu le mot de *rhapsodie* odieux en français, où il veut dire un amas de méchantes pièces recousues.

Perrault avait encore voulu citer Élien à l'appui de son opinion; mais Boileau lui fait voir clairement qu'il n'a pas compris le passage qu'il rapportait, et qu'il a été trompé par une mauvaise version latine qui traduit le grec ἀπέφηνε par le mot *confecit*, tandis qu'il signifie *exhibuit*, les montra, les fit voir au public. Le texte d'Élien dit seulement : « Licurgue, Lacédémonien, fut le premier « qui, venant d'Ionie, apporta assez tard en Grèce « toutes les œuvres complètes d'Homère, et Pisis-« trate les ayant recueillies ensemble dans un vo-« lume, fut celui qui *donna au public* l'Iliade et « l'Odissée en l'état où nous les avons (1). »

Il est fâcheux que le traducteur moderne d'Élien n'ait pas connu cette correction de la version latine, et qu'il ait donné même encore plus de force à sa traduction française en disant que Pisistrate *forma* l'Iliade et l'Odissée (2), ce qui a pu induire en erreur ceux qui n'ont pas consulté le texte.

(1) Histoires diverses, liv. XIII, chap. 14.
(2) Histoires diverses, trad. du grec. Paris, 1772, p. 427.

§ II.

Nouvelles critiques d'Homère.

XXXII. On voit que Boileau avait complètement détruit les argumens de Perrault et ceux de l'abbé d'Aubignac. Comme cependant ils avaient été reproduits en 1693 avec quelque faveur par l'habile critique Leclerc qui n'annonça point la réponse de Boileau, Perrault put se croire quelque avantage dans les pays étrangers, et voulut se réconcilier avec Boileau qui lui écrivit, en 1700, une lettre rendue publique (1). Cette lettre, dit M. Amar (2), est d'un bout à l'autre le modèle parfait d'une ironie fine et socratique. C'est, en prose, une satire d'autant meilleure, que la raison est toujours du côté du rieur, et que l'exquise urbanité des formes et la puissance victorieuse des raisons ne permettaient à Perrault ni la plainte ni la réponse.

Personne en France n'osa plus reproduire une opinion si bien combattue. Mais après la mort de Charpentier, arrivée en 1702, les Mémoires de l'abbé d'Aubignac furent communiqués à diverses personnes (3), et quoique La Monnoye y eût reconnu l'imbécillité reprochée à l'auteur, les prin-

(1) On la trouvera, p. 277 du tome III de l'édition de Boileau, par M. Amar. Paris, 1824.

(2) Id. p. 292.

(3) Jugemens des Savans. Paris, 1722. III, 364, note de la Monnoye.

cipes qui y étaient exposés furent développés en Angleterre par Richard Bentley, regardé comme le critique le plus habile de cette époque. Dans un ouvrage publié à Utrecht, sous le nom de *Phileleutherus Lipsiensis*, en 1710, il soutint que l'Iliade et l'Odissée étaient un recueil de petits poëmes composés en différens tems par divers auteurs. Ce paradoxe lui attira les injures de Pope et les plaisanteries de Swift (1).

Germain Brice ne fut pas plus heureux en publiant les Mémoires de l'abbé d'Aubignac en 1715, sous ce titre : *Conjectures académiques, ou Dissertations sur l'Iliade; ouvrage posthume, trouvé dans les recherches d'un Savant* (2). L'abbé Goujet rendit compte de cet ouvrage dans la Bibliothèque Française (3). Mais il termina ainsi son exposé : « L'abbé d'Aubignac prouve-t-il tous ces para« doxes ? non, selon moi ; son livre me paraît plu« tôt un jeu d'esprit qu'un ouvrage sérieux. Il est « rempli de conjectures, de suppositions. L'auteur « l'avoue lui-même, et semble vouloir qu'on ne « regarde ses conjectures que comme un exercice « d'esprit qui ne doit pas être désapprouvé, parce « qu'il n'est pas défendu. »

Un adversaire aussi timide et aussi obscur que

(1) *Antologia, giornale di scienze, lettere ed arti. Firenze*, 1831. Vol. XLI, p. 45.

(2) Édition des Œuvres de Boileau, par M. Amar, p. 195, note de M. Amar.

(3) Tome IV, p. 112.

l'abbé d'Aubignac n'était pas redoutable pour les partisans d'Homère, et la dispute semblait éteinte en France, lorsqu'elle se ranima en Italie.

C'est en 1725 que le Napolitain Jean-Baptiste Vico fit paraître ses « Principes d'une science nou-« velle, relative à la nature commune des nations, « au moyen desquels on trouve de nouveaux prin-« cipes du droit naturel des gens (1), — *Scienza nuova d'intorno alla commune natura delle nazioni.*

Sous ce titre un peu obscur, Vico calcule avec autant de profondeur que d'habileté, dit le comte Orloff (2), les causes cachées, mais constantes, les effets apparens, mais compliqués, par lesquels la société naît, se grandit, se développe, et parvient à la maturité, pour descendre de cet état de force, subir la décadence de la vieillesse, périr enfin, pour bientôt renaître, pour recommencer une vie nouvelle. Il s'efforce de déterminer d'une manière invariable les diverses époques de l'*histoire éternelle* du genre humain, qui, tournant toujours sur lui-même par une rotation invisible, mais constante, ressemble aux astres qui peuplent les cieux.

Appliquant ces principes à son époque, il essaie d'abord de remonter à l'origine de la civilisation. Dans cette recherche, une nouvelle méthode lui

(1) Biographie universelle. Paris, 1827. XLVIII, 364. Art. Vico, par M. Michelet.

(2) Mémoires sur le royaume de Naples. Paris, 1825. IV, 411

paraît devenue nécessaire par l'insuffisance et la contradiction de tout ce que les auteurs profanes ont dit sur l'histoire ancienne jusqu'à la seconde guerre Punique (1). Hérodote, Thucidides et Xénophon se trouvent ainsi frappés d'anathème, ce qui est certainement beaucoup trop sévère. Vico, fatigué des recherches qu'il faut faire pour connaître les vérités historiques, néglige d'étudier l'antique Égipte; la Chine n'était pas encore bien connue de son tems. Il préfère donc de puiser l'histoire dans son imagination, et en établissant quelques règles générales.

« Dans la marche de la civilisation, » dit-il, « on « peut distinguer trois âges, trois périodes : âge « divin ou théocratique, âge héroïque, âge humain « ou civilisé. A cette division répond celle des tems « obscurs, fabuleux, historiques (2). » Cela est assez vrai, sauf quelques modifications, et en distinguant les différentes nations. Nous étions dans une ignorance profonde de notre histoire pendant que les Romains avaient Tite-Live et Tacite; les Romains ne peuvent remonter aussi haut que les Grecs, ni les Grecs que les Chinois. Une critique habile n'est pas obligée de créer l'histoire pour les tems obscurs ou fabuleux; elle peut l'y distinguer à travers quelques récits mensongers ou exagérés.

(1) Biographie universelle. Paris, 1827. XLVIII, 364. Article Vico par M. Michelet.

(2) Id., p. 366.

Vico trouve plus simple de la composer lui-même et de nier l'existence de ceux dont l'histoire a été défigurée par la poësie. Cependant ses principes ayant formé une école en Italie, où chaque jour voit encore augmenter le nombre de ses admirateurs (1), méritent d'être examinés ici avec quelques détails, surtout dans leur application à Homère.

§ III.

Opinion de Vico sur Homère.

XXXIII. « Tous les peuples de l'Antiquité, » dit-il dans son second livre, « créèrent un Hercules pour « un héros. Cette tendance des hommes à placer « des tipes idéaux sous des noms propres, a rem- « pli de difficultés et de contradictions apparentes « les commencemens de l'histoire. Ces tipes ont « été pris pour des individus. Ainsi toutes les dé- « couvertes des anciens Égiptiens appartiennent à « un Hermès; la première constitution de Rome, « même dans cette partie morale qui semble le « produit des habitudes, sort tout armée de la « tête de Romulus; tous les exploits, tous les tra- « vaux de la Grèce héroïque composent la vie « d'Hercules. Homère, enfin, nous apparaît seul sur « le passage des tems héroïques à ceux de l'his-

(1) Mémoires du comte Orloff sur le royaume de Naples. IV, 412.

« toire, comme le représentant d'une civilisation « tout entière. Considérez les noms d'Hermès, de « Romulus, d'Hercules et d'Homère comme les « expressions de tel caractère national à cette épo- « que, comme désignant les tipes de l'esprit inven- « tif chez les Égiptiens, de la société romaine dans « son origine, de l'héroïsme grec, de la poësie « populaire des premiers âges chez la même na- « tion; alors les difficultés disparaissent, les con- « tradictions s'expliquent; une clarté immense luit « dans la ténébreuse Antiquité.» Vico restitue ainsi aux masses tout ce dont on fesait honneur au génie de quelques individus (1).

Il y a sans doute quelque chose de vrai dans ces assertions. On a pu faire honneur à Hermès de quelques inventions, à Hercules de quelques exploits, à Romulus de quelques établissemens, à Homère de quelques poëmes, dont ils n'étaient pas les auteurs; mais faut-il en conclure qu'ils n'ont jamais existé? Ce vieil axiome qu'on ne prête qu'aux riches, ne trouve-t-il pas ici son application?

Ce n'est pas l'opinion de Vico; et, dans son troisième livre, il s'occupe uniquement de la découverte du véritable Homère, ou plutôt du tipe auquel on s'est plu à donner ce nom. Ce livre n'est qu'un appendice du précédent. C'est une application de la méthode que Vico y a suivie, au plus ancien auteur du paganisme, à celui que l'on re-

(1) Mémoires du comte Orloff sur le royaume de Naples. IV, 367

garde comme le fondateur de la civilisation grecque, et, par suite, de celle de l'Europe. Vico entreprend de prouver, 1° qu'Homère n'a pas été philosophe; 2° qu'il a vécu pendant plus de quatre siècles; 3° que toutes les villes de la Grèce ont eu raison de le revendiquer pour citoyen; 4° qu'il a été par conséquent, non pas un individu, mais un être collectif, un simbole du peuple grec racontant sa propre histoire dans des chants nationaux (1).

Après tout ce que nous avons dit sur Homère, je ne m'arrêterai point à réfuter ces absurdes paradoxes. Sans doute un poëte doit être distingué d'un philosophe. La philosophie d'Homère est comme la poësie de Platon. Des hommes qui se sont élevés à un si haut degré de perfection dans un genre différent se sont rapprochés sans se confondre. Homère n'est pas Platon; mais la différence des deux génies prouve l'existence des hommes qui en ont été doués. Tous deux ont véritablement été l'expression de leur siècle, qu'ils ont cependant dominé en créant une école, des admirateurs et des disciples. La Grèce d'Homère n'était sans doute pas celle de Platon. J'ignore combien on voudra faire durer la Grèce de Platon; mais si l'on veut que celle d'Homère ait duré quatre siècles, on ne sera point en droit d'en conclure qu'Homère a vécu pendant ces quatre siècles. Confondre la

(1) Mémoires du comte Orloff sur le royaume de Naples. IV, 368.

vie d'Homère comme homme avec la vie des principes qu'on a extraits de ses ouvrages, et qui ont duré bien plus de quatre siècles, c'est vouloir rédiger l'absurdité en sistème, c'est dénaturer l'histoire pour en faire une allégorie, c'est détruire l'éternelle et auguste vérité pour y substituer une ingénieuse fiction.

Vico n'avait fait qu'agrandir le sistème de Richard Bentley ; il était juste qu'un Anglais réparât le tort de son compatriote. Cette nation si savante et où les études sont si bien soignées, devait produire un défenseur de la vérité en cette occasion comme en tant d'autres. C'était en Italie qu'Homère avait repris ses droits à la naissance des lettres, avant toutes les autres contrées de l'Europe; et c'était précisément aussi en Italie que le scepticisme moderne s'était élevé au plus haut période. Ce fut en Angleterre qu'Homère trouva un défenseur digne de lui. En 1735, Thomas Blackwell, sans daigner nommer aucun des détracteurs du père de la poësie, les combattit par un excellent ouvrage (1) destiné à faire comprendre comment Homère avait composé deux poëmes si admirables, que Platon l'appelle θεῶν προφήτης, le prophète, l'interprète des dieux.

(1) *An enquiry into the life and writings of Homer.* 1735, in-8

§ IV.

Défense d'Homère par Blackwell.

XXXIV. Par quelle fatalité, dit Blackwell en commençant son ouvrage, par quelle disposition des choses est-il arrivé que personne, pendant deux mille sept cens ans, n'ait égalé Homère dans la poësie épique, et que personne que l'on connaisse ne l'ait surpassé auparavant? Car, ajoute-t-il, c'est l'homme dont les ouvrages, pendant plusieurs siècles, furent les délices des princes et la ressource des prêtres, aussi-bien que l'étonnement des Savans, et continuent encore à l'être (1)?

L'habile écrivain anglais observe qu'un concours de circonstances favorables a dû produire cet heureux effet. Elles sont de trois espèces: les premières sont générales, et renferment le lieu de la naissance d'Homère et le beau climat sous lequel il a vécu, les coutumes et les mœurs publiques à l'époque de sa naissance, l'énergie de la langue dans laquelle il a écrit, et la religion de son siècle.

Les secondes regardent Homère en particulier, son éducation, sa profession, ses voyages, et ses entretiens avec les Phéniciens.

Les troisièmes ont du rapport à ses poëmes, et

(1) Recherches sur la vie et les écrits d'Homère, traduites par Quatremère Roissy. Paris, an VII, p. 2.

font voir qu'en décrivant dans l'Iliade la longue guerre entre les princes de la Grèce et un des plus riches royaumes de l'Asie, dans l'Odissée les suites de cette guerre et ce qui arriva aux principaux capitaines qui y avaient commandé, Homère a eu un triple avantage.

Le premier, c'est qu'étant né dans l'Asie, où la scène se passa, demeurant dans la Grèce, qui était particulièrement intéressée dans cette guerre, et voyageant souvent dans l'un et l'autre de ces pays, il avait acquis une parfaite connaissance des lieux et des personnes; le second c'est que les noms propres des principaux d'entre les Grecs étant harmonieux, il pouvait facilement les faire entrer dans ses poëmes; le troisième, c'est que le sujet lui fournit une grande variété de caractères (1).

Homère, dit Blackwell (2), était un véritable *barde*. Or aucun genre de vie n'est aussi libre de soins, d'affaires et de besoins que celui d'un barde. Il a précisément cette aisance et cette indépendance que ne gênent point les lois; il est dispensé de ces égards qui nous fatiguent dans la Société. Il ne connaît de devoirs que ceux de l'hospitalité et de l'humanité. Son esprit n'a la teinture d'aucune école; mais il est ouvert à toutes ces sensations naturelles par lesquelles les diffé-

(1) Bibliothèque britannique, juillet, août et septembre 1735, p. 388 et 389.

(2) P. 122 de la traduction française.

rentes parties de l'univers affectent un être doué de sagacité, d'imagination, et du talent de l'imitation. Comme cette condition est en elle-même de la dernière importance pour un poëte, les conséquences en sont presque également heureuses. Les bardes étaient dans la nécessité de voyager fréquemment, d'exercer quelquefois leur verve sur les plus grands sujets. Dans cette situation, Homère commença de bonne heure à parcourir la Grèce, portant avec lui ces qualités qui lui procuraient un bon accueil partout où il se présentait. Les cités de la Grèce et leurs républiques, jeunes encore, offraient à un voyageur le spectacle le plus intéressant. Homère fesait dans chacune d'elles d'aussi longues stations qu'il lui était nécessaire pour les voir, mais non pour se mouler sur leurs mœurs, en perdant quelque chose de son noble caractère. L'ordre qui règne dans une ville, observe Blackwell, et les formes introduites parmi les habitans d'une cité, donnent le change aux passions, et anéantissent leurs forces en les tournant sur de petits objets. Mais Homère ne mena ni la vie d'un citadin ni celle d'un campagnard, et à cet égard on peut assurer qu'il fut citoyen de l'univers.

Il résulte des dissertations de Blackwell « que « la nature est le guide le plus sûr, et que les ca- « ractères réels sont la meilleure base de la fiction. « Les passions du cœur humain, si elles sont vé- « ritablement éveillées, et soutenues d'objets qui

« leur conviennent, dictent un langage qui leur « est particulier. Homère a copié ce langage, et a « peint la nature. Nous retrouvons partout son « image sous les pinceaux du poëte, et nos propres « idées des hommes et des choses reproduites sous « différentes formes. Par ce moyen, il nous rend « attentifs, force notre admiration, et charme notre « imagination à son gré. Il joue, pour ainsi dire (1), « avec nos passions, excite en nous la joie, nous « remplit d'étonnement ou nous glace de crainte. « Tel qu'un puissant magicien, il agite sa baguette, « et les fantômes apparaissent, dociles à sa volonté; « et même la vertu de son art est telle, que l'en-« chantement s'évanouit à peine : il est fondé sur « la vérité, et fait nos délices, au point de nous « rendre insoutenable la pensée que l'histoire qui « nous charme puisse n'être qu'une fiction. Ses « poëmes sont le grand drame de la vie joué de-« vant nous. Nous y voyons donner des éloges à la « vertu et à la piété; le culte public propagé; la « tempérance, la clémence et la magnanimité exal-« tées et récompensées; la vérité du langage et le « costume des mœurs toujours observés et suivis : « aussi trouvons-nous ces poëmes à la tête des pro-« ductions de l'esprit humain. »

Tel a été le jugement d'un écrivain distingué qui avait consacré une grande partie de sa vie à étudier Homère, qui avait été aidé dans ce travail par

(1) Recherches sur la vie et les écrits d'Homère, p. 371.

la belle traduction de son compatriote Pope. Non-seulement il a cru à l'existence d'Homère, à l'authenticité de ses poëmes, mais il a expliqué comment ces sublimes ouvrages ont été composés, et comment ils ont atteint le degré de perfection auquel ils sont parvenus. Peut-être aurait-il dû fermer la bouche à tous les adversaires du poëte qu'il admirait : mais pendant qu'il parlait aux Anglais, Vico fesait des prosélites en Allemagne ; et c'est là qu'il faut nous transporter pour trouver l'ennemi le plus fort que nous ayons à combattre.

CHAPITRE SEPTIÈME [1].

Introduction des principes de Vico en Angleterre et en Allemagne.

XXXV. On a déjà vu (*art.* XXIX) que dès l'an 1685, les Allemands n'avaient pas rejeté le sistème de l'abbé d'Aubignac analisé par Perrault et extrait par Leclerc; mais ce fut lorsque Vico eut généralisé ce sistème en lui donnant une vaste étendue, que ces idées se répandirent dans les pays étrangers.

(1) Lu à l'Académie le 28 octobre 1831.

Les *Principj di scienza nuova* parurent à Naples pour la huitième fois, en 1744, en deux volumes in-8°; et quelques années après, en 1769, un savant Anglais, Robert Wood, entreprit de développer ses principes sur Homère en les appuyant sur un fait qui semblait détruire l'authenticité de la vie de ce poëte par Hérodote (1). Il entreprit de prouver qu'Homère n'avait pu écrire ses poësies, parce que, de son tems, l'écriture n'était pas connue. Wood regarde comme une preuve décisive du fait qu'il suppose, la circonstance que, dans les deux poëmes, il n'est fait aucune mention de l'art d'écrire, malgré les fréquentes occasions d'en parler qui se sont présentées au poëte. Il est vrai qu'il existe deux passages où, d'après les interprètes vulgaires, il est question de l'écriture. L'un est au septième chant, vers 175, de l'Iliade, où l'on tire au sort pour savoir lequel des chefs combattra Hector (2). J'adopterai ici la traduction de M. Dugas-Montbel, qui partage l'opinion de Wood, afin de ne pas affaiblir l'objection.

[Il s'agit de combattre l'intrépide Hector. Neuf chefs des Grecs se présentent. Nestor, guerrier vénérable, leur parle en ces termes : « Tirez au « sort pour savoir quel est celui qu'il désignera. « Hector méritera bien des Grecs et se félicitera

(1) *Essay on the original genius and writings of Homer. London*, 1769, in-4°.

(2) Histoire de la littérature grecque, par M. Schœll. Paris, 1823. I, 104.

« lui-même s'il échappe à cette lutte dangereuse,
« à ce combat terrible. »

Alors chacun des chefs trace un signe qu'il jette dans le casque d'Agamemnon fils d'Atrée. Les peuples priaient, les mains élevées vers les dieux, et chacun disait en regardant le ciel : « O puissant « Jupiter, fais que le sort désigne Ajax, ou le fils « de Tidée, ou le roi de l'opulente Micènes! »

Telles étaient leurs prières; Nestor agite le casque, et le sort désigne celui qu'ils désiraient, le grand Ajax. Un héraut porte le signe de tous côtés dans la foule, et, commençant par la droite, il le montre aux chefs des Grecs; nul d'entr'eux ne le reconnaît ni ne l'avoue pour être le sien. Mais lorsqu'à travers les rangs il arrive à l'illustre Ajax, qui traça ce signe et le jeta dans le casque, alors celui-ci tend la main, et le héraut le lui remet en s'approchant. A la vue de ce signe qu'il reconnaît, le guerrier se sent pénétré de joie; il le laisse tomber à ses piés, et s'écrie :

« Oui, mes amis, cette marque est la mienne, « et je m'en réjouis comme vous, car j'espère « vaincre le divin Hector. »]

Tel est le passage sur lequel Wood appuie son opinion : madame Dacier fait cette observation : « Chacun des princes marqua son sort, c'est-à-dire « que chacun fit sa marque sur ce qu'on lui donna « pour le sort, et qui était la première chose qui « se présentait, comme un morceau de bois, un « caillou, etc. Or de quelle nature étaient ces

« marques? c'est ce qu'il est inutile de rechercher. « Je dirai seulement, » c'est toujours madame Dacier qui parle, « que la conséquence qu'un sco- « liaste tire d'ici, que ces héros n'avaient pas l'u- « sage des lettres, était mal fondée; puisqu'il est « certain que les lettres avaient été portées en « Grèce par Cadmus plus de cent ou six vingts « ans avant la guerre de Troie. »

Il est en effet bien évident qu'un fait historique et indubitable, comme celui de l'introduction de l'écriture phénicienne en Grèce par Cadmus, ne peut pas être détruit par la simple induction tirée d'un passage de l'Iliade. Si l'écriture était connue, on avait de petites tablettes pour écrire, et cela est prouvé par le témoignage d'Homère, dans le passage relatif à Bellérophon (*art.* VII). Il est donc bien naturel que l'on ait donné neuf tablettes aux neuf guerriers, et non pas des cailloux, sur lesquels il leur aurait été bien difficile d'écrire. Ces guerriers pouvaient savoir à peine signer leur nom, comme nos anciens chevaliers, quoique l'écriture fût connue de leur tems. Ils tracèrent une marque, une note, σῆμα, et cette marque suffisait pour les distinguer en cette occasion. Mais vouloir puiser dans un passage aussi insignifiant une démonstration capable de renverser le témoignage d'Hérodote et celui de Plutarque, de nier même l'authenticité d'un ouvrage auquel Hérodote a mis son nom, il me semble que c'est assez mal raisonner.

Il y a plus : c'est qu'en reconnaissant ici l'admirable exactitude d'Homère, on y trouvera la preuve de l'emploi de l'écriture au siége de Troie dans l'expression dont il se sert ici pour désigner la manière dont furent écrits les noms des neuf guerriers. Qu'a-t-il voulu dire par ce mot de sort χλήρος qu'il emploie ici ? S'il y a quelque chose de prouvé dans l'Antiquité, c'est que les prêtres écrivaient leurs oracles. Celui qui voulait connaître son sort les consultait, et recevait d'eux une petite tablette de bois sur laquelle ce sort était écrit. Ce furent des tablettes de ce genre, et non pas des cailloux, que reçurent de même les chefs des Grecs. Dire qu'ils ont fait chacun leur marque sur de petites pierres (1), c'est, ce me semble, dire une véritable absurdité. Quant à la manière dont ils écrivirent cette marque, Homère a raison d'employer un terme générique. Il est possible que plusieurs d'entr'eux aient écrit leur nom en toutes lettres, et d'autres par une sorte de chiffre. Le mot σῆμα dont se sert Homère peut servir à désigner ces diverses méthodes, et ne prouve pas plus pour l'une que pour l'autre.

Le second passage sur lequel se fonde Robert Wood est relatif à Bellérophon ; mais j'ai déjà fait voir (*art.* VII) que ce passage prouvait qu'Homère avait connu l'écriture hiérogliphique et s'en était

(1) C'est ce que dit Ernesti dans sa note, et après lui M. Dugas-Montbel.

servi. Bien loin d'être favorable au sistème de Wood, il lui est contraire. Cependant une nouvelle édition de son ouvrage fut publiée par Jacques Bryant, à Londres, en 1775, in-4° (1) avec des augmentations assurément bien nécessaires.

§ I.

Travaux de Frédéric Auguste Wolf sur Homère.

XXXVI. C'est en Allemagne que s'éleva celui qui attaqua les écrits d'Homère avec le plus de succès. Frédéric-Auguste Wolf, dans de savans prolégomènes (2) écrits en latin d'une manière séduisante, soutint le même paradoxe que Vico, des principes duquel il a donné l'extrait dans un journal allemand (3). On assure cependant que le critique allemand n'avait pas encore lu l'ouvrage du Napolitain lorsqu'il composa ses prolégomènes (4), et voici à quelle occasion.

Homère avait depuis long-tems fixé son attention : mais obligé d'employer son tems utilement pour sa fortune, il attendait que des libraires voulussent entreprendre la réimpression des œuvres de ce poëte. Il le désirait depuis long-tems, lors-

(1) Histoire de la littérature grecque, par M. Schœll. I, 104.

(2) De 280 pages in-8°.

(3) Le *Museum der Alterthums Wissenschaft*, vol. I, p. 559.

(4) Histoire de la littérature grecque, par M. Schœll. Paris, 1823. I, 110.

que des libraires de Halle lui en firent la proposition. Alors il y consacra ses travaux particuliers, et saisit avec empressement l'occasion de rendre à la Critique de l'Antiquité ce qu'il regarda comme un service éminent auquel rien ne pourrait être ajouté.

Il ne s'agissait d'abord que de revoir une simple réimpression des œuvres d'Homère, d'après l'édition de Glascow dirigée par Jean-Auguste Ernesti en 1759 : et c'est ce que Wolf exécuta avec un soin scrupuleux qui répondit à cette première intention, en donnant avec la plus grande exactitude tipographique le texte grec tel qu'une critique bien insuffisante l'avait laissé subsister jusqu'alors (Halle, 1784 et 1785, in-8°). Mais il conçut dès ce moment le projet de revoir à fond et de restituer ce texte, sinon dans son état primitif, ce qui était impossible, du moins avec de telles améliorations sous le rapport de la langue, du sens littéral et poëtique, de la ponctuation et des accens, qu'il pût représenter les meilleures leçons des grands critiques d'Alexandrie. Aucun travail de ce genre n'avait été entrepris d'après une méthode aussi large et aussi laborieuse : Wolf relut jusqu'à trois fois l'immense commentaire d'Eustathe et les autres scolies, relevant de toutes parts les variantes et les gloses omises par Ernesti et ses devanciers. Il parcourut les scoliastes des divers écrivains grecs, les lexicographes, et autres grammairiens anciens; il chercha la trace des textes

antiques d'Homère chez les prosateurs qui l'ont cité, chez les poëtes, et particulièrement ceux d'Alexandrie, qui, en l'imitant, ont indiqué souvent de quelle manière ils lisaient ou entendaient certains passages (1).

Dès 1785 (2), il publia des prolégomènes sous ce titre : *Prolegomena ad Homerum, sive de operum Homericorum priscâ et genuinâ formâ, variisque mutationibus* (3). Sans épouser absolument le sentiment de Robert Wood dans cet ouvrage, il donna cependant quelque force au raisonnement par lequel cet Anglais avait tâché de prouver qu'Homère n'a rien écrit. Wolf pense que, quoique l'écriture fût connue en Grèce avant Homère (4), et qu'elle eût été employée à des inscriptions, ainsi que nous l'avons déjà vu (*art.* IV), on ne s'en servit pas généralement dans la vie commune, dit-il, avant le tems des olimpiades. Il observe qu'il ne suffisait pas d'avoir réussi à graver quelques lettres sur la pierre; mais qu'il fallait encore des siècles pour vaincre toutes les difficultés que présentait le défaut de matériaux sur lesquels on pût tracer des ouvrages complets et volumineux. A l'époque de Solon, ajoute-t-il, c'est-à-dire plus de quatre

(1) Biographie universelle, art. Wolf, par M. Viguier. LI, 151.

(2) *Homeri Ilias ex recensione Frid. Aug. Wolfii. Lipsiæ*, 1804. *Præfat.* p. v.

(3) Halis Sax. 1785, in-8°. Peut-être y a-t-il ici une faute de l'imprimeur qui a écrit 1785 pour 1795, c'est ce qui paraît certain.

(4) Histoire de la littérature grecque, par M. Schœll. I, 106.

cens ans après Homère, l'écriture avait fait si peu de progrès, que, pour publier des lois, le législateur d'Athènes les fit graver sur la pierre, dans la forme de *Boustrophédon* qui tient à l'enfance de l'art (1). On sait qu'elle va de gauche à droite, puis de droite à gauche, et ainsi de suite. Peut-être l'écriture qui se fait toujours dans le même sens a-t-elle quelque avantage. Mais Wolf néglige d'observer que les prêtres, dès la plus haute antiquité, employaient constamment l'écriture pour leurs oracles, leurs annales et leurs registres, tenus avec plus de soin que ceux des particuliers. Les princes ne pouvaient cependant pas s'en passer dans l'administration de leurs revenus, ni les marchands dans les comptes de leur négoce.

Wolf regarde le témoignage de Flavius Joseph comme très-important dans la question qu'il agite, et il le fortifie par celui d'un ancien scoliaste qui l'a copié et que M. de Villoison a publié (2). Mais j'ai prouvé que ce témoignage ne mérite aucune attention (*art.* xxv), et n'en a véritablement obtenu aucune pendant un très-grand nombre de siècles.

Au reste, la première édition de Wolf ayant été faite avec précipitation, comme il en convient lui-même (3), je me réserve de revenir sur ce sujet

(1) Histoire de la littérature grecque, par M. Schœll. I, p. 107.
(2) *Anecdota græca.* II, 182.
(3) Au commencement de sa préface de 1794.

lorsque j'aurai parlé de celui qui lui a donné les moyens de la perfectionner.

§ II.

Travaux de Villoison sur Homère.

XXXVII. Pendant que Wolf s'occupait d'une nouvelle publication d'Homère, l'étude de la langue grecque avait aussi fixé l'attention d'un savant français digne de concourir avec lui à cette utile entreprise. M. Dansse de Villoison voulut aller dans la Grèce pour la mieux connaître. Revenu en 1786, il rapporta des matériaux soigneusement rassemblés pour une nouvelle édition d'Homère qu'il avait annoncée avant son départ (1).

Il commença par lire à l'Académie, en 1787, un Mémoire dans lequel il rend un compte sommaire de ses courses, de ses travaux et de ses découvertes, et dont l'objet spécial est de publier et d'expliquer les inscriptions qui ont échappé aux recherches des autres voyageurs, ou qu'ils ont données d'une manière incorrecte, parce qu'ils les ont mal lues ou mal comprises (2). C'est ce que lui-même dit dans ses prolégomènes de l'édition d'Homère qu'il publia en 1788 sous ce titre : *Homeri Ilias ad veteris codicis Veneti fidem recen-*

(1) Biographie universelle, art. Villoison, par M. Weiss. XLIX, 103. Paris, 1827.

(2) Éloge de M. Villoison, par M. Dacier, dans les Mémoires de l'Institut. Paris, 1825. Acad. des Inscrip., tome I, p. 369.

sita; scholia in eam antiquissima, ex eodem codice, nunc primùm eruta. Venise, 1788, grand in-folio.

Cette précieuse édition de l'Iliade, dont aucune des éditions antérieures ne peut tenir lieu, est, dit un critique non moins savant que judicieux, un des plus beaux présens que l'érudition ait faits aux lettres dans le dix-huitième siècle, et suffit pour assurer à Villoison des droits éternels à la reconnaissance des amateurs de l'Antiquité. Les prolégomènes sont un trésor d'érudition; les scolies offrent des variantes puisées dans les éditions de Zénodote, d'Aristarque, d'Aristophanes, de Philémon, etc. Enfin on retrouve sur les marges les signes dont les premiers critiques se servaient pour indiquer les passages supposés, obscurs, corrompus ou remarquables (1).

Ces divers travaux en Allemagne et en France, en fesant mieux connaître les deux poëmes d'Homère, annonçaient une opinion mieux méditée sur leur auteur. Mais les méditations trop profondes peuvent conduire au paradoxe comme à la vérité.

La publication faite en 1788 par Villoison du précieux manuscrit de Venise, fournit à Wolf la matière d'un nouveau travail, et le fit revenir sur tout ce qu'il avait fait jusque-là. Les (2) scolies de ce manuscrit, qui avaient été inconnues à Eusta-

(1) Biographie universelle, art. Villoison, par M. Weiss.

(2) Id., art. Wolf. LI, p. 151.

the, remplies des traditions et des signes critiques qu'avaient laissés sur la plupart des vers de l'Iliade Zénodote, Aristarque, Aristophanes de Bizance, et d'autres éditeurs célèbres de l'Antiquité, offrirent à Wolf une multitude de corrections nouvelles, et le confirmèrent dans un grand nombre de ses conjectures. L'édition d'Alter (1789-90 et 94), d'après les manuscrits de Vienne, ajouta encore à ses travaux et à ses ressources (1). Son édition parut en 1794, et, sous beaucoup de rapports, elle est préférable aux précédentes. Mais cet avantage ne suffisait pas à Wolf. La fermentation qui agitait alors les esprits en France s'étendait aussi sur l'Allemagne. Une recherche pénible, telle que j'ai essayé de l'ébaucher, de tous les faits que l'histoire et la tradition nous ont transmis sur Homère, aurait été un travail ingrat et sans gloire. On devait acquérir une renommée plus facile en créant un ingénieux paradoxe, et c'est le parti auquel Wolf se fixa.

Puisant dans les travaux nécessaires pour son édition toutes les notes qu'il avait pu recueillir pour étayer son sistème, Wolf porta ses regards sur l'histoire tout entière des poëmes homériques, et particulièrement sur leur origine. Une foule de témoignages qu'il avait réunis le convainquirent des variations continuelles qu'ils ont subies à travers les siècles, par l'infidélité des souvenirs et

(1) Biographie universelle, art. Wolf. LI, p. 152.

des copies, par le désordre de l'ensemble et le manque de divisions précises, par l'audace des interpolateurs, l'ignorance ou la subtilité des interprètes. Il chercha la raison de cette instabilité des textes dans la manière dont ces poësies avaient été composées et répandues, puis enfin rédigées en Ionie, en Grèce et à Alexandrie. Ses observations furent la matière d'un célèbre traité qu'il plaça en tête de sa seconde édition d'Homère, en 1794, et qu'il publia séparément en 1795 sous le titre de *Prolegomena ad Homerum*, Halle, in-8°, première partie. Abandonnant avec hardiesse ce qu'il regardait comme l'ornière des critiques, accoutumés, dit-il, à envisager sous le même aspect et à juger d'après le même esprit Homère et les poëtes épiques des siècles civilisés, Wolf se demanda si l'auteur ou les auteurs de l'Iliade et de l'Odissée avaient su écrire ou avaient pu faire usage de l'écriture (1)? Mais il aborda cette question difficile avec un préjugé déjà formé, qui l'engagea dans une fausse route, et il négligea l'étude de l'ouvrage de Blackwell (*art.* XXXIII), qui l'aurait replacé sur le véritable terrain de l'horizon qu'il voulait parcourir.

§ III.

De l'ancienneté de l'écriture et des archives.

XXXVIII. J'ai déjà parlé (*art.* III) de l'invention

(1) Biographie universelle, art. Wolf. LI, p. 152.

de l'écriture. Je crois devoir donner ici quelques détails sur les *archives*, mot par lequel on entend également les anciens titres et le lieu qui les renferme. Ces titres ne sont pas bornés aux seuls originaux : on y comprend encore les copies, soit que l'autorité publique les ait garanties, ou qu'elles ne soient munies d'aucune attestation. Les cartulaires en font aussi partie, ou comme originaux, ou comme copies authentiques, ou comme monumens capables de répandre de grandes lumières sur l'histoire des tems les plus reculés, et sur les droits ou prétentions en litige. L'antiquité des archives est si grande, dit le *Nouveau traité de Diplomatique* (1), qu'on ne saurait en fixer l'époque. Presque de tous tems les nations policées en ont pris un soin particulier. Elles ont au moins conservé leurs actes les plus importans dans des dépôts publics. Hébreux, Phéniciens, Égiptiens, Babiloniens, Persans, Grecs et Romains, tous ont cru, et pour leur utilité présente, et pour celle de la postérité, devoir les renfermer dans des lieux où l'on ne pénétrait pas sans précaution.

Les Israëlites n'avaient point d'abord d'autres archives que l'arche (2) et le tabernacle. En effet, lorsqu'ils élurent un roi, le titre de son élection fut écrit par Samuel dans un livre qui fut déposé devant le Seigneur, dit le livre des Rois. Subsé-

(1) Par deux religieux bénédictins. Paris, 1750, I, 87.
(2) Ier livre des Rois. X, 25.

quemment, ces archives furent déposées dans le Temple. Après la captivité, Néhémie ayant rebâti les murs de Jérusalem, retrouva (1) le livre du Dénombrement des premiers Juifs transportés à Babilone par Nabuchodonosor et revenus à Jérusalem. On voit par là que l'état misérable de la nation ne l'avait pas empêchée de conserver ses registres publics, quoiqu'il ne lui eût pas encore permis d'avoir des registres en règle.

Il y avait à Babilone et dans la Médie des archives sous le nom de Bibliothèques (2), où les anciens édits des rois étaient gardés. Tertullien (3) fait mention des archives phéniciennes, caldéennes, égiptiennes. Celles de la Chine existent encore en chinois et en tartare. Avant la captivité de Babilone, lorsque l'on achetait une terre, il était d'usage, dans le royaume de Juda, d'en dresser des contrats, d'y apposer le sceau en présence de témoins, et de les faire souscrire au dos de ces actes. La preuve en est claire dans le prophète Jérémie (4). On peut ajouter que s'il faut juger des autres pièces par celles dont il parle, on fesait alors deux exemplaires du même diplôme. L'un devait être scellé en présence de témoins, et l'autre demeurer ouvert. L'usage de mettre les contrats par écrit était même établi chez les Israëlites des

(1) II[e] livre d'Esdras. VII, 5.
(2) I[er] livre d'Esdras. V, 17 et VI, 1 et 2.
(3) *Apolog. cap.* 19.
(4) Prophéties, chap. XXXII, vers. 10 et 44.

douze tribus long-tems avant Jérémie. Raguel (1) n'eut pas plus tôt accordé sa fille Sara au jeune Tobie, qu'on prit du *papier* pour dresser le *contrat de mariage*. Plusieurs années auparavant, Gabélus avait donné à Tobie le père une obligation (2) que le fils eut ordre de lui remettre après le remboursement des dix talens prêtés.

Les Grecs ne montrèrent pas seulement une attention singulière à former des archives; ils en établirent encore les dépôts dans les lieus qu'ils regardaient comme les plus sacrés. Les Athéniens ne se contentèrent pas de graver sur la pierre les lois de Solon pour les exposer aux ieux du public dans le Pritanée et dans le Portique; Spanheim assure qu'ils les firent écrire pour les placer dans le temple de Cérès. Les plébiscites n'étaient pas considérés comme authentiques avant d'y avoir été déposés. Les arrêts des Amphictions étaient conservés dans le temple de Delphes, auprès des Thermopiles. Le temple de Délos était à la fois le trésor et le chartrier universel de toute la Grèce (3). En Béotie, dans l'endroit où se trouve la fontaine d'Hippocrène, il existait encore du tems de Pausanias, qui dit les avoir vues, les lames de plomb sur lesquelles était écrit le poëme des Travaux, composé par Hésiode (4).

(1) Tobie. VII, 16.
(2) Id. IV, 22; et V, 3.
(3) Nouveau Traité de diplomatique. I, 89.
(4) *Bœotica*, chap. 31.

Un des moyens les plus ordinaires pour mettre alors les actes publics en sûreté, ce fut de les faire participer à l'honneur d'être, comme les lois, déposés dans les temples. Ainsi l'Aréopage et le temple de Minerve furent destinés par les Athéniens au dépôt de leurs instrumens publics (1).

Tacite nous apprend (2) que l'on conservait encore dans le Péloponèse, au tems de Tibère, les originaux du traité de partage de ce pays, fait entre les descendans d'Hercules, lorsqu'ils s'en emparèrent un siècle après la guerre de Troie. Les Messéniens produisirent les originaux de ce traité dans un différend qu'ils avaient avec les Lacédémoniens. Ce traité de partage, observe Fréret (3), n'avait pas moins de mille ans d'antiquité. Il était antérieur à Homère. Cependant on ne refusa pas de le recevoir comme un titre véritable; et l'arrêt rendu en conformité, prouve qu'il fut regardé comme authentique. Un monument antérieur à celui-là est cité par Sinésius, évêque de Ptolémaïde (aujourd'hui Tolométa), dans la Pentapole de Libie; il dit, comme une chose de notoriété générale, que « sa généalogie était décrite de « père en fils jusqu'à son père et jusqu'à lui, dans « les registres publics de la ville de Cirène, depuis « Euristhènes, qui avait conduit à Sparte les Do-

(1) Nouveau Traité de dipl. I, 89.

(2) *Annal*, *lib.* IV, *cap.* 43.

(3) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tome VIII.

« riens, » et (1) les descendans d'Hercules, environ onze cens ans avant l'ère chrétienne, et dont les rois de Sparte étaient descendus. Il avance même ailleurs (2) que les tables publiques de Cirène fesaient remonter sa généalogie jusqu'à Hercules. Voilà des titres originaux, dont quelques-uns n'étaient ni sur le marbre ni sur l'airain, de près de quatorze cens ans (3)! Les plus anciens que l'on conserve aujourd'hui surpassent encore cette antiquité, puisque nous avons des manuscrits du troisième siècle (4), qui ont été conservés pendant seize cens ans. Ainsi nous avons sous nos ieux l'exemple de la possibilité de cette conservation pour des manuscrits. Les monumens égiptiens nous en fournissent encore de bien plus anciens, ainsi que le papirus des momies.

§ IV.

Opinion de Frédéric Auguste Wolf sur Homère, et sa réfutation.

XXXIX. J'ai cru devoir donner ces nouvelles preuves de l'ancienneté de l'écriture, pour ache-

(1) Ἀπ' Εὐρυσθένους τοῦ κατάγοντος Δορείας εἰς Σπάρτην, μέχρι τοῦ μοῦ πατρὸς αἱ διαδοχαὶ ταῖς δημοσίαις ἐνεκολάφθησαν κύρβεσιν. *Synes. epist.* 57. p. 197.

(2) *Catast. Synesii*, p. 302.

(3) Nouveau Traité de diplomatique. I, 90.

(4) Dictionnaire raisonné de diplomatique, par Dom de Vaines, Paris, 1774. Art. Manuscrit.

ver de démontrer combien peu de confiance méritent celles qu'a prétendu donner Wolf. Il s'est inutilement efforcé de nous persuader qu'un art pratiqué depuis un tems immémorial, exercé de deux manières également ingénieuses par les Égiptiens et les Phéniciens, avait été inconnu à Homère. Oubliant le passage relatif à la lettre portée par Bellérophon, ou en torturant le sens, il crut que la mémoire, mère des muses et de la poësie, avait suffi à Homère pour composer trente mille vers (1), et les retenir si bien, que ceux qui les ont chantés après lui ont pu aussi les conserver. Il ne vit aucune circonstance historique dans la vie de ce poëte, dont la biographie nous a été donnée par Hérodote, Plutarque, Dion et trois autres auteurs. Dans l'Iliade et dans l'Odissée, dont toutes les parties sont si bien liées entre elles, il ne reconnut que le fruit de l'imagination des chantres publics, dépositaires des traditions religieuses, politiques et guerrières, des nations grecques à peine sorties de l'enfance, selon lui. Il ne sut pas distinguer les Grecs de l'Asie Mineure, participant à la civilisation de Tir et à celle d'Égipte, de ceux de la Grèce Européenne, meilleurs guerriers, mais encore un peu sauvages à cette époque. C'était principalement chez

(1) L'Iliade seule, selon l'édition de Clarke, avait 15,683 vers; Wolf, préface de sa nouvelle édition, p. lxxxvij de celle de 1804, dit en avoir ajouté dix.

ceux-ci que la profession des ἀοιδοὶ était révérée à cette époque; mais on ne s'y permettait pas plus de rien changer aux immortelles productions d'Homère, que l'on n'oserait de notre tems ajouter une scène aux tragédies de Corneille et de Racine. Wolf s'exagéra ridiculement son mérite de commentateur, en croyant que ceux qui l'avaient précédé dans cette carrière, avaient pu organiser, et en quelque sorte composer les poëmes où ils avaient changé et refait plusieurs vers.

A peine ces fameux prolégomènes eurent-ils reparu, que M. Caillard, dans un journal très-répandu parmi les Savans (1), n'oublia rien pour accréditer l'opinion qu'il y avait trouvée si bien défendue. M. de Sainte-Croix, dont je m'honore d'avoir été l'ami et le compatriote, a supérieurement réfuté ce paralogisme littéraire dans le journal même dont je viens de parler, le Magasin Encyclopédique (2), et dès cette même année 1797. M. Wolf, dit-il, semble croire que la manière d'écrire était un grand obstacle à la transcription des livres, et il pense que celle en *boustrophédon*, alternativement de la gauche à la droite, ne pouvait qu'être fort incommode; mais l'habitude la rendait aussi facile que tant d'autres usitées chez les Chinois, les Indiens et le reste des peuples actuels de l'Asie, où l'on retrouve la méthode des

(1) Magasin encyclopédique, 3e année, 1797. III, 202.

(2) 3e année 1797; t. V, p. 66 et 191. 3e année 1798; t. VI, p. 427.

colonnes parallèles κιονηδὸν dont les anciens Grecs se servaient aussi fréquemment que de celle du *boustrophédon*. Ils en avaient plusieurs autres sur lesquelles il est inutile de s'arrêter ici (1). Il suffit d'observer que Pronapidès, maître d'Homère, passait pour l'inventeur de notre manière d'écrire (2). Rien n'empêche donc que l'immortel auteur de l'Iliade et de l'Odissée ne l'ait employée.

On voit par cette réponse de M. de Sainte-Croix au premier argument de Wolf, qu'il avait très-bien saisi le point de la difficulté; mais quoique l'extrait de M. Caillard fût très-bien fait, comme l'a reconnu Wolf lui-même (3), M. de Sainte-Croix voulut lire l'ouvrage de son adversaire, et ce ne fut qu'après l'avoir lu qu'il publia, en 1798, une nouvelle édition des deux articles insérés dans le Journal: il les y réunit avec quelques additions.

Que dirait cet illustre Savant, observe M. Larcher (4), qui est celui dont je viens de rapporter le jugement, en affirmant que la réfutation de M. de Sainte-Croix était supérieurement faite, s'il avait lu dans la préface d'un gros livre imprimé à Halle en 1796, qu'il n'y avait jamais eu

(1) Theodos. *schol. ad* Dion. Thrac. *gramm. apud* Fabricii. *Biblioth. græc.*, t. I, p. 217.

(2) *Id. ibidem.*

(3) Préface de sa nouvelle édition, p. xxx de l'édit. de 1804.

(4) Note sur le § 6 de la Vie d'Homère, p. 191 et 192 du tome VI dans l'édition de Paris, 1802.

d'Homère; que l'Iliade est l'ouvrage de plusieurs poëtes anciens, qu'on a recueilli leurs poëmes épars, et qu'on les a cousus ensemble? ne penserait-il pas que l'esprit de vertige qui s'est emparé de la France commence à se répandre dans une partie de l'Allemagne?

Sans doute il a existé en Grèce des poëtes qui ont écrit avant et après Homère. On a vu (*art.* VI), que Denis de Milet nomme Linus, Orphée, Thimoïtès et Pronapidès, qu'il dit avoir écrit auparavant. Peu après ont écrit Hésiode (*art.* VII), Stésichore, Arctinos et Leschès (*art.* XXIV).

Mais aucun de ces poëtes n'a été confondu avec Homère, dont ils ont toujours été distingués soigneusement. Que devient donc, observe encore M. Larcher (1), l'assertion d'un Savant qui a prétendu qu'Homère n'avait pas écrit ses poëmes, quoique l'écriture fût connue plusieurs siècles avant la naissance de ce poëte (*art.* V)? Un Savant si distingué, ajoute M. Larcher (2), doit suivre les grandes routes, et laisser les opinions singulières et bizarres à ces mêmes littérateurs qui n'ont pas d'autres ressources pour se faire connaître.

On pardonnera cette expression un peu dure à l'indignation du doyen des Académiciens de son

(1) Note sur le § 6 de la vie d'Homère, p 192 du tome VI dans l'édition de Paris, 1802.

(2) *Ibid.*

tems ; elle n'est nullement applicable au moderne traducteur d'Homère, qui est l'occasion de ce discours, et qui certainement est un des littérateurs les plus estimables. C'est déshonorer une bonne cause que de la soutenir par des expressions peu mesurées : vouloir en soutenir une mauvaise par des injures, lorsqu'on ne peut convaincre son adversaire, c'est se déshonorer soi-même.

CHAPITRE HUITIÈME.

Discussions sur le sistème de Frédéric-Auguste Wolf.

XL. C'est principalement en Allemagne que le sistème de Frédéric-Auguste Wolf dut faire une grande sensation. M. Heyne d'abord n'eut le courage ni de l'approuver ni de le désapprouver : mais bientôt, l'ayant lui-même soutenu avec quelque modification, il eut la prétention d'en avoir été l'inventeur. Une discussion s'éleva à ce sujet entre lui et Wolf, qui dans les lettres qu'il écrivit à cette occasion fit voir un modèle de polémique mêlée

d'ironie (1). A l'exemple de Heyne, le respectable vieillard Charles-David Ilgen, dans son édition d'Homère, partagea la manière de voir de Wolf (2). D'après de tels suffrages, il est naturel que l'hipothèse de ce hardi novateur ait été presque généralement admise en Allemagne, où il a formé une école nombreuse. Mais son sistème a été presque aussi universellement rejeté en Angleterre, en Hollande, en France et en Italie. Il a été fortement repoussé par Ruhnken, un des plus grands critiques du dix-huitième siècle (3), et par le célèbre Villoison, « qui ne pouvait entendre parler de sang-« froid de cet audacieux sistème : l'idée que lui-« même, dans son édition de l'Iliade, avait fourni, « sans le vouloir, les bases sur lesquelles on l'avait « construit et les armes avec lesquelles on préten-« dait le défendre, l'affligeait au point qu'il se re-« pentait presque d'avoir publié son ouvrage. Plus « d'une fois il fut tenté de combattre cette impiété « littéraire; mais il fut retenu par la crainte de lui « donner plus d'importance, et de la propager en « s'efforçant de la détruire ; et il pensa avec rai-« son, » dit M. Dacier dans son Éloge (4), « qu'il « valait mieux laisser le soin de la gloire d'Homère

(1) *Antologia. Firenze*, 1831, p 52.

(2) Histoire de la littérature grecque, par M. Schœll.

(3) Voyez Vyttenbach. *Vita Ruhnkenii*, p. 24.

(4) Notice histor. sur la vie et les ouvrages de M. de Villoison, dans les Mémoires de l'Acad. royale des Inscript. et Belles-Lettres. Vol. I, Histoire, p 364.

« à l'admiration des siècles passés et des siècles à « venir. »

Au reste, si Frédéric-Auguste Wolf a formé des disciples dans sa patrie, l'Allemagne s'est lavée du reproche que lui a fait M. Larcher, et Wolf y a trouvé aussi des adversaires. Wassemberg, dès 1797, a publié un Discours sur l'abus de l'esprit, principalement en ce qui concerne l'opinion par laquelle on voudrait enlever à Homère une grande partie de l'Iliade et de l'Odissée. Son Discours est intitulé : *Oratio de abusu ingenii, in eâ præsertim scientiâ spectato quæ Iliadem et Odysseam Homero magnam partem abjudicat.*

En France, M. Quatremère-Roissy, en publiant la traduction de l'ouvrage de Blackwell (1), a rendu un vrai service à ceux qui, ne sachant pas l'anglais, veulent connaître la vie d'Homère et la manière dont ce grand poëte a publié ses ouvrages.

MM. de Marée (2), Jean-Godefroy Amelang (3) et Jean-Léon Hug (4) ont attaqué le sistème de Wolf. M. Hug l'a sapé par sa base en 1801, dans un ouvrage allemand dont le titre est : « Sur l'invention de l'écriture alfabétique, etc., avec des « considérations relatives aux nouvelles recherches « sur Homère. » Il demande comment le catalogue

(1) Paris, an VII, in-8°.

(2) *Versuch über die cultur der Griechen zur zeit des Homers.* Berlin, 1797, in-8°.

(3) *Von dem alterthun der Schreibkunst.* Leipzig, 1800, in-8°.

(4) *Erfindung der Buchstabenschrift.* Ulm, 1801, in-4°

des vaisseaux, qui forme la moitié du second chant de l'Iliade, et où sont nommés les commandans de plus de treize cens vaisseaux avec leurs généalogies, leurs femmes, leurs enfans, avec beaucoup de villes et de pays, a pu, nous ne disons pas se conserver par une tradition orale, mais être rédigé sans que l'auteur eût sous les ïeux des mémoires détaillés, une foule de notes géographiques, et, pour ainsi dire, l'état militaire de la Grèce? Il rappelle que ce catalogue a été regardé comme un monument historique tellement exact, que, d'après Aristote et Eustathe, on l'a plusieurs fois invoqué dans des discussions qui se sont élevées sur les limites des États. « Quel effort de génie, » s'écrie M. de Sainte-Croix, « n'aurait-il pas fallu « à un homme pour créer deux poëmes d'environ « trente mille vers, y fixer sa langue et en devenir « le régulateur, à l'aide de sa seule mémoire! Je « veux supposer avec Wolf que celle d'Homère fût « assez forte, assez exercée pour opérer un sem-« blable prodige; mais cette foule de traditions « historiques et religieuses dont ces poëmes sont « le dépôt, cette variété de connaissances en tout « genre, cette abondance d'images et de pen-« sées, etc., qui en font un précieux trésor où « l'on puise sans cesse depuis deux mille sept cens « ans; tout cela, dis-je, ne montre-t-il pas qu'Ho-« mère, leur auteur, a vécu dans un tems éclairé? « et comment son siècle aurait-il pu l'être sans « l'usage commun de l'écriture alfabétique? N'en

« doutons pas, cet usage a nécessairement existé « après un laps de plus ou moins d'années. Or, il « s'est écoulé cinq ou six cens ans entre Homère « et Cadmus, qui introduisit dans la Grèce l'alfa- « bet phénicien » (1).

En Italie, Césarotti, au neuvième tome de sa traduction de l'Iliade (2), s'est mis au nombre des adversaires de Wolf; il a aussi soutenu l'authenticité des poëmes d'Homère, vengeant ainsi Denis de Milet, Hérodote et Plutarque, accusés d'imposture ou d'ignorance dans les passages décisifs que j'ai rapportés de ces trois auteurs (*art.* III, V *et* VI).

§ I.

Diverses opinions en Allemagne sur le sistème de Wolf. Sistème de M. Schubarth.

XLI. On voit que Wolf avait déjà rencontré un grand nombre d'adversaires. Cependant il se félicite dans la préface de sa troisième édition, datée de Halle, 1804 (3), des succès qu'il a obtenus et de l'imprimeur auquel il a eu affaire. Il n'en fut pas moins combattu encore par M. Nitzch, professeur à Kiel en Holstein, et par M. Bouterweck,

(1) Réfutation d'un paradoxe sur Homère, par M. de Ste-Croix, dans le Magasin Encyclopédique, troisième année, vol. V, p. 72.

(2) Pise, 1802. Dissertation.

(3) P. xxvij des préliminaires. L'édition est imprimée à Leipsick.

qui dit (1) : « Si Homère n'a pas parlé d'écriture, « c'est qu'observateur scrupuleux des mœurs des « tems qu'il chante, c'est-à-dire des tems héroïques, « il ne peut faire mention d'un art que ses héros « ne connaissaient pas, » ou du moins pouvaient ne pas connaître, ainsi que je l'ai déjà observé (*art.* xxxv). N'a-t-il pas existé un tems où nos guerriers savaient à peine signer leur nom, où nos gentilshommes se fesaient en quelque sorte honneur de leur ignorance, pendant que les moines, dans leurs couvens, écrivaient des volumes in-folio? Aussi Christian-Frédéric Weber (2) et Clavier (3) ont soutenu qu'Homère connaissait l'écriture et qu'il a lui-même rédigé par écrit ses poësies.

En 1814, Samuel Clarke, quoiqu'il ne fût pas de l'avis de Wolf, imprima les prolégomènes à la fin de son édition publiée à Glascou (4); mais sans se donner la peine de les réfuter lui-même, il imprima à la suite l'ouvrage de Plutarque sur Homère, et c'était à mon gré y répondre victorieusement.

En 1821, il parut deux écrits en allemand sur Homère. L'un d'entr'eux (5) ne m'est guère con-

(1) *Akademie der Schœnen Redekünste, Gœttingen*, 1807. N. I-IV.

(2) *Versuch einer Geschichte der Schreibkunst. Gœttingen.* 1807, in-8°.

(3) Histoire des premiers tems de la Grèce, seconde édition, vol. III, p. 1 et suivantes.

(4) En 5 vol. in-8°.

(5) *Ueber Homers leben und Gesänge, von J. H. J. Koppen. Durchgeseben und Verbessert von D. F. E. Ruhkopf. Hanover*, 1821.

nu que par son titre et le nom de ses deux auteurs, MM. Koppen et Ruhkopf; mais celui de M. Schubarth (1) m'a paru mériter une attention particulière, par la singularité de son opinion. Admettant l'origine asiatique de l'Iliade et l'existence d'Homère, qu'il défend très-bien, il prétend que ce poëte était Troyen. Il en fait le barde du grand royaume de Troie, fondé, selon le poëte lui-même, par les descendans d'Énée. Il anéantit ces Pélasges, chez lesquels Niebuhr, Schlegel, Wachsmuth, et le plus grand nombre de nos écrivains, ont cru découvrir, au milieu des ténèbres de l'Antiquité, les ancêtres de la Grèce et les maîtres de l'Italie. M. Schubarth ne voit que le royaume de Priam, où il trouve l'origine de la civilisation. Il en appelle à Homère lui-même pour la peinture de l'état social qui existait, à ce qu'il pense, dans les tems primitifs de la Grèce, ces tems qui précédèrent immédiatement, et qui donnèrent naissance au siècle héroïque du poëte. Il affirme que l'on trouve sans cesse dans l'Iliade et l'Odissée des indices d'une époque où la nature fut féconde en naissances monstrueuses, où l'on rencontrait des mélanges extraordinaires des formes des hommes et des animaux, un siècle de sang et de rébellion frénétique contre l'Être suprême, contre le pouvoir reconnu de la Divinité, un

(1) *Ideen über Homer und sein Zeitalter, von K. E. Schubarth. Breslau*, 1821.

siècle où toute la vie et les actions étaient celles d'hommes farouches, indomptables et grossiers. C'est à ce siècle qu'appartiennent les récits plus ou moins bien conservés de la guerre devant Thèbes, de Laïus et d'Œdipe, de Bellérophon et d'Antée, des Centaures et des Lapithes, de la Chimère, de la colère de Méléagre, des travaux d'Hercules, des aventures d'Otus et d'Éphialtès, de l'impiété audacieuse d'Ixion, de Licurgue, de Niobé, de Thamiris, enfin tout ce que Nestor raconte, ou ce à quoi il fait allusion comme appartenant aux jours de sa jeunesse. Il est même beaucoup de héros d'une génération moins reculée, moins obscure et moins violente, qui paraissent avoir eu aussi ce caractère indomptable dans leur jeunesse. La plupart ont fui leur patrie pour quelque action violente. Tels sont Phénix, Patrocles, Tlépolème l'Héraclide, et bien d'autres. Tous ces exemples de barbarie, de cruauté, de grossièreté ne rentrent-ils pas dans le caractère du héros que le poëme nous représente comme le plus distingué, le plus noble, l'objet de l'admiration parmi ses égaux, ses pairs? Que le lecteur réfléchisse sur le seul fait de l'offrande des douze jeunes captives, faite par Achilles! Il n'est pas jusqu'aux Dieux protecteurs des Achéens qui ne soient peints comme animés par la passion et la colère aveugles : Junon et Pallas, par exemple. De l'autre côté, parmi les Troyens, chaque chose indique un siècle primitif moins plongé dans

l'obscurité. La ligne de succession de leurs souverains, remontant à l'antiquité la plus reculée (antiquité un peu exagérée cependant par M. Schubarth, qui oublie les Assiriens et les Égiptiens), laisse dans l'esprit une impression de respect.

La généalogie des souverains de Troie est celle qui, dans l'Iliade, remonte le plus haut, et qui surpasse en antiquité toutes les autres races de héros ou de rois. Cette impression acquiert encore plus de force si l'on observe que les plus distingués de leurs rois sont peints comme de vrais bienfaiteurs, comme les ancêtres et les fondateurs de la race troyenne et de la ville de Troie. C'est ainsi que nous sont montrés au plus haut degré Dardanus et Ilus, et leur trône reste à leurs descendans (Énée et ses fils) jusqu'à la postérité la plus éloignée. Ce sont les divinités les plus douces, les plus bienfesantes, Apollon et Vénus, qui sont l'objet de leur culte; et tandis que le père des Dieux et des hommes regarde favorablement leur ville, même à son déclin, sa ruine est méditée par les divinités envieuses, Junon, Neptune et Pallas (1).

§ II.

Suite du sistème de M. Schubarth et sa réfutation.

XLII. On voit que M. Schubarth a très-bien

(1) *The quarterly review. January* 1731. *London*, p. 133-135.

compris le sistème de Vico, des principes duquel il est un des plus brillans adeptes. Il continue avec une grande ingénuité, mais toujours sur un ton de métaphisique un peu mistique, qui pourra empêcher quelques lecteurs peu familiers avec la manière de penser des Allemands, de donner beaucoup d'attention à son ouvrage; il continue, dis-je, un parallèle entre les Grecs farouches et barbares, et les Troyens plus doux et plus cultivés, entre le vénérable patriarche Priam et l'ambitieux et tirannique Agamemnon. Mais il s'occupe surtout du fier et inexorable Achilles, esclave de ses passions capricieuses, qui, pour satisfaire son ressentiment un peu bizarre, se retire dans sa tente, regarde froidement la défaite, la ruine totale, la fuite ignominieuse de ceux qui, peu avant, étaient ses alliés, jusqu'à ce qu'il soit tiré de cette neutralité fatale par la perte de son fidèle Patrocles, qui lui cause une douleur et une indignation pleines de noblesse, mais qui ne sont pourtant qu'un motif purement personel. A côté de ce caractère égoïste et rude, il nous montre Hector, dont la valeur n'est égalée que par sa douceur, qui, sentant et déplorant l'injustice de la cause troyenne, est cependant guidé par le sentiment le plus pur du devoir patriotique, et hazarde, pour ce devoir, sa renommée et sa vie; qui, reconnaissant l'infériorité de sa force, est néanmoins trop attaché à son honneur et à sa patrie, pour ne pas rester le champion du pays

envahi, et de sa famille, dont les jours sont en danger.

Par toutes ces circonstances, rapprochées avec un grand talent, et formant de hardis contrastes, M. Schubarth nous montre l'attachement patriotique et partial du barde pour ses ancêtres asiatiques. Il affirme ensuite victorieusement qu'Homère est certainement Troyen dans le cœur, et ennemi secret des barbares usurpateurs, aussi bien que le Tasse est chrétien et animé d'une pieuse et vive haine contre les infidèles musulmans. Mais après tout, qu'est-ce que cela prouve? uniquement que l'esprit, ou plutôt le cœur du poëte avait dépassé son siècle. Ce n'étaient pas autant les Troyens que l'ame d'Homère, qui s'était élevée à un degré de civilisation plus haut et prématuré. Tandis qu'en peignant les Achéens vainqueurs, il parlait à ses compatriotes charmés de ces vertus qui devaient simpathiser avec les sentimens guerriers de ses auditeurs ; tandis qu'il excitait leur admiration facile par des images d'une grande force phisique, par la peinture du terrible conflit des passions violentes, de l'orgueil voulant l'humiliation du monarque et de toute l'armée, avant de daigner s'adoucir ; de la vengeance implacable, jusqu'au moment où l'on sacrifie douze innocentes captives aux mânes de son ami, et qui, non contente de la mort du meurtrier de Patrocles, outrage ensuite d'une horrible manière son corps défiguré ; tandis que, par des

peintures aussi vives, le poëte paie un tribut aux passions qui animaient la plus grande partie de son auditoire, il s'interrompt souvent comme pour charmer, par de douces émotions, son esprit contemplatif et tendre, peut-être aussi celui de quelques auditeurs d'une humeur moins martiale, et il semble vouloir insinuer une douceur inconnue dans les cœurs les plus endurcis, par les gracieuses peintures de la tendresse domestique, par les entrevues touchantes d'Hector et d'Andromaque; enfin, par le retour fréquent aux scènes d'intérieur dans la ville assiégée.

Pour un lecteur éclairé, qui n'a point fait de sistème, il est certain que le côté poëtique du sujet de l'Iliade ne laisse rien à désirer. Le sentiment exquis et inné chez le poëte, du talent d'adoucir par d'agréables incidens l'émotion que viennent de causer des scènes plus violentes, explique complètement la variété remarquable qui constitue l'intérêt toujours croissant du poëme. Tandis qu'Homère donnait aux Grecs la noble émulation d'une valeur invincible et d'un courage auquel aucun obstacle ne résistait, il a répandu autour du parti le plus faible, du parti vaincu, l'attraction la plus douce des sentimens domestiques. Ayant peint Achilles comme le héros de son propre siècle, il a laissé dans Hector un modèle pour l'admiration d'une postérité plus humaine et plus éclairée.

Il n'en est pas ainsi pour M. Schubarth, qui dé-

couvre dans ce chef-d'œuvre de l'épopée la partialité nationale du poëte de la Cour de l'Énéide embellissant la chute de l'ancienne Troie d'une dignité mélancolique, et jetant de l'intérêt sur une défaite qu'il ne peut déguiser (1).

Tels sont les effets de l'esprit de sistème dont ne peuvent se garantir les hommes qui ont le plus de talent, lorsque, se livrant à leurs propres idées, ils n'étudient l'histoire que dans leur imagination. Ils se plaisent à créer les événemens plutôt qu'à en saisir la suite dans des auteurs qui leur paraissent froids et ennuyeux.

§ III.

Suite de la réfutation du sistème de M. Schubarth.

XLIII. L'Odissée attribuée par M. Schubarth au même barde, lui fournit de nouvelles preuves de son sistème. Homère, selon lui, suit, avec une satisfaction qu'il ne dissimule nullement, les calamités que la colère des dieux offensés fit tomber sur l'armée victorieuse; colère qui disperse les chefs sur des mers orageuses, qui fait que les uns voient engloutir les dépouilles de la ville vaincue, que d'autres trouvent leurs palais teints de sang et habités par le crime, que d'autres, enfin, errent long-tems et misérablement avant de rentrer dans

(1) *The quarterly review*. P. 135 et 136.

leur patrie. M. Schubarth en appelle ensuite à la similitude prophétique bien connue dans laquelle, à ce qu'il dit, le poëte a dépeint la nature et le sort de chacune des deux races belligérantes, figurées par le serpent et l'aigle.

Ὄρνις, etc. (*Iliade* XII, 200).

« Un aigle superbe, laissant à sa gauche l'armée « troyenne, emporte entre ses serres un serpent « énorme, ensanglanté, vivant et palpitant encore; « ce monstre n'a point cessé le combat, et, se re-« pliant en arrière, près du cou de l'ennemi qui « l'a saisi, il déchire la poitrine de l'aigle : l'oiseau, « vaincu par la douleur, le rejette loin de lui sur « la terre; le serpent tombe au milieu de la foule « des combattans, et l'aigle, avec des cris aigus, « s'envole dans les airs, emporté par le souffle des « vents » (1).

Selon M. Schubarth, l'horrible serpent désigne les ennemis cruels et dangereux de Troie; les nobles mais malheureux ancêtres d'Énée sont l'aigle, l'oiseau royal de Jupiter.

On doit convenir qu'il y a quelque chose de remarquable dans le respect que témoigne constamment Homère, au sage caractère d'Enée. Cette circonstance n'avait pas échappé aux commenta-

(1) Cette belle comparaison a été imitée par Cicéron, par Virgile et par Voltaire. Voyez les OEuvres de Cicéron, par M. Leclerc. Paris, 1823. XXIX, p. 480 et la note.

teurs avant M. Schubarth, qui n'en est pas moins un peu hardi d'avoir cru découvrir dans ce seul fait les sentimens de respect du barde pour le grand ancêtre des rois à la Cour desquels il vivait. Strabon dit en effet (1) que vers la plus haute partie de l'Ida se trouvait Palæscepsis, dont les habitans furent transférés à soixante stades plus bas, à la Scepsis du tems de Strabon, par Scamandrius fils d'Hector et par Ascagne fils d'Énée. Les descendans de ces deux familles régnèrent longtems, dit-on, toujours suivant Strabon, dans la ville de Scepsis : le gouvernement y devint ensuite aristocratique; puis il prit la forme démocratique avec la ville de Milet, dont les habitans lui envoyèrent une colonie, mais sans cesser d'accorder le nom de rois et quelques autres honneurs particuliers aux descendans des deux familles de Scamandrius et d'Ascagne.

Homère ne s'accorde ni avec ceux qui disent qu'Énée s'établit en Grèce, c'est encore Strabon qui fait cette observation, ni avec ceux qui le font passer en Italie, ni même avec ceux qui lui attribuent la fondation de Scepsis. Suivant ce poëte, Énée resta dans la Troade, où, après avoir régné à la place de la famille de Priam, qui était éteinte, il laissa la royauté à ses descendans : « car la race « de Priam, » dit-il (2), « était déjà devenue odieuse

(1) Livre XIII, p. 607 de l'édit. de Casaubon.
(2) Iliade, livre XX, vers 306-308.

« à Jupiter; ce sera désormais Énée et ses descen-« dans qui régneront sur les Troyens. » On peut dire qu'Énée régna sur les Troyens en Italie, Scamandrius à Scepsis, et que le royaume de Troie fut détruit dans la ville qui en avait été le siège. Car il vaut mieux concilier les Anciens que les opposer les uns aux autres.

L'origine ionienne d'Homère est prouvée par tous les témoignages anciens; on la démontre encore par la connaissance géographique que ce poëte avait de la plaine de Troie. Wood en fournit de nouvelles preuves par les noms et les effets que le poëte attribue aux différens vents; mais cette preuve démontre seulement que le poëme fut composé sur les côtes de l'Asie Mineure. M. Schubarth rejette l'origine ionienne d'Homère, en observant qu'il est fort peu probable qu'un barde de cette race eût représenté Milet, métropole de la confédération ionienne, comme habitée par des barbares; ensuite, à cause de l'état de la société dans les colonies ioniennes, qu'il représente comme un peuple actif, commerçant, habitant des cités populeuses, déjà soumis à des gouvernemens oligarchiques ou populaires, enfin ayant de beaucoup devancé la simplicité patriarcale et les mœurs pastorales primitives des Troyens dans l'Iliade.

Si nous osions affirmer avec certitude un point concernant Homère, dit un habile critique an-

glais (1), ce serait certainement que ses poëmes ont été composés tandis que les Grecs étaient encore soumis à un gouvernement monarchique : Homère ignore complètement la majesté du peuple ; le jaloux et impérieux *dêmos* ne trouve pas de place dans son état de société ; et Ulisses est rangé par lui dans la communauté non civilisée, avec le caractère violent et méprisant d'un potentat féodal. De plus, on peut à peine mettre en doute que les colonies ioniennes furent quelque tems soumises à la loi monarchique des chefs de l'émigration. L'extension de leur commerce et leur esprit républicain ne datent que d'une époque bien plus récente ; quoique, après tout, il n'y ait peut-être pas de période de l'histoire grecque plus obscure pour nous que celle où la Grèce occidentale jeta une partie de sa population sur les côtes de l'Asie Mineure.

§ IV.

Observations générales sur le sistème de M. Schubarth. Sistème de M. Thiersch.

XLIV. Peut-être l'intérêt inspiré par Homère et par les questions qui tiennent à ce poëte sublime m'a-t-il retenu trop long-tems sur une théorie qui porte sa propre réfutation avec elle.

(1) *The quarterly review*, p. 137.

Elle tombe en effet tout à coup devant la simple assertion de l'improbabilité qui existe à ce que la rapide intelligence des Grecs se soit trompée au point de prendre pour un homme de leur nation le poëte national des Troyens. Si Homère eût été le barde de l'Énéide, aurait-il été transmis à la postérité par la vénération religieuse et universelle de la tradition grecque?

Le docteur Bernard Thiersch, dans son traité sur la patrie et le siècle d'Homère, publié en 1824 (1), a développé les vues qu'il avait émises dans un premier ouvrage sur l'Odissée. Non-seulement il rejette le paradoxe troyen de M. Schubarth, mais encore il combat le sentiment général de l'Antiquité sur le lieu de la naissance asiatique ou ionienne de la poësie. Son ouvrage est terminé par cette conclusion hardie :

« La Grèce européenne, et principalement le « Péloponèse, fut le pays où naquirent les poëmes « homériques....... La période paisible qui suivit « immédiatement la guerre de Troie fut le tems « auquel ils naquirent. Les bardes parurent d'a- « bord dans le Péloponèse; eux et leurs chants « errèrent avec les Ioniens, d'abord en Attique, « puis en Asie. Ils menèrent une vie paisible au « milieu du peuple qui vivait heureux dans cette « charmante contrée de l'ancien monde; et lorsque

(1) *Ueber das Zeitalter und Vaterland des Homer, von dc* Bernard Thiersch. *Halberstadt*, 1824.

« plus tard l'orage cessa en Grèce, ils rentrèrent « comme étrangers dans leur pays natal. »

Les deux parties de la théorie du docteur Thiersch ne sont pas nécessairement liées ensemble. Homère peut avoir été un barde contemporain des héros de l'Iliade, et, malgré cela, être né dans le Péloponèse : mais il peut n'être pas aussi facile de trouver, dans les tems de troubles qui suivirent l'invasion dorienne des Héraclides, une époque où la poësie épique ait pu répandre ses flots d'harmonie sans être gênée par le dialecte dorique, qui est plus dur et moins coulant, et qui prévalut alors dans le Péloponèse. Il y a dans ces poëmes des passages dont Milford et d'autres ont tiré la conclusion que le poëte chanta ces grandes actions plusieurs générations après la guerre de Troie; telle est, par exemple, la comparaison bien connue des hommes des tems modernes avec les héros des siècles passés ; mais ici le docteur Thiersch, quoique opposé à Wolf, s'appuie sur sa doctrine si commode pour tous les inventeurs de sistème; il regarde ces passages comme des interpolations faites par les rhapsodes modernes, et qui, dit-il, ont été justement rejetées avant lui par M. Knight. Le οἷοι νῦν βροτοὶ εἰσὶ est, selon lui, une addition faite par un rhapsode qui chercha à réconcilier un auditoire plus civilisé avec la grossièreté du combat décrit dans cette partie du poëme où les combattans se lancent de grosses pierres à la tête.

Les passages qui semblent indiquer le pays natal du poëte ne sont aussi que des additions aux ieux du docteur Thiersch. Ce hardi critique voit encore dans le catalogue des vaisseaux une origine asiatique. C'est évidemment pour lui l'interpolation d'un dernier rhapsode, composée dans un dessein poëtique indiqué de même par M. Knight.

Il est facile de reconnaître que la théorie de Wolf, sur laquelle se fonde le docteur Thiersch pour rejeter tel ou tel passage, en élevant des soupçons sur les témoignages qu'on peut lui opposer, n'est nullement satisfesante et ne peut paraître qu'arbitraire (1). Tels sont les fruits de l'espèce d'anarchie qui venait d'être établie dans la critique. Wolf aurait été bien embarrassé de concilier ses élèves entr'eux et avec lui-même. Après avoir fait naître Homère dans la Troade et dans le Péloponèse, d'autres plus hardis auraient peut-être placé son berceau en Tartarie, ou même à la Chine.

La manie que nous avons de déprécier les Anciens nous fait croire qu'ils n'avaient point de critique, et que nous avons créé cette science. Le scepticisme a cependant pris son nom dans la Grèce, qui l'a parfaitement bien connu et cultivé. La secte des Pirrhoniens respire encore dans les Hipotiposes de Sextus Empiricus, où nous voyons le doute planer sur toutes les sciences, même sur

(1) *The quarterly review*, p. 139

les mathématiques. Mais il y a des choses que nous disons et que les Anciens ne pouvaient pas dire. De ce que la tragédie des *Frères Ennemis* est bien inférieure à celle d'*Athalie*, de ce que celle d'*Agésilas* ne peut être comparée à celle de *Cinna*, ni celle des *Scithes* à celle de *Mérope*, nous ne pouvons en conclure que Racine n'est pas l'auteur des *Frères Ennemis*, Corneille d'*Agésilas*, et Voltaire des *Scithes*, parce que toutes les circonstances de la vie de ces trois auteurs nous sont tellement connues que nous ne pouvons concevoir même un doute à cet égard. Il en a été de même pour Homère pendant dix à douze siècles. Ce n'est qu'après la perte d'un grand nombre de manuscrits que Flavius Joseph a osé avancer son paradoxe, qui n'a été accueilli que plusieurs siècles après lui.

Sans doute l'imprimerie, en multipliant le nombre des livres, en facilitant la communication des idées non-seulement dans un grand État, mais encore d'une nation à l'autre, nous donne des moyens de contrôle que n'avaient pas les Anciens, du moins en Grèce. Mais aussi cette masse de livres, dont plusieurs ne renferment que des idées bizarres qui peuvent faire perdre beaucoup de tems si l'on se croit obligé de les étudier, fatigue l'esprit, le fait errer sur un trop grand nombre d'objets, et lui donne quelquefois une mauvaise direction. Nous ne combattrons cet inconvénient qu'en nous tenant fermes sur les principes. A la vérité, il peut

y avoir des hipothèses ingénieuses, propres à expliquer les faits que nous raconte l'histoire et que nous avons de la peine à coordonner. Mais il faut bien prendre garde de substituer des conjectures à des récits, et de ne pas détruire la croyance uniforme de plusieurs siècles plus éclairés que nous sur l'objet dont il est question. Ce que l'on a de mieux à faire lorsque l'on veut connaître l'Antiquité, c'est de bien étudier les Anciens.

CHAPITRE NEUVIÈME.

De la nouvelle école allemande. Réponse à une objection contre l'authenticité des Œuvres d'Homère.

XLV. Les divagations de l'école de Wolf ont enfin ramené l'Allemagne au sentiment de la vérité. Cependant des hellénistes très-habiles assurent que l'Iliade n'est pas *une composition d'un seul jet; qu'elle n'est pas sortie d'une seule tête* (1). Ils s'efforcent de le prouver en observant que dans les ouvrages d'Homère il y a des passages d'un stile

(1) Journal des Savans de 1829, p. 731.

différent. Ces passages leur semblent démontrer une différence dans les auteurs. L'objection est très-forte ; mais c'est précisément à cause de sa force qu'il est impossible qu'elle ait échappé à des critiques tels que Callisthènes, Anaxarque, Zénodote et Aristarque, qui parlaient la langue d'Homère, qui écrivaient dans sa patrie environ cinq siècles après lui, et qui ont consacré tous leurs soins à la publication d'une édition de ses deux poëmes. Cette édition ainsi revue et soumise à un examen sévère, fut généralement adoptée après les corrections d'Aristarque. Si l'observation des modernes hellénistes avait un véritable fondement, il en serait resté quelque chose dans les ouvrages des Anciens. Flavius Joseph, qui n'avait habité que la Palestine avant de venir à Rome, n'aurait pas été le premier à nous en parler. Eustathe rapporte la même opinion (1) sans en faire le moindre cas Vossius, Bouhier, Harles et plusieurs autres Savans cités par Fabricius, ont réfuté l'opinion du critique juif (*art.* xxv). L'abbé d'Aubignac, venu vingt-six siècles après Homère et qui connaissait médiocrement la langue grecque, est le premier parmi nous qui ait adopté l'opinion de Flavius Joseph. Ce paradoxe soutenu par Perrault, et si bien combattu par Boileau, a été revêtu de nouveaux développemens par Wolf; mais Wolf ne savait sûrement pas mieux le grec que

(1) *Ad Iliad. lib.* VI, vers 168, et *lib.* VII, vers 175.

les anciens critiques grecs; il n'y a pas de raison pour croire qu'une observation qui tient à la connaissance de la langue d'Homère ait échappé à ceux qui ont vécu, pour ainsi dire, de son tems, tandis qu'elle se présente à un critique allemand, quelque habile qu'il puisse être. Ses argumens n'ont pu persuader ni M. Larcher, ni M. de Sainte-Croix, ni M. de Villoison. Plutarque savait sans doute mieux le grec que Wolf. C'était, comme l'a reconnu Montagne (1), le plus judicieux auteur du monde. Que dit Plutarque sur cette différence de stile, qu'il avait aussi observée? « La « diction d'Homère est très-variée; car il a em-« prunté des manières de parler de tous les dia-« lectes de la Grèce, ce qui prouve qu'il l'avait « parcourue tout entière, et qu'il avait visité cha-« que peuple (2)........ On voit qu'il a rassemblé « des expressions de toutes les parties de la Grèce, « pour rendre son stile plus varié. Il en emploie « même quelquefois d'étrangères; il se sert aussi, « tantôt de mots anciens, tantôt de mots vulgaires « et familiers, qui ont la même signification; et, « ce qu'il y a d'admirable, c'est que, malgré ces « expressions vulgaires, son stile n'en conserve « pas moins toute sa majesté » (3). Une telle observation de Plutarque doit fermer la bouche à tous nos critiques modernes.

(1) Feuillet 388, édit. de Paris, in-4°. 1588.

(2) Essai de Plutarque sur Homère, § 8.

(3) Id. § 14.

Elle est au reste d'accord avec le jugement des critiques les plus renommés dans tous les tems. « Homère, » dit Aristote, ce législateur du goût (1), « a rapproché tout ce qui tient à une « seule et même action, et il en a composé son « Odissée: il a suivi la même méthode dans l'Iliade. » En un autre endroit (2), il assure que les deux poëmes sont aussi parfaits qu'ils peuvent l'être relativement à l'unité.

Horace énonce une opinion pareille dans ces vers connus (3) :

Semper ad eventum festinat, et in medias res,
Non secùs ac notas, auditorem rapit, et quæ
Desperat tractata nitescere posse, relinquit.
Atque ità mentitur, sic veris falsa remiscet
Primo ne medium, medio ne discrepet imum.

« Homère court toujours à l'évènement. Il em-« porte rapidement le lecteur au milieu des objets « qu'il suppose lui être familiers; il ne s'arrête « pas un instant sur ce qu'il désespère de pré-« senter d'une manière heureuse; et dans ses « agréables fictions il mêle avec tant d'art le faux « et le vrai, que le commencement, le milieu et « la fin, paraissent faits l'un pour l'autre. »

Franchissons les siècles de barbarie, et arrivons à celui de Léon X. Ce fut Jérôme Vida qui y donna

(1) *Poetic.* c. 25.
(2) *Id.* c. 27. N° 9.
(3) *Ep. ad Pis. de Arte poeticâ*, v. 148-152.

l'exemple et le précepte du goût. Il aimait beaucoup Virgile; mais il avait trop d'impartialité pour n'être pas juste envers Homère; il nous dépeint avec autant d'élégance que d'énergie l'empressement des lecteurs pour voir l'issue des événemens, soit dans l'Odissée, soit dans l'Iliade (1).

Elevé à l'école des Anciens, et nourri de leurs beautés, Boileau, en réfutant les ridicules paradoxes de Perrault, donne d'abord, dans sa poëtique, le précepte suivant :

N'offrez pas un sujet d'incidens trop chargé :
Le seul courroux d'Achille, avec art ménagé,
Remplit abondamment une Iliade entière.

Après avoir célébré dans ses vers le charme des compositions d'Homère, il continue ainsi :

Son sujet de soi-même et s'arrange et s'explique ;
Tout, sans faire d'apprêts, s'y prépare aisément.
Chaque vers, chaque mot, court à l'événement (2).

§ I.

Des Diascévastes et des Chorizontes.

XLVI. Il semble qu'après de tels suffrages sur l'unité des poëmes d'Homère, qui ne permet pas de croire que ces sublimes compositions

(1) Mémoire de M. de Sainte-Croix dans le Magasin Encyclopédique. 1797, p. 203.
(2) Art poëtique, liv. III, vers 253-5 et 314—316.

puissent être attribuées à plusieurs auteurs, il ne me reste rien à dire sur ce sujet; mais je ne dois laisser aucune objection sans réponse, et je ne puis ignorer une assertion énoncée dans un journal très-estimable d'ailleurs.

Nous avons déjà vu (*art.* XIX) qu'on ne s'en tint pas à la révision des poëmes d'Homère, faite sous la direction de Pisistrate et d'Hipparque. On assure que ces poëmes furent à plusieurs reprises retouchés, arrangés, suppléés et continués, opérations dont l'ensemble est exprimé par le mot διασκευάζειν; mais ce fut surtout par les soins des grammairiens d'Alexandrie des troisième et quatrième siècle de notre ère, dit-on encore, que le texte de ces deux poëmes prit définitivement la forme sous laquelle ils nous ont été transmis. C'est dans cette forme que l'auteur ingénieux du sistème qui nous occupe, prétend reconnaître encore la main des divers auteurs qui y ont travaillé (1).

Le vrai sens du mot διασκευαστὴς, que nous traduisons par diascévaste, n'est connu que depuis la publication des scolies de Venise par Villoison. Ce mot n'avait été rencontré jusqu'alors que dans une ancienne scolie (2), et d'après elle dans Eustathe (3), où on l'avait mal compris; car quoique,

(1) Histoire de la littérature grecque, par M. Schœll. Paris, 1823. I, p. 113 et 114.

(2) *Scol. brev. ad Odyss.* XI, v. 383.

(3) P. 1701, l. 25 de l'édition de Rome.

dans ce passage, le diascévaste soit mis en opposition avec le poëte, on avait confondu les deux personages. On trouva ensuite dans une scolie de Porphire, publiée par Walckenaer, un mot qui fit pressentir l'erreur où l'on était tombé. Un passage de l'Iliade (1) y est qualifié de διασκευσάμενος, c'est-à-dire travaillé ou interpolé par un diascévaste. En effet, ces trois vers furent supprimés par Zénodote avec les neuf suivans (2). Ce fut enfin l'emploi fréquent de διασκευαστὴς, διασκευάσις, dans les scolies de Venise, qui fit voir qu'il s'agissait d'une classe d'hommes différens des rhapsodes, et d'une espèce de travail que les poëmes d'Homère avaient, dit-on, subi avant celui des récensions et des éditions. Voyez Charles-Frédéric Heinrich, *Diatribe de diascevastis Homeri* (3). Ces diascévastes doivent être distingués des *chorizontes* dont le nom vient de χωρίζειν, réparer, espèce de critiques des tems postérieurs qui firent des recherches sur ces poëmes et en retranchèrent quelquefois des passages qui leur paraissaient hétérogènes (4). Il est clair que les diascévastes sont aussi d'un tems postérieur et non antérieur aux éditeurs. Les uns et les autres étaient des grammairiens d'une classe inférieure, chargés de

(1) XVIII, v. 356-368.
(2) Note d'Ernesti dans son édition de 1814.
(3) *Pars I, Kiliæ*. 1807, in-4°, p. 13.
(4) Histoire de la littérature grecque, par M. Schœll. Paris, I, 113.

la révision des manuscrits où ils ne fesaient des corrections qu'autant qu'ils s'y croyaient autorisés par celles qu'avaient faites avant eux Zénodote, Aristarque et des grammairiens du premier ordre. C'est pourtant de ces obscurs diascévastes, dont pas un seul n'a transmis son nom à la postérité, qu'on a voulu faire des arrangeurs qui ont ajouté des fragmens considérables, de longs épisodes et des chants entiers au dessin primitif d'Homère (1). Quelle est donc cette satisfaction déplorable que l'on trouve à démentir l'Antiquité tout entière, et à croire savoir ce que tout le monde a ignoré pendant tant de siècles!

Les chorizontes modernes, ceux qui prétendent perfectionner l'Iliade, ont mis beaucoup de zèle à rechercher toutes les différences apparentes et les contradictions qui peuvent se rencontrer dans les diverses parties de ce poëme. Comment se fait-il, dit-on par exemple, qu'après un siége de dix ans, Priam, au troisième chant de l'Iliade, soit obligé de demander à Hélène les noms des héros grecs, et qu'Hélène ne sache pas si ses deux frères Castor et Pollux sont venus combattre devant Troie (2)?

La première partie de cette objection a déjà été combattue par madame Dacier dans ses notes;

(1) M. Letronne. Journal des Savans, déc. 1829, p. 73.

(2) Essai de M. Bignan sur l'épopée homérique, p. xi, dans l'édition de Paris 1830.

l'épisode amené par les questions de Priam, bien loin de mériter des reproches, est parfaitement bien placé pour varier le poëme et pour satisfaire la curiosité du lecteur. Quant à la prétendue invraisemblance, elle a été prévenue par Homère lui-même, qui dit qu'à l'occasion du combat de Pâris et de Ménélas dont il est ici question, tous les guerriers s'étaient dépouillés de leurs armes, et c'est ce qu'on n'avait pas encore vu.

La seconde partie de l'objection n'est pas moins facile à détruire. La malheureuse Hélène dit : « Je « ne vois pas mes deux frères, ces deux grands « guerriers, Castor si célèbre dans les combats à « cheval, et Pollux si renommé dans les exercices « du ceste : est-ce qu'ils ne sont pas venus de La- « cédémone avec l'armée des Grecs ? est-ce qu'étant « venus, ils ne veulent pas combattre pour une « femme indigne qui les a déshonorés ? » Ainsi parlait Hélène, ajoute Homère ; mais il y avait long-tems que tous deux étaient morts à Lacédémone.

Homère amène très-naturellement cette explication, observe madame Dacier : il veut apprendre à ses lecteurs que Castor et Pollux n'étaient pas venus à cette expédition, parce qu'ils étaient morts. Hélène, dans l'Iliade, ne perd pas une occasion de témoigner son repentir. Elle ignorait la mort de ses deux frères, parce que, sans doute, Pâris avait pris les précautions nécessaires pour

l'empêcher d'apprendre une nouvelle qui devait si fort l'affliger (1).

Les deux objections sont donc mal fondées, et surtout la première, qui est relative aux questions faites à Hélène. Quoique la guerre durât depuis dix ans, Priam pouvait ne pas connaître les héros grecs aussi bien que l'épouse de l'un d'eux. Parvenu à un âge déjà très-avancé, le roi des Troyens ne devait pas avoir la vue bien distincte. Quelle misérable chicane faite à un poëte qui d'ailleurs n'était nullement obligé à une exactitude si rigoureuse ! Je croirais abuser de votre patience en répondant ici aux autres irrégularités du même genre (2).

§ II.

Beauté du plan de l'Iliade.

XLVII. Il serait à désirer qu'un homme de lettres habile recherchât toutes les allusions belles et délicates qui existent entre des parties de l'Iliade, fort éloignées les unes des autres; les préparations que l'on trouve dans un livre, à des événemens qui ne sont racontés que dans un autre; les légères anticipations prophétiques sur ce qui doit arriver, et les rapports également fugitifs avec ce

(1) Remarques de madame Dacier sur le 3e chant de l'Iliade.
(2) M. Bignan les détaille dans l'endroit que je viens de citer.

qui s'est passé; ces touches dénuées d'artifice et de préméditation, qui prouvent incontestablement que le même esprit a travaillé continuellement avec bien plus de suite que n'eût pu le faire un compilateur plus moderne. M. Lange l'a fait pour quelques passages, dans sa vive justification de l'unité de l'Iliade, adressée au célèbre Goëthe en 1826 (1). M. Payne Knight, qui s'est appliqué à combattre les objections de Heyne, l'a fait avec un peu plus d'étendue, mais pas aussi complètement ni aussi parfaitement qu'il l'aurait pu. Il serait trop long de l'entreprendre ici après ces deux Savans; je me contenterai de rapporter le résumé d'un excellent journal anglais (2), en défendant cette unité d'intérêt qui forme des différens livres de l'Iliade un ensemble conçu et distribué d'avance, ou tout au moins une histoire continue, dans laquelle l'objet principal est quelquefois perdu de vue pour reparaître ensuite et reprendre son importance prédominante : tandis que toutes les autres parties du plan, quoique noblement placées, reconnaissent, pour ainsi dire, qu'elles sont subordonnées au personage qui est le centre, la grande figure principale de ce groupe majestueux.

Le plan général de l'Iliade est de célébrer la

(1) *Versuch die poetische einheil der Iliade zu Bestimmen*, von G. Lange. Darmstadt, 1826.

(2) *The quarterly review*, p. 150.

gloire des capitaines grecs à l'époque de la guerre de Troie, qui fut la plus féconde en événemens; et le but spécial est de célébrer la gloire du grand chef thessalien à cette même époque, qui fut la plus importante de sa vie. Le premier livre nous montre sur-le-champ celui qui doit être ce que l'on nomme vulgairement le héros du poëme : Achilles s'avance comme le défenseur du pouvoir des Dieux, le vengeur du sacerdoce injurié; il prend le commandement avec la supériorité que lui donne une valeur reconnue; il brave le souverain des hommes, le grand monarque placé à la tête de l'expédition. Injurié par Agamemnon de manière à soulever en sa faveur toutes les simpathies généreuses, mais sans avilir la dignité de son caractère, il s'abandonne à l'inaction, ce qui ne fait qu'accroître l'intérêt. Rien ne montre mieux l'excellent jugement du poëte que cette retraite pleine de dignité, qui dure pendant une grande partie du récit. Si Achilles avait été plus souvent mis en avant, on lui aurait résisté avec succès, et par là sa valeur aurait perdu cette éminence qui la distingue; ou bien le poëte aurait été contraint de lui créer de nouveaux antagonistes, plus vaillans et plus formidables, de la même manière que les romanciers sont forcés, pour conserver la gloire de leur Amadis ou de leur Esplandian, de créer sans cesse de nouveaux géans plus monstrueux, ayant un plus grand nombre de têtes, jusqu'à ce qu'ils aient épuisé toutes les dimensions imagi-

nables et toutes les multiplications possibles de têtes et de bras.

Dans l'Odissée, la diversité continuelle des aventures d'Ulisses lui permet d'être constamment en scène. Son caractère s'élève avec les dangers auxquels il est exposé; car il combat contre les élémens et les dieux. Achilles pourrait à peine être en danger, puisque ses antagonistes sont presque toujours des hommes.

On voit avec surprise combien la répétition des exploits guerriers est variée dans l'Iliade : mais cela vient principalement d'une fluctuation dans les combats, qui n'aurait guère pu avoir lieu en présence d'Achilles sans abaisser la hauteur de son caractère et de ses forces. Cependant, quoique Achilles se retire, nous ne le perdons pas de vue : semblable à cette figure de Brutus dans la procession romaine, son absence fixe notre attention, d'autant plus qu'à chaque instant le poëte fait allusion à son courage supérieur, à sa puissance, ou même à sa beauté et à son agilité. Dans cet intervalle, on saisit l'occasion de mettre en évidence la valeur des autres chefs; ils sont présentés successivement pour déployer tous leurs avantages; mais ils se trouvent en défaut quand l'heure de l'épreuve est arrivée. La bravoure de Diomèdes, l'esprit de Ménélas, la force brutale d'Ajax, le courage indomptable d'Idoménée, même le pouvoir et la ruse des dieux, viennent échouer devant les forces toujours progressives, toujours triom-

phantes d'Hector et des Troyens, qui entrent dans le camp et en détruisent les premiers retranchemens. Le succès des Troyens est rapide, mais non pas continu, et le sort des combats varie extrêmement. L'espoir et la crainte sont dans un état d'excitation continuelle. On craint qu'Hector ne soit frappé par une main indigne, et que la Grèce ne conserve sa supériorité malgré la retraite du glorieux Achilles. Cependant Jupiter est toujours inexorable : l'avantage des Troyens s'élève au plus haut point. Patrocles, revêtu des armes d'Achilles, suspend quelque tems leur succès, mais en vain; déjà ils touchent à la victoire. Enfin vient le moment, le point important du poëme, la crise effrayante pour laquelle l'Iliade semble n'avoir été jusque-là qu'un prélude habile; alors Achilles paraît sans vêtemens, sans armes, et avec sa voix seulement, avec la majesté de son aspect, où brillent les foudres de la divinité, il arrête et repousse le torrent. De ce moment, le triomphe de la Grèce est assuré; le sort d'Hector et celui de Troie sont à jamais fixés. Ce passage, comme expression de l'énergie humaine et empreint de la crainte mistérieuse qu'inspire un être protégé par les Dieux, est le plus sublime de toute cette poësie :

« Il s'arrête sur le fossé : de là il pousse un cri.
« Minerve en fait entendre un plus terrible; la
« terreur vole au milieu des Troyens. Telle, au
« sein d'une cité, la trompette ennemie porte l'é-
« pouvante et les alarmes. A la voix du héros, la

« frayeur pénètre au cœur des guerriers, les cour-
« siers, frappés de sinistres présages, fuient éper-
« dus. Tremblans à la vue de cette clarté menaçante
« qui ceint la tête d'Achilles, leurs conducteurs
« partagent leur effroi. Trois fois il répète son cri,
« trois fois les Troyens et leurs alliés se troublent
« et s'épouvantent » (1).

§ III.

Comparaison de l'Odissée à l'Iliade. Fin de l'Iliade.

XLVIII. On ne peut opposer Homère qu'à lui-même. Le seul passage que l'on puisse mettre à côté de celui que je viens de citer et qu'aucun autre poëte n'a égalé, est le moment décisif dans l'Odissée, où Ulisses rejette son vil déguisement, s'élance sur le seuil de la porte, et jette ses flèches terribles au milieu des amans de Pénélope. Il y a le même mélange de surnaturel lorsqu'Ulisses essaie son arc.

« Une horreur générale s'empare des Prétendans;
« ils tremblent et pâlissent; la foudre gronde » (2).

Après un court intervalle, « Ulisses ayant quitté

(1) Iliade. XVIII, 215.
(2) Odissée. XXI, 412.

« ses haillons, saute sur le seuil de la porte avec « son arc et son carquois, verse à ses piés toutes « ses flèches, et adresse la parole aux Poursui- « vans » (1).

Si l'on compare ces deux passages avec celui de l'Iliade, on éprouvera certainement une conviction intérieure et presque irrésistible de l'identité de l'esprit dont ils sont sortis. Cette réunion de tout l'intérêt vers un seul point, et cette *péripétie*, pour employer ici l'expression grecque, est amenée avec une énergie telle, que toute la puissance du caractère principal se déploie, et brille d'un effort incomparable. Chacune de ces deux péripéties semble trop originale pour être une imitation; et quoïqu'elles paraissent du même maître, l'une n'est point la copie de l'autre.

Il n'est pas une seule partie de l'Iliade sur laquelle on ait autant écrit que sur l'armure forgée par Vulcain, et spécialement sur le bouclier d'Achilles. Je ferai seulement remarquer ici combien cette scène est singulièrement bien placée comme point de repos, entre la première et soudaine sortie d'Achilles non armé, et son départ plus préparé pour le combat. Si ces deux passages se fussent suivis de trop près, ils auraient nui réciproquement à la clarté et à la perfection de chacun. Quant à la dernière sortie d'Achilles pour la bataille, à sa valeur irrésistible, à son combat avec le fleuve-

(1) Id. liv. XXII, vers 1-4.

dieu, et à sa supériorité immédiate sur Hector qui fuit épouvanté, il n'y a rien à dire, si ce n'est que tout cela répond à ce que l'on a droit d'attendre d'après tout ce qui a précédé. Le seul son de cette trompette qui commence son terrible retentissement, devient le bruit martial le plus imposant qu'ait jamais produit la puissance créatrice du poëte.

Les deux derniers livres eux-mêmes ne sont pas superflus, si nous supposons que l'objet principal d'Homère ait été la gloire du grand héros thessalien, et que ce poète a voulu organiser l'unité de sa fable de manière à ce qu'elle ne cessât jamais d'intéresser. L'influence religieuse que les rites funèbres avaient sur l'esprit des Grecs, et le désir de montrer Achilles aussi généreux que vaillant dans les échanges d'une noble politesse, ont pu engager Homère, certain de la profonde simpathie de son auditoire, à prolonger ses chants. Le dernier livre, quelque inutile qu'il paraisse au développement de la colère d'Achilles, est remarquablement utile au but réel, quoique caché, de l'Iliade. J'ai déjà fait observer que l'esprit supérieur du poëte semblait s'être attaché à placer à côté des féroces combats, des tableaux de mœurs plus douces. La conduite généreuse d'Achilles, et son respect touchant pour le vieux roi Priam, pourraient être regardés comme l'apologie prophétique d'un siècle plus civilisé, opposé à la barbarie que le poëte aurait cru nécessaire de peindre

pour complaire à l'esprit de vengeance implacable qui animait ses belliqueux contemporains. C'était pour le vulgaire féroce et guerrier, pour le belliqueux capitaine presque aussi sauvage que l'homme du nord, qu'Hector était traîné par le char de son fier vainqueur; mais le corps de cet infortuné fils de Priam, préservé par les soins des Dieux, rendu avec honneur à son père, pleuré par les femmes désolées, tout ce touchant tableau était pour le cœur du poëte lui-même, et pour quelques esprits qui pouvaient simpathiser avec sa belle ame.

Dans cette admirable composition, on ne retrouve cependant rien qui annonce l'art élaboré d'un siècle plus moderne; ce n'est pas un savant compilateur arrangeant ses matériaux de manière à produire l'effet le plus frappant. Le plan de l'ouvrage, et son achèvement, semblent évidemment de la même main : l'harmonie la plus parfaite existe dans le dessein, l'expression et la versification; aucun effort ne peut nous amener à croire que les passages séparés qui forment le principal intérêt de l'ouvrage, que les peintures brillantes ou les épisodes les plus touchans ont été originairement composés sans aucune intention pour leur effet général; qu'enfin toute une race d'Homères a produit, comme par accident, tous ces fragmens vivans et glorieux, qui sont restés comme un véritable chaos, jusqu'à ce qu'un Homère plus moderne, et sans doute plus habile,

leur ait commandé de prendre une forme, et de se grouper en un tout lié et harmonieux (1).

§ IV.

Opinion de M. Kreuser.

XLIX. D'après toutes ces observations, il semblerait que l'opinion de Wolf devrait être abandonnée en Allemagne ; elle ne l'est cependant pas, et la doctrine innovatrice y a fait de tels progrès, que l'on cite peu de noms distingués qui, s'ils n'y ont pas ouvertement donné leur adhésion, aient montré un penchant décidé pour l'unité originelle d'Homère, ou du moins aient été plus loin que de conserver une prudente neutralité. M. Lange est le seul que j'aie pu citer comme ayant embrassé cette cause avec chaleur. D'un autre côté, un grand nombre se sont montrés avocats ardens et zélés de la doctrine de Wolf, du moins au point de la considérer comme un article reconnu et bien établi de la foi classique et poëtique. Cette opinion s'est si bien fondue dans la phraséologie ordinaire des écrivains allemands sur ce sujet, que nous trouvons maintenant bien plus souvent « les poëmes *Homériques* » que « les poëmes d'Homère ». Nous sommes tous d'accord sur ce sujet, *in hoc acquiescimus om-*

(1) *The quarterly review*, p. 154 et 155.

nes (1). Telle est la vive expression de l'auteur d'un des plus savans traités sur la poësie grecque qui ont paru depuis peu de tems.

A la vérité, M. Jean Kreuser a publié, en 1828, un ouvrage allemand (2), dans la deuxième partie duquel (3) il combat Wolf par des argumens très-forts, et appuyés sur les autorités d'une foule d'auteurs anciens et modernes ; mais quoiqu'il ait ébranlé une des colonnes fondamentales du nouveau sistème, l'introduction récente de l'écriture en Grèce, il s'avoue, malgré cela, un défenseur zélé de l'hipothèse générale (4). Cependant, comme le second volume de la Dissertation de M. Kreuser n'a pas encore paru, on ignore quels motifs il en pourra alléguer. Là-dessus, comme sur tant d'autres sujets, les opinions allemandes se sont répandues parmi nous, et M. Villemain, lorsqu'il nommait Homère, dans ses éloquentes leçons à la Sorbonne, croyait nécessaire d'ajouter cette réserve : « Si jamais Homère a réellement existé » (5).

M. Kreuser a l'idée d'identifier les Pélasges, que d'autres regardent comme les hommes de mer de l'Antiquité, du πέλαγος æolique, ou du πελασγὸς ioni-

(1) Bode, *Orpheus, poetarum græcorum antiquissimus.*

(2) *Vorfrage über Homeros, seine zeit und Gesange, von* J. Kreuser. *Ister theil.* Frankfort am Mein, 1828.

(3) P. 180 de son ouvrage.

(4) P. 185 et suivantes.

(5) *The quarterly review*, p. 126 et 127.

que, avec les Phéniciens, et d'en tirer la conséquence que les caractères pélasgiques (*art.* VI) avec lesquels, selon l'observation curieuse de Diodore, ou plutôt de Denis de Milet, la poësie orphique fut écrite, étaient les mêmes que ceux de l'alfabet phénicien. Ses argumens sur ce point ne sont pas indignes de considération. On y oppose cependant que les Pélasges étaient un peuple agricole, et la liaison apparente de cet élément primitif du grec avec la famille indienne des langues orientales, serait décisive en faveur de l'extraction asiatique de cette race d'une tige qui n'était pas d'origine sémitique. Mais quant à la question générale de l'invention des lettres, la masse des autorités, recueillies avec beaucoup d'habileté, et les argumens fournis avec un égal talent, ébranlent complètement l'édifice de Wolf qui croit l'introduction de l'écriture récente en Grèce, peu avant le tems de Solon. Le silence d'Homère, après tout, est la seule autorité existante contre l'écriture du siècle de ce poëte, si l'on ne veut avoir aucun égard à la lettre de Bellérophon (*art.* VII.). Est-il donc possible de concilier ce silence avec la voix générale de l'histoire qui, incorporée dans la Dissertation de M. Kreuser, place l'introduction de l'écriture alfabétique en Grèce, dans un siècle antérieur à la guerre de Troie? Le siècle homérique ne pourrait-il pas être une époque de féodalité et de chevalerie qui aurait succédé à une première civilisation, et qui en aurait enlevé

tout vestige dans sa course destructive, de même qu'à leur tour les hordes barbares de la Doride parcoururent le Péloponèse, sous la race des Héraclides, et renversèrent les royaumes d'Agamemnon et de Ménélas ? Dans ce cas, l'art d'écrire et l'alfabet des Pélasges auraient subi le même sort que le premier culte de la nature, les mistères de la Samothrace, les rites dionisiens et la poësie orphique, toutes choses sur lesquelles Homère garde un silence aussi profond que mistérieux, quoique généralement elles soient attribuées par la voix de l'Antiquité au siècle le plus reculé.

L'âge homérique serait une sorte de tems gothique, pendant lequel la guerre et la piraterie étaient la seule jouissance, l'unique gloire des capitaines aventureux et fiers, et où les arts de la paix étaient abandonnés à une caste esclave et méprisée. Dans ce cas, sans attribuer au poëte cette étude artificielle du sistème correct, cette fidélité d'antiquaire aux mœurs anciennes, naturelles dans un Walter Scott de nos jours, mais tout-à-fait hors du caractère d'un barde, qui certainement ne pouvait maintenir l'intérêt de son auditoire, qu'en excitant la simpathie pour des mœurs et des sentimens à peu près semblables aux siens, l'auteur de l'Iliade aurait pu sentir l'inconvenance d'introduire toute allusion à un art qui, peut-être, était encore rare, et qui n'entrait guère dans la vie commune, au milieu

des rois guerriers pour lesquels la force corporelle et la valeur étaient le comble de la gloire, et dont le seul talent agréable était de jouer de la harpe; pour lesquels, enfin, la plus noble invention de l'homme, ce pouvoir de communiquer la pensée aux siècles éloignés, et de la perpétuer, n'aurait semblé qu'un talent bas et mécanique. Si le caractère religieux de l'entreprise n'avait pas engagé dans les croisades l'ordre savant aussi bien que l'ordre militaire de la féodale Europe; si l'intérêt commun n'avait pas rapproché l'érudit homme d'église du baron illétré, les allusions à l'art d'écrire auraient été aussi inconvenantes, et se seraient rencontrées aussi rarement dans un poëte contemporain des croisades que dans Homère : même dans l'état des choses, adoptant l'observation bizarre de Jean-Jacques Rousseau, qu'une lettre d'Ulisses à son épouse fidèle aurait gâté tout le plan de l'Odissée, on peut soupçonner que plus d'une Pénélope chrétienne, modèle aussi parfait de fidélité conjugale que la célèbre païenne, est peinte avec vérité par nos poëtes de ballades, lorsqu'ils la représentent recevant des nouvelles orales par quelque pélerin qui retourne, plutôt qu'attendant une tendre épître écrite ou seulement marquée d'une croix par son époux absent (1). L'objection de Jean-Jacques Rousseau, toute spécieuse qu'elle est, n'a donc

(1) *The quarterly review*, p. 142.

aucun fondement solide, et ne jette aucune tache sur l'admirable composition dont tout nous ramène à faire l'éloge.

CHAPITRE DIXIÈME.

Dernières observations sur Homère et ses poëmes.

L. Il n'entre pas dans mon sujet de parler ici de la fable publiée sous le nom de Constantin-Koliadès, et intitulée *Ulysse-Homère* (1). D'ailleurs M. Letronne a rempli cette tâche avec beaucoup d'esprit et de gaieté dans le Journal des Savans(2). Mais je crois devoir m'arrêter à une objection que m'a faite un autre Savant très-distingué.

Les livres de Moïse sont bien plus anciens que ceux d'Homère; ils prouvent qu'avant Cadmus les Égiptiens, les Phéniciens et les Hébreux ont connu l'écriture. Leur existence est donc favorable à la cause que je soutiens ici : elle a cependant donné lieu à l'objection que je vais rapporter.

(1) *London*, 1829, en anglais; et Paris, 1829, en français, in-folio.

(2) De cette même année 1829, p. 726. L'ouvrage avait été annoncé p. 253.

Astruc (1) a fait sur la Genèse le même travail que l'abbé d'Aubignac avait entrepris sur l'Iliade. Il s'est efforcé de prouver que Moïse n'avait pas réellement composé d'histoire, et qu'il n'avait fait qu'extraire ou copier des Mémoires plus anciens. Astruc en compte au moins quatre : il les distingue par la diversité des noms donnés à Dieu dans la Genèse, et par la forme des récits qu'il a caractérisée avec assez d'habileté. C'est un sistème comme un autre, mais qui n'est rien moins que prouvé. Au reste, la chose est absolument possible pour un ouvrage en prose, où rien n'empêche de placer la phrase d'un historien à la suite de celle d'un autre, et le sistème d'Astruc pourrait être admis sans que celui de l'abbé d'Aubignac en devînt plus vraisemblable. Ici ce sont des vers qu'il aurait fallu rassembler pour en faire un seul poëme; ce serait un ouvrage d'imagination où tous les caractères sont prononcés avec une grande énergie, qu'il aurait fallu composer de pièces rapportées. Il me semble qu'une telle supposition entraîne un si grand nombre de difficultés, que l'Iliade serait encore plus admirable peut-être si elle était composée de cette manière. J'avoue que je ne puis la comprendre, et je préfère, sans hésiter, d'en croire toute l'Antiquité sur le poëte dont elle a reconnu l'existence. Ne pas reconnaître

(1) Conjectures sur les Mémoires originaux dont Moïse s'est servi pour la Genèse.

cette existence avec elle, ce serait nier toute l'histoire, ce serait ne plus donner aucune base à nos travaux historiques, à l'étude des monumens de l'Antiquité.

Un auteur bien moderne, puisqu'il a écrit en 1830, n'a pu parler de la langue d'Homère qu'avec l'extrême élévation d'un stile plein de chaleur (1). C'est M. Coleridge qui va parler :

« Le grec ! — Cet idiôme est le foyer, le berceau « du génie du monde ancien; aussi universel que « notre race, aussi individuel que nous-mêmes, il a « une flexibilité infinie, une force infatigable, en « même tems que la complication et la clarté de la « nature elle-même; en lui, rien n'est vulgaire; chez « lui, rien n'est exclu; il parle à l'oreille comme « l'italien, à l'esprit comme l'anglais; il a des mots « semblables à des tableaux, d'autres pareils au « léger duvet des plantes en été; il réunit à la fois « la variété et le pittoresque d'Homère, le sombre « et l'intensité d'Eschile; Thucidides ne le serre « pas dans ses derniers retranchemens; Platon « ne le sonde jamais jusqu'au fond; enfin le grec « ne retentit pas de tous ses tonnerres et ne brille « pas de tous ses feux, même sous la touche « prométhéenne de Démosthènes » (2).

M. Coleridge est pénétré d'une telle admiration

(1) *Introduction to the study of the greek classic poets by* Henry Nelson Coleridge, *esq. M. A. part I. General Introduction-Homer*. London 1830.

(2) *The quarterly review*, p. 122.

pour Homère, qu'il trouve du mérite à M. Granville Penn, dont l'opinion (1) est assez singulière. Selon lui, Homère écrivit l'Iliade dans sa forme actuelle; mais au moyen des récits partiels qu'en fesaient les Rhapsodes, l'unité de son texte était perdue: Pisistrate ne fit que recueillir ces parties et les réunir dans leur ordre primitif. Ce serait accorder beaucoup à Wolf et lui donner un grand avantage. Je crois avoir prouvé au contraire que les poëmes d'Homère ont été conservés par Licurgue, après lequel Clisthènes, Solon, Pisistrate et Hippias en ont obtenu des copies. Je ne reviendrai pas sur tous ces faits. J'observerai seulement avec un critique anglais (2) que s'efforcer de représenter Homère comme un bon théologien, est certainement une idée pleine de charité chrétienne, mais qui s'éloigne beaucoup de la saine critique (3). M. Penn pense qu'il a découvert la clé long-tems cherchée de l'unité homérique, dans les simples mots Διὸς δ' ἐτελείετο βουλή. L'accomplissement de la volonté divine était le sujet de l'Iliade. Mais en quoi la volonté divine devait-elle être accomplie? Si nous fesons un pas de plus vers cette latitude infinie dans laquelle M. Penn croit avoir découvert le

(1) *Primary argument of the Iliad.*

(2) *The quarterly review*, p. 125.

(3) Le docteur K. H. V. Volcker, dans son traité *Ueber Homerische Geographie*, examine ce qu'était le ciel d'Homère, ainsi que l'enfer de ce grand poëte. Voyez l'analise détaillée de cet ouvrage dans le Bulletin des Sciences historiques, par M. le baron de Férussac. Paris, avril 1831, p. 394.

pieux dessein du poëte, de peindre l'influence divine, le poëme pourrait tout aussi bien renfermer la mort d'Achilles que la chute de Troie, ou tout autre événement dont l'accomplissement prouverait qu'il a eu lieu d'après la volonté du Tout-Puissant.

M. Payne Knight, qui avait beaucoup étudié Homère, et dont l'autorité est d'un poids fort différent, n'a rien vu de tout cela : mais il a protesté avec indignation contre cette action digne de Médée, la séparation des membres du corps vénérable d'Homère. Il déclare qu'il croirait tout aussi volontiers au concours fortuit des atômes.

§ I.

Objection de Wolf contre l'unité des deux poëmes d'Homère.

LI. Soit que l'introduction de l'écriture alfabétique remonte à une époque plus ou moins reculée en Grèce ; il est tout-à-fait prouvé, d'après l'évidence directe contenue dans les poëmes homériques et d'après chaque ligne vivante et parlante de cette poësie, que les chants homériques ont été composés pour être récités, et non pour être médités dans un cabinet; pour être entendus, et non pour être lus : l'auteur était un Barde, et sa voix

(1) Knight, *Prolegomena*, p. 7.

était le chant; il n'était pas un écrivain qui réfléchît sur ses nobles conceptions et dont la première ambition fût de leur assurer un souvenir impérissable. Si l'écriture eût été inconnue, comme Wolf le prétend, la composition et la conservation de ces poëmes, dans de telles circonstances, est certainement un phénomène presque inexplicable. Comme l'observe avec justesse M. Coleridge (1), le point important n'est pas de savoir si des poëmes d'une telle dimension, une fois composés, ne pourraient pas être conservés par la mémoire, mais bien s'ils ont pu être construits dans l'esprit du Barde sans que les matériaux nécessaires à l'écriture vinssent à son secours pour inscrire les pensées qui se succédaient rapidement dans son esprit. Sur le premier point, comme dans toute sa discussion, Wolf a un langage auquel on ne peut refuser de la logique et de la candeur. Il reconnaît que si, dans le tems de la grandeur politique des Athéniens, il a pu se trouver, ainsi que l'autorité la plus sûre nous le dit, des hommes répétant en entier l'Iliade et l'Odissée, il n'y a nulle difficulté à supposer que, dans les siècles précédens, il a pu se rencontrer une plus grande perfection dans la mémoire non encore fatiguée, alors que cette faculté était une profession honorable et quelquefois lucrative : que le Rhapsode et le Barde étaient un seul et même homme :

(1) *The quarterly review*, p. 148.

que le récit aussi bien que la première effusion de la poësie, étaient considérés comme une inspiration divine, et qu'on les écoutait avec un respect religieux.

Il est réellement difficile de calculer jusqu'à quel point la mémoire peut être cultivée. Pour ne parler que d'un événement ordinaire, nous pouvons citer le premier acteur venu dans nos pièces de théâtre ; il doit être prêt, au premier avertissement, à réciter chaque soir différens rôles qui, mis au bout les uns des autres, monteraient à une immense quantité de lignes. Mais ceci n'est rien auprès de deux exemples cités de nos jours (1).

M. Lockart se trouvait à Naples chez un Savant doué des plus hautes facultés intellectuelles, et qui a tenu un rang distingué parmi les hommes du dix-huitième siècle. Ce Savant lui raconta que, le jour précédent, il avait passé beaucoup de tems à interroger un homme ayant reçu une éducation ordinaire, et qui avait appris à répéter toute la Jérusalem délivrée du Tasse : non-seulement il la savait de suite, mais il récitait telle stance de tel livre que l'on souhaitait ; il les répétait en intervertissant le sens, en allant de la huitième à la première ligne d'une octave, et en

(1) *The quarterly review*, p. 144. On assure que l'auteur de l'article qui rapporte ces faits est M. Lockart. Cet article est dans le journal de Janvier 1831.

changeant les rimes de place. Enfin, quel que fût le passage demandé, sa mémoire, qui semblait s'attacher aux mots bien plus qu'au sens, l'avait à son entière disposition, et le rendait sous quelque forme que ce fût.

Celui qui racontait ce prodige de mémoire, ajoutait que cet homme singulier était en train d'apprendre de même le Roland Furieux.

Mais ce fait lui-même est moins étonnant qu'un autre que peuvent avoir connu ceux qui ont visité la ville de Stirling en Écosse, vers l'an 1810. Ils n'ont vraisemblablement pas oublié un pauvre homme sans éducation, l'aveugle Jarnie, qui, après quelques minutes de recueillement, pouvait réciter tel verset de telle partie de la Bible que l'on souhaitait, sans en excepter les moins importantes énumérations des noms propres, et les choses les plus obscures.

Ces faits peuvent être regardés comme certains, et si nous trouvons tant de difficulté à calculer jusqu'à quelle étendue la mémoire peut être cultivée, sommes-nous de bons juges du point de perfection que peuvent atteindre l'invention et la mémoire combinées ensemble dans un siècle et chez un peuple plus simples, nous qui vivons dans des tems de lectures si variées, et au milieu de tant d'affaires qui nous préoccupent? Nous sommes accoutumés à mettre toute notre confiance dans les auxiliaires que nous avons à nos ordres, à sauter du haut en bas de notre lit,

comme on dit que le fesait Pope, pour chercher une plume et du papier, de crainte que les pensées de la nuit n'abandonnent notre mémoire malheureuse avec les rêves du matin.

§ II.

Du pouvoir de la mémoire.

LII. On sent combien le sistème de Wolf, qui suppose l'écriture presque hors d'usage du tems d'Homère, lui donne ici d'avantage. Pouvons-nous mesurer les profondeurs dans lesquelles reposaient les produits de l'imagination féconde d'un poëte privé de tout autre secours ? La quantité d'idées et de mots que les tablettes de l'esprit sont capables de contenir? La puissance d'arranger, de combiner, de mettre en harmonie dans un esprit créateur ce qui y était né ? Pouvons-nous, avec justesse et raison, assigner des limites à la facilité ou à la fidélité avec laquelle un poëte d'un esprit parfaitement calme, dévoué de toute son ame au développement de ses facultés, habitué à réciter constamment ses chants, peut avoir tracé de suite le plan hardi d'une grande épopée, et en avoir ensuite rempli toutes les parties avec la plus stricte simétrie ? ou bien, comme cela est plus probable, après avoir décidé sur quel in-

térêt principal l'effet de l'ensemble devait reposer, ne peut-il pas avoir donné un libre cours à son invention, la laissant continuellement s'écarter de sa marche, si quelque incident remarquable l'y engage, mais aussi ramenant toujours ses épisodes à l'unisson, en conservant le grand sens prédominant du chant? Si donc nous pouvons concevoir la composition, pourquoi nous serait-il plus difficile d'admettre la conservation d'une telle production dans le sein paternel, surtout avec le secours de la mémoire technique du vers, imprimée plus profondément dans l'esprit par un récit fréquemment réitéré ? Il y a sans doute quelque chose de curieux, et peut-être ce sujet n'a-t-il pas été assez approfondi, dans la composition et la conservation de poëmes fort étendus, chez des peuples comparativement très-peu civilisés. César, en nous parlant des Gaules, et Strabon des tribus espagnoles, nous disent qu'elles ont possédé des poëmes de plusieurs milliers de vers. Les nations asiatiques étaient encore plus fécondes, quoiqu'il ne fût pas tout à fait juste de parler des poëmes épiques indiens comme en fesant partie, car ceux-là naquirent chez une caste bien plus civilisée; je parle ici du *Mahabarata* et du *Ramayuna*, qui semblent être dans la même proportion avec l'Iliade et l'Odissée, que les Piramides avec le Parthénon. Cependant tous ces ouvrages ont dû être composés là où les matériaux nécessaires à l'écriture devaient encore

être rares, s'ils étaient d'un usage général, et devaient être employés très-probablement avec la plus stricte économie; car notre prodigalité de papier était un luxe inconnu des Anciens. Soit qu'ils écrivissent, comme au tems de Job, avec une plume de fer sur des planches de plomb, ou sur les feuilles de palmier de la sibille, ou sur des peaux lisses (διφθέραι) qui, à ce que nous dit Hérodote, étaient de son tems d'un commun usage chez les Grecs et chez les Barbares, et qui, nous avons de bonnes raisons pour le croire, étaient conservées comme documens politiques dans les archives des Perses, ou sur des tablettes de bois, comme celles qui contenaient les lois de Solon, ou sur des livres de toile, les *lintei libri* de l'ancienne Rome; toujours est-il reconnu qu'avant l'usage commun du parchemin, de la *charta pergamena*, ou du *papyrus* égiptien, les livres ont dû être les conservateurs rares et coûteux des ouvrages achevés, plutôt que l'instrument sur lequel le poëte composait, effaçait et corrigeait. Jusqu'à l'introduction générale du stilet et des tablettes de cire, le *multa litura*, ou ce que Pope appelle le plus noble des arts « l'art d'effacer », aussi bien que l'autre précepte du critique poëtique :

Sæpè stylum vertas, iterùm quæ digna legi sunt
Scripturus,

n'ont pu être au pouvoir des auteurs, que néan-

moins nous admirons à juste titre comme des modèles de pureté (1).

Pline (2) observe que l'usage des tablettes était connu avant la guerre de Troie, si l'on s'en rapporte à Homère. Il est évident que ces tablettes, qu'il appelle *pugillares*, ne sont que la traduction du πλυκτοὶ πίνακες de Bellérophon, dans Homère (*art.* VII.).

§ III.

Sur la composition des anciens ouvrages.

LIII. Il résulte des faits que je viens d'exposer une conséquence assez évidente, c'est que dans les premiers tems de la civilisation grecque, beaucoup plus de compositions ont dû être faites dans la mémoire, que de notre tems; car long-tems après que l'écriture fut connue comme un art, et employée pour conserver le souvenir des affaires publiques les plus importantes, ou pour transmettre à la postérité les compositions les plus célèbres, elle a dû être un talent rare : les poëtes et les maîtres de tout genre ont dû compter bien plus sur les puissances créatrice et conservatrice de leur esprit, que nous ne pouvons le comprendre à présent. Le récit des poëmes était une profession distincte, encore au tems de Platon;

(1) *The quarterly review*, p. 145 et 146.
(2) Livre XIII, chap. 21.

mais il paraît, d'après son élégant dialogue, qu'elle était tombée en discrédit. Le premier Rhapsode, celui qui était sacré, inspiré, fut probablement le poëte lui-même; et ce n'est pas une supposition bien hardie de penser qu'une assemblée de Grecs, remplis d'imagination, écoutait son chant magique avec cette longue et profonde attention que les Arabes et les autres peuples de l'Orient apportent encore maintenant aux aventures si souvent répétées de leur *Antar*, ou aux splendides fables de leurs conteurs de profession. Cette première composition appartient sans doute à l'improvisation, ou peut être apprise par cœur; mais là où la poësie était la seule jouissance douce et la plus intellectuelle, la seule instruction d'un peuple poëtique, le barde Rhapsode avait l'aiguillon le plus puissant pour élever son art au plus haut point de perfection, c'est-à-dire l'admiration religieuse et universelle de ses auditeurs; il était à la meilleure des écoles, puisqu'il pouvait étudier l'effet pratique et vivant de ses vers, dans les émotions et l'attention de son auditoire. Mais les profondeurs de son ame ont dû être pour lui le lieu ordinaire où il composait; c'était sur les tablettes de sa mémoire qu'il déposait et arrangeait ses matériaux, qu'il mariait ses pensées avec le vers; et, soit qu'il voulût chanter la simple aventure de quelque héros national, ou qu'il fût inspiré pour célébrer la gloire de tout un siècle d'ancêtres, il n'a dû

recevoir que peu de secours et d'assistance d'un art qui aurait pu à peine lui servir pendant le cours de sa composition, quoiqu'il pût être employé pour perpétuer des ouvrages achevés. Wolf ne doute point que tous les poëmes primitifs, quelque étendue qu'ils eussent, ceux de l'Orient, la longue suite de ceux postérieurs aux poëmes homériques, les ouvrages des poëtes cicliques qui existaient à unè époque reculée, n'aient dû être composés dans des circonstances qui n'étaient pas plus favorables : l'esprit, suivant lui, et c'est là tout le fond de son sistème, a dû ètre originairement le livre dans lequel tout fut conçu et arrangé en vers.

Mais en laissant de côté les témoignages historiques déjà rapportés, et qu'il faut rejeter en entier pour admettre un pareil sistème, l'évidence interne du poëme lui-même doit décider la question sur les points de critique, et sur ceux qu'on appelle *points æsthétiques*. Semble-t-il que l'Iliade ait été jetée entière et parfaite dans un moule, par l'énergie vivifiante de son créateur original, ou porte-t-elle des marques irrécusables de son existence, comme assemblage de parties non liées, mêlées ensemble, et fondues en une seule masse par un compilateur plus moderne?

Peut-on se défendre de regarder l'admiration universelle du meilleur, du plus poëtique siècle de la Grèce, pour son unité, comme un témoignage irrécusable en faveur de sa composition

originairement uniforme ? Son intégrité primitive ne fut pas mise en question avant le siècle des grammairiens, et il n'y a pas d'injustice à dire que l'esprit minutieux et analitique d'un grammairien n'est pas le meilleur pour bien comprendre et apprécier un ensemble harmonieux. Le plus parfait anatomiste ne peut pas être juge de la simétrie du corps humain, et nous consulterions Buffon plutôt que Daubenton sur les proportions et la beauté générale d'une figure.

Pope a répondu par une épigramme mordante aux prédécesseurs de Heyne et de Wolf. On peut sans doute compter, parmi leurs disciples, des hommes qui possèdent un haut sentiment poëtique, mais il y a une sorte de contagion dans le scepticisme littéraire, aussi bien que dans le scepticisme religieux : nous aimons, en littérature, à être du côté le plus fort, et les noms de Bentley, Wolf et Heyne ont entraîné une foule de disciples à leur suite. Chez les auteurs de paradoxes, la critique, semblable à la jalousie, fournit qui la fait vivre ; et lorsqu'un d'eux est animé par son opinion favorite, c'est une chose étonnante que de voir quels forts argumens il tire de bagatelles, et quel dédain il a pour les objections les plus frappantes ; puis, si la nouvelle doctrine parvient une fois à attirer sur elle l'attention générale, d'ardens prosélites abondent, et ce qui n'était d'abord qu'une hérésie incertaine et timide, devient un des principaux articles de foi

pour un homme de lettres qui a besoin de courage pour être d'une opinion contraire : telle semble avoir été la destinée de l'hipothèse combattue dans ce Mémoire (1). Peut-être à force de conjectures et de suppositions parviendra-t-on encore à lui donner quelque vraisemblance, et sans doute on y a déjà réussi, puisqu'elle a eu tant de partisans; mais tout ce sistème s'écroulera devant une autre supposition qu'il n'est pas difficile de réaliser. Imaginons trois Anglais et trois Français réunis dans le même salon : quelqu'un vient leur porter un poëme qu'il dit être de Milton. Certainement les trois Français, quoique aussi bien instruits qu'on voudra le supposer, laisseront décider la question par les trois Anglais; et nous, quand toute l'Antiquité, quand toute la Grèce, pendant un espace de près de mille ans, se sont accordées à croire qu'Homère a existé, qu'il a fait l'Iliade et l'Odissée, nous entreprendrons de contester un fait aussi avéré! Un helléniste allemand, un raisonneur napolitain, nous feront rouler aveuglément dans le tourbillon où ils veulent nous envelopper en nous dérobant la lumière du jour le plus pur! C'est ce que la moindre réflexion doit suffire pour empêcher, et la manie des innovations ne peut nous entraîner jusque-là. Écoutons le savant auteur de la nouvelle diplomatique française, occupé toute sa vie

(1) *The quarterly review*, p. 146, 147 et 148.

à indiquer les moyens de distinguer le vrai du faux.

« Des auteurs qui outrent la critique sur les « monumens d'antiquité, » dit-il avec raison, « sont plus dangereux que les faussaires mêmes. « Ceux-ci n'en ont supposé ou corrompu qu'un « nombre assez borné, dont il a été facile d'aper- « cevoir le mensonge : ceux-là ont fait tous leurs « efforts pour en dégrader une multitude qui « portent les caractères de la vérité (1). L'homme « a bien de la peine à tenir le juste milieu ; s'il « évite un excès, c'est ordinairement pour tom- « ber dans un autre. Il a peur d'être la dupe de « l'imposture, en déférant trop à l'Antiquité, et il « le devient du pirrhonisme, en n'y déférant pas « assez. La difficulté du choix entre le vrai et le « faux, l'applique et le gêne. Dès qu'il sait qu'il « ne doit pas admettre tout sans précaution, il « trouve plus court de rejeter tout sans discerne- « ment (2) ».

§ IV.

Conclusion.

LIV. Je crois en avoir assez dit pour constater l'existence d'un poëte dont toute l'Antiquité nous

(1) D. Tassin, nouveau Traité de diplom. t. VI, préf. p. vi.
(2) Id. ibid. 3. 234.

a entretenus, et pour faire voir que l'Iliade et l'Odissée, telles que nous les avons, ont été composées par lui seul, et se sont conservées sans aucune altération essentielle. J'ai d'abord expliqué comment l'histoire des tems passés s'était transmise jusqu'à nous, et comment l'écriture avait été introduite en Grèce. J'ai ensuite démontré l'existence d'Homère, en prouvant l'authenticité de son histoire donnée par six anciens écrivains. Dans un troisième chapitre, j'ai expliqué ce qu'étaient les Rhapsodes, et comment Licurgue et Pisistrate s'étaient procuré la copie des écrits d'Homère. Dans le quatrième, j'ai fait connaître les éditions des mêmes écrits en Égipte et en Grèce, jusqu'à l'ère chrétienne, et j'ai décrit les monumens élevés en faveur d'Homère. Dans le cinquième, j'ai rendu compte des paradoxes de Flavius Joseph et de Dion Chrisostôme, et j'ai donné l'histoire des écrits d'Homère jusques et compris le sixième siècle. Dans le sixième, j'ai répondu aux critiques de l'abbé d'Aubignac, de Perrault, et au sistème de Vico. Dans le septième, j'ai fait connaître l'opinion de Frédéric-Auguste Wolf, et j'en ai démontré la faiblesse. Dans le huitième, j'ai mis à découvert les erreurs dans lesquelles Wolf, par l'abus de ses principes, avait entraîné ses disciples. Dans le neuvième, j'ai fait voir que la nouvelle école allemande avait senti les défauts du sistème de Wolf, et l'avait combattu. Dans celui-ci, qui est le dixième et le dernier, je viens

de développer le tableau de la fausse route dans laquelle Wolf s'est égaré. Malgré tout ce que j'ai dit, je n'ai pas la prétention d'avoir épuisé mon sujet, et d'avoir réuni la foule immense des preuves qui m'ont paru nouvelles. J'exhorte les Savans plus jeunes que moi, et qui auront plus de loisir, à méditer sur ce travail, qui suffira pour illustrer leur carrière. Je les engage, avec le sage Rollin (1), à bien étudier Homère. Son histoire, et celle de ses ouvrages, sont, en quelque sorte, l'histoire de l'esprit humain. M. Dugas-Montbel, dans son élégante traduction, placée à côté du texte, donnera les moyens de bien connaître l'ouvrage. C'est à son école que nous apprendrons à vénérer le poëte auquel il a consacré une partie de sa vie. C'est peut-être parce qu'Homère lui a paru trop grand, qu'il s'est cru obligé d'y distinguer plusieurs hommes. Mais lui-même reconnaîtra facilement que ce brillant paradoxe, qui a séduit son imagination, ne méritait pas d'être développé par une plume aussi habile, et un Savant aussi distingué.

Sénèque (2) ne révoque pas en doute l'existence d'Homère; mais il range au nombre des questions inutiles et indignes des hommes sages, celle de savoir dans quel but Homère a écrit l'Iliade et l'Odissée, et dans quel pays Ulisses a

(1) Traité de la lecture d'Homère, dans le Traité des Études, tome XXV, p. 420, édition de M. Letronne. Paris, 1821.

(2) Épître 89.

erré. Malgré l'orgueil du philosophe stoïque, ces recherches ont encore de l'intérêt pour les esprits de l'ordre le plus élevé; tel est l'hommage rendu au génie par les contrées les plus éloignées et les siècles les plus reculés. On cite des jeunes gens nés dans l'Inde, y jouant des pièces de Shakspeare; ils sont ainsi la cause que, sur les bords du Gange, un grand nombre d'esprits éclairés trouvent du plaisir, et peut-être de l'avantage, à entendre les vers si peu travaillés du joyeux chasseur de daims du comté de Warwick. De même, dans toute la partie occidentale et septentrionale du continent européen, qui n'étaient que de vastes déserts inconnus, solitaires ou habités seulement par quelques chasseurs grossiers, lorsque les chants d'Homère retentirent pour la première fois sous les portiques des souverains, au bord de la mer Égée, dans tout ce continent qui n'était pour les Grecs que des contrées enveloppées dans une obscurité plus que Cimmérienne, au-delà des limites du monde vivant; là se trouvent des hommes doués des facultés les plus nobles, de la science la plus étendue, qui examinent, discutent et se disputent sur les moindres faits qui peuvent expliquer la poësie du Barde aveugle; des Savans qui développent, des antiquaires qui éclaircissent, des philosophes qui raisonnent, des hommes de génie qui traduisent dans leur langue natale, des poëtes qui s'honorent par une émulation désespérante; enfin, tout l'esprit de l'homme ins-

truit, sentant la puissance transcendante du poëte de l'Iliade et de l'Odissée. Certes, le triomphe si vanté de la poësie sur le tems et l'espace n'est plus une hiperbole hardie, c'est la réalité d'un sentiment que nous avons tous éprouvé (1).

Il ne serait donc pas indigne de nous, messieurs, de prononcer notre opinion sur une question déjà plusieurs fois agitée, mais qui n'avait jamais été discutée dans le sein de l'Académie. Le savant Vossius a combattu avec succès Flavius Joseph, qui, le premier, avait attaqué, non pas l'existence d'Homère, mais l'authenticité de ses deux poëmes. L'autorité du satirique Despréaux fut suffisante pour terrasser l'abbé d'Aubignac et Perrault, qui avaient osé renouveler cette querelle. M. de Sainte-Croix et M. Larcher, quoique d'accord avec M. de Villoison, n'ont pu imposer silence à Wolf qui, répétant les mêmes argumens, et ajoutant encore aux assertions des novateurs, avait nié jusqu'à l'existence d'Homère, ou l'avait confondue avec celle des Homérides. Le dernier éditeur de Glascow (2), Jean-Auguste Ernesti, a imprimé les prolégomènes de Wolf, sans aucune observation. Les nouveaux éditeurs de la Poliglotte d'Homère en sept langues, publiée en ce moment à Florence (3), n'ont guère pris que le

(1) *The quarterly review*, p. 164 et 165.

(2) *Glascuæ* 1814, *Homeri operum appendix*, p. 148.

(3) Voyez l'*Antologia*, journal publié à Florence en janvier, février et mars 1831, p. 157. On y annonce pour l'édition poliglotte,

rôle d'historiens dans cette importante discussion. Il serait à désirer que vous pussiez enfin décider la question par un avis motivé, pareil à celui que l'Académie française donna sur le Cid. Je n'en présente ici qu'une ébauche, heureux si, dans ce tems où règne un esprit d'innovation souvent un peu hardie, j'ai pu du moins avoir le mérite de raffermir les principes qui doivent nous servir d'appui ! Sans doute nous ne voulons pas renoncer à croire ce qu'ont cru nos ancêtres, et répudier en quelque sorte leur héritage. Nous ne voulons pas abandonner la doctrine qu'ils nous ont transmise, et que nous avons reçu la mission de transmettre à nos successeurs.

MM. Larcher, de Sainte-Croix et de Villoison, nous ont, en quelque sorte, légué ce travail que M. Lange, en Allemagne, a déjà annoncé dans deux essais de critique. Il y promet un ouvrage achevé, que ces essais donnent lieu de regarder comme propre à faire entièrement oublier les paradoxes de Wolf. C'est ce que ne craint pas d'annoncer l'Antologie, journal très-estimé, qui se publie en ce moment à Florence (1). Je désire que mon travail, terminé avant le sien, puisse être de quelque utilité à ce critique, et lui donne le

1° le texte grec ; 2° la version latine littérale de Heyne ; 3° la traduction en vers latins de Cunich ; 4° l'italienne de Monti ; 5° la française de M. Aignan ; 6° l'anglaise de Pope ; 7° l'allemande de Voss ; 8° l'espagnole de Mélo.

(1) Id., p. 56.

moyen d'éclaircir complètement ce point d'histoire littéraire, en rétablissant Homère dans tous ses droits.

Paris, 16 *novembre* 1831.



EXTRAITS

DE DIFFÉRENS JOURNAUX

POLITIQUES ET LITTÉRAIRES,

AU SUJET DE

L'HISTOIRE DU HAINAUT

PAR JACQUES DE GUYSE.

AVERTISSEMENT.

Après avoir prouvé l'existence d'Homère et l'authenticité de ses deux poëmes immortels, je viens offrir à mes lecteurs le jugement de deux critiques sur les faits rapportés par Jacques de Guyse : j'ai cru ne devoir pas parler moi-même dans une cause où j'étais en quelque sorte juge et partie. Le savant auteur des *Templiers*, qui a su démêler la vérité dans un procès fameux qu'il a plaidé si éloquemment et qu'il a si bien éclairci, mérite d'être écouté avec respect dans une cause difficile où il a recherché la vérité avec beaucoup de soin. Son écrit ne sera pas la partie la moins intéressante de ce volume, et l'on me saura gré d'avoir obtenu de lui la permission de l'insérer ici. L'auteur m'éclaire de ses lumières, et m'honore de son amitié. Je profite avec reconnaissance du double avantage que j'en retire.

Le marquis DE FORTIA.

Paris, 26 janvier 1832.

EXTRAIT

DU

JOURNAL DES SAVANS.

JUILLET 1831.

HISTOIRE DU HAINAUT, PAR JACQUES DE GUYSE, *traduite en français avec le texte latin en regard et accompagnée de notes.* Paris, chez Paulin, libraire, rue Neuve Saint-Marc, n° 10. 1826-1831. tomes I, II, III, IV, V 1[re] partie, V 2[e] partie, VI, VII, VIII, IX, XI, XII. vol. in-8° (1).

Article de M. RAYNOUARD, de l'Académie Française et de l'Académie des Inscriptions.

JACQUES DE GUYSE, né à Mons dans le cours du quatorzième siècle, et mort à Valenciennes en 1399 (1398 vieux stile), forma sous le titre d'*Annales du Hainaut* un vaste recueil de faits et de pièces qu'il avait pu compiler dans les histoires et chroniques dont il avait été à portée de consulter les manuscrits.

Ce recueil se trouve à la Bibliothèque du Roi, et est intitulé: *Annales Hannoniæ, seu Chronica illustrium principum Hannoniæ, ab initio rerum usquè ad annum Christi* 1390.

L'éditeur annonce qu'un manuscrit cru autographe

(1) On ne trouvera des exemplaires complets que chez l'auteur, chaussée d'Antin, rue de La Rochefoucauld, n. 12.

existe encore aujourd'hui à Valenciennes. Bayle a dit, au contraire, que le manuscrit autographe était jadis conservé dans la bibliothèque des cordeliers de Mons; mais que ni le gardien ni les moines les plus habiles ne savaient le déchiffrer; et il ajoute que lors du siège de Mons, fait par Louis XIV en 1691, l'incendie du couvent, causé par les bombes, détruisit la bibliothèque, et conséquemment le manuscrit des Annales du Hainaut.

Paquot, dans ses Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas, in-fol., t. I, p. 389, reproduit cette assertion, avec la différence qu'il parle du couvent des récollets.

L'éditeur n'indique point d'après quel témoignage il juge vraisemblable que ce manuscrit, cru autographe, se trouve dans le couvent de Valenciennes. Quoi qu'il en soit, lui-même ne paraît point avoir fait des recherches pour vérifier l'existence ou la perte de ce manuscrit précieux, et surtout en profiter afin de corriger et d'améliorer le texte qu'il publie aujourd'hui (1).

Ce texte a été copié principalement sur le manuscrit en trois volumes in-folio qui depuis le milieu du dix-septième siècle, existant à la Bibliothèque du Roi, a été cité par le Père Lelong sous les n°s 8381-2-3, et est maintenant coté 5995 (1, 2, 3). Ce manuscrit vient de la bibliothèque des frères Dupuy; le catalogue le qualifie, *olim Puteanus*, et ajoute, *codex* xv^{o} *sæculo exaratus videtur*.

(1) Ce manuscrit existe certainement à la bibliothèque de Valenciennes. C'est M. Hécart qui l'a donné. M. le marquis Le Ver l'y a vu, et l'a trouvé souvent illisible. Ce sont les seules informations qu'ait pu se procurer M. le marquis de Fortia. Le manuscrit n'a pas paru autographe à M. le marquis Le Ver.

Un autre exemplaire, incomplet, qui a passé à la Bibliothèque du Roi, venant du fonds de Saint-Germain, coté 1091, a fourni diverses variantes, et surtout le moyen de remplir quelques lacunes du précédent (1).

Il avait été publié une traduction française et abrégée de l'ouvrage de Jacques de Guyse; mais le texte latin des manuscrits était resté presque entièrement ignoré. A peine quelques historiens du Hainaut et des pays voisins ont-ils parlé de l'original, auquel leurs travaux historiques les avaient forcés d'avoir recours. C'est seulement dans le tome XVIII du Recueil des historiens de France, p. 800, que feu D. Brial a cru convenable d'insérer un fragment de Jacques de Guyse; mais il n'a pas énoncé dans la préface son jugement sur les Annales du Hainaut, ni rien fait connaître touchant la personne de l'auteur.

Il semble avoir voulu léguer ce soin aux deux Académiciens ses confrères chargés de continuer le Recueil, et je leur soumets volontiers mon travail préparatoire, qui devancera le leur.

Aubert le Mire, dans ses Éloges de la Flandre, déclare qu'il a vu un manuscrit de ces Annales chez les cordeliers de Mons; il les juge dignes d'être publiées, et il sollicite à cet égard la faveur de quelque prince.

Depuis le vœu formé par Aubert le Mire, aucun prince ne s'est rencontré qui ait pris des soins généreux pour la publication de l'ouvrage de Jacques de Guyse; mais notre confrère M. le marquis de Fortia a fait plus et mieux que de favoriser l'impression de ces Annales: il l'a noblement entreprise à ses frais, et l'a accompagnée

(1) Mais il ne contient que les deux premiers volumes in-folio du précédent.

d'une traduction française et de notes qui ajoutent beaucoup à l'utilité du présent qu'il fait à la littérature historique.

L'ouvrage original de Jacques de Guyse est partagé en trois volumes in-fol. L'honorable traducteur a conservé la division en trois parties.

Le premier volume du manuscrit a produit cinq tomes ou volumes contenant le texte, la traduction et des notes. Une seconde partie du tome v, formant un volume séparé, présente une addition de notes et une table des matières ; de sorte que le premier volume du manuscrit a fourni six tomes dans l'impression.

Le second volume du manuscrit remplit, avec les traductions et les notes, les tomes vi, vii, viii et ix de l'édition. Le tome x, qui n'est pas encore publié, est réservé pour la table des matières et pour quelques additions. L'impression en est avancée.

Le troisième et dernier volume du manuscrit a déjà fourni les tomes xi et xii, qui ont été publiés ; le tome xiii est sous presse ; le xive terminera le contenu de l'ouvrage de Jacques de Guyse, et il est vraisemblable qu'un tome xv sera nécessaire pour une autre table des matières. Ainsi l'Histoire du Hainaut, publiée et traduite par M. le marquis de Fortia, contiendra seize tomes, attendu que le cinquième est divisé en deux parties, dont chacune remplit un tome.

Dans ce premier article sur ce long et important ouvrage, je m'occuperai d'abord de l'annaliste du Hainaut, en recherchant dans ses récits mêmes les détails qui peuvent aider à composer sa biographie ; ensuite, distinguant parmi les auteurs qu'il cite dans son recueil quelques-uns de ceux dont les manuscrits ne se retrou-

vent plus, je tâcherai de fournir des renseignemens utiles aux personnes qui, n'ayant pas sous les ieux la vaste collection publiée par M. le marquis de Fortia, auraient le moyen et le désir de diriger leurs soins et leurs recherches pour découvrir les manuscrits cités par Jacques de Guyse, et qui semblent perdus depuis long-tems.

BIOGRAPHIE DE JACQUES DE GUYSE.

Comme les biographies littéraires, et l'éditeur même de l'ouvrage de Jacques de Guyse, n'ont pas rassemblé tous les divers détails qui, répandus dans les Annales du Hainaut, concourent à faire connaître plus particulièrement l'auteur, j'espère que le rapprochement de ces détails ne sera pas sans intérêt.

Il paraît que ce fut dans la première moitié du quatorzième siècle que Jacques de Guyse naquit à Mons, d'une famille du Hainaut ancienne et distinguée.

Cet auteur, suivant un usage assez ordinaire des douzième, treizième et quatorzième siècles, parle de lui-même à la troisième personne, et dit :

« Les ancêtres de ce même Jacques, ses oncles, ses « cousins et son frère germain, occupaient des emplois « distingués auprès des princes de Hainaut, et les « avaient servis jusqu'à la mort, sans avoir donné lieu « à aucun reproche (1). »

Moine cordelier au couvent de Valenciennes, il s'exprime sur son état avec une édifiante humilité ; frère mineur, il se qualifie *non solùm minor, sed minorum minimus* (2).

Pendant vingt-six ans, il avait consacré sa vie à l'étude

(1) Tom. I, p. 67. — (2) Tom. I, p. 64.

de la logique, de la philosophie naturelle et de la philosophie morale, et était enfin parvenu au grade de docteur en théologie. On croit qu'il avait étudié à Paris ; mais il n'existe, à cet égard, aucune preuve positive.

Retourné dans le Hainaut, et ayant reconnu l'esprit qui y régnait, il s'était convaincu que la théologie et les autres sciences spéculatives y étaient méprisées, et que même ceux qui les possédaient étaient considérés comme des insensés et des gens en délire.

Il espéra alors servir son prince et son pays en écrivant les annales du Hainaut : il raconte d'une manière naïve et spirituelle comment il forma et exécuta ce projet.

« C'est pourquoi le même Jacques, s'efforçant de « suivre les traces de ses ancêtres, et n'ayant pas de « quoi servir de si grands princes, parce qu'il était « pauvre et mendiant, s'en est allé, comme la Moabite, « dans le champ de Booz, et là, derrière les moisson- « neurs, il a recueilli, non sans peine, quelques épis « qu'il a liés en gerbe : il vient porter humblement le « denier de la veuve au trésor du prince de Hainaut ; « daignez donc recevoir, sérénissime prince, ce petit « présent, que le susdit Jacques est enfin parvenu à « composer depuis plusieurs années, par son travail, « en diverses provinces (1), villes, églises, bibliothè- « ques, d'après les histoires et mémoires, ses recher- « ches, et d'après ses correspondances.

« J'ai rassemblé, » dit-il, « tous ces petits ouvrages « d'histoire, à grand'peine, avec beaucoup de frais et « de dangers, chez des nations et dans des pays divers, « et dans cette province même de Hainaut : chez les

(1) Tom. 1, p. 67

« Grands et chez quelques autres personnes, on m'a re-
« fusé des livres et des histoires dont j'avais besoin (1). »

Jacques de Guyse était moine, et il écrivait à la fin du quatorzième siècle : serait-on surpris de trouver dans son ouvrage les préjugés de son état et ceux de l'époque où il vivait?

Aussi ne craint-il pas d'avancer que chacun pourra reconnaître que le royaume des douze tribus d'Israël est métaphorique, et qu'il représente la principauté du Hainaut, qui, dit-il, est composée de douze tribus, soit à cause des douze pairs de Mons, qui la protègent et l'affermissent, soit à cause des douze bonnes villes dont elle est ornée, soit à cause des douze belles églises qui la décorent, etc., etc. (2).

Ailleurs il déclare qu'il veut suivre l'usage pratiqué par les écoliers et les bacheliers dans la Faculté de Théologie. « Lorsqu'ils ont à soutenir quelques thèses
« en public, ils commencent par faire leurs protesta-
« tions; c'est pourquoi je proteste que je n'entends
« dire ni écrire rien qui soit contre la foi catholique,
« contre les décisions de notre sainte mère Église,
« contre les opinions des docteurs sacrés et approu-
« vés, les histoires saintes, louées et reçues par l'Église,
« ni contre les bonnes mœurs ; et si le contraire arri-
« vait, dès à présent comme pour lors, et dès lors
« comme à présent, je le révoque et je me rétracte,
« me soumettant moi-même et mes écrits aux piés de
« l'Église, et aux pieuses corrections de mes lec-
« teurs (3). »

Une autre déclaration est relative aux auteurs dont il emprunte les récits historiques.

(1) Tom. I, p. 89. — (2) Tom. I, p. 45. — (3) Tom. I, p. 85.

« Je proteste aussi que je rapporterai fidèlement les « histoires que j'ai entre les mains, telles que j'ai pu me « les procurer, et que je n'y ajouterai ni n'en retran- « cherai rien qui puisse altérer la vérité historique : « celles qui sont en latin, je les donne avec fidélité et « sans aucun changement ; quant à celles qui sont « écrites en langue vulgaire, je les traduirai en mau- « vais latin, etc. (1). »

Au reste, si Jacques de Guyse a inséré dans sa vaste compilation divers récits tirés d'auteurs qui ne sont point parvenus jusqu'à nous, quoique ces récits fussent évidemment fabuleux et romanesques, il est juste de convenir qu'il lui échappe parfois des observations critiques dont on doit lui tenir compte. Ainsi, en rapportant qu'à une époque très-ancienne des tributs étaient envoyés à Rome, il a soin de faire observer que du tems de ses rois, la puissance romaine ne s'étendait, d'après Tite-Live et autres historiens, que jusqu'à quinze milles autour de la ville (2) ; et ailleurs, en insérant dans son recueil un récit de Hugues de Toul, il dit : Je rapporte le fait, mais ne l'affirme pas ; *sinè confirmatione conscripsi.*

Il va même plus loin, et il s'exprime en ces termes : « Je rapporterai, quoiqu'à regret, ces absurdités, en « n'en citant néanmoins qu'un petit nombre. »

Enfin, il ne faut pas taire que non-seulement Jacques de Guyse paraît croire à l'astrologie judiciaire, mais qu'il entre sur cette science, qu'il nomme astronomie terrestre ou géomancie, dans les plus grands détails. Son ouvrage contient un tableau destiné à l'expliquer ; et il s'excuse de le publier, sur ce qu'on trouve dans

(1) Tom. I, p. 87. — (2) Tom. II, p. 101.

ces récits « beaucoup de chapitres que les lecteurs, » dit-il, « ne peuvent comprendre sans une certaine ex-« plication de cette science, qui nous est défendue ; « considérant d'ailleurs, d'après saint Augustin, que « le mal veut être connu pour être évité (1). »

Ces détails sur Jacques de Guyse aideront à faire connaître son caractère et la tournure de son esprit. Cet annaliste mourut en 1399, comme je l'ai déjà annoncé, à Valenciennes, et fut inhumé dans l'église de son couvent.

Nicolas de Guyse, qui appartenait à la même famille, né à Mons à la fin du quinzième siècle, fut aussi historien ; il avouait avoir profité dans l'étude de l'ouvrage de son parent (2), auquel il fit ériger un tombeau de marbre : Jacques de Guyse y est représenté tenant un livre à la main ; et on lit cette inscription au bas du tombeau :

« Chy gist maistre Jacques de Guyse, docteur et « frère mineur, auteur des Chroniques du Hainaut, « qui trespassa l'an mil IIIC nonante-huit, le sixième « février. Priez Dieu pour s'ame. »

M. le marquis de Fortia a publié une autre épitaphe de Jacques de Guyse, en vers latins. Elle se trouve en tête du manuscrit des Annales du Hainaut.

Quelques ouvrages perdus qui sont cités par Jacques de Guyse.

Lucius de Tongres. Son ouvrage français était une traduction du latin ; et c'est d'après le français grossier

(1) Tom. I, p. 289. — (2) Ejusque libro non parùm adjutum se fatetur. Joan.-Fr. Foppens, Bibliotheca Belgica, etc. tom. I, p. 515.

que Jacques de Guyse a cité plusieurs passages (1) qu'il a lui-même retraduits en son latin : c'est vraisemblablement un des auteurs dont cet annaliste a dit qu'il mettait en mauvais latin les fragmens des ouvrages écrits en langue vulgaire.

Aujourd'hui l'original latin et la version française ont également disparu.

Lucius de Tongres et autres auteurs cités par Jacques de Guyse semblent avoir fait, pour les pays de la Belgique, ce que Geoffroi de Montmouth a fait pour la Grande-Bretagne, et l'historien Hunibald pour les Francs. Lucius raconte comment Bavo, cousin germain de Priam, ayant jugé par l'astrologie, en jetant les sorts et consultant l'oracle, quels seraient les malheurs de Troie, s'était expatrié, et avait fondé la ville de Belgis. Il expose dans de grands détails l'organisation politique, les institutions religieuses du pays.

Jacques de Guyse, dans la suite des Annales du Hainaut, cite souvent Lucius.

Les citations ou les indications de cet auteur sont assez nombreuses pour qu'on pût, en quelque sorte, en faire un ouvrage suivi.

Hugues de Toul. L'annaliste l'indique comme ayant écrit en français l'histoire des Lorrains. Son ouvrage est dans le même genre fabuleux et romanesque que celui de Lucius de Tongres. Il suffira de dire que Hugues prétend que Tullus Hostilius, roi de Rome, ayant obtenu du roi des Belges un sauf-conduit, vint dans la

(1) *Passim* et notamment tom. I, p. 78, 241, 263, 283, 309, 319, 381, 401, 435, 445, etc.; tom. II, p. 53, 99, 129, 207, 249, 257, 293, 317, 349, etc.; tom. III, p. 11, 23, 41, 65, etc.

Gaule, et fonda, avec les Romains qui l'avaient suivi, la ville de Toul. A ce sujet, Lucius de Tongres avance que Tullus Hostilius, avec le consentement des Gaulois, bâtit en leur pays plusieurs villes, dont les principales furent Hostilia et Toul.

Jacques de Guyse cite souvent Hugues de Toul pour des événemens historiques postérieurs (1).

J'aurai peut-être occasion de parler, dans la suite, d'autres auteurs dont les ouvrages, indiqués par l'annaliste du Hainaut, ne se retrouvent plus aujourd'hui, tels que Clarembaud, etc.

NICOLAS RUCLER. Cet auteur, souvent cité dans les Annales du Hainaut, était resté jusqu'à présent presque entièrement inconnu. Cependant quelques recueils avaient successivement indiqué les vers sur la ville de Trèves qui sont dans son ouvrage; et M. Lemaire les a admis parmi ceux des auteurs incertains que réunit l'édition des *Poetæ minores* comprise dans sa Bibliothèque des Classiques latins.

Le fragment cité par M. Lemaire n'est que de cinq vers, qui ont nécessité un commentaire d'une page à deux colonnes.

On lit dix vers dans le passage correspondant cité par Jacques de Guyse; en voici la traduction par M. le marquis de Fortia :

« Sémiramis fut épouse de Ninus; heureuse d'une si « haute alliance, elle posséda de vastes royaumes qu'elle

(1) *Passim* et notamment tom. I, p. 94; tom. II, p. 97, 121, 189, 197, 201, 207, 211, 247, 293, 317, 349; tom. III, p. 247, 273, 299, 395, 419, 455; tom. IV, p. 19, 99, 335, 444; tom. V, p. 25, 27; tom. VI, p. 147, 337, 349, 469; tom. VII, p. 421, 429

« agrandit encore par de nouvelles acquisitions. Ne se « contentant pas de ce qu'elle possédait, et trouvant « l'univers trop étroit pour elle, elle chassa son beau-« fils Trébéca de l'héritage paternel. Ce prince, errant « et exilé, fonda notre illustre ville, à laquelle il donna « par amour le nom de Trèves, et qui est reconnue au-« jourd'hui pour capitale de l'Europe. Moi, Héro, fils « de Trébéca, j'ai fait graver cette inscription en l'hon-« neur de mon père, qui partage ici des autels avec « Jupiter et Mars, dont les astres bienfesans se réunis-« sent pour nous assurer la paix. »

L'auteur des vers latins et de plusieurs autres fragmens (1) est désigné dans les Annales du Hainaut par le nom de Nicolas Rucler. Son ouvrage est appelé *Poetarium*, mot inconnu dans la bonne latinité et même dans celle du moyen âge, et qu'on peut regarder comme sinonime de *Poematium*, petit poëme.

D'après les diverses indications que j'ai recueillies dans l'annaliste, ce poëme était divisé en livres ou chapitres ; car, en transcrivant les nombreux passages qu'il en extrait, il cite les chapitres 2, 3 et 4. Le sujet était l'histoire des Morins et des Flamands.

Nicolas Rucler doit-il conserver son rang parmi les *poetæ minores ?* Je ne le pense pas. Deux fragmens qui se trouvent aux pages 84 et 86 du tome III feront reléguer cet auteur parmi ceux de la latinité des douzième et treizième siècles.

(1) Tome I, p. 73, six vers, p. 122 dix, p. 228 douze, p. 328 cinq, p 334 vingt. Tom. III, p. 84 et 86 quarante-cinq, et même p. 86 huit. De plus, à la p. 246 de ce même volume, Nicolas Rucler est nommé sans citation de vers.

1° Il parle de l'enchanteur Merlin :

Sic prædixerunt plures, testesque fuerunt ;
De se Merlinus ait horum qui fuit unus.

2° D'autres vers me semblent désigner les croisades, et peut-être la captivité de Louis IX :

Quandò vicecomitem Belgenses jura petentem
Contemnent omnes, de se mala cuncta loquentes;
Belgica, nàm dixit, dominum tunc sæva negabit,
Cùm rex in bello fuerit detentus in uno
Trans mare Francorum.

Je traduis : « Quand les Belges mépriseront le vicomte « réclamant ses droits, et diront toute sorte de mal de « lui; car, a-t-il (Balaam) dit, la Belgique cruelle re- « niera son seigneur, alors que le roi des Francs sera « retenu dans une guerre au-delà des mers. »

Il me semble que ces circonstances, et surtout le stile du poëte, démontrent qu'il appartient à l'époque que j'ai assignée.

Après avoir soumis aux règles de la critique le poëme de Nicolas Rucler pour en démontrer la composition moderne, je terminerai cet article en appliquant les mêmes règles à une chanson latine que Jacques de Guyse rapporte (1) dans son ouvrage, et qu'il suppose avoir été composée pour animer le courage des Belges contre les agressions de César.

Cantemus cum tripudio,
Exeamus cum gaudio
Videre gentem exteram,
Et præbeamus dexteram.

(1) Tom. III, p. 230.

Mures, talpaæ cum mustelis
Dentibus cum suis telis,
Sperant cum suo fœdere
Muros Belgis corrodere.

Invalida plebs! Pygmæi
Nituntur ut scarabæi
Volare super sydera!
Equorum sugent stercora.

Si Rhemorum et Belvacum
Suessionas, Ambacum
Vos, Romani, subjecistis,
Non sic, non sic reperistis.

Le stile, les vers rimant deux à deux, et la richesse des rimes, décèlent une facture qui appartient à des tems bien postérieurs à l'invasion des Romains dans la Gaule.

DEUXIÈME ARTICLE.

(*Journal des Savans*, — OCTOBRE 1831.)

QUAND j'ai eu à m'expliquer sur la première partie des *Annales de Hainaut*, dans laquelle Jacques de Guyse, d'après les documens qui lui ont été fournis par les écrits d'auteurs antérieurs, a indiqué les origines du pays, et donné l'histoire du roi Bavo et de ses successeurspendant douze siècles, j'ai traité de fabuleux et de romanesques les récits concernant ce long intervalle de tems. Je les crois empruntés à des traditions suspectes ou inventées par les chroniqueurs du moyen âge; et, s'il ne s'agissait que de démontrer le peu de confiance qu'on doit accorder à cette partie des *Annales* la tâche ne serait pas difficile.

Mais ces récits, tout fabuleux qu'ils sont, présen-

tent des détails nombreux relatifs aux institutions religieuses et aux institutions politiques, au gouvernement et à l'administration, aux lois civiles et criminelles, aux mœurs et aux usages; sous ces divers rapports, l'ouvrage mérite un examen spécial, et il ne peut être sans intérêt pour les personnes qui s'occupent des écrivains du moyen âge.

Ce motif m'a décidé à donner ici une analise rapide, ou indication, des règnes des principaux rois qui ont été à la tête de la religion et du gouvernement, ou que les chroniqueurs supposent y avoir été, depuis Bavo, jusqu'au fait positif de la guerre de César dans les Gaules et de la domination romaine.

On se souviendra que le roi Bavo était venu de la ville de Troie, déjà attaquée par les Grecs.

Il fonda, dit le poëte Rucler, une grande ville, et lui donna le nom de Belgis. Elle renfermait soixante ducs et autant de comtes, qui commandaient à une foule de guerriers.

Lucius de Tongres dit : Bavo bâtit une ville très-puissante dans le territoire des Trévirois, à trente mille pas de l'endroit où le Rhin trouble la mer. On la nomma d'abord Bélis, et puis Belgis; c'est de cette ville que le royaume et le peuple belges tirent leurs noms. L'auteur décrit dans les plus grands développemens la forme, l'architecture et la construction du palais.

Un peuple innombrable s'établit à l'entour et jusqu'à une distance de deux milles, en se rangeant par familles et par alliances.

Ce prince fut le premier qui, en Europe, ordonna d'honorer et d'adorer les planètes et la milice céleste.

En l'honneur des sept planètes, il fit établir sept grandes routes, pavées de pierres carrées.

On s'occupa ensuite d'institutions politiques; le roi appela auprès de lui les ducs, les comtes et les hommes les plus sages de la nation, et, après une mûre délibération entre eux, on déclara que la royauté héréditaire était préférable à la royauté élective.

Les dignités, les grades, les emplois, furent ainsi réglés :

Tous les princes et tous les gouverneurs de la ville et du royaume furent soumis au prince des druides; on institua sept archiflamines pour l'aider dans ses fonctions; dix ducs et autant de comtes furent placés sous chacun des archiflamines, etc., etc.

On décréta que l'archidruide succéderait à la couronne, et serait en même tems druide, et que cette dignité resterait héréditaire, en suivant l'ordre naturel de succession.

On établit des chasseurs, des chevaliers, des augures, des magiciens et des pasteurs, qui devaient être élus par le collège des comtes. On créa aussi des questeurs, des chiliarques et des censeurs que toutes les classes du peuple devaient élire en commun. C'est à ces officiers que fut confié le gouvernement de la cité.

Le roi, en présence de tout le peuple, nomma l'aîné de ses fils prince des druides, tant de la ville que du royaume; la nomination des autres officiers fut laissée aux électeurs.

Dès que l'organisation fut achevée, on consulta les oracles, et le roi fit graver en lettres grecques la réponse de chaque dieu sur la porte de son temple.

Bavo Belginéus succéda à son père, et réunit ainsi le pouvoir sacerdotal et le pouvoir royal. Il défendit sous peine de mort d'employer, dans les ventes ou marchés, l'or, l'argent et les pierres précieuses. Il ordonna que tout l'or et tout l'argent fût offert aux dieux pour leurs statues.

Le moyen dont il se servit pour procurer de l'eau à la ville de Belgis mérite d'être indiqué. La Sambre coule à quatre milles de Belgis ; il la fit diviser en ruisseaux étroits et en chutes d'eau, par le moyen de grosses et longues masses de murailles élevées en travers, au milieu de la rivière, et qui la coupaient d'un bord à l'autre ; puis il fit construire, entre ces digues, cinq cents roues mobiles qui, par leur mouvement circulaire, versaient des courans d'eau dans des citernes creusées dans les digues mêmes. Sur ces citernes, d'autres roues, mises en mouvement par les roues d'en bas, portaient, en tournant, dans des réservoirs plus élevés, les eaux déjà puisées ; de sorte que celles-ci montaient, par un mouvement circulaire et uniforme, jusqu'au sommet des digues, où elles tombaient dans de grands réservoirs de métal. De là, elles coulaient par des canaux souterrains et par des tuyaux jusque dans la ville.

Ce prince eut pour successeur Bavo-le-Lion qui, ayant beaucoup de fils, les créa tous ducs, et, malgré les dispositions de la loi, leur partagea le gouvernement du royaume. Plusieurs communes (*communitates plures*) se révoltèrent contre eux ; le roi rétablit la forme ordinaire de l'élection des ducs.

Ce prince ayant eu, dans sa vieillesse, quelques autres fils, le peuple demanda et obtint qu'ils fussent

élevés par les archiflamines. Du consentement de tout le royaume, il établit douze de ses fils rois de diverses cités, et nomma archidruide son fils aîné.

Quand Bavo III mourut, son corps fut brûlé selon l'usage; soixante de ses officiers et vingt-deux de ses femmes se précipitèrent volontairement et périrent sur son bûcher.

Bavo IV, surnommé *le Loup*, lui succéda. Il possédait diverses sciences, telles que les mathématiques, la nécromancie, l'astronomie terrestre ou géomancie; il était habile dans l'art des aruspices, des augures, des horoscopes et des enchantemens.

Il fit de ses talens un utile moyen de gouvernement. Quand un soulèvement éclatait quelque part, il envoyait contre les rebelles deux ou trois de ses serviteurs avec des figures, des anneaux, des caractères enchantés, et peu de tems après on lui amenait les coupables enchaînés. Il pouvait corrompre les eaux, les changer en sang, causer des débordemens, etc.; en un mot, il commandait aux élémens.

La ville de Tongres s'étant révoltée, il condensa l'air si fortement au-dessus de la ville, qu'il put placer sur ce léger élément, la plupart de ses soldats avec leurs arcs et leurs flèches; les habitans effrayés se soumirent aussitôt.

Bavo V, dit le *Brun*, entreprit de grandes réformes. D'après les réponses des dieux, il prohiba la communauté des femmes, qui existait alors; il n'en permit à tout homme que quatre au plus, et les prêtres furent réduits à deux.

Il fit procéder à un partage des terres, afin que la distribution égale des biens empêchât tout individu

autre qu'un prêtre, un duc, un comte, un chevalier ou un décurion, de devenir plus puissant que l'homme de son rang et de son état.

Il ordonna que les repas fussent pris en public; il n'accorda aux jeunes gens qu'un même vêtement pour toutes les saisons : il exigea qu'à l'exception des enfans, des infirmes et des hommes au-dessus de cinquante ans, chacun allât piés nus, tête nue, pendant neuf mois de l'année; il abolit l'usage de l'or et de l'argent, et prescrivit que les filles seraient mariées sans dot. De trente-quatre femmes qu'il avait, il n'en garda que deux, et il exigea de ses fils une entière soumission aux lois. Il voulut surtout que les plus grands honneurs fussent rendus, non aux personnes riches, mais aux vieillards distingués par leurs vertus.

Enfin, par esprit de religion, se dévouant à une mort volontaire, il se jeta au milieu du feu des sacrifices, ainsi que deux archiflamines, trois ducs, cinq comtes, sept veneurs et beaucoup d'autres. Les citoyens, frappés d'admiration et de terreur, portèrent de concert un décret qui défendit, sous peine de mort, de transgresser les lois de Bavo-le-Brun.

Brunéhulde, son fils, publia une loi qui soumettait tous ses sujets à la même religion et au même culte, et qui condamnait les contrevenans à être écorchés vifs. Il voulut établir dans tous ses états l'unité des poids et des mesures; quant aux moyens d'exécution, il prescrivit qu'on se servirait dans tout le royaume des poids et mesures en usage à Belgis (1).

(1) Ce moyen, indispensable autant que juste, pour faciliter et assurer les transactions commerciales, n'avait point échappé à la sagacité de Charlemagne : on trouve dans ses capitulaires des dis-

Il fit graver ses lois aux portes des villes, des forteresses, des villages.

Au milieu de la ville de Belgis et au point où aboutissaient les grandes routes établies par Bavo Ier, et qu'il répara en les embellissant; il fit élever un heptagone d'où l'on découvrait les sept portes de la ville.

Bruno, successeur de Brunéhulde, périt sur mer au retour d'une expédition qu'il avait faite avec succès contre la Grande-Bretagne. Son frère Aganippus lui succéda. Ayant amené de la Grande-Bretagne cinq femmes d'une rare beauté, il répudia ses deux épouses légitimes: on murmura de cette violation de la loi, mais on se tut. Quelque tems après, Aganippus prononça la peine de mort contre un adultère; alors tout le peuple lui reprochant d'être pareillement coupable, s'écria: « Nous te jugeons d'après tes propres paroles », l'attaqua, le saisit et le mit en pièces.

Aganippus II, son fils, soumit les Albanais, qui habitaient les marais de Haine, à un tribut annuel de deux mille porcs, de deux mille bœufs et de deux cens cerfs. Il épousa la fille du roi Lear, dont les malheurs domestiques ont été consignés notamment dans Geoffroi de Montmouth, dans le roman de Brut et dans la tragédie de Shakspeare.

Le récit de la fuite du roi Lear auprès de sa fille Cordélia, épouse d'Aganippus, est remarquable par sa naïveté touchante; c'est un véritable tableau d'antique épopée.

positions réitérées qui prouvent et l'intention du monarque et la difficulté qu'on rencontrait alors à faire adopter cette amélioration.

Des conciles l'avaient pareillement indiquée.

Voyez les Capitulaires, Baluze, tom. I, p. 238, 393, 456, 518, etc.; au tom. II, aux notes.

Aganippus avait voulu s'unir à elle, bien que Lear, en la lui accordant, ne donnât ni terres ni argent, puisqu'il avait déjà disposé de ses biens en faveur des deux filles aînées, qui devinrent coupables envers lui de la plus noire ingratitude.

« Enfin, ne pouvant plus supporter sa misère, l'in« fortuné Lear s'embarqua pour la Gaule. Pendant la « traversée, ne voyant pour tout cortège autour de lui « que deux officiers, il ne put retenir ses pleurs et ses « sanglots, et il éclata en ces termes :

« O irrévocables arrêts du destin ! quels cours avez« vous donc fixé? Pourquoi m'avez-vous élevé au « comble d'un bonheur qui devait sitôt changer? Le « plus grand tourment que j'endure vient du souvenir « de ma félicité passée, bien plus que de la présence « du mal qui m'accable aujourd'hui (1).... O Cordélia! « que ta réponse a été vraie, lorsque te demandant « quel amour tu avais pour moi, tu m'as répondu en « effet : *Tant vous avez, tant vous valez, tant je vous aime.*

(1) Voici quelques vers correspondans du roman de Brut :

Las moy ! dit-il, trop ay vescu,
Quant je cest mal temps ay vécu;
Tant ay éu, or ay si poy (*) !
Où est alé quanque je oy (**) ?
Fortune ?.....
Tant com je fus rices manans ;
Tant oy je parens et serjans ;
E luesque je, las ! apouri (***)
Amis, serjans, parens perdy.....
Bien me dist voir ma tendre fille,
Que je blasmoie, Cordeille,
Qui me dist que tant com j'auroie,
Tant prisiez et amé seroie, etc.

(*) Peu (**) Eus. (***) Devins pauvre.

« Oui, tant que j'ai eu de quoi donner, j'ai paru va-
« loir quelque chose aux ieux de ceux qui ont été les
« amis, non de ma personne, mais de mes faveurs. Ce
« n'était pas moi qu'ils aimaient, c'était plutôt mes pré-
« sens ; car aussitôt que les présens ont manqué, ils se
« sont éloignés de moi. Mais de quel front osé-je re-
« courir à toi, ma fille bien-aimée, moi qui, dans la
« colère où m'avaient mis tes paroles, ai songé à te
« marier sans te faire aucun de ces avantages que tes
« sœurs ont reçus de moi! elles qui, après avoir
« éprouvé mes bienfaits, me laissent languir dans l'exil
« et dans la pauvreté ?

« En parlant ainsi, il aborda, et descendit à Kari-
« tia, où sa fille habitait alors.

« Lear, s'arrêta à quelque distance de la ville, en-
« voya vers Cordélia Vélanius, son écuyer, pour lui
« exposer qu'étant tombé dans une si grande misère,
« et manquant du nécessaire pour se nourrir et pour
« se vêtir, il implorait la compassion de sa fille.

« A cette nouvelle, Gordélia émue, pleura amère-
« ment, et demanda combien son père avait de cheva-
« liers avec lui. Vélanius répondit qu'il n'avait per-
« sonne, excepté un seul écuyer, qui attendait hors la
« ville avec son maître. Alors elle prit autant d'or et
« d'argent que Lear pouvait en avoir besoin, et donna
« le tout à Vélanius, en lui ordonnant de conduire son
« père dans une autre ville, située sur la terre des Al-
« baniens, et placée sous la domination de Lupus (1)....
« Elle lui commanda de lui composer une suite de qua-
« rante chevaliers richement vêtus et parés avec ma-

(1) On a vu précédemment que les Albaniens avaient été soumis à un tribut. Lupus était leur roi.

« gnificence ; après quoi il ferait annoncer lui-même « son arrivée au roi Aganippus ainsi qu'à sa fille.

« Vélanius, retournant aussitôt auprès du roi Lear, « le conduit dans une autre ville, et le cache, avec les « Bretons et les Albaniens qui l'accompagnaient, jus- « qu'à ce qu'il ait fait ce que Cordélia lui a ordonné. « Dès que Lear fut couvert d'ornemens et entouré de « son cortège avec un appareil digne d'un roi, il fit « dire à Aganippus et à sa fille qu'il avait été chassé « par ses gendres du royaume de Bretagne, et qu'il « était venu à eux afin d'obtenir du secours pour re- « couvrer ses états. Le prince et la princesse allèrent « alors au-devant de lui, avec les Grands et les consuls « de leur royaume (*cum proceribus et consulibus*), et, « après l'avoir accueilli avec honneur, ils lui donnèrent « le gouvernement de toute la Gaule inférieure, en at- « tendant qu'ils l'eussent rétabli dans sa dignité « première. »

Audengérius, successeur d'Aganippus II, soumit Metz et Trèves, etc. Il mit des obstacles à ce que les étrangers vinssent sacrifier aux dieux ; il voulut résider à Trèves.

Les Belges, mécontens, élurent à sa place le grand prêtre son frère Hérisbrandus. Audengérius eut recours aux armes ; il fut vaincu, pris et mis à mort. Son corps fut dépecé ; une partie fut envoyée aux Saxons, afin qu'ils suspendissent au milieu du principal théâtre de la cité royale ces dépouilles sanglantes, qui apprendraient à ne jamais blasphémer contre les dieux. De semblables présens furent adressés à Metz, à Tongres et à Trèves, et la tête et le tronc furent pour Belgis.

Hérisbrandus n'ayant laissé qu'un fils qui n'était pas

en âge de gouverner, le peuple, réuni en assemblée générale, nomma par acclamation le chasseur Ursus, descendant d'un pontife de Belgis, pour être régent, jusqu'à ce que l'héritier du sacerdoce fût parvenu à l'âge de puberté. Plus tard, l'assemblée du peuple décréta, avec le consentement des quatre cités, qu'Ursus serait élevé à la royauté, afin d'épargner aux nations sujettes la honte d'obéir à un chasseur.

La royauté fut alors séparée et indépendante du sacerdoce; mais des cités soumises à l'autorité du prince des prêtres ne voulurent pas reconnaître en Ursus le pouvoir royal : il leur fit la guerre. Les Germains s'avançaient vers Belgis, emmenant avec eux le jeune prince des prêtres, devenu leur prisonnier. Les archiflamines ayant proposé leur médiation entre les Germains et Ursus, celui-ci l'accepta ; mais pendant qu'ils traitaient de la paix, il fondit à l'improviste sur les Germains, et tua le jeune fils d'Hérisbrandus et les archiflamines. L'illustre race des princes du sacerdoce finit ainsi par la perfidie du tiran.

Il transféra le siège du gouvernement à Trèves.

Le décret en fut publié à Belgis, devant le peuple assemblé au théâtre de Bel. Les femmes, indignées, se portèrent aux derniers excès; tuèrent celui qui proclamait le décret, les quatre fils d'Ursus, qui étaient présens, et les partisans de ce prince injuste.

Le lendemain, les hommes, assemblés dans l'amphithéâtre de Bacchus, n'osèrent prendre une résolution : mais les femmes, réunies dans le temple de Bel, apprenant cette lâche indétermination, élurent une reine; ce fut Ursa, fille d'Hérisbrandus, jadis prince des prêtres. Elles jurèrent de défendre les libertés de

Belgis, et leur serment ne fut pas vain. Ursus périt lors d'une guerre qu'il entreprit contre la ville de Belgis.

La renommée que les femmes de Belgis avaient acquise par leur dévouement et par leur succès, les fit rechercher en mariage. Deux mille épousèrent des Bretons, et Ursa, avec le consentement du royaume, fut unie à Gurgunsius, fils aîné de Rivallon, roi de la Bretagne. Gurgunsius devint roi des Belges.

Son fils Sisillius hérita du trône quand sa mère vivait encore.

Après ce prince régnèrent Friscembaldus, Wariger, Léonius, Léopard et Léopardinus.

Melbrand, qui monta sur le trône après eux, fixa son séjour à Beauvais, et nomma son fils Blandinus gouverneur de Belgis, en qualité de duc.

Suardus, fils de Blandinus, succéda au duché; mais il périt dans une sédition, et les Belges, à l'exclusion de son fils, élurent un nommé Léo : à la mort de celui-ci, ils nommèrent Walacrinus, homme du peuple et sans illustration, mais doué d'une force prodigieuse. Walacrinus gouverna tiranniquement; il fut chassé. Le peuple décréta que, pour prévenir les abus de l'autorité, il n'élirait plus que des ducs annuels, dont l'administration limitée serait moins dangereuse.

Cette forme de gouvernement dura peu; un traité que les malheurs d'une guerre avec les Sénonais forcèrent les Belges de souscrire, rétablit la royauté.

Sous le règne du roi Goomer, il se présenta une circonstance politique où les prêtres adressèrent au prince ces conseils : « Prince, vivez à jamais; nous voyons « votre royaume et nos temples sur le penchant de leur

« ruine ; prenez les trésors et les vases des édifices sa-« crés, et remettez à votre peuple les nouveaux tributs « dont vous voulez le charger. Que votre sagesse vous « ramène les rebelles, et imitez les Dieux qui pardon-« nent nos offenses ; visitez les cités, montrez-vous le « père et non le parâtre de vos sujets, leur roi et non « leur tiran. Souvenez-vous de vos prédécesseurs, qui « aimaient mieux commander aux riches que de s'en-« richir eux-mêmes ; ne multipliez pas le nombre de vos « adversaires ; écoutez plutôt les conseils des cités que « ceux des ducs de cette seule ville ; conservez l'unité « de votre royaume ; autrement vous offenserez les « Dieux immortels et vous perdrez votre couronne. »

Mais ce prince n'eut pas le tems de profiter de ces conseils ; il fut, ainsi que les prêtres eux-mêmes, tué par le peuple, que les Grands excitèrent à la révolte : un autre roi fut élu, les archiflamines furent égorgés, on n'épargna que le souverain pontife, afin de connaître par son intermédiaire les oracles des Dieux, qui bientôt annoncèrent à Belgis le sort le plus funeste. Arioviste, roi des Saxons, attaqua Belgis, la prit, et la détruisit.

Cet événement termine l'histoire du royaume belge. Après les succès de Jules César, les Belges qui avaient survécu à leurs malheurs se cachèrent ou s'exilèrent ; le pays demeura désert.

Auguste rappela les Belges dans leurs anciennes propriétés, en leur imposant toutefois de nombreuses et dures conditions, telles que de n'avoir point d'armes, de ne construire aucune fortification, de payer une capitation, d'adopter les rites, les lois, les cérémonies, la langue des Romains.

Plus tard il fut défendu, sous peine de mort, d'employer dans les écrits, dans les discours publics ou familiers, les dénominations de *Belgis*, *Belge* et *Belgique*, il fut même ordonné d'effacer celles qu'on trouverait dans les livres, ou sur les murs, etc.; il fut également prohibé, même sous peine de mort, de parler ou d'écrire en langue belge, et des ôtages du pays retenus à Trèves furent condamnés à la peine capitale pour avoir écrit en cette langue des lettres à leurs concitoyens.

«Tandis que l'on conduisait les condamnés au théâtre « pour les supplicier, et que le héraut disait : *Gardez-« vous de violer les décrets de l'empereur*, ils s'écrièrent : « — O Belges, chers compatriotes! secourez-nous, se-« courez-nous! ou du moins prenez part à notre mal-« heur! C'est pour avoir écrit en belge à nos concitoyens « que nous sommes condamnés. » — A ces mots il se fit « une agitation violente dans le peuple, qui poussa avec « fureur les cris : *Meurent les Romains! Vivent les Belges!* « Les Romains, à la vue de cette émeute, cherchèrent « à s'échapper, mais les Tréviriens les arrêtèrent et les « mirent à mort... puis ils donnèrent connaissance de « ces événemens aux habitans de Metz et des autres « villes voisines, qui toutes applaudirent à l'action des « Tréviriens et, s'étant liguées avec eux, chassèrent les « Romains de toute la province Rhénane. »

Tels sont les principaux faits qui, pendant les douze siècles antérieurs à l'ère chrétienne, m'ont paru les plus dignes de remarque dans les Annales du Hainaut.

Sans doute la manie orgueilleuse qu'avaient la plupart des chroniqueurs et des annalistes du moyen âge, de donner aux pays et aux princes dont ils rédigeaient l'histoire, une origine extraordinaire, des commence-

mens merveilleux, l'accueil que fesaient à ces fraudes historiques les lecteurs qui aimaient à être flattés ou même trompés, ont concouru à la fois à répandre des traditions évidemment mensongères pour nous; l'ouvrage de Jacques de Guyse en contient peut-être plus que toute autre chronique, parce qu'il a emprunté ses récits à différens auteurs qui, chacun de leur côté, avaient vraisemblablement inventé ou du moins exagéré plusieurs des faits qu'il a reproduits d'après eux.

Je l'ai dit, et je le répète, il se trouve dans Jacques de Guyse beaucoup de choses invraisemblables et évidemment fausses; mais jugera-t-on que tout est fabuleux et romanesque, et que tout l'est également? Non sans doute; la critique a donc à s'exercer spécialement sur la première partie des Annales du Hainaut; je me flatte que d'habiles et laborieuses investigations réussiraient à y démêler quelques vérités historiques, à y reconnaître des rapports, et des allusions à des institutions, à des mœurs moins anciennes, à des faits, à des usages, à des opinions du moyen âge; et, sous ce seul point de vue, nous devons savoir beaucoup de gré à l'honorable éditeur d'avoir mis dans la circulation littéraire un ouvrage auquel ses notes ajoutent beaucoup d'intérêt. Que serait-ce si la publication du recueil de Jacques de Guyse fesait découvrir quelques-uns, ou même un seul, des manuscrits des auteurs qui y sont cités et dont nous avons à regretter la perte!

Signé RAYNOUARD.

JOURNAL DES DÉBATS.

28 SEPTEMBRE 1831.

HISTOIRE DU HAINAUT, PAR JACQUES DE GUYSE, *traduite en français, avec le texte latin en regard*, par M. le marquis de Fortia. Trois volumes.

Article de M. SAINT-MARC GIRARDIN.

JE ne connais que les trois premiers volumes de cette publication qui, je crois, est restée suspendue (1). Je ne m'étonne guère qu'une chronique latine d'un moine de Valenciennes, contenant, dans les trois volumes publiés, l'histoire du Hainaut, à partir de l'année 1228 avant J.-C., n'ait pas intéressé vivement le public, et que l'éditeur ait été forcé d'en interrompre la publication. Je m'en afflige cependant. Les histoires tant soit peu fabuleuses que compilaient les moines du moyen âge, ne méritent ni tout le mépris, ni tout l'oubli où elles sont tombées aujourd'hui. Il serait digne d'un siècle où la critique est hardie et novatrice, d'examiner les chroniques dédaignées, et de voir si l'on ne peut pas en tirer quelques renseignemens sur l'ancien état de la Gaule.

Quelques détails dans Tite-Live, sur les invasions des Gaulois en Italie et en Grèce, les *Commentaires* de Jules César, voilà toute l'histoire ancienne de notre

(1) Elle ne l'a jamais été.

pays. Les peuples de la Gaule n'avaient-ils pas, outre l'histoire de leur conquête, conservée par les Romains, une histoire antérieure? n'avaient-ils pas eu leurs révolutions? Ces événemens n'ont-ils laissé aucun souvenir? N'y avait-il pas, chez nous, des récits et des traditions antérieurement à Jules César? ces traditions n'ont-elles été recueillies par personne? Le moyen âge, plus rapproché que nous des tems anciens, n'en a-t-il pas gardé quelques récits? Voilà des questions curieuses sur lesquelles l'étude des chroniqueurs fabuleux du moyen âge peut jeter quelque jour. Il serait beau de pouvoir restaurer la Gaule celtique, cette Gaule qui a précédé la Gaule romaine, et que la Gaule romaine a fait oublier ! Il serait beau de pouvoir ressusciter peu à peu le monde celtique. Quelques travaux déjà ont été faits; M. Quinet s'occupe avec zèle de remettre en lumière nos anciennes épopées, et les considère surtout sous le point de vue historique.

M. de Fortia, en publiant un des chroniqueurs du moyen âge, essaie de frayer une route de plus à ces recherches intéressantes. Cette route est-elle sûre, est-elle facile? ne peut-on pas s'y égarer plus facilement qu'en toute autre? Je ne veux répondre de rien; je ne donne qu'une simple indication : je marque, avec M. de Fortia, un endroit qui n'a pas été fouillé. C'est dans ce but seulement que je m'occupe de l'*Histoire du Hainaut* de Jacques de Guyse.

Je trouve dans cette *Histoire du Hainaut* une nomenclature fort longue des différens chroniqueurs de nos provinces septentrionales. Ainsi Nicolas Rucler, Clérambault, Lucius de Tongres, Hugues de Toul, voilà quatre auteurs, et il y en a d'autres cités dans Jacques

de Guyse, qui ont écrit d'anciennes chroniques. C'est d'après ces auteurs que Jacques de Guyse a fait l'*Histoire du Hainaut*, à partir de l'année 1228 avant J.-C. Il est fort honorable pour le Hainaut d'avoir une histoire 1228 ans avant J.-C. Le Hainaut, selon notre moine, a été peuplé par une colonie venue de Troie : au moyen âge, tout vient de Troie ; il s'est conservé dans la mémoire des peuples une espèce de souvenir de la poësie homérique. C'est de ces souvenirs confus d'Homère et de Virgile que s'était formée une tradition qui rattachait, tant bien que mal, l'histoire des peuples du nord à l'histoire de Troie. C'est donc un prince troyen, nommé *Bavo*, qui vient fonder Belgis, sur la montagne de Bel. Tout cela est fabuleux, fantastique ; de plus, tout cela aussi, et c'est un grand défaut, est ennuyeux. Pourquoi donc en parlé-je? pourquoi y attaché-je une si grande importance? Voici pourquoi.

De nos jours, nous avons changé la manière de faire l'histoire ; nous avons inventé une espèce de formulaire historique. L'histoire n'est plus seulement la suite des faits et des événemens; nous avons pensé qu'il y avait, dans les événemens, quelque chose qui pouvait être ramené à des formules générales. Un homme d'un esprit à la fois gracieux et élevé, M. Ballanche, a surtout adopté cette méthode de généraliser l'histoire. Il y a, dans l'histoire, une première époque où les hommes sont soumis au joug des théocraties, ces théocraties sont poëtiques et savantes. M. Ballanche a fait un livre appelé *Orphée* : cet Orphée est l'emblème et le tipe de l'époque sacerdotale. Voilà donc une espèce de roman historique fait d'après des idées de haute philosophie. L'Orphée de M. Ballanche est, en même

tems un roman et un sistème de philosophie. Après l'époque sacerdotale, vient l'époque guerrière. Romulus et l'histoire de Rome, suite de la vie de Romulus, expriment et personifient cette deuxième époque.

Dans la *Bible*, ce dépôt authentique des origines de l'espèce humaine, si nous cherchions des noms pour exprimer ces deux époques, nous trouverions Samuel comme représentant de l'époque sacerdotale, et Saül comme représentant de l'époque guerrière. Partout donc, dans l'histoire profane comme dans l'histoire sacrée, ces deux époques fondamentales de l'humanité sont exprimées; partout il y a des traces de la lutte entre les prêtres et les guerriers : l'histoire et la philosophie rendent à ce sujet le même témoignage.

Eh bien, chose singulière! le moine de Valenciennes qui vivait au fond de son couvent, et qui est mort en 1399, a travaillé comme s'il savait la philosophie de l'histoire. Son roman de Bavo et de Belgis, c'est l'histoire de l'humanité, et les deux époques fondamentales s'y trouvent exprimées. Voici donc un problème curieux. Jacques de Guyse et ses devanciers, tels que Rucler, Clérambault, Lucius, Hugues, ont ils devancé les profonds philosophes de nos jours? Ont-ils vu que l'histoire de l'humanité pouvait se rapporter à certaines formules générales? Possédant à la fois le génie philosophique et le génie dramatique, ont-ils, après avoir créé un sistème philosophique plein de hardiesse et de force, su animer ce sistème et en faire un roman historique plein d'intérêt et de curiosité? Je ne demande pas mieux que de croire au génie de Jacques de Guyse, mais je ne crois pas cependant qu'il ait deviné à la fois l'histoire philosophique, telle que les Allemands l'ont

faite, et le roman historique, tel que nous l'a donné Walter Scott.

Que faut-il donc croire ? Ne faut-il pas nécessairement penser que Jacques de Guyse et ses devanciers ont écrit d'après des traditions plutôt que d'après leur imagination ? Ces chroniqueurs du moyen âge, si ridicules, si fabuleux, si méprisés, auraient donc conservé comme par miracle un souvenir des événemens qui ont précédé l'invasion de César ? Les fables de ces auteurs pourraient donc aider à retrouver une espèce d'histoire antérieure à l'ère chrétienne dans les Gaules ? Cette conclusion est nécessaire. En effet, ou Jacques de Guyse et ses devanciers sont de profonds philosophes et d'admirables romanciers, ce que je ne crois pas, ou bien ce sont de sincères et naïfs interprètes des récits qui se sont gardés dans la mémoire des peuples. Il faut que nous adoptions l'une ou l'autre de ces deux conclusions ; il faut que nous croyons ou au génie de Jacques de Guyse, ou à l'authenticité quelconque de ses écrits.

Après avoir ainsi justifié notre chroniqueur, après avoir montré que ses fables ne sont pas toutes méprisables, et que l'on peut y trouver quelques utiles renseignemens sur l'antique histoire des Gaules, j'arrive à sa chronique même, et j'en extrais quelques passages à l'appui de mes idées.

Je prends l'époque où le pouvoir fut transféré du sacerdoce à la royauté. Le sacerdoce était investi du pouvoir suprême dans la ville de Belgis. Il perd cette autorité, qui passe à des rois. Vous le voyez, c'est l'histoire de Samuel et de Saül. A la mort du grand-prêtre Hérisbrandus, il y avait, dans la ville de Belgis,

un grand et célèbre chasseur (tous les anciens héros sont des chasseurs), qui s'appelait Ursus. Le peuple, fatigué de la domination sacerdotale, le nomme roi. Voici le portrait que Jacques de Guyse fait d'Ursus :

« Cet Ursus était d'une conformation extraordi-« naire, robuste et couvert de poils comme un ours, « sa ressemblance avec cet animal féroce lui en avait « fait donner le nom. Sa taille était belle et élevée, car « il surpassait de près de deux coudées les plus grands « citoyens de Belgis. Sa figure inspirait la terreur, « mais elle n'était pas sans beauté. Il avait un courage « et une audace que rien ne pouvait ébranler. Il était « léger et agile de corps, d'un esprit vaste et intelli-« gent, cruel dans ses affections, horrible à voir, rusé « dans ses discours et lent dans sa démarche. On rap-« porte qu'il mit de ses propres mains cinq ours en « pièces, qu'il attaquait seul les sangliers et les autres « bêtes sauvages, et qu'il lui suffisait de ses propres « forces pour les dompter. »

Voilà le roi que les citoyens de Belgis élurent à une fort honorable majorité. Mais l'ordre des prêtres, le clergé de Belgis, cherche à secouer cette domination laïque; la lutte s'engage entre les prêtres et les guerriers : Ursus extermine la race des prêtres. Pour exterminer la tribu sacerdotale, avec qui s'allie-t-il? avec les Germains. Chose remarquable ! les Germains, dans l'histoire de l'Occident, sont le peuple guerrier par excellence; ils représentent l'époque où le pouvoir devint l'apanage du glaive, et tomba des mains de la caste sacerdotale. Toutes les institutions germaniques sont des institutions guerrières; pas de caste sacerdotale, aucune trace de théocratie, enfin tout ce qui ca-

ractérise une tribu toute guerrière. Si l'histoire de Jacques de Guyse est une fable, cette fable, il faut l'avouer, cadre admirablement avec la philosophie de l'histoire. Elle raconte une révolution qui se trouve dans l'histoire de tous les peuples, et elle choisit pour instrument de cette révolution le peuple que ses institutions rendent le plus propre à jouer ce rôle.

Ursus transporte à Trèves le siège de l'empire Belge; c'est une politique habile, quand on veut faire une révolution dans un état, d'en changer la capitale; toutes les grandes révolutions ont adopté de nouvelles capitales. Quand Constantin a mis le christianisme sur le trône, il a quitté Rome, il a senti qu'à un nouvel empire il fallait une nouvelle ville, et il a transporté le siège de l'empire à Bizance. Dans l'antiquité, Romulus avait transporté la suprématie d'Albe à Rome. Albe était la ville sacerdotale, la ville du pieux Énée, de ce guerrier-prêtre qui, lorsqu'il propose aux peuples du Latium de s'unir à ses Troyens et de ne plus faire qu'une seule nation, leur dit ces mots qui n'ont pas été assez remarqués :

Sacra Deosque dabo.

« C'est moi qui donnerai les dieux et le culte. » Rome, rivale d'Albe, est la ville guerrière, la ville de Romulus brigand, chasseur, héros, c'est tout un. Enfin, lorsque Pierre-le-Grand veut fonder une nouvelle Russie, il fonde Saint-Pétersbourg et abandonne Moscou. Saint-Pétersbourg est la ville qui marque l'avènement de la Russie en Europe; Moscou est la vieille Russie, la Russie encore toute orientale.

Les changemens de capitale ne sont donc pas des choses indifférentes, et les villes ne sont pas seulement des monceaux de pierres, elles sont aussi des simboles,

des signes, des emblèmes caractéristiques de la destinée des peuples.

Belgis, déshéritée de son titre de capitale, murmure, se plaint, et bientôt il y a une révolte. Les insurrections ont, on le voit, en Belgique, des précédens respectables ; car voici une insurrection belge qui date de quelques mille ans avant J.-C. Le roi avait publié un décret par lequel il ordonnait que la ville de Belgis et toutes les cités et les places fortes de son royaume deviendraient à jamais sujettes de la ville de Trèves, et que toute personne qui se montrerait rebelle serait condamnée à être écorchée toute vive. Plusieurs cités répondirent sagement à ce décret que si la ville de Belgis, qu'elles considéraient toujours comme leur métropole et leur souveraine, quoiqu'elle fût déchue pour un tems de sa grandeur, consentait à le recevoir et à obéir, elles imiteraient son exemple. Mais, lorsque ce décret fut publié au théâtre de Bel, devant la grande statue, le peuple, et surtout les femmes, poussèrent des cris et des hurlemens si terribles qu'on eût dit qu'elles étaient devenues entièrement folles. Elles se jetèrent avec furie sur celui qui publiait l'édit et sur les quatre fils d'Ursus qui l'assistaient, elles les déchirèrent tous les cinq, à coups de dents et d'ongles, en autant de morceaux qu'elles étaient de personnes ; puis, courant avec impétuosité par toute la ville, elles égorgent sans pitié tous les hommes et toutes les femmes qui s'étaient montrés favorables à Ursus.

Dès le matin du jour suivant, les hommes de la ville s'assemblèrent dans l'amphithéâtre de Bacchus ; mais, comme ils étaient pour la plupart jeunes, timides, sans aucune expérience et sans résolution, ils ne purent prendre aucun parti convenable aux circonstances, ni

trouver un chef qui se chargeât de gouverner la cité. Les femmes, qui s'étaient aussi rassemblées dans le temple de Bel, ayant connu cette faiblesse des hommes, les forcèrent de quitter l'amphithéâtre de Bacchus, et de céder leurs places aux veuves de Belgis, qui s'y rassemblent toutes, avec un grand nombre de femmes mariées. Elles délibèrent et élisent pour leur reine la jeune Ursa, qui était fille d'Hérisbrandus, autrefois prince des prêtres. Vous le voyez, c'est la tribu sacerdotale qui résiste, c'est de son sein que sort le chef de l'insurrection. Il ne resta plus alors dans la ville que ceux qui étaient demeurés fidèles au culte des dieux et aux anciennes lois de Belgis, et les enfans de ceux qui avaient été tués. La reine fit le recensement de toutes les femmes depuis l'âge de vingt ans jusqu'à celui de quarante-cinq, et on en trouva plus de deux cent mille capables de porter les armes, sans comprendre dans ce nombre celles qui étaient enceintes, malades ou infirmes. Elles jurèrent toutes par les dieux qu'elles défendraient avec leur reine les libertés de Belgis contre Ursus et contre les Trévirois, ou qu'elles perdraient la vie.

Voilà l'insurrection féminine de la ville de Belgis, mille ans avant l'ère chrétienne.

Ursa règne avec gloire; si l'on en croit les détails donnés par Jacques de Guyse, Ursa est une espèce de Sémiramis flamande. La guerre s'engage entre Ursus et Ursa; les amazones de Belgis demeurent victorieuses, cependant elles appellent à leur secours les barons de la Bretagne : ce titre de baron se trouve singulièrement placé à cette époque ancienne. Les barons de Bretagne voyant les femmes combattre avec tant de courage qu'elles n'avaient pas besoin d'aide, se con-

tentèrent de les regarder et de les admirer, sans vouloir avoir aucune part à leur gloire. Puis, après le combat, ils leur envoyèrent une députation pour demander en mariage un grand nombre de ces nobles amazones : on leur accorda deux mille jeunes filles, qui devinrent de cette manière baronnes de Bretagne.

Telle est, dans Jacques de Guyse, l'histoire de la lutte entre les prêtres et les guerriers, entre Ursus, chef des guerriers, allié des Germains, et Ursa, héritière de la tribu sacerdotale. Les efforts d'Ursa pour relever le pouvoir sacerdotal furent infructueux. Enfin, l'autorité souveraine, après avoir été théocratique sous les prêtres, après être devenue monarchique sous Ursus, devient élective sous un des successeurs d'Ursus. Telle est la marche des choses, tel est l'ordre des métamorphoses que le pouvoir subit dans les sociétés. D'abord despotique, illimité, dominant les consciences et les corps, puis monarchique, régulier, limité, puis électif, puis enfin la royauté aboutit au consulat : telle est aussi l'histoire de Belgis, dans Jacques de Guyse.

Ainsi donc, ce roman du quatorzième siècle, fait avec des lambeaux d'anciens auteurs, est vrai et authentique si nous en croyons la philosophie de l'histoire. Je ne veux pas m'arrêter plus long-tems sur Jacques de Guyse et sur ses devanciers ; j'ai seulement voulu donner une idée de l'intérêt que peuvent avoir des recherches faites avec soin dans les chroniques du moyen âge. Les fables qu'ils ont racontées ne sont pas à dédaigner. Consultées avec discernement, elles peuvent donner des lumières imprévues sur l'histoire des peuples celtiques.

Signé SAINT-MARC.

JOURNAL DES SAVANS.

SEPTEMBRE 1831.

LIVRES NOUVEAUX. — FRANCE.

HISTOIRE DES POÉSIES HOMÉRIQUES, *pour servir d'introduction aux Observations sur l'Iliade et l'Odyssée;* par M. DUGAS-MONTBEL, membre de l'Institut, etc. Paris, Firmin Didot, 1831. In-8° de 160 pages, et 5 d'additions et de corrections.

Cet ouvrage a paru avec le tome II des *Observations sur l'Iliade d'Homère* par M. Dugas-Montbel. Paris, Firmin Didot, 1831, in-8. de 402 pag. Les observations comprises dans ce volume s'appliquent aux livres XIII-XIV de l'Iliade.

HOMÈRE ET SES ÉCRITS, par M. le marquis DE FORTIA D'URBAN. Paris, H. Fournier. 250 pages in-8°. Dix chapitres :

I. Usage de l'écriture dans la Grèce. II. Existence d'Homère, et sa Vie par Hérodote III. Des rhapsodes, de Licurgue (sic), et de la première édition d'Homère. IV. Éditions des poësies d'Homère, publiées en Grèce et en Égipte, après celle de Pisistrate. V. Critiques des modernes contre Homère, et histoire de ses écrits jusqu'au quatorzième siècle. Paradoxe de Flavius Josèphe et de Dion Chrisostôme. VI. Critique d'Homère par l'abbé d'Aubignac et Perrault. VII. Introduction des principes de Vico en Angleterre et en Allemagne. VIII. Sur le sistème de Frédéric-Auguste Wolf. IX. De la nouvelle école allemande. X. Dernières observations sur Homère et ses poësies.

Le sistème soutenu par M. Dugas-Montbel, combattu par M. de Fortia, est celui qui suppose que nous n'avons plus les poëmes d'Homère; qu'il existe sous son

nom deux grands recueils de morceaux primitivement isolés et fugitifs, qui ont été rapprochés et coordonnés sur des plans communs conçus après coup; que l'ensemble s'en est accru dans le cours de trois ou quatre siècles; que par conséquent l'Iliade et l'Odissée appartiennent aux Homérides, c'est-à-dire aux imitateurs et aux successeurs d'Homère, bien plus qu'à lui, s'il est vrai même qu'il ait existé un poëte de ce nom. Quelques-unes de ces idées avaient été jetées dans le public à diverses époques des deux derniers siècles : Frédéric-Auguste Wolf les a développées en 1795 ; elles ont acquis, même en France, des partisans fort distingués, tels que Charles Lévesque et Clavier, et aujourd'hui M. Dugas-Montbel. On est obligé de convenir avec eux que les textes de ces deux poëmes ont subi, comme bien d'autres textes classiques, d'assez graves altérations. Platon, Aristote, Plutarque, citent des vers de l'Iliade, de l'Odissée, que nous ne retrouvons plus dans les manuscrits et les éditions d'Homère. Selon Wolf, ce poëte n'a jamais rien écrit : de son tems, l'écriture n'existait pas chez les Grecs; il a pu composer, réciter, chanter çà et là quelques morceaux qu'on a retenus, complétés, arrangés, mis en ordre. Pour établir ce sistème, Wolf a besoin de faire Homère un peu plus ancien qu'il n'a paru l'être, ou plutôt de supposer que, depuis la prise de Troie jusqu'à l'an 950 avant notre ère, un poëte ou plusieurs poëtes ont célébré Agamemnon, Achilles, Nestor, Ulisses, déploré la mort de Patrocles, raconté les malheurs de Priam. On fait même remonter jusqu'au tems des Argonautes ces troupes ou ces familles de rhapsodes qui parcouraient les villes et les bourgades en chantant leurs

propres vers et ceux d'autrui. Homère était, dit-on, un rhapsode tout comme un autre, un des plus distingués peut-être, et qui cherchait de préférence la matière de ses poësies dans les exploits des Grecs vainqueurs des Troyens. Ses chants et ceux des autres rhapsodes ses contemporains ou ses successeurs, après avoir été diversement rassemblés sous Licurgue, sous Pisistrate, et recensés par les grammairiens d'Alexandrie, ont pris peu à peu une liaison épique à laquelle ni Homère ni les Homérides n'avaient jamais pu songer. Telles sont les hipothèses que M. Dugas-Montbel vient de reproduire au sein de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et qu'il a présentées avec tous les avantages qu'une érudition profonde et une ingénieuse sagacité pouvaient leur donner. Il n'en est pas moins vrai qu'avant l'établissement de l'école d'Alexandrie, Aristote admirait la parfaite unité qu'Homère avait su imprimer à ses grands poëmes : il le trouvait supérieur en ce point à tous ceux qui avaient composé des Héraclides, des Théséides, d'autres épopées, et si habile à rapprocher tous les détails qui tenaient à une seule action, à lier entr'elles toutes les parties d'un même tout, que ses ouvrages ne pouvaient admettre nulle part ni transposition ni retranchement. L'Antiquité entière, et presque tous les littérateurs modernes, en ont conçu la même idée ; et c'est moins là une opinion qu'un sentiment auquel il est à peu près impossible de résister en lisant l'Iliade et l'Odissée : il faudrait, pour en triompher, des faits positifs, des témoignages précis, des documens authentiques, qui, jusqu'à présent, ont manqué aux plus habiles partisans des conjectures de Ch. Perrault, de Vico et de Fréd.-

Auguste Wolf. Aussi viennent-elles d'être réfutées d'une manière, à notre avis, PÉREMPTOIRE, par M. de Fortia d'Urban : on peut regretter seulement qu'il ait cru à-propos de faire usage d'une prétendue Vie d'Homère par Hérodote, production apocriphe trop peu digne de confiance. Il y est dit qu'Homère, né de Crithéis fille de Mélanopus, fut d'abord appelé Mélésigène, parce que sa mère l'avait mis au monde sur les bords du fleuve Mélète (1). On y voit comment Mélésigène devint aveugle, comment ce malheur lui valut le nom d'Homère, et de quelle ressource lui fut son talent poëtique dans ses aventures et ses voyages. Ce livre n'avait été cité par personne avant Tatien; il l'a été depuis par Étienne de Bizance, qui n'a vécu qu'au cinquième siècle de notre ère. Si des grammairiens du moyen âge, et particulièrement Suidas, l'ont tenu pour authentique, il a été mieux jugé après la renaissance des lettres. Gér.-J. Vossius a reconnu que cet opuscule ne pouvait être d'Hérodote; et cette opinion est devenue celle des meilleurs critiques : aux ieux de l'un d'eux (L.-Gasp. Walckenaer), ce n'est qu'un misérable essai de quelque pauvre sophiste : *Nugax libellus de vitâ Homeri sub Herodoti nomine vulgatus, sed unâ quidem sententiâ, à quodam sophistâ pauperculo scriptus, ingenii exercendi caussâ.* Wesseling n'y retrouve ni la diction d'Hérodote, ni la douceur constante de son dialecte ionique; ce sont d'autres expressions, un autre stile : *dictionis sanè tenor et filum vocabulaque complura non sunt Herodotea.* Ce sont même d'autres idées. Par exemple, Hérodote, au second livre de son Histoire, dit

(1) ou *Mélès.*

qu'Homère a vécu 400 ans avant lui, tandis que l'auteur de la Vie de Mélésigène compte 622 ans entre ce poëte et l'expédition de Xerxès, en l'année 480 avant Jésus-Christ, 4 ans après la naissance d'Hérodote. Bouhier a fait de vains efforts pour écarter ces observations, qui ont repris aux ieux de Schweighæuser, en 1816, de M. Miot en 1822, toute la force que leur avaient donnée Vossius, Spanheim, Wesseling, Walckenaer. Despréaux s'était abstenu de citer cette Vie d'Homère en réfutant Ch. Perrault, qui, cent ans avant Fr.-Aug. Wolf, avait écrit que l'Odissée et l'Iliade n'étaient que des recueils de poësies diverses, improvisées dans les bourgs de la Grèce par des chanteurs ambulans. Perrault attribuait cette savante découverte à l'abbé d'Aubignac, qui ne l'avait pas publiée; mais elle se trouve en effet dans un livre qui lui est attribué par Goujet, et qui a paru, en 1715, sous le titre de *Conjectures académiques, ou Dissertation sur l'Iliade, ouvrage posthume d'un savant.* (Voyez Œuvres de Boileau, édition de 1725, tome III, pag. vij et 163 et suiv.) — Nous ne disons rien de l'orthographe adoptée par M. de Fortia pour les mots *olimpiade*, *pirrhonisme*, *Ulisses*, *etc.* : il en a donné les principes dans son ouvrage intitulé : *Nouveau sistème de bibliographie alfabétique*, Paris, 1822; et il ajoute ici que « ceux qui connaissent la « langue italienne ne seront pas surpris de lire Égipte « au lieu d'Égypte, etc. » Un emprunt si partiel du sistème orthographique des Italiens pourrait ne sembler qu'une anomalie dans le nôtre, qu'il n'est guère plus tems de changer.

Observation de M. le marquis de Fortia.

Il me semble que l'on ne peut pas dire que la Vie d'Homère n'a pas été citée par les Anciens avant Tatien, qui vivait l'an 130 de notre ère, ce qui paraît déjà bien ancien ; on peut seulement affirmer que si cette citation a été faite, elle l'a été dans des ouvrages qui ne nous sont point parvenus. Mais lorsqu'Eustathe, qui s'était occupé d'Homère toute sa vie, a dit (fol. 876) : Ἱστορεῖ ἐν τοῖς περὶ Ὁμήρου Ἡροδοτὸς « Hérodote le raconte « dans son histoire d'Homère » ; lorsque Démétrius Chalcondile et l'Académie grecque fondée par Alde Manuce pour présider à la première édition d'Homère, ont admis la Vie d'Homère dans cette édition comme authentique ; lorsqu'Henri Étienne a cru devoir aussi la placer à la suite de la grande Histoire d'Hérodote sans faire aucune objection ; lorsque l'objection chronologique qui avait fait naître le doute de Gérard-Jean Vossius, est prouvée n'avoir qu'une fausse base ; l'assertion d'un savant hollandais, appuyée sur la différence des stiles, peut-elle avoir quelque importance ? Madame Dacier, dans son ouvrage sur les causes de la corruption du goût, observe que, de son tems, les hellénistes étaient favorables à la cause qu'elle défendait (1), et que les ennemis d'Homère étaient ceux qui

(1) Tous les grands-hommes depuis vingt-cinq ou vingt-six siècles, dit mad. Dacier (*des Causes de la corruption du goust.* Paris, 1714, p. 3), bien loin de déclarer la guerre à Homère, l'ont honoré, l'ont respecté, l'ont reconnu généralement pour le père de la poësie; mais depuis cinquante ans il s'est élevé des hommes très mé-

ne pouvaient le lire dans sa langue. Actuellement la scène a changé. Des hellénistes modernes très-habiles sont ceux qui se déclarent contre l'authenticité des ouvrages d'Homère comme contre la Vie de ce poëte. Est-ce une preuve que le goût a fait des progrès? Dirons-nous que les Grecs de Constantinople ne connaissaient pas mieux leur langue que les hellénistes de nos écoles? C'est ce dont je crois pouvoir douter, et j'ose espérer qu'en y réfléchissant attentivement, les hellénistes modernes seront de l'avis que j'ai cru pouvoir soutenir.

Seconde observation.

P. 30 et suivantes, sur le pouvoir de la mémoire.

On observera qu'un acteur a besoin d'avoir son rôle écrit pour l'apprendre. S'il lui fallait l'étudier sur un simple récit, il n'y parviendrait pas ; il en est de même des deux exemples suivans : si la Jérusalem délivrée et la Bible n'avaient pas été écrites, on n'aurait pu les retenir qu'avec de bien plus grandes difficultés. Ainsi l'écriture est nécessaire à tous ces efforts de mémoire.

Octobre 1831.

P. 635.

Le docteur Bryant est persuadé que l'histoire d'Ulysse nous retrace les aventures d'Homère, les émo-

diocres, qui, sans autres armes que leur témérité, *car il n'y en a pas un seul qui ait su le grec*, ont levé l'étendard contre ce grand poëte.

tions qui existaient au cœur de ce poëte. Ce système n'est pas encore tout-à fait celui de Constantin Koliadès, qui fait d'Ulysse-Homère un des héros grecs vainqueurs des Troyens; mais il n'y a pas très loin de l'un à l'autre; et quelque hazardés qu'ils puissent être tous deux, ils nous sembleraient moins étranges et beaucoup plus ingénieux que celui qui supprime le poëte Homère, et le remplace par une suite de rhapsodes inconnus.

Extrait du journal des Débats du 21 *avril* 1832, *p.* 3, *article de M. Jules Janin.*

« Cela est fatigant d'entendre dire à chaque instant « que M. de Buffon ne savait pas l'histoire naturelle, « qu'un pié-plat est l'auteur du *Joueur* de Regnard, que « Beaumarchais n'a pas trouvé *Figaro*, et que *Gil Blas* « est Espagnol; il y en a qui disputent à Homère « l'Iliade. Accusations banales! Récriminations stu- « pides! On ne tient pas compte de ses maçons à l'ar- « chitecte, et l'on inquiète le génie sur ses ma- « nœuvres. » On veut que ce soient les rhapsodes et les diascévastes qui aient composé les poëmes d'Homère. Ces Homérides, qui se sont honorés de porter le nom d'Homère, qui ont confondu en quelque sorte leur existence avec la sienne, de manière à ne pas même laisser connaître leur nom à la postérité, deviennent les veritables auteurs des poëmes d'Homère, et voudraient lui enlever jusqu'à son existence!

NOTICE

SUR BAUDRI.

Jacques de Guyse dit très-peu de choses des guerres saintes. La notice qui suit est destinée à suppléer en quelque sorte à son silence. Rédigée à la demande de M. Michaud pour sa bibliothèque des Croisades, elle était restée inédite par des circonstances étrangères à cet immortel historien.

Benjamin GUÉRARD.

NOTICE
SUR BAUDRI,

ARCHEVÊQUE DE DOL,

NÉ VERS LE MILIEU DU XIe SIÈCLE, MORT EN 1130.

Baudri, Balderic ou Batori, embrassa la vie monastique à Bourgueil, abbaye de l'ordre de saint Benoît, située dans une solitude à l'extrémité de l'Anjou. Il en fut fait abbé en 1079, et non pas en 1089, comme le marque le P. le Long (1). Il se livra avec ardeur à l'étude des lettres, et s'appliqua même à la poësie,conformémen t au goût de son siècle, quoiqu'alors on y réussît assez mal. Malgré le témoignage d'Orderic Vital en sa faveur, on a peine à croire que cet abbé ait eu du zèle pour le rétablissement de la discipline parmi ses moines, puisque l'on voit que de son tems on n'observait pas l'abstinence de la viande dans l'abbaye de

(1) *Bibl. fr.* p. 747

Bourgueil, même le samedi. Loin de s'opposer à cette violation de la règle de son ordre, qui proscrivait le gras pendant toute l'année, il blâma les scrupules d'un religieux de son abbaye, qui s'en tenait au maigre, en le qualifiant de juif qui observe le sabbat. Cependant cette abstinence du samedi était si générale, que les comédiens mêmes se fesaient un devoir de l'observer (1). Mais il paraît que Baudri s'appliquait, dans son couvent, plus aux lettres qu'à l'abstinence, et plus à faire des vers, souvent trop libres et trop satiriques, qu'à mener une vie religieuse (2). Après la déposition de Sanction, évêque d'Orléans, Baudri se mit sur les rangs pour lui succéder, et répandit l'argent de son abbaye pour favoriser son élection; mais il ne put l'emporter sur un prêtre plus riche que lui, l'archidiacre Jean. Cette mortification le fit rentrer en lui-même, et sa vie, depuis cette époque, n'offrit plus qu'un sujet d'édification. Ce fut même en considération de sa piété et de sa vertu, qu'il fut élu archevêque de Dol en 1107 (3), et non pas en 1112, comme le prétend le Baud dans son histoire de Bretagne, ni en 1114, comme l'ont avancé les premiers auteurs du *Gallia christiana*, ainsi que le P. le Long, Cave, le P. Alexandre et d'autres savans. Baudri, après son voyage de Rome, d'où il rapporta le pallium, au commen-

(1) Pierre le Vénérable, *Epist.* VI, 15.
(2) Mabillon, *Annal.* t. V, p. 146, lib. 65, n. 68
(3) *Hist. litt. de la Fr.* t. XI, p. 99 et 100.

cement de l'an 1109, donna tous ses soins à la répression des désordres de la Basse-Bretagne. Il y avait trouvé une désolation affreuse, des peuples féroces et nulle trace d'instruction. Malgré l'ardeur de son zèle, la barbarie du peuple qui habitait les côtes maritimes, le rebuta; il résolut de quitter le pays, il passa en Angleterre en 1119, pour y chercher quelque consolation dans les monastères nouvellement fondés ou réformés. De retour en France, il se fixa, dans les dernières années de sa vie, à Saint-Samson-sur-Rille, en Normandie, et mourut le 7 janvier de l'année 1130. Son corps fut inhumé dans l'abbaye de Préaux, sans que personne honorât d'une épitaphe le tombeau de celui qui en avait composé un si grand nombre pour les hommes célèbres de son tems.

Nous nous dispenserons de donner ici la liste de ses ouvrages (1). Le plus considérable de tous est son histoire de la prise de Jérusalem, *Historia Hierosolymitana*, qui commence en 1095 au concile de Clermont, auquel il assista, et finit à la bataille d'Ascalon, livrée le 12 août 1099, et non 1098, comme il le rapporte par erreur. Du reste Baudri s'est contenté de polir et d'étendre l'ouvrage d'un anonime, qui lui-même n'avait fait que retoucher, en le gâtant, celui de Tudebode, dont il avait supprimé le nom. L'Histoire de Tudebode, que Baudri n'a pas connue, ne fut retrouvée qu'au XVIIe siècle.

(1) On la trouvera dans l'*Hist. litt. de la Fr.* t. XI, p. 103 — 113.

Ce fut Besli qui la découvrit; il la communiqua à Duchesne, qui l'inséra dans le tome IV de son recueil des Historiens de la France.

Baudri ne fut donc pas témoin des événemens qu'il raconte, comme il l'avoue lui-même dans son prologue. Mais, lorsqu'il eut achevé son livre, il s'empressa de l'envoyer à Pierre, abbé de Maillezais, qui avait été à la croisade, pour le soumettre à son approbation. Il lui témoigna dans la lettre qu'il lui écrivit à ce sujet une amitié bien vive, qui paraît sincère, quoiqu'exprimée avec recherche et emphase. Pierre, dans sa réponse, imprimée par Bongars à la suite de la lettre de Baudri, lui annonce le renvoi de l'ouvrage, dont il vante beaucoup le stile, sans rien dire de son exactitude, qui ne pouvait être contestée, et dont Baudri d'ailleurs n'était pas responsable. Comme celui-ci avait marqué à son ami qu'il avait eu l'intention d'écrire la vie de Geoffroi, oncle de l'abbé de Maillezais, Pierre lui répond à son tour qu'il entreprendrait de peindre les belles actions de Baudri, s'il ne craignait, par son insuffisance, de les ternir et de les atténuer. Ce genre de politesse, assez commun dans le moyen âge, ne fut pas toujours stérile; et nous lui devons un assez bon nombre de biographies, dont les héros, il est vrai, ne sont plus guère en honneur aujourd'hui, mais qui renferment des détails curieux sur la société au milieu de laquelle elles ont été écrites. Si les personages les plus ordinaires ont été transformés en autant de grands

hommes par leurs contemporains, souvent portés à croire leurs siècles supérieurs à ceux qui les ont précédés, les biographes eux-mêmes ont été mis au rang des historiens les plus illustres. « Puisque de « nos jours », dit Baudri dans son prologue, « les « Sallustes et les Cicérons, que notre pays possède « en grande abondance, ont dédaigné de se livrer « à ce travail, qui n'est pas sans gloire, c'est presque « avec indignation contre nos maîtres qui dorment « et s'ensevelissent dans la paresse, que j'ai osé l'en- « treprendre; et de peur qu'une histoire digne de « mémoire ne tombât dans l'oubli, je n'ai pas craint « pour la retracer, de présenter une main presque « sexagénaire. » Ici Baudri fait preuve de zèle, ce qui suit prévient en faveur de son équité. « Quoique « chrétien et descendant d'aïeux chrétiens, de telle « sorte que je possède le sanctuaire du Seigneur et « le titre de ma profession comme par héritage, « et que je déteste de toute mon ame les païens, « comme les ennemis de la loi de Dieu; cependant « en proférant la vérité de l'histoire, l'amour ou la « haine ni d'autres passions ne me précipiteront, « à mon escient, dans aucun parti; de manière, par « exemple, qu'en me portant le détracteur des gen- « tils, je devienne imprudemment le fauteur *men- « dacieux* et perfide des chrétiens. Si les premiers « ont déployé quelque audace et quelque énergie, « je rendrai justice à leur valeur et à leur courage; « je m'attacherai à rester fidèle à la vérité, et je répri- « merai, en veillant sévèrement sur moi-même, le

« zèle qui m'anime et que je dois porter avant tout « aux chrétiens. D'ailleurs, atténuer la bravoure des « Infidèles, ne serait-ce pas déprécier le courage et « les travaux des Croisés? »

Baudri annonce, en terminant son prologue, qu'il fera le résumé du livre qui lui sert de guide, et qu'il y joindra ce qu'il a lui-même appris des témoins ou des acteurs du grand drame qu'il se propose d'exposer.

Après avoir rappelé en peu de mots tous les malheurs de Jérusalem, l'auteur décrit les profanations que les gentils exerçaient dans les lieux les plus sacrés de la ville, depuis qu'elle était devenue tributaire du calife du Caire, qu'il appelle l'amiral de Babilone. Il peint les vexations qu'ils fesaient endurer aux pélerins, l'exil et la ruine des habitans de la cité de David; il traite de l'empire des infidèles qui s'étendait jusqu'à Antioche, de l'intérêt qu'excita le sort des lieux saints, et enfin de la réunion du concile de Clermont. Le discours qu'il met dans la bouche du pape Urbain II à cette illustre assemblée, diffère de celui qui se trouve rapporté dans l'Histoire de M. Michaud, et mérite de nous occuper un moment. Après avoir offert un tableau douloureux de Jérusalem, et rappelé que, malgré les outrages faits par les Turcs à notre religion, le tombeau du Seigneur n'avait pas cessé d'opérer tous les ans le même miracle; c'est-à-dire qu'aux jours de sa passion et dans l'église de la Résurrection, toutes les lumières du saint

sépulcre étant éteintes, elles s'étaient ensuite rallumées par un feu divin ; l'orateur s'écrie : « Malheur « à nous, mes frères ! malheur à nous qui sommes « tombés dans l'opprobre, aux ieux de nos voisins ! « à nous qui ne sommes plus, pour tout ce qui nous « entoure qu'un sujet de moquerie et de dérision ! « Compatissons aux malheurs de nos frères, du « moins par nos larmes; devenus un peuple abject « et les plus vils des hommes, pleurons l'horrible « dévastation de la Terre-Sainte. Oui, elle est sainte « cette terre, où l'on ne peut faire un pas qui n'ait « été illustré ou sanctifié par la présence du Sau« veur et de la glorieuse mère de Dieu ; foulé par « les piés des apôtres, et arrosé du sang des mar« tirs. Là sont les pierres, bienheureux Étienne, « qui t'ont paré d'une couronne céleste ! là sont les « eaux du Jourdain, ô saint Jean, qui t'ont servi « au batême du Sauveur ! c'est là que les enfans « d'Israël, après avoir traversé la mer Rouge, ont, « sous la conduite de Josué, vaincu et chassé les « Jébuséens et un ramas de barbares, pour former « la Jérusalem terrestre, à l'instar de la cité des « cieux. Et vous, mes frères, écoutez et entendez... » Ici l'orateur semblerait s'être ménagé une transition heureuse; on croit que nommant les chrétiens de nouveaux fils de Jacob, il va les appeler à franchir comme eux les monts et les mers; en effet il n'a plus qu'un pas à faire pour arriver à ce rapprochement; mais telle est l'éloquence de ces siècles passionnés et incultes, qu'après avoir

jeté de vifs éclairs, elle s'évanouit tout-à-coup; l'orateur éperdu s'égare avant d'atteindre au sublime. Urbain reproche aux chevaliers chrétiens leurs querelles et leurs déprédations, et les fesant rougir de honte de passer leur tems à s'égorger entr'eux, il les invoque enfin pour la défense de l'église d'Orient. « Armée des chrétiens », ajoute-t-il, « armée invincible sous la conduite de Jésus-« Christ, combattez mieux encore que les Jaco-« bites, pour votre Jérusalem; renversez, dissipez « ces Turcs qui la retiennent, mille fois plus crimi-« nels que les Jébuséens; enfin soyez glorieux de « mourir pour le Christ dans les mêmes lieux où il « a souffert la mort pour vous... »

Ce discours d'Urbain II, qui rappelle, en quelques endroits, des vers magnifiques de la scène française, excita un si vif enthousiasme, que chacun, sans consulter ses forces, son âge, ni ses moyens, s'empressa de se parer de la croix. Ceux qui refusèrent de la prendre, dit Baudri, furent regardés avec mépris.

Des miracles accrurent encore l'entraînement général. L'an 1095, le 4 avril et le 25[e] jour de la lune, quantité d'étoiles parurent aux ieux d'une infinité d'observateurs se détacher du ciel; elles étaient si serrées entr'elles, que, sans leur éclat, ils auraient pu les prendre pour de la grêle. Quelques-uns prétendent qu'elles tombèrent sur la terre; cependant nous n'osons pas, dit Baudri, affirmer témérairement leur chute, quoique nous sachions,

par expérience qu'il en tombe quelquefois du ciel.

L'auteur raconte ensuite la prédication de la croisade, qui se fit d'abord par les évêques, et dont tout le monde à la fin se mêla: *indè singuli sermocinabantur.* Il nous représente l'empressement et la joie des pélerins: les pères se réjouissaient de voir partir leurs fils, et les femmes leurs époux. « Les choses pourtant furent poussées trop loin, « *excessit tamen medicina modum.* Beaucoup d'er- « mites, de reclus et de moines abandonnèrent peu « sagement leurs retraites, pour suivre les croisés, « quelques-uns avec la permission de leurs abbés, « le plus grand nombre sans les consulter, en se « soustrayant à leur garde et se sauvant des mo- « nastères. Une foule de gens du peuple, parmi « lesquels se mêlaient des femmes, se vantaient « d'avoir été marqués d'une croix par le ciel même; « mais le fait se trouva entièrement faux. D'autres, « presqu'aussi nombreux, imprimèrent sur leur « corps une croix avec un fer chaud, soit par une « vanité condamnable, soit pour preuve de leur « bonne volonté.»

Après avoir décrit la multitude innombrable des croisés, et nommé leurs principaux chefs, Baudri ajoute que l'Angleterre et plusieurs autres pays, quoique séparés du reste du monde par l'abîme des mers, entendirent cet appel aux armes, comme un tonnerre à travers le bruit des vagues retentissantes. La Bretagne, la Gascogne, la Gallice s'ébranlèrent. Les Vénitiens, les Pisans, les Génois,

et tous ceux qui habitent les côtes de l'Océan et de la Méditerranée, équipèrent des vaisseaux, et les chargèrent d'hommes, de machines et de provisions. Ceux qui allaient par terre couvraient tout le pays par où ils passaient, comme des nuées de sauterelles. A leur tête marchait Pierre l'Ermite avec une multitude d'Allemands et de Français.

Ces détails sur les prédications et les préparatifs de la croisade, appartiennent à Baudri; il décrit ensuite la marche, l'indiscipline et les revers des pélerins, d'après d'autres chroniques que nous avons analisées. C'est encore d'après celles-ci, qu'il raconte les désastres des troupes de Renaud, de Gautier Sans-Avoir et de Pierre l'Ermite; la marche de l'armée de Godefroi, son arrivée à Constantinople et sa descente en Asie; le départ de Bohémond, son passage en Macédoine et la difficulté qu'il eut à se procurer des vivres dans un pays qui regardait ses compagnons non comme des pélerins, mais comme des gladiateurs et des tirans. Ils furent donc réduits, pour subsister, à enlever les bœufs, les chevaux, les ânes et tout ce qui s'offrait à leur convenance sur leur passage. Entrés dans la Pélagonie, située au nord de la Macédoine, ils campèrent devant un château fort, qui appartenait à des hérétiques et qui se trouvait bien approvisionné. Les croisés regardaient comme également ennemis de Dieu les Juifs, les hérétiques et les Sarrasins, et les traitaient tous de la même manière. Ils attaquèrent donc le château, et y

mirent le feu; ils le rasèrent, tuèrent tous ceux qui l'occupaient, et marchèrent ensuite vers le fleuve Vardar, qu'ils franchirent. C'est dans l'histoire de Raoul de Caen que Baudri a puisé le récit qu'il fait du passage de ce fleuve et des exploits de Tancrède.

Enfin après une route longue et pénible, la troupe de Bohémond entra dans Constantinople. Elle y trouva Godefroi de Bouillon, qui, ayant laissé son armée en Asie, avait repassé le bras de Saint-Georges, pour se plaindre à l'Empereur de ne pas recevoir les vivres que le gouvernement grec s'était engagé à fournir aux croisés. Ce fut alors que l'Empereur voulut exiger des chefs qu'ils lui prêtassent serment de fidélité. Les Francs y témoignaient beaucoup de répugnance: ils croyaient ne devoir ce serment qu'à Dieu seul, dont ils étaient les soldats: « Mais que pouvaient-ils faire?» dit Baudri: « d'une part, ils ne voulaient pas com-« battre les chrétiens; de l'autre, ils avaient besoin « de l'Empereur pour traverser le bras de Saint-« Georges. Ils jurèrent donc à Alexis *vie et hon-« neur*, et s'engagèrent à le respecter, aussi long-« tems que lui-même tiendrait avec bonne foi ce « qu'il avait promis. Le comte de Saint-Gilles « montra plus de mauvaise volonté à ce sujet, que « ses compagnons, et long-tems il médita même « sur les moyens de tirer de l'Empereur une ven-« geance éclatante. Enfin l'avis commun de ses « compagnons l'emporta, et son courroux céda à

« leurs remontrances. Il prêta le serment, mais il « ne voulut jamais consentir à l'hommage, et dé- « clara qu'il aimerait mieux mourir que de faire « hommage à l'Empereur . On dit que les Grecs « se contentèrent de son serment, n'en ayant pu « obtenir davantage. » Tancrède donna encore moins de satisfaction à Alexis, et ne rougit pas d'en venir à se déguiser, pour se soustraire aux engagemens qu'on exigeait de lui.

Enfin l'armée se trouva réunie de l'autre côté du Bosphore. Godefroi, arrivé à Nicomédie, y séjourna trois jours avec Tancrède; et ayant appris que le pays n'offrait aucun chemin praticable pour une armée aussi nombreuse, il envoya devant, pour aplanir les rochers et combler les précipices, trois mille hommes armés de cognées, de haches, de pioches et d'autres instrumens de fer. Un chemin fut ouvert, et l'on éleva de distance en distance des signaux pour guider les pélerins, qui arrivèrent le 6 mai sous les murs de Nicée. Le pain ne tarda guère à leur manquer; mais Bohémond en amenant des convois par terre et par mer, ramena l'abondance dans le camp.

Le jour de l'Ascension on commença le siège de la ville. Après avoir marqué la place que chacun des chefs croisés occupa sous les murs de la place, Baudri s'écrie: «O camp magnifique! ô tentes im- « posantes! qui vit jamais de semblables pavillons? « qu'on ne vante plus ce siège fabuleux de Troie; « que les tentes des Pélages soient avilies; et vous,

« noms et hauts-faits des capitaines grecs, rentrez « dans l'obscurité! là Ulisses déploya toute sa ruse; « là Ajax fit parade de son audace; là Achilles mon-« tra son caractère inflexible. Ici, au contraire, les « chrétiens firen tvoir une simplicité de colombe; « leurs guerres furent glorieuses et sacrées, et leurs « armes pures comme leurs mœurs... Je l'avoue, « je l'avoue, » continue Baudri enthousiasmé, « si « Balaam avait mérité d'assister à ce beau spectacle, « il aurait préféré ces tentes à celles des Israélites : « car on n'y voyait ni Madianites qu'on devait as-« sommer à coups de poing, ni serpent malin pour « brûler le méchant. En un mot cette milice avait « toute la beauté de l'église, et Salomon aurait pu « dire d'elle: *Voici que tu es belle, mon amie, comme* « *les tabernacles de Cédar, comme les tentes de* « *Salomon!* Dans cette armée les chefs combattaient « et montaient la garde, et l'on ne savait distinguer « le soldat du général. Tout était si bien commun « entre tous les pélerins, que personne ne possé-« dait rien en propre, mais toutes choses étaient à la « disposition de tous, comme dans la primitive « église. Les lieus de débauche et de prostitution « avaient été éloignés du camp, où chacun rivalisait « de décence et de chasteté. Les femmes, qu'on y « voyait en société avec les hommes, étaient celles « qui vivaient dans la foi conjugale, ou qui rem-« plissaient des services légitimes.... Les soldats « couraient à l'envi s'offrir à la mort les uns pour « les autres, et se réjouissaient de périr pour venger

« les injures de leurs proches. O France ! toi qui « l'emportes sur tous les pays ! qu'ils étaient beaux « tes pavillons sous le ciel de la Romanie !.... Que « Dieu maintienne cette union de tes enfans, afin « que tu puisses arriver en sureté à Jérusalem, « vers laquelle tu soupires ! » Baudri termine son premier livre à la prise de Nicée.

Le second livre commence par le combat que Bohémond eut à soutenir contre les Turcs, quelques jours après la reddition de cette ville. L'armée s'était partagée en deux corps. Les Turcs, aussi nombreux que le sable de la mer, se portèrent sur celui que commandait Bohémond ; la colère et la rage les animaient. A leur approche, le prince de Tarente demeura intrépide ; et parla en ces termes à ses compagnons : « Braves soldats du Christ, voici le « moment de combattre. Renoncez à tous les mo« tifs de crainte qui amollissent le courage ; il s'agit « de vous défendre avec fermeté. Soutenez, sans « vous lasser, les coups des ennemis ; confians dans « le secours de Jésus-Christ, montrez la force de vos « bras ; faites voir, en voici le moment, la valeur de « vos ancêtres ; ne terinssons pas, je vous en con« jure, l'honneur des Francs par notre indolence, « n'avilissons pas par notre lâcheté le saint nom des « chrétiens. Le moment est critique ; le combat est « devant vous ; l'ennemi est tout près, et en grand « nombre. Cependant rien de ce qui arrive n'arrive « contre votre attente ou votre gré. Tout succède « comme vous l'avez désiré. Vous êtes sortis de

« votre pays, vous êtes venus ici pour combattre. « Ce que vous avez long-tems désiré et demandé « au ciel se présente aujourd'hui. Les ennemis nous « environnent de toutes parts; mais ne vous effrayez « pas, nation invincible, nation dont la valeur « est inébranlable, car Dieu est avec nous. Si quel- « qu'un a peur, qu'il retrempe son cœur dans le « danger, ou que par pudeur il dissimule sa crainte. « C'est maintenant qu'il faut des armes et du cou- « rage. Mais pourquoi vous arrêter par mes dis- « cours? chacun de vous ne se parle-t-il pas assez à « lui-même? »

Les Turcs étaient vainqueurs, lorsque Bohémond fit avertir le second corps de l'armée du danger de ses soldats. Épuisés de fatigue, ils n'avaient plus d'espoir que dans le secours de leurs compagnons. « O s'ils arrivaient! » se disaient-ils entr'eux. « Mais « que notre attente reste secrète. Aujourd'hui, « avec l'aide de Dieu, nous triompherons de ces « ennemis qui nous accablent en ce moment; au- « jourd'hui nous nous enrichirons de leur opu- « lence, et nous serons dans la joie. En attendant, « taisons-nous, et tenons ferme. » Les Turcs furent battus et dispersés. « Cette nation, « pleine de bravoure, » dit Baudri, « se vantait de « tirer des Francs son origine, s'étant jadis sépa- « rée de la chrétienté. Les barbares disent que na- « turellement eux et les Francs sont les seuls qui « soient faits pour les combats. Si, en effet, ils re- « tournaient au christianisme, ils pourraient alors

« se glorifier avec raison de descendre des Francs ;
« mais à présent, qu'ils se taisent : ce sont, il est vrai,
« des hommes adroits, ingénieux et braves, mais,
« ô douleur, aliénés de Dieu ! »

L'historien rapporte la réponse que Soliman fit aux Arabes qui lui reprochaient de fuir, et ajoute que les Sarrasins, informés de cette fuite, se répandirent dans les villes et forteresses occupées par les Grecs, auxquels ils disaient que les Francs étaient vaincus et entièrement défaits. A la faveur de ce mensonge, ils étaient reçus par les habitans, et, une fois introduits dans les places, ils pillaient et dévastaient les églises et les maisons, enlevaient les garçons et les filles, et se retiraient avant l'arrivée des Francs.

L'auteur parle ensuite de la discorde qui éclata entre Tancrède et Baudouin sous les murs de Tarse, et décrit la marche pénible de l'armée vers Antioche, en indiquant toutes les villes qu'ils prirent ou occupèrent sur leur route. Les détails du siège d'Antioche remplissent tout le second livre. On lit, dans Guillaume de Tir, que Bohémond, pour se débarrasser des espions qui venaient tous les jours dans le camp des croisés, *en fit mettre à la broche et rostir plusieurs, comme pour viande préparée au souper de lui et des siens*. Baudri rapporte que Bohémond prit en effet des mesures sévères contre les espions; mais il se taît sur les moyens barbares qui furent employés. Il dit qu'à la suite d'un combat, le prince de Tarente,

ayant fait quelques prisonniers turcs, et sachant qu'il venait de la ville beaucoup d'espions dans le camp, fit décapiter ces prisonniers devant la porte même d'Antioche, avec un grand appareil, afin d'ôter aux assiégés l'envie d'y revenir.

Baudri décrit, comme les chroniqueurs qui lui ont servi de guide, le combat livré près du pont de l'Oronte, la disette qu'éprouva l'armée chrétienne, et le désespoir qui s'empara d'elle. Bohémond avait le dessus dans les excursions qu'il fesait dans la campagne; mais ses succès ne procuraient aucun bien sensible à l'armée. « La victoire « n'éteint pas la faim, » dit Baudri, « lorsque toute « espèce de vivres manque; et la joie que la di« sette de pain contriste est de peu de durée. » Les souffrances qu'enduraient les croisés furent au-dessus des forces de plusieurs d'entr'eux. Guillaume le Charpentier et Pierre l'Ermite lui-même abandonnèrent le camp par la fuite; mais ils y furent ramenés honteusement par Tancrède qui les arrêta; et Guillaume ayant été conduit dans la tente de Bohémond, celui-ci dans son indignation l'accabla de ces reproches: « Ainsi tu n'as pas « craint de faire l'opprobre de toute la France! « honte au lâche qui veut énerver le courage de ses « compagnons, afin qu'à son exemple, parjures et « fugitifs, ils reculent devant l'ennemi de Dieu! « Mais la peur est-elle donc un refuge si assuré « pour toi, que tu puisses fuir en sûreté, en nous « abandonnant? misérable, le devoir t'ordonnait

« de rester au camp, et de mourir glorieusement « pour tes frères; maintenant et tous les jours de « ta vie tu seras noté d'infamie sur la terre. »

Baudri rapporte ensuite un discours du général des Grecs, à qui la crainte de la mort *rompait les reins* plus qu'à tous les autres. Dissimulant *son énorme peur*, il annonça qu'il allait chercher du secours, et qu'il reviendrait au camp. Tatice le jura, et partit en laissant ses tentes et ses compagnons en ôtage à l'armée, qui le conjurait de hâter son retour; mais on l'attendit en vain, il ne revint pas. Le discours que notre auteur met dans la bouche du général grec est assez bien conçu. Quoique nous devions nous attacher de préférence, dans notre analise, aux discours qu'il prête à ses personages, puisque c'est presque la seule partie de son ouvrage qui lui appartienne ordinairement en propre, cependant nous négligerons celui de Tatice, qui est un peu long, pour en donner un de Bohémond, qui nous paraît plus remarquable. Dans la détresse des croisés, qu'augmentait encore l'approche d'une armée turque, les chefs s'encourageaient les uns les autres, et proposaient les avis qui leur semblaient les plus utiles. Lorsque ce fut le tour de Bohémond de parler, il félicita ses compagnons sur la fermeté qu'ils déployaient dans une crise aussi pénible, et ouvrit son avis en ces termes: « Tous, » dit-il, « vous ne soupirez qu'après « la bataille; tous, vous la regardez comme l'u- « nique voie de salut. J'applaudis à vos sentimens;

« je la désire comme vous avec véhémence. Non, ne « mourons pas en poltrons; ne soyons pas un sujet « d'opprobre et d'infamie pour toute la chrétienté. « S'il nous faut mourir, que ce soit avec gloire et « les armes à la main, et non en lâches comme de « vils troupeaux. Ne voyons-nous pas le peuple de « Dieu qui s'est confié à nous, succomber rapide- « ment tous les jours? Et en quoi diffère le maître « de l'esclave, le noble du plébéien, le riche du « pauvre, le cavalier du fantassin, si ce n'est en ce « que ceux qui commandent doivent diriger les « autres par leurs conseils, et les couvrir de leur « protection?.... Vous, nobles seigneurs, illustres « chevaliers, la lumière et la fleur de la France victo- « rieuse, l'honneur et le modèle des guerriers, com- « battez et mourez pour vos frères placés sous votre « garde.... Mais quel que soit notre nombre et notre « force, il nous est impossible de soutenir deux « guerres à la fois. Sortons donc du camp, valeureux « chevaliers: ce parti me paraît glorieux et utile, « et marchons au-devant de l'ennemi. Vous, gens « de pié, restez dans nos retranchemens, pour « les garder et les défendre contre les sorties de « la place. Mais faites sentinelle toutes les nuits, « et relevez tour-à-tour les hommes des postes et « des factions. Secourez-vous, protégez-vous mu- « tuellement; que chacun combatte et meure, s'il « le faut, pour ses compagnons;.... et qu'ensuite « la volonté de Dieu soit faite! »

Ici Baudri s'anime, et l'on pourrait croire par

l'intérêt de son récit, qu'il a été témoin de ce qu'il raconte. « Les chevaliers s'arment, » dit-il ; « et munis « de la sainte communion, ils sortent du camp au « milieu des lamentations générales. La confiance « avait abandonné tout le monde, le prêtre, la « femme, le peuple, le chevalier ; ni les uns ni les « autres n'espéraient plus avoir désormais le bon- « heur de se revoir ; ils se précipitaient dans les bras « de leurs parens et de leurs amis, et tous fondaient « en larmes. » Cependant les chevaliers s'établissent entre le lac et le fleuve qui baigne les murs d'Antioche, et qui portait anciennement, dit l'auteur, le nom de Daphné. Ayant appris que les Turcs s'étaient rassemblés dans la forteresse d'Areth, au-delà du pont Ferrat, les chefs chrétiens se réunirent avant le jour, car dans une si grande crise ils n'avaient pu se livrer au sommeil, et, à la première aurore, ils envoyèrent des coureurs pour s'informer de la position des ennemis. Les coureurs les aperçurent bientôt de l'autre côté du fleuve, qui s'avançaient avec rapidité. Ils formaient deux corps nombreux que suivait le gros de l'armée. Les éclaireurs revinrent donc en grande hâte, et s'écrièrent. « Il « ne s'agit plus de discourir ! les voici ! Point de « retard, car ils sont tout proche. » Bohémond, ayant été chargé par les autres chefs de ranger l'armée chrétienne en bataille, il prit les dispositions les plus convenables. Comme elles sont décrites dans le premier anonime de Bongars et dans Tudebode, nous nous contenterons de ren-

voyer à l'analise que l'on donne de ces auteurs dans la Bibliothèque des croisades, sans reproduire ici tous les détails où ils sont entrés sur cette bataille, qui fut livrée un mardi, jour des ides de février (le 13 du mois), et qui permit aux croisés de tourner tous leurs efforts contre la ville d'Antioche. Enfin cette place tomba elle-même en leur pouvoir, après huit mois et un jour de siège, un mercredi, III des nones de juin (3 du mois.) Ainsi finit le second livre de Baudri.

Le troisième s'ouvre par l'arrivée de Kerbogath sous les murs d'Antioche, « homme, » dit Baudri, « ne respirant que les combats, ne le cédant « en audace et en prudence à personne, regor- « geant de richesses, entouré d'une milice nom- « breuse, avide de gloire, enflé d'arrogance, il- « lustre par sa renommée, et chef suprême de l'ar- « mée du roi de Perse. » *Sensadolus*, fils d'Accien, lui remit la citadelle d'Antioche. De vieilles armes rongées par la rouille et enlevées par les Sarrasins aux plus pauvres des croisés, excitèrent le mépris et les railleries de Kerbogath, qui demanda à ses compagnons si de telles armes étaient bien à craindre. Puis fesant approcher son secrétaire, il lui dit : « Écris pour le Korassan des lettres conçues « en ces termes : A notre Calife pape et au grand « roi Soliman, salut continuel et honneur im- « mense. Vous savez que ces sauterelles, qui n'ont « aucune demeure en propre, et que l'on nomme « chrétiens, sont sorties irrévérencieusement de

« leurs trous, et ont osé, comme vous l'avez appris, « envahir notre territoire avec plus d'insolence « encore. C'est pourquoi, afin de réprimer ces excès, « nous, pleins de confiance en vos bontés et en « notre bras, sommes sortis, et nous apprêtons à « les réduire sans difficulté en servitude. Mais nous « pensons que ce ne sera presque rien faire, si « nous ne couvrons à notre tour de nos troupes « le pays d'où ils sont venus, et si nous n'absor-« bons tous leurs biens et toutes leurs richesses. « En attendant, que tous nos amis se réjouissent, « et qu'ils fassent des enfans, qui, pendant que « nous porterons la guerre dans des contrées éloi-« gnées, remplacent ceux que nous aurons emme-« nés avec nous, et gardent le pays jusqu'à notre « retour! Déjà nous avons fortifié le château qui « commande Antioche et qui nous a été livré ; et « maintenant nous nous préparons à l'attaque de « la ville. Mais afin que vous connaissiez contre « qui nous avons à combattre, nous vous avons « envoyé un échantillon de leurs glorieuses armes, « qui vous donnera une idée de nos redoutables « adversaires. Soyez dans la joie : ceux qui se sont « rendus maîtres d'Antioche par des prestiges, sont « enfermés de toutes parts, et ne peuvent tarder « à se rendre à nous. Plongez-vous dans le plaisir « et les voluptés ; et puissent tous nos amis et nos « conseillers être en bonne santé, et surtout le « grand et puissant roi Soliman! car je jure de ne « revenir qu'après avoir délivré la Sirie et la

« Romanie, et réduit l'Apulie sous ma domination. » Après l'envoi de cette charte singulière, dont on retrouve les principales dispositions dans Tudebode, la mère de Kerbogath sortit d'Alep, et vint trouver son fils, en gémissant sur tout ce qui était arrivé. Pleine d'années et comme centenaire, elle présageait l'avenir. De plus elle avait recueilli quantité de sortilèges par le moyen des constellations; elle connaissait les *génicules*, et s'était initiée à presque toutes les sciences. Elle s'adresse en pleurant à son fils, et l'exhorte par un long discours plein de reproches et de tendresse, à renoncer à combattre l'armée redoutable des chrétiens et leur Dieu tout-puissant, lui prédisant un avenir funeste et la mort même, s'il est sourd aux conseils et aux prières de sa mère. Kerbogath met dans sa réponse beaucoup de jactance et d'irrévérence, et impose silence à sa mère, dans la crainte qu'elle n'énerve par ses propos le cœur de ses soldats; ensuite il la congédie en lui fesant ses adieux. Cependant les chrétiens d'Antioche se trouvaient dans une situation presque désespérée, et la désertion commençait à éclaircir leurs rangs. « Je « nommerai quelques-uns de ces lâches, » dit Baudri: « c'étaient Guillaume de Grandmesnil et Aubri « son frère, Gui de Troisel et Lambert le Pauvre. Je « les nommerais tous, si je les connaissais. Redoutant la guerre et ne songeant qu'à fuir, ils se « laissèrent couler le long d'une corde au pié des « remparts, et remportèrent de cette action à ja-

« mais infâme le honteux surnom de *funambules furtifs.* » Étant arrivés au port Saint-Siméon, ils dirent aux nautonniers : « Que faites-vous ici, mal-« heureux? les chrétiens que vous attendez ont « péri par le glaive; nous seuls sommes échappés du « carnage... Coupez les câbles; coupez-les vite; « mettez les rames à la mer; sinon vous serez « bientôt exposés au même malheur. » Cette ruse eut tout e succès que ses auteurs pouvaient en espérer; ils s'embarquèrent sur-le-champ, et abandonnèrent leurs compagnons dans le moment le plus critique pour l'armée. Pour donner un exemple de l'abattement des croisés, Baudri rapporte qu'un jour les Turcs surprirent et enfermèrent dans une tour trois pélerins à la vue de tous les Francs, sans qu'aucun d'eux osât porter secours à leurs frères. Deux de ces prisonniers étant parvenus à se sauver tout couverts de blessures, le troisième se défendit bravement une journée entière seul contre ses adversaires ; il en tua deux de sa propre main, et résista seul aux efforts de leurs bataillons. Ce guerrier intrépide se nommait Hugues de Forsenat : on aurait pu le nommer le Forcené, « homme certes d'un grand « cœur et d'une merveilleuse audace, digne d'être « distingué et vanté entre tous les braves ! » Une nouvelle défection vint encore affliger l'armée ; Étienne, comte de Blois et de Chartres, qu'une maladie avait contraint de se retirer à Antiochette, désespérant de la délivrance des chrétiens d'An-

tioche, reprit avec ses compagnons le chemin de son pays, et fit arrêter comme inutiles les secours que l'empereur amenait aux croisés. Ce fut alors que le frère de Bohémond, Gui, qui servait dans l'armée d'Alexis, se livra aux violentes imprécations qui sont rapportées dans l'Histoire des Croisades de M. Michaud et dans son analise de l'historien Robert. Baudri ajoute, comme Tudebode, que les évêques, les prêtres, et les laïcs qui se trouvaient alors dans l'armée impériale, s'abstinrent pendant trois jours de prier et de louer Dieu, et ne firent que soupirer et gémir. L'armée chrétienne d'Antioche avait, en effet, perdu tout espoir de secours. Mais lorsque tous les moyens humains paraissaient épuisés, le ciel intervint en sa faveur: la révélation et la découverte merveilleuse de la lance du Seigneur, et d'autres miracles encore rendirent la joie et le courage aux pélerins. Enfin ils se préparent à en venir aux mains avec les troupes de Kerbogath. Comme ils sortaient pour le combattre, une pluie aussi légère que la rosée du matin, ayant rafraîchi l'atmosphère et réjoui les cavaliers et les chevaux, elle fut regardée comme un nouveau miracle d'un prix inestimable, et fit oublier leurs peines à tous les croisés. Ainsi, avec ces ames pieuses et reconnaissantes, il suffisait au ciel de quelques gouttes d'eau, pour payer et les maux affreux qu'ils avaient soufferts, et leur propre sang qu'ils allaient répandre pour

sa cause. Le IV des kalendes de juillet (28 juin) veille de la Saint-Pierre et Saint-Paul, les deux armées se joignirent, et la victoire couronna les efforts et la constance des croisés. Baudri raconte ensuite, avec les écrivains qui lui servent de guide, les résultats de la bataille d'Antioche, la reddition de la citadelle, qui se livra d'abord au comte de Saint-Gilles, puis à Bohémond; l'ambassade vers Alexis, de Hugue-le-Grand, qui, *député du genre du corbeau*, ne revint pas; les expéditions des croisés autour d'Antioche; la mort d'Adhémar, évêque du Puy, qui arriva aux kalendes d'août; le différend qui éclata entre le comte de Saint-Gilles et Bohémond, au sujet de quelques dépendances de la ville d'Antioche (le palais d'Accien et une tour sur le pont du côté du port Saint-Siméon), que Raimond voulait garder, mais que son antagoniste revendiquait, comme devant être mis en possession de la ville entière. La décision de leurs prétentions ayant été ajournée, Baudri passe à la description d'Antioche. Il rappelle qu'elle soutint un siège de huit mois et un jour, contre les croisés, et un second de trois semaines contre les gentils, après quoi les pélerins restèrent encore cinq mois et neuf jours dans la ville pour s'y reposer, et marchèrent ensuite sur Jérusalem vers la fin de novembre.

La ville de Marra étant tombée en leur pouvoir, après un siège opiniâtre, sur le soir du samedi, III des ides de décembre (11 du mois), ils souil-

lèrent leur victoire par les cruautés qu'ils commirent. Ils égorgèrent tout ce qu'elle renfermait. Les places, les maisons et tous les coins de mur étaient pleins de cadavres; les rues en étaient obstruées. La peur que les vivans ont coutume de ressentir des morts y était inconnue; car les croisés s'étaient familiarisés avec les morts comme avec des vivans; ils n'étaient incommodés que par la puanteur qui s'exhalait des corps en putréfaction; du reste ils s'étaient habitués à respirer, à se mouvoir et à dormir sans dégoût au milieu des cadavres. Ils séjournèrent dans ce sépulcre un mois et trois jours, après quoi, ayant épuisé leurs vivres, ils furent réduits à une famine plus affreuse que celle qu'ils avaient éprouvée dans Antioche. « On raconte, » continue Baudri, et le fait est prouvé, « qu'ils approchèrent, sans rougir, de « leurs lèvres, de la *chair turque*, c'est-à-dire de la « chair humaine, après l'avoir fait rôtir ou griller « sur des charbons. Pour cela ils sortaient furtive- « ment de la ville, préparaient au loin leur exécrable « festin, et lorsqu'ils l'avaient consommé, pour sou- « tenir leur misérable existence, ils rentraient dans « la place sans faire semblant de rien. Cette action, « du reste, ne leur était pas imputée à crime, « parce qu'ils souffraient gaiement la faim pour « la cause de Dieu, et que de cette manière ils fe- « saient la guerre à leurs ennemis avec les bras « et avec les dents. Ceux qui voulaient vivre plus « honnêtement éventraient les Sarrasins morts, et

« en retiraient les pièces d'or que ceux-ci avaient « avalées. »

Cependant la querelle de Bohémond avec le comte de Saint-Gilles survivait à toutes ces extrémités. Bohémond reprit le chemin d'Antioche, et la marche sur Jérusalem fut troublée au grand détriment des croisés. L'auteur finit son troisième livre en plaignant les sujets des dissensions de leurs chefs. « Celui, » ajoute-t-il, « qui cherche « son intérêt particulier, se refroidit pour l'intérêt « général. »

Le quatrième livre s'ouvre par l'exposé des rivalités qui divisaient les principaux des croisés. Ils se rassemblèrent à Rugia pour apaiser tous les différends, et n'ayant pu y parvenir, ils retournèrent tout contristés à Antioche. Bohémond et le comte de Saint-Gilles refusaient de marcher sur Jérusalem; le premier, tant qu'il ne serait pas mis en possession de toute la ville d'Antioche; le second, tant que Bohémond refuserait d'y suivre l'armée chrétienne. Enfin, pour ne pas affliger la chrétienté, Raimond, de retour à Marra, fit le sacrifice de ses prétentions, et étouffant tout ressentiment, alla nu pieds se joindre aux pélerins, le jour des ides de janvier (13 du mois). L'auteur raconte alors la marche de l'armée sur la cité sainte, ses excursions et ses prises, et les hommages qu'elle reçut en passant des princes voisins. Le siège qu'elle mit inutilement devant la place d'Archas, la retint trois mois et un jour; elle battit ensuite l'émi

tripolitain, qui lui fournit des vivres, et partit à la mi-mai des murs de Tripoli, pour se rendre, sans se détourner, à Jérusalem. « Le premier jour, » dit Baudri, « les croisés s'avancèrent par un che-« min étroit, difficile et presque inpraticable, et « arrivèrent le soir au château de Bethoron (Bol-« drom); le lendemain ils se trouvèrent sous les « murs de Zebaris (Gobelet), située sur le bord de « la mer, où la soif les força de diriger leur course « vers la rivière de Braim (l'Adonis), dans laquelle « ils se désaltérèrent. Le jour de l'Ascension ils « continuèrent leur route par un défilé, où l'at-« taque des gentils était pour eux fort à craindre; « mais ce danger ne les empêcha pas de s'avancer. « Les porte-étendards et des chevaliers, couverts « de leurs armes, ouvraient la marche, et préser-« vaient d'embûches toute l'armée. Les conduc-« teurs et les gardiens des bagages venaient après « eux; l'ordre des chevaliers se pressait sur leurs « pas, et tous se montraient prêts à pourvoir aux « besoins de tous. Ainsi chaque jour les bagages « occupaient le centre de l'armée, et la troupe des « pélerins sans armes les accompagnait. Les trom-« pettes sonnaient, et l'on marchait au pas, pour « que tout le monde pût suivre. Chacun veillait à « son tour pendant la nuit, et, lorsqu'on avait « quelque sujet de crainte, on redoublait de vigi-« lance, on multipliait les sentinelles. Rien ne se « fesait au hazard et sans ordre. On punissait « ceux qui manquaient à la discipline. On instrui-

« sait ceux qui n'en connaissaient pas les lois. L'in-
« subordination était réprimandée ; on blâmait les
« incontinens, et l'on exhortait tout le monde à
« faire des aumônes. Tous s'étudiaient à la fruga-
« lité, à la décence, et le camp était devenu,
« pour ainsi dire, une école de mœurs. Tel était
« l'ordre et la marche des croisés sur Jérusalem.
« L'armée arriva successivement à Beryte, à Tyr,
« à Acre, à Césarée de Palestine, où elle se reposa
« le jour de la Pentecôte, IV des kalendes de juin
« (29 mai), puis à Ramla. Enfin brilla ce jour que
« les croisés désiraient, comme l'esclave désire le
« terme de sa servitude : ils découvrent Jérusalem
« et ses tours. A cette vue, la joie, le saisissement
« leur arrache des soupirs, des larmes et des san-
« glots. Ils ne peuvent s'avancer, ils s'arrêtent, ils
« adorent, et tombant à genoux ils baisent avec
« amour la terre sainte. » Cet enthousiasme de
Baudri ne se soutient guère, et fait bientôt place
à des subtilités puériles et ridicules. Il décrit en-
suite le campement de l'armée autour de Jéru-
salem, et ne donne pas plus de détails, que l'au-
teur qu'il suit, sur le siége de la ville, qui com-
mença le VIII des ides de juin (6 du mois). Comme
de coutume, les vivres ne tardèrent pas à man-
quer, et les croisés eurent même beaucoup de
peine à se procurer de l'eau. « Le Jourdain, » dit
notre auteur, « coule, à ce qu'on croit, à près de
« trente stades de Jérusalem. Le pays a des lacs,
« mais éloignés, et la ville possède des citernes

« pour ses besoins. Au pié de la montagne de « Sion jaillit la fontaine de Siloé, suffisante à peine « pour l'usage de quelques personnes, mais dont « la possession était néanmoins regardée comme « un bienfait par les pélerins. Du reste, ils ne se « procuraient de l'eau qu'à grands frais, et fe- « saient faire aux chevaux à travers mille dangers, « six milles de chemin, pour les abreuver... » Et plus loin : « Les croisés souffraient tous les aiguil- « lons de la soif. Pour se procurer de l'eau, ils « cousaient ensemble des peaux fraîches de bœuf, « de cheval et de buffle, et en fabriquaient des « outres, avec lesquelles ils allaient puiser, à six « milles de distance, une mauvaise boisson. Ils y « menaient aussi leurs chevaux, malgré les em- « bûches que les gentils dressaient à leur pas- « sage, et malgré les obstacles et les dangers qu'ils « rencontraient à chaque pas dans les défilés. Et « cette eau, qu'ils emportaient comme un vol, « était si fétide, que les chevaux eux-mêmes la re- « fusaient: l'odeur qu'elle exhalait les forçait de « contracter leurs narines, et leur causait des nau- « sées qui les fesaient éternuer de dégoût. Ce « manque d'eau était pour l'armée un supplice in- « supportable, car l'homme endure avec moins de « peine la faim que la soif. Si l'on découvrait « quelques traces de sources, les gentils les avaient « obstruées ou détournées, ou les gardaient en « embuscade comme des brigands qui méditent « un mauvais coup. Le Cédron et les autres tor-

« rens étaient desséchés par les ardeurs dévorantes « du climat, etc. » Enfin les chefs des croisés délibèrent entr'eux sur les moyens de presser le siège de Jérusalem, et se procurent au loin les matériaux et les machines qui jusqu'alors leur avaient manqué. Baudri, dans le récit de ces événemens, ne dit rien qu'on ne trouve raconté dans d'autres chroniques, et beaucoup mieux qu'il ne le fait lui-même. Comme l'armée était sur le point de livrer l'assaut, il met dans la bouche d'un prêtre un long discours pour encourager les croisés, dans lequel on ne trouve à citer que cette imitation d'un vers de Virgile: *quid putas domini facient, audent cum talia servi*, qu'il emploie en entendant par les esclaves les gentils qui défendent Jérusalem, et par les maîtres les esprits malins des cieux. Après la prise de la ville, il rapporte encore un long discours tenu par les princes chrétiens, pour convenir entr'eux de l'élection d'un roi et d'un patriarche; et il termine son quatrième et dernier livre à la victoire d'Ascalon, remportée par Godefroi la veille des ides d'août (12 du mois) de l'an 1099, et non 1098, comme notre auteur l'a faussement écrit.

Nous ne dirons qu'un mot sur le mérite de sa composition. Le stile en est clair, quoiqu'un peu ampoulé; il pouvait passer pour correct et pour élégant même, dans le siècle où Baudri écrivait; aujourd'hui il est permis de le trouver moins poli et souvent diffus et redondant. Son histoire d'ail-

leurs, plus remplie de paroles que de faits, est un peu froide et décolorée, et l'on voit trop qu'il n'est jamais animé ni par la présence des objets, ni par un vif souvenir des événemens qu'il raconte.

FRÈRE JACQUES DE GUYSE

RESSUSCITÉ.

FRÈRE JACQUES DE GUYSE RESSUSCITÉ.

PAR M. LE MARQUIS DE FORTIA.

EXTRAIT DES ARCHIVES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES DU NORD DE LA FRANCE, ET DU MIDI DE LA BELGIQUE. TOME II, 3e LIVRAISON.

Né à Mons, au commencement du quatorzième siècle, un pauvre franciscain, quoique de la famille des de Guyse, a passé, avec tout son mérite, une partie de ses jours dans le couvent des Récollets de Valenciennes, où il est enterré, après y avoir écrit en latin sa volumineuse histoire du Hainaut. Cet intéressant chroniqueur, grace à un ami éclairé de notre gloire littéraire, sera désormais cité avec les Froissart, les Monstrelet, les Comines, les Molinet, les Chastelain, les Robert Macquereau (1),

(1) La deuxième partie des Chroniques de Robert Macquereau, provenant du chapitre de la cathédrale de Tournai, va être publiée pour la première fois par M. J. Barrois, de Lille, ancien député.

les Godefroi, qui, par un rapprochement remarquable, sont tous les enfans naturels ou adoptifs de notre département. Si l'on veut écrire à présent notre ancienne histoire, étudier les mœurs, les coutumes de nos pères, s'éclairer enfin sur certaines origines de notre droit public et privé, force sera de venir consulter les *Chroniqueurs du Nord ;*

C'est du nord désormais que viendra la lumière.

L'œuvre de J. de Guyse, monument précieux de nos antiquités, et qui n'existait qu'à demi dans trois manuscrits rongés par le tems, à la bibliothèque de Valenciennes et à la bibliothèque du Roi, y serait encore enseveli, si un homme de lettres, qui joint à une grande fortune autant de science que de patience, M. le marquis de Fortia, ne fesait imprimer en ce moment, pour la première fois, d'après ces manuscrits collationnés, le texte de l'historien du Hainaut (1), que le noble éditeur a enrichi de dissertations, de notes, et d'une traduction souvent élégante, ce qui n'est point ici un luxe à contre-sens; car, qu'on ne s'y trompe pas, notre frère mineur, tout minime qu'il est, *minor minorum,* comme il se qua-

(1) Déjà douze volumes sont en vente chez Lemaître, libraire, à Valenciennes.

P. S. Le treizième a paru, et le quatorzième est fort avancé.

lifie humblement, tout étrange qu'il peut nous paraître sous sa robe de bure, à travers la poussière des âges et de nos brillans préjugés, ne sait pas moins s'élever et se parer même quelquefois d'une rare élégance. On pourra s'en faire une idée par ce fragment du livre Ier, où le pauvre récollet, traduit par le grand seigneur, expose avec autant d'intérêt que de modestie les motifs qui ont fait entreprendre à Jacques son ouvrage. Ce Jacques, c'est lui-même; car, bien différent de ces écrivains qui ne parlent jamais d'eux qu'à la première personne, l'humble religieux se met toujours à la troisième.

« Jacques, » dit-il, « fait tous ses efforts pour « rendre service à la principauté de Hainaut, à « laquelle il sacrifie ses moyens et sa vie. Et, en « effet, Jacques, serviteur, non-seulement de « Jésus-Christ, mais encore de ses concitoyens, « Jacques, non-seulement mineur, mais le moin-« dre des mineurs, s'efforce de servir les princes « et les tribus de Hainaut, en recherchant les ves-« tiges de sa nation faible et peu connue. Ce « même Jacques, voyant que, depuis vingt-six « ans, il avait consacré les jours que Dieu lui a « donnés à l'étude de la logique, de la philoso-« phie naturelle et morale, des mathématiques et « de la phisique, et étant enfin parvenu au grade « de docteur en théologie; après être revenu dans « son pays natal, et ayant reconnu l'esprit qui y « règne, il s'est convaincu que la théologie et les

« autres sciences spéculatives y étaient méprisées, « et même que ceux qui les possédaient étaient « regardés comme des insensés et des gens en dé-« lire; réfléchissant en lui-même, et pensant « comment il pourrait préserver le reste de ses « jours de l'ennemi de l'ame, l'oisiveté..., il a en-« trepris le présent ouvrage....., et il a embrassé « avec d'autant plus d'empressement ce parti, que « les prédécesseurs du prince dont il a parlé ont, « non-seulement fondé l'église où Jacques de-« meure, mais qu'ils l'ont encore illustrée, en y « fesant déposer leurs corps, en y élevant leurs « tombeaux..... Enfin il paraissait extrêmement « honteux à l'auteur que des histoires remarqua-« bles, dispersées depuis long-tems, fussent ca-« chées sous le boisseau, et il résolut de les pla-« cer sur le chandelier. C'est pourquoi le même « Jacques, s'efforçant de suivre les traces de ses « ancêtres, et n'ayant pas de quoi servir ses sou-« verains, parce qu'il était pauvre et mendiant, « s'en est allé, comme la Moabite, dans le champ « de Booz, et là, derrière les moissonneurs, il a « recueilli, non sans peine, quelques épis qu'il a « liés en gerbe, et il vient porter humblement le « denier de la veuve au trésor du prince. »

Assurément nos plus grands écrivains, ceux qui ont moissonné à pleines gerbes dans le vaste champ de l'Écriture, n'auraient pas désavoué ces dix dernières lignes du pauvre glaneur.

Si les suffrages se pesaient (1), quel rang n'occuperait pas déjà parmi les historiens notre frère mineur, dont MM. de Châteaubriand (2) et Raynouard font un cas particulier ! Ce dernier surtout, à qui nous ne devons pas seulement *les Templiers* et *les États de Blois*, mais encore les recherches les plus profondes sur l'histoire des communes de France, ne craint pas de remonter, sur les pas de notre récollet, dans la nuit des tems, et de lui emprunter sa lumière. Trop longtems cachée sous le boisseau, elle méritait bien d'être placée sur le chandelier.

Un illustre académicien nous fesait dernièrement l'honneur de nous demander si quelque monument avait été élevé à la mémoire de notre chroniqueur, sur la place de l'ancien cimetière des Récollets de Valenciennes, où se trouvait l'inscription suivante :

CHY GIST MAISTRE JACQUES DE GUYSE,
DOCTEUR ET FRÈRE MINEUR,
AUCTEUR DES CHRONIQUES DU HAINAUT,
QUI TRÉPASSA L'AN 1398, LE 6e DE FÉVRIER.
PRIEZ DIEU POUR S'AME.

(1) Un des hommes qui honorent le plus notre pays, le docte et judicieux M. Le Glay, a, dans le 2e numéro des Archives, témoigné de sa haute estime pour J. de Guyse et son digne éditeur.

(2) C'est dans la préface de ses Études Historiques, p. lxxviii, que M. de Châteaubriand s'exprime ainsi : « On ne saurait trop « louer M. le marquis de Fortia de nous avoir donné le texte des « Annales de Hainaut, par Jacques de Guyse. »

Hélas ! non-seulement nous n'avons rien fait pour de Guyse; cette place, où chaque jour nous foulons peut-être aux piés sa poussière, on lui a, depuis trente ans, donné tous les noms, hors le sien. L'esprit de parti, qui envahit tout, est entré, avec ses couleurs du moment, dans ce domaine de la mort. Un paisible enclos de récollets a subi toutes les révolutions qui successivement nous sont arrivées de Paris. Paris a même imposé son nom à la rue qui longe cette place, quoique bien détournée et de la porte et de l'entrée que l'on appelle aussi Paris. Paris, toujours Paris ! Ce n'était point assez de recevoir ses modes, ses mœurs, ses vaudevilles et ses colifichets; quelques-uns de nos vieux vestiges, quelques souvenirs de nos pères nous demeuraient du moins; ils triomphaient du tems; et Paris viendra nous en déshériter, effacer ce qui nous distingue et nous caractérise! Un homme du Nord, un Flamand, comme on nous appelle là-haut, en voyant substituer sans cesse la merveilleuse capitale à sa chère Flandre, serait souvent tenté de dire avec le misanthrope :

Reprenez votre Paris,
J'aime mieux ma mie, oh! gay!
J'aime mieux ma mie!...

A tous les cœurs biens nés tant la patrie est chère !

Ce sentiment, nous le retrouvons dans J. de Guyse, qui, après avoir déploré (*lib.* I, *cap.* IX)

les maux et le honteux oubli dans lesquels sa province est tombée, s'écrie avec le psalmiste : « Que « ma langue s'attache à mon palais, si tu n'es pas « toujours présente à ma mémoire ! » *Adhære, lingua mea, faucibus meis, si non meminero tui !*

Ce n'est pas que notre chroniqueur ne se permette souvent, sinon des infidélités, du moins des excursions assez longues dans l'histoire générale, ancienne et moderne ; mais il en revient toujours à ses premiers amours, je veux dire à sa bonne province et à ses voisines de l'Artois et du Cambrésis. Les noms de Mons, Tournai, Lille, Douai, Valenciennes, Avesnes, Bavai, Maubeuge, Arras, Cambrai, viennent à tout moment dans son livre, malgré leur désinence latine, frapper agréablement notre oreille.

Il est intéressant aussi de voir comment nos pères étaient gouvernés, la plupart du tems, par des despotes toujours armés, mais dont la religion adoucissait parfois l'aspérité guerrière. J. de Guyse rapporte (liv. XII, chap. XLII) ce que fit Baudouin, souverain du Hainaut, dans un de ces momens où l'ame, fût-elle cuirassée, ne peut repousser certains aiguillons : « Il était au lit de la « mort, sous le poids des jugemens de Dieu, lors- « que, voulant pourvoir à son salut, il établit que « certains droits qu'il avait à Mons et à Valen- « ciennes, et qui grevaient tous les habitans de « ces villes, cesseraient de leur être à charge..... « Toujours sous l'influence de la même maladie

« il remit entièrement d'autres droits aux villes de « Morchipont et de Denain. »

Rapprochons de ce passage de J. de Guyse les paroles de Froissart qui raconte, dans son stile naïf (v. 2, ch. LVI), que Charles V, au moment de mourir, dit, entr'autres choses, à ses frères qui devaient gouverner la France pendant la minorité de son fils : « Les povres gens de nostre « royaume sont fort grevez et tormentez par aides « et subsides : ostez-les le plus tôt que vous por- « rez ; car ce sont choses qui moult me grièvent « et poisent en mon couraige. »

Nos hommes d'état n'ont point aujourd'hui de ces *poisanteurs*-là. Plus nous sommes grevez et plions sous le faix, plus ils se relèvent, eux, et s'épanouissent ! Présentez donc à tels députés une pétition contre certains impôts, fût-elle apostillée par la Mort, appuyée par la Religion..... La Religion ! qu'est-ce que cela signifie ? Ce n'est point à l'ordre du jour. Mais cependant, Messieurs, la religion de nos pères... — Renvoyée *ad patres ;* c'étaient de bonnes dupes, qui croyaient encore quelque chose; nous avons changé tout cela. Le budget des finances ! le budget ! La parole est à M. de S....., contre la loterie, et il y mettra ses châteaux, pour vous prouver sa conviction ; et l'argent des sots, nous l'empocherons ; et votre religion, nous nous en passerons, comme l'a si bien dit notre éloquent collègue.—En effet, Messieurs, quel besoin avez-vous de croyances,

lorsque les souverains eux-mêmes.....? Mais n'en médisons point, ils ont assez à faire;

Puis ces malheureux rois,
Dont on dit tant de mal, ont du bon quelquefois!

C'est Andrieux qui nous l'assure; Andrieux, l'ami de Ducis!... et Ducis lui-même, dans le Journal manuscrit de sa vie (1), raconte que la dernière fois qu'il vit Louis XVIII, dont il avait été dans sa jeunesse le secrétaire, se trouvant seul avec lui dans son cabinet, le royal vieillard, préoccupé de l'idée d'une mort prochaine, lui cita, après un long silence, ces vers, que le père d'Hamlet adresse à son fils, quand il lui apparaît en songe, et lui laisse entrevoir la terrible justice que le Ciel exerce sur les rois:

Ah! s'il me permettait cet horrible entretien,
La pâleur de mon front passerait sur le tien!
Nos mains se sècheraient en touchant la couronne,
Si nous savions, mon fils, à quel prix il la donne!
Vivant, du rang suprême on sent mal le fardeau;
Mais qu'un sceptre est pesant quand on entre au tombeau!

Il y a loin sans doute de l'humble prose de nos

(1) Nous possédons ce Journal de Ducis, qui n'est pas encore imprimé, et dans lequel l'illustre écrivain se rend compte jour par jour de ce qu'il a fait, ou de ce qu'il a vu, dit, éprouvé, dans son intérieur, à l'Académie, au collège de France, chez MM. Andrieux, Droz, Talma, Louis XVIII, Girard, etc.

deux chroniqueurs à ces vers, où Ducis, fesant parler un être surnaturel, transfuge des tombeaux, est à la hauteur de son sujet. Toutefois remarquons cette image de notre Valenciennois Froissart : « Ce sont choses (les impôts dont le « peuple est grevé) qui moult me grièvent et « poisent... » Frappante application de ces mots de l'Écriture : « Le poids dont vous aurez chargé les « autres retombera sur vous ! »

Signé ONÉSIME LEROY.

P. S. Je me proposais de parler ici avec plus de détail de J. de Guyse; mais plusieurs articles que je viens de lire sur notre Historien, notamment dans le *Journal des Savans* et dans le *Journal des Débats*, m'ont paru si complets et si ingénieux, que je n'oserais y rien ajouter. Les savantes observations du noble Éditeur de J. de Guyse seront l'objet de mon second article.

SUITE DES GRANDES HISTOIRES

DE HAINAUT.

Dans la préface de la première partie du cinquième volume de cette Histoire, j'ai parlé des Grandes histoires de Hainaut, où Jean Lefevre a amplifié les Annales de Jacques de Guyse. J'ai dit ce que contenaient les onze premiers volumes in-4° des Grandes Histoires qui correspondent au premier volume in-folio du manuscrit de Jacques de Guyse ou aux cinq premiers volumes de cette édition.

Les tomes suivans de Jean Lefèvre correspondent de même au second volume in-folio du manuscrit de Jacques de Guyse, ou aux tomes VI — IX de cette édition, de la manière suivante, en désignant les tomes par des chiffres romains, et les livres par des chiffres arabes, comme je l'ai fait précédemment.

XII. 34. Depuis l'avènement de Félix, cinquantième pape, et quarante-septième selon l'Art de vérifier les dates, qui le fait élire le 2 mars 483, jusqu'à la mort de Saint-Maclou, le même que Saint-Malo, arrivée le 15 novembre, vers l'an 565.35, depuis l'avènement de Jean III, 63e pape, selon Jacques de Guyse, et 60e,

selon l'Art de vérifier les dates, qui le fait consacrer le 18 juillet 560, jusqu'à la mort de la reine Brunehaut, l'an 613.36, depuis le pape Sabinien, ordonné pape le 1er septembre 604, jusqu'à sainte Gertrude, abbesse de Nivelle, morte le 17 mars 659.

XIII. 37, depuis que Sigebert II, roi d'Austrasie, succéde à son père Dagobert, l'an 638, jusqu'au règne de Pepin, fils de Charlemagne, en Lombardie, l'an 796.38, depuis le voyage du pape Léon III en France, l'an 799, jusqu'à l'enceinte du faubourg de Saint-Pierre, sous le nom de Ville-Léonine, faite à Rome par le pape Léon IV, l'an 832.39, depuis la mort de l'empereur Louis-le-Débonnaire, l'an 840, jusqu'au pape Jean XVIII, appelé Jean XVII par l'Art de vérifier les dates, qui le fait élire l'an 998, et ne le compte que pour un antipape.

XIV. 40. Depuis Silvestre II, pape intronisé le 2 avril 999, jusqu'à Victor III, élu pape le 24 mai 1086. 41, depuis Urbain II, élu pape le 12 mars 1088, jusqu'à la mort du roi de France, Louis-le-Gros, le 18 septembre 1180. 42, depuis saint Bernard, premier abbé de Clairvaux, l'an 1115, jusqu'à la guerre de Philippe-Auguste, roi de France, contre Henri II, roi d'Angleterre, en 1187.

On voit que la plus grande partie de ce tome XIV dépasse l'époque à laquelle finit le second volume manuscrit de Jacques de Guyse, et le tome IX de cette édition. Il y a bien peu de chose à apprendre dans l'ouvrage de Jean Lefèvre, de plus que dans celui de Jacques de Guyse; il est de plus mal écrit et mal rédigé.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

CHAPITRE TROISIÈME.

L'ART
DE VÉRIFIER LES DATES,
PUBLIÉ PAR LE MÊME AUTEUR.

L'ART DE VÉRIFIER LES DATES, par des religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, nouvelle édition continuée par une société de gens de lettres, dirigée et complétée par M. le marquis de Fortia, de l'académie des Inscriptions et belles-lettres.

Cet ouvrage contient la suite chronologique des faits remarquables dans toutes les parties du monde connu. Toutes les bibliothèques un peu étendues en sentent aujourd'hui la nécessité. Il forme, à lui seul, la bibliothèque historique la plus complète, la mieux ordonnée; et il est distingué par l'exactitude la plus scrupuleuse. Il se compose de trente-trois volumes in-8°, formant huit volumes in-4°.

Les cinq premiers volumes in-8° ou le premier volume in-4° vont jusqu'à l'ère chrétienne.

Les dix-huit suivans, formant cinq volumes in-4°, commencent à cette époque, et s'étendent jusqu'à l'an 1770. Un dix-neuvième volume in-8°, formant une livraison de l'in-4°, donne la table des matières pour ces dix-huit volumes, plus complète que celle des bénédictins.

Les huit volumes in-8° de la continuation, formant deux volumes in-4°, continuent l'histoire depuis 1770 jusqu'à 1826. La table des matières de ces huit volumes est très-étendue, contenant tous les noms propres qui s'y trouvent, et non pas seulement ceux des souverains comme la table des dix-huit volumes.

Quelques exemplaires de la première partie et de la continuation ont été imprimés in-folio pour compléter l'édition des bénédictins.

Le prix de chaque volume in-8° est de 7 fr.

in-4°	45
in-fol.	75

Le prix d'une livraison in-4o ou in-folio est d'un quart de volume, c'est-à-dire de 11 fr. 25 c. pour l'in-4o et 18 fr. 75 c. pour l'in-folio.

Que ceux qui ne connaissent pas ce grand ouvrage, écoutent un instant M. Moreau dans ses excellens Discours sur l'Histoire de France, Paris 1781, tome XII, pages 411 et suivantes :

« Combien nous sommes redevables aux infatigables travaux de « ces savans et modestes bénédictins qui, dans le silence et l'ob- « scurité, entreprennent, exécutent et perfectionnent sans cesse « des ouvrages capables d'effrayer l'imagination par leur étendue! « Tel est l'effet qu'a produit sur moi ce prodigieux travail que « nous présente *l'Art de vérifier les dates*, immortel bienfait que nous « tenons de la congrégation de Saint-Maur, et dont le rédacteur « presque septuagénaire, dom François Clément, né en 1714, « couche depuis quarante ans sur la dure, ne dort pas quatre « heures toutes les nuits, et, sans négliger aucune des pratiques « de l'état religieux, élève, à l'aide de quelques laborieux collè- « gues, des monumens qu'aucune société littéraire n'eût osé entre- « prendre.

« Rien de moins emphatique que le titre de cet ouvrage im- « mense, il semble que ce ne soit qu'un instrument offert à des « travailleurs qui veulent devenir savans. L'auteur a l'air de ne « vouloir que leur indiquer la route qu'ils doivent suivre dans de « vastes pays peu connus jusqu'ici; mais, dans cette étendue « presque sans borues, il n'y a pas un lieu, pas un recoin, qu'il « n'ait lui-même vu, fouillé, examiné, et dont il n'ait calculé les « rapports avec tous les points de l'espace qui l'environne. Outre « les profondes connaissances astronomiques qu'exige et suppose « la chronologie, outre la supputation de tous les mouvemens cé- « lestes, sans le secours desquels l'homme n'eût jamais pu distin- « guer ni la place qu'il occupe dans le tems, ni celle qui lui est « assignée sur le globe, son livre, volume in-folio d'environ mille « pages d'impression assez fine (1), renferme l'esquisse exacte et « souvent très-détaillée de toutes les histoires de l'Europe; l'ordre « et la succession de tous les États; la suite de tous les princes; la

(1) M. Moreau parle ici de la seconde édition de l'Art de vérifier les dates, publiée en 1770 en un volume in-folio. Celle qui est annoncée ici en huit volumes in-4o ou trente-trois volumes in-8o est la quatrième : jointe à la troisième des bénédictins, elle compose six volumes in-folio.

« liste et l'époque de tous les conciles; les noms de tous ceux dont « la naissance ou la mort aident à fixer la date des faits auxquels « ils ont eu part, la chronologie de tous les évènemens connus ; la « marche et les révolutions des monarchies; l'origine, la trans- « mission, la réunion de tous les fiefs. Sans consulter cet ouvrage, « sans y avoir sans cesse recours, il est impossible de se reconnaître « au milieu de ces matériaux confus, de ces débris dispersés que « nous présentent et nos monumens tronqués et nos annales « souvent infidèles. C'est là, mais ce n'est que là qu'il faut cher- « cher cette exactitude scrupuleuse, qui se fait un devoir d'indi- « quer toutes ses preuves, et cette bonne foi qui ne se flatte ni de « résoudre toutes les difficultés, ni d'écarter toutes les ténèbres. « O Français, voilà pourtant ces moines à qui vous enviez quelque- « fois le bien que leur firent vos ancêtres! »

L'envie a été plus puissante que la reconnaissance, et le repro- che de M. Moreau n'a pas empêché la destruction de ces corps religieux à qui nous devons de si grands hommes.

L'Art de vérifier les dates est en quelque sorte complété par un ouvrage sur l'Amérique de laquelle les bénédictins n'avaient pas parlé. Cet ouvrage, publié aussi dans trois formats, contiendra douze volumes in-8° et trois volumes in-4° ou in-folio. La moitié a déjà paru, et l'impression du septième volume est commencée.


UC SOUTHERN REGIONAL LIBRAR
A 000 203 51


ornia
al
Universi
South
Libr